This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06934624 9

746090

NANCY
ET
LA LORRAINE

NOTICE
HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

XV^e^ CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES

NANCY
IMPRIMERIE BERGER LEVRAULT & C^ie^
11, Rue Jean-Lamour
1886

Associated
Reader DPZ

1. Hanc.
2. Kanonic

NANCY

ET

LA LORRAINE

Association française pour l'avancement des sciences.

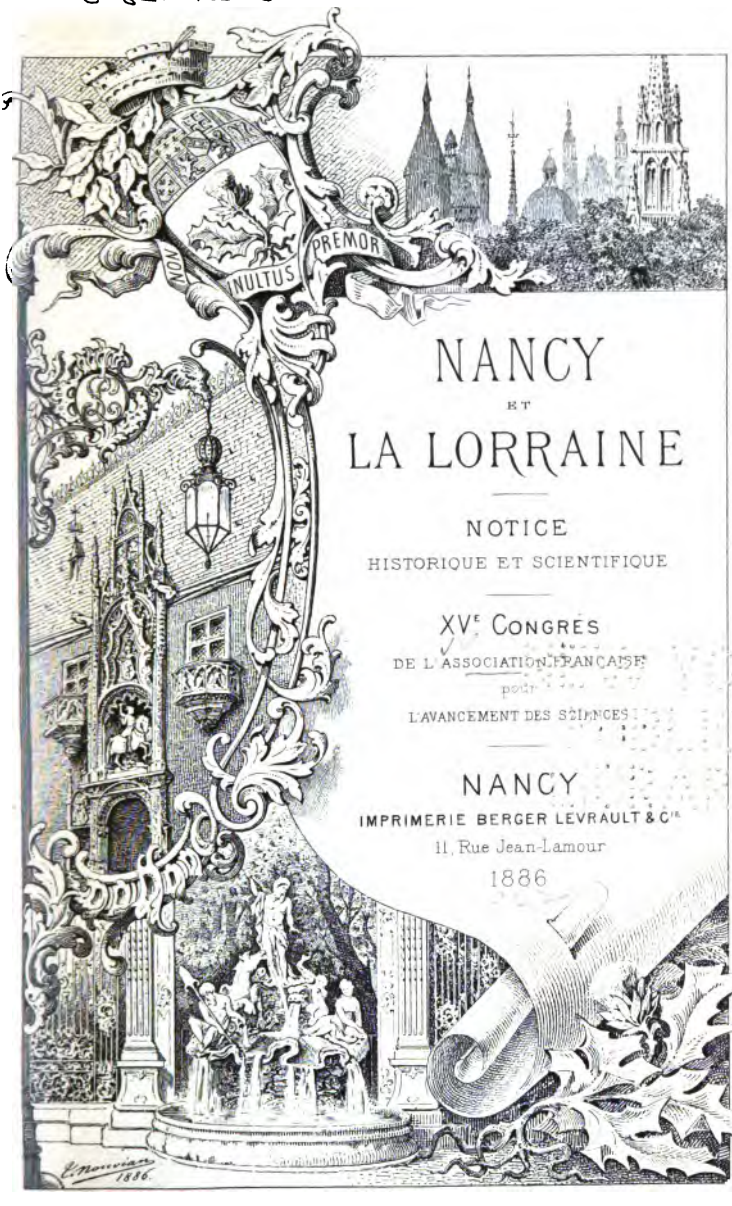

NANCY

ET

LA LORRAINE

NOTICE

HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

XV^e CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES

NANCY

IMPRIMERIE BERGER LEVRAULT & C^ie

11, Rue Jean-Lamour

1886

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
746090
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 19 6 L

ESSAI HISTORIQUE

ET DESCRIPTIF

SUR LA VILLE DE NANCY

I. — HISTOIRE.

S'il est vrai que l'histoire de Nancy ne commence qu'à une époque relativement récente, il n'est pas douteux pourtant que le nom de cette ville nous reporte jusqu'à l'âge gaulois. Sinon le radical[1], la terminaison au moins, dans laquelle se trouve la diphtongue *ei*, représentée aujourd'hui par un *y*, mais qui s'est maintenue dans l'adjectif « nancéien », suppose nécessairement un mot celtique, le suffixe attributif de possession *ac*. Dans les transcriptions latines, les formes *Nanciacum* et *Nanceiacum* apparaissent avant la forme *Nanceium*. Nous avons donc la preuve

1. Ce radical est *Nanc* et non pas *Nant;* aussi nous ne croyons pas juste le rapprochement du nom de Nancy avec ceux de Nantes, Nantua, etc.... Puisqu'*Ancy* veut dire : domaine d'Ancus, *Nancy* veut probablement dire : domaine de Nancus.

incontestable que Nancy fut nommé avant la disparition de l'idiome celtique ; mais rien ne prouve qu'à l'époque gauloise ce fût un lieu important, ni même un lieu habité ; ce pouvait être un simple domaine dont le nom indiquait le possesseur. Ce domaine faisait partie du territoire des *Leuci,* dont la capitale était *Tullum* (Toul), et les villes principales *Nasium* (Naix, village du département de la Meuse), *Scarponna* (Scarponne, dont il ne reste que quelques maisons sur la rive droite du lit actuel de la Moselle, en face de Dieulouard), et cette énigmatique *Andesina,* qu'il faut probablement placer à Grand (Vosges). Aucune trouvaille authentique de l'époque romaine n'a été faite, jusqu'à présent, sur le territoire de Nancy. Le seul endroit des environs immédiats de cette ville où l'on ait trouvé jusqu'ici des objets romains, est Laneuveville, d'où proviennent deux jolies statuettes en bronze, conservées au Musée lorrain.

Est-ce à Nancy ou à un Nançois quelconque qu'il faut attribuer le *triens* ou tiers de sou d'or sur lequel on lit NANCIACO ? L'époque mérovingienne a, en tous cas, laissé sa trace à Nancy dans le nom de Boudonville (*Bodonis villa*), aujourd'hui un de ses faubourgs, où l'on a trouvé à plusieurs reprises des sépultures franques. Le Bodon de Boudonville est-il Bodon-Leudin, évêque de Toul (667-678), ou un membre de sa famille, qui aurait eu une villa à cet endroit ? Il est probable que le nom propre au génitif est ici,

comme à Gondreville (*Gondulphi villa*), celui de l'intendant plutôt que celui du propriétaire. S'il s'agissait de saint Bodon, l'évêque canonisé aurait dû être vénéré, avant tout, au lieu dont il avait été le parrain, dont il était, par conséquent, le patron naturel. Or, nous voyons dans une charte de 953, de l'empereur Othon, que la chapelle de Boudonville était dédiée à saint Dizier : *Capellam Bodonis villæ dicatam in honore sancti Desiderii.*

Le nom de Saint-Dizier devint bientôt celui d'un bourg considérable qui comprenait probablement Boudonville, et ne fut plus qu'un faubourg de Nancy quand Nancy fut devenu une ville. Mais, à cette époque, c'est Saint-Dizier ou Boudonville qui est le principal, ce qui n'a rien d'étonnant, car c'est au pied des côtes qui conduisent à Toul que la population devait naturellement s'agglomérer alors. Jusqu'à la ruine définitive de toute civilisation gallo-romaine, la grande ville épiscopale, restée la métropole, la capitale des pays mosellans au sud de Metz, fut, sans doute, le point avec lequel la vallée de la Meurthe entretint le plus de relations.

Le triomphe de la féodalité, les progrès de la race germanique vers l'ouest, durent reporter dans la vallée le centre du futur Nancy. Non loin de la Meurthe, un château fort s'éleva (probablement au XI^e^ siècle), faisant face à la plaine lorraine et aux Vosges, d'où venaient les invasions, et commandant

la trouée de Frouard, porte d'entrée de la véritable France. Il est probable que ce château n'était pas isolé, mais qu'il fut construit au milieu d'une bourgade déjà existante. Autrement il eût reçu un nom particulier et ne se fût pas appelé le *château de Nancy*, ce qui prouve bien qu'il n'était qu'une dépendance de ce lieu nommé à une époque bien antérieure.

A qui appartenait alors Nancy ? Nous voyons qu'Odelric, frère de Gérard d'Alsace (premier duc héréditaire de Lorraine), s'appelle dans des chartes de 1065 et 1069 *Odelricus de Nanceio*. Après lui, nous trouvons un « Drogon de Nancy », sénéchal de Lorraine, qui souscrivit à une charte du duc Thierry Ier (1070-1115). Est-ce ce Drogon de Nancy ou un autre Drogon, aussi de Nancy, qui fut la souche de la maison qui prit, plus tard, le nom de Lenoncourt, du village existant encore aujourd'hui, et situé à 11 kilomètres est de Nancy ? Un curieux manuscrit sur la généalogie de la famille de Lenoncourt, malheureusement détruit dans l'incendie du palais ducal, en 1871, contenait une *Histoire des anciens princes de Nancy*. Cette histoire, qui remontait à une époque fabuleuse, était évidemment légendaire en grande partie ; néanmoins on peut en retenir comme fait certain que la maison qui porta plus tard le nom de Lenoncourt avait porté d'abord celui de Nancy, et avait eu, par conséquent, une souveraineté en ce lieu. D'un autre côté, nous voyons que la maison dite

d'Alsace, qui fut la tige des ducs de Lorraine, avait aussi des droits sur Nancy dès le temps de Gérard d'Alsace. De même, des chartes de Simon Ier, de 1120, 1126 et 1130, sont datées de Nancy ou de son château de Nancy. Peut-être y avait-il place à Nancy pour deux souverainetés distinctes, celle du bourg et celle du château.

On a vainement recherché, jusqu'à présent, l'acte du 11 décembre 1155, que cite dom Calmet dans son *Histoire de Lorraine* (1728, t. Ier, p. 1105), et par lequel le duc Mathieu Ier aurait acquis de Drogon, *castrum suum de Nanceio, villam subter illud constructam et appenditias eorum,* en échange du château et de la châtellenie de Rosières-aux-Salines, de Lenoncourt, du ban de Moyen et d'Haussonville. Cette charte, pour laquelle dom Calmet donne une cote fausse, a-t-elle existé, et comment ces droits de Drogon sur Nancy se concilieraient-ils avec ceux de la maison d'Alsace? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de Mathieu Ier, les ducs de Lorraine frappent monnaie à Nancy, ainsi que le prouvent le beau denier d'argent de ce prince dont on ne connait que trois exemplaires, et les deniers beaucoup plus nombreux de sa femme, Berthe de Souabe, dont le règne personnel, inconnu aux historiens, mais révélé par d'importantes trouvailles numismatiques, est encore une énigme. Sur certains deniers, restés fort rares, Berthe est représentée tenant à la main quelque chose qui

a l'air d'un chardon, avec la légende A PICA (?) On a fait ainsi remonter jusqu'à Berthe l'origine de cet emblème de la ville lorraine, qui en chargea plus tard son blason [1]. Quoi qu'il en soit, Nancy semble, à partir de ce moment, jouer un rôle nouveau et considérable dans l'histoire des ducs de Lorraine : l'établissement plus complet des successeurs de Gérard d'Alsace dans ce lieu, qu'ils acquièrent en totalité, est pour la dynastie comme le point de départ d'une ère nouvelle, comme le signal d'un accroissement notable de puissance. Ainsi, à partir de Mathieu Ier, les ducs de Lorraine frappent monnaie en leur propre nom, tandis qu'auparavant ils ne le faisaient que comme voués de monastères, ceux de Remiremont et de Saint-Dié, par exemple; Nancy devient pour eux non seulement un atelier monétaire, mais une résidence en faveur de laquelle ils abandonnent Châ-

1. Le chardon lorrain ne paraît pas antérieur à René II. Ce fut, sans doute, un symbole de la victoire remportée sur Charles le Téméraire. Nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'a fait M. Godron, l'auteur de la *Flore de Lorraine*, chercher à identifier le chardon héraldique avec une espèce botanique locale, l'*Onopordon Acanthium* ou toute autre. Si le prototype en est une plante réelle, c'est bien plutôt le chardon Marie (*Silybum marianum*), vraisemblablement rapporté d'Orient à l'époque des Croisades, et dont les feuilles parsemées de taches blanches donnèrent lieu à de poétiques légendes, d'après lesquelles la sainte Vierge aurait arrosé ces feuilles de son lait.

tenois, où se tenaient Gérard d'Alsace et ses successeurs, et qu'ils préféreront bientôt à Amance et à Neufchâteau, où ils font encore quelques séjours. Nancy est dès lors, on peut le dire, leur capitale. Il faut donc admettre que déjà, à ce moment, cette ville avait une certaine importance. Dès 1080 ou 1084, Thierry, second duc héréditaire, avait fondé sur un terrain près de Nancy (*apud Nanciacum*) le prieuré Notre-Dame, auquel fut réunie en 1212 la paroisse du bourg Saint-Dizier. Un titre de 1147 nous apprend que Nancy était clos de murailles (*infra menia Nanceii*); un autre, de 1158, qu'il y avait un hôpital (*domus Dei*) hors des murs (*ante Nanceium*); à l'intérieur, il y avait un oratoire ou une chapelle servant de paroisse.

Capitale d'un État souverain assez étendu, Nancy n'a guère d'autre histoire que celle de cet État lui-même. Des cités comme Metz, Toul, maitresses d'un territoire restreint, imprimèrent à l'État libre dont elles étaient le centre, le cachet de leur vie propre, et l'histoire municipale de Metz, de Toul, est en même temps l'histoire de l'évêché ou plutôt de la république de Metz, de l'évêché ou plutôt de la monarchie constitutionnelle des évêques de Toul. Nancy n'atteignit jamais à la vie municipale politique, et, bien que ce soit lui qui ait imposé sa personnalité à la Lorraine, c'est la Lorraine qui a absorbé l'individualité de Nancy dans sa propre individualité. L'his-

toire de Nancy, telle que nous allons la présenter en abrégé, n'est donc et ne pouvait être que l'histoire de Lorraine vue d'un certain point du duché; en fait d'histoire propre, Nancy n'a que celle, toute matérielle, mais assez intéressante, de ses rues, de ses monuments, que nous essaierons de mener de front avec l'histoire politique.

Nancy fit partie du douaire de la duchesse Agnès de Bar, veuve du duc Ferry II, qui, en juin 1220, céda cette ville à son fils, le duc Mathieu II. Ce prince, mariant, en 1249, son fils Ferry avec Marguerite, fille du comte de Bar, donna en apanage à sa bru Neufchâteau, Châtenois, *Nancy,* Saint-Nicolas et Varangéville. En 1265, par lettres patentes datées de Troyes, Ferry III donna aux habitants de Nancy une charte d'affranchissement imitée de la loi de Beaumont.

A cette époque, il existait, sur l'emplacement de l'hôtel et d'une partie de la rue de la Monnaie, un palais dont le duc Ferry III, en juillet 1298, abandonna une portion aux religieuses prêcheresses établies à Saint-Nicolas, afin de les fixer dans sa capitale. Ferry III alla se loger dans un nouveau palais, qui existait probablement déjà du temps de Mathieu II.

La fin du XIII[e] siècle vit également la construction de l'église Saint-Epvre[1], qui, située dans l'en-

1. Nous écrivons et nous continuerons à écrire ainsi pour nous conformer à l'orthographe en usage à Nancy, quoique

ceinte des murs, devint la paroisse de Nancy à la place de l'église Notre-Dame. Mais le duc Raoul ayant, en 1339, érigé la collégiale Saint-Georges dans une partie de son palais, la cure de Nancy fut unie au chapitre de Saint-Georges en 1353; Saint-Epvre ne fut plus desservi que par un chanoine ou un vicaire.

Le prieuré Notre-Dame, autour duquel s'étaient élevés deux faubourgs, dits les Bourgets, ne tarda pas à être renfermé dans l'enceinte de la ville; en 1373, cette enceinte fut reportée jusqu'à l'extrémité de la Grande-Rue, de sorte qu'à part la Carrière, la place de l'Académie et le cours Léopold, cette enceinte comprenait dès lors tout ce qui compose encore aujourd'hui la ville Vieille.

En 1393, le prince Charles, qui régna plus tard sous le nom de Charles II, amena à Nancy sa nouvelle épouse, Marguerite de Bavière. De grandes réjouissances eurent lieu à cette occasion, semblables à celles qui s'étaient déjà produites en 1305, lors de la venue de Philippe le Bel à Nancy.

Le siècle suivant vit s'opérer dans la ville de notables transformations. A l'hôpital fondé cent ans auparavant dans la Grande-Rue sous le vocable de

le *p*, évidemment rétabli au XVI^e^ siècle, soit absurde en coexistence avec le *v*, qui représente déjà le *p* d'*Aper*. Il serait bien à désirer qu'on écrivît à Nancy, comme à Toul : Saint-Evre.

saint Julien, vint s'en ajouter un troisième, celui de Notre-Dame (plus tard le couvent des religieuses de Sainte-Élisabeth), fondé hors de l'ancienne porte Saint-Nicolas, c'est-à-dire sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les maisons de la rue des Dominicains faisant face à la rue Pierre-Fourier. D'autres amorces de la future ville neuve se forment sous les noms de faubourgs Saint-Nicolas et Saint-Thiébaut.

Le règne de Charles II vit paraître à Nancy la vierge de Domremy, que le sire de Baudricourt, avant de la mener au roi de France, venait présenter au connétable de France, le duc de Lorraine Charles II. Nancy eut donc les prémices de cette étonnante mission, qui allait sauver Orléans et enlever la France à la domination anglaise, laquelle, par l'alliance bourguignonne, eût pu englober la Lorraine elle-même. En 1867 seulement, la ville lorraine songea à donner un souvenir à la mémoire de « la bonne Lorraine »; une rue nouvelle fut appelée : rue Jeanne-d'Arc. Est-ce suffisant, et la cité qui a élevé récemment tant de statues à ses fils plus ou moins illustres, n'en devrait-elle pas une à l'héroïne de Patay, qui fut le trait d'union entre la Lorraine et la France, et qui fit en quelque sorte pour la première fois de Nancy, point de départ de la conquête de la France, une ville française ?

En 1431, le duc Charles II mourait. Avec lui s'éteignait la dynastie nationale. Sa fille Isabelle portait

la Lorraine à son mari René d'Anjou, qui possédait déjà le Barrois du chef de son oncle maternel. Ce mariage, qui avait semblé promettre au duché un avenir de grandeur et de prospérité en l'augmentant d'un État voisin important et à moitié français, fut d'abord, au contraire, le point de départ d'une période de guerres et d'invasions. Antoine de Vaudémont, fils d'un frère de Charles II, prétendant que la loi salique devait être observée en Lorraine, disputa le duché à René d'Anjou. Celui-ci, qui avait mis le siège devant Vaudémont, d'où le comte était absent, fut battu à Bulgnéville par son rival, assisté du duc de Bourgogne, et emmené prisonnier à Dijon. Nancy, privé de la présence de René, vit bientôt aussi partir Isabelle, nommée en 1435 lieutenante générale par son mari; cette princesse alla essayer de se mettre en possession du royaume de Naples, où René la rejoignit à sa libération, en 1438. Toutefois Nancy échappa pour le moment à l'occupation étrangère, plus heureux que d'autres villes des duchés de Lorraine et de Bar qui eurent à souffrir des entreprises du comte de Vaudémont et du damoiseau de Commercy. Le premier de ces princes fit sa paix en 1444 avec René d'Anjou, qui donnait sa seconde fille, Yolande, en mariage à Ferry, fils d'Antoine, et conférait par là à la branche de Vaudémont des droits éventuels à la succession de René et d'Isabelle. L'année suivante, il y eut de grandes fêtes à Nancy à l'occasion

du mariage de l'autre fille de René, Marguerite d'Anjou, avec Henri VI, roi d'Angleterre ; on y vit un tournoi où joutèrent l'un contre l'autre le duc René et son beau-frère le roi de France Charles VII. Ce prince avait, pour se trouver en Lorraine, des motifs plus sérieux que des événements de famille. Il méditait déjà, même avant d'avoir achevé la conquête de la France, la revendication sur l'Allemagne des territoires situés en deçà du Rhin, politique que devait reprendre Henri II, avec le succès que l'on sait. Mais Charles VII échoua. Il s'était pourtant assuré le concours de princes allemands qui devaient l'aider à lutter contre l'Empire. C'est à Nancy qu'il conclut, le 23 février 1445, un traité d'alliance avec l'électeur de Saxe Frédéric II et son frère Guillaume, landgrave de Thuringe. Aussitôt après le mariage de Marguerite, René quitta Nancy, où il ne devait plus jamais revenir, laissant son fils Jean comme lieutenant général de Lorraine. Ce fils lui succéda en Lorraine en 1453, René ayant cru devoir se démettre de ce duché, qu'il ne tenait que du chef de sa femme Isabelle, à la mort de celle-ci, arrivée le 25 février. Jean ne tarda pas à quitter, lui aussi, ce pays, pour aller soutenir au loin les prétentions de son père sur les royaumes de Naples et d'Aragon. Le comte de Vaudémont fut investi du gouvernement de la Lorraine. On comprend que Nancy ne dut guère prendre d'accroissement sous le règne de princes toujours absents, dé-

pensant tous leurs trésors, en Anjou et en Provence, à la recherche des plaisirs du corps et de l'esprit; en Italie et en Espagne, à la poursuite de conquêtes chimériques. C'est pourtant à cette époque que se placent la réédification de l'église Saint-Epvre (1436-1451) et la construction des tours de la Craffe (1463), au-dessus de la porte de ce nom, qui existait vraisemblablement déjà depuis un certain temps, sans remonter aussi loin que l'ont dit jusqu'à ces derniers temps les nancéistes. Le premier document où on la reconnaisse d'une manière certaine est le procès-verbal de l'entrée du duc Jean, le 22 mai 1453. On ne doute plus aujourd'hui qu'il ne faille abandonner l'étymologie hasardeuse, trop facilement accueillie par Dom Calmet, et qui voit dans un ingénieur napolitain, nommé Caraffa, le parrain de la porte dont il aurait été le constructeur. Il est probable que cette dénomination vient d'un mot allemand écorché par la prononciation française, que ce mot soit *kraft,* comme le veut M. Courbe, ou *scharf,* anciennement écrit *scarf,* comme le propose M. Auguin, ce qui, dans les deux cas, aurait un sens se rapportant à la fortification.

Le fils et successeur de Jean II, Nicolas d'Anjou, mourut sans postérité légitime en 1473. René de Vaudémont, fils de Ferry et de Yolande d'Anjou, qui avait succédé en 1470 à son père au comté de Vaudémont et dans les fonctions de gouverneur du Barrois pour René d'Anjou, se mit en possession de la

Lorraine, à la fois comme héritier d'Isabelle par sa mère Yolande d'Anjou, devenue héritière de la Lorraine par le prédécès de ses frères, et comme descendant d'une branche collatérale de la maison d'Alsace, appelée naturellement au trône en cas d'extinction de la lignée de Charles II. La Lorraine retrouvait une dynastie nationale, indigène, que de plus graves intérêts ne devaient point distraire de l'administration d'un patrimoine modeste, mais assuré. Elle avait droit de compter sur des jours meilleurs, et pourtant elle était à la veille d'une lutte suprême où allait se jouer non seulement sa prospérité, mais son existence même. Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher comment René II, d'abord allié de Charles le Téméraire contre Louis XI, en vint à préférer l'alliance française et se tourna contre le puissant duc de Bourgogne. La guerre éclata en 1475, et Charles, s'emparant rapidement de presque toute la Lorraine, vint assiéger Nancy le 28 octobre. Cette ville n'était plus une simple forteresse : aux ouvrages de fortification que ses prédécesseurs avaient fait faire, René II venait d'ajouter des remparts, des terrasses; outre les tours élevées au-dessus des portes Notre-Dame et de Saint-Nicolas, il y en avait plusieurs autres, une principalement, dite la Grande-Tour, que Dom Calmet place dans la gorge du bastion de Salm (place de l'Académie d'aujourd'hui), et l'abbé Lionnois au milieu du bastion des Michottes (prolongement de la rue de la

Pépinière). Néanmoins René II ne semble pas avoir eu grande confiance dans tous ces moyens de défense; il renonça, on ne sait pourquoi, à disputer sa capitale à son puissant ennemi ; retiré à Joinville, il manda à la garnison de Nancy de rendre la place, et Charles le Téméraire y fit son entrée le 30 novembre. Le duc de Bourgogne considéra les Lorrains comme de nouveaux sujets : les États du duché s'assemblèrent par son ordre le 18 décembre. Les historiens prétendent même qu'il voulait faire de Nancy la capitale de toutes ses possessions qui, agglomérées, auraient reformé à peu près l'ancien royaume de Lothaire. Mais les Suisses portèrent le premier coup à ce brillant échafaudage. Forcé de marcher contre eux, Charles partit le 14 février 1476, laissant pour gouverneur de Nancy le sieur de Bièvre. Bientôt la nouvelle de la défaite de Granson parvint en Lorraine et ranima le courage des sujets de René qui lui étaient restés fidèles ; les députés des Suisses vinrent offrir au duc le commandement de leur armée. Escorté de trois cents lances, que lui prêta Louis XI, René traversa la Lorraine et arriva en Suisse, où il battit devant Morat le duc de Bourgogne, qui assiégeait cette ville. Déjà la plupart des cités lorraines s'étaient délivrées des Bourguignons. René accourt, emporte Épinal et marche sur Nancy que la garnison bourguignonne est forcée de rendre le 6 octobre 1476.

Cependant le duc de Bourgogne rentrait en Lor-

raine; il se trouvait à Toul le 8 octobre, et, le 17, à Dieulouard. René, qui avait son camp vis-à-vis de lui, était décidé à tenter le sort d'une bataille; mais les Allemands, qui faisaient la principale force de son armée, se mutinèrent et s'en allèrent en désordre. René jeta quelques troupes dans Nancy, et passa en Alsace et en Suisse pour solliciter le secours de ses amis.

Nancy fut assiégé de nouveau, le 25 octobre 1476, par les Bourguignons, dont l'armée campait sur le terrain où est actuellement la ville Neuve; leur quartier général était à la commanderie de Saint-Jean. Les assiégés, sans vivres et sans munitions, allaient probablement être forcés de se rendre, quand ils apprirent le retour de René, qui amenait avec lui les Suisses. Toutes les garnisons lorraines se rallièrent derrière cette armée, et le 4 janvier 1477 (nouveau style), tout était rassemblé entre Varangéville et Saint-Nicolas. Le dimanche 5 janvier, le duc René sortit de Saint-Nicolas à la pointe du jour, et, dépassant le village de Laneuveville, rangea son armée en bataille. Charles se décida à accepter le combat : il avait devant lui Jarville, qui n'était qu'un hameau; sa gauche s'étendait vers la Meurthe jusqu'au gué de Tomblaine, et sa droite du côté de Saurupt et de Nabécor, en face des Suisses. Le combat commença en cet endroit à dix heures et demie du matin. Il fut terrible, et huit mille morts, dit-on, restèrent sur le terrain. Un grand

nombre de nobles Bourguignons furent pris par les Suisses. La défection de Campobasso, partisan italien, depuis peu au service du duc de Bourgogne, et qui, sur le champ de bataille même, se tourna du côté de René, acheva la déroute des Bourguignons. Campobasso s'était posté sur le pont de Bouxières, où il massacrait ou noyait les fuyards de l'armée de Charles qui voulaient gagner Metz et le Luxembourg. Une sortie de la garnison de Nancy, bien combinée avec l'attaque de René, contribua aussi au gain de la journée. Le soir, le duc de Bourgogne avait disparu. On crut d'abord qu'il avait réussi à se sauver, mais un page, fait prisonnier par Campobasso, rapporta qu'il avait vu tomber son maître. Il mena René sur les lieux où on trouva le corps engagé dans la glace et si défiguré qu'on ne le reconnut positivement qu'à la cicatrice d'une blessure qu'il avait reçue à Montlhéry, et à la longueur de ses ongles, qu'il laissait croître en signe de deuil depuis ses défaites. Le corps de Charles, rapporté en ville, fut d'abord exposé dans une maison de la Grande-Rue; il reçut de superbes honneurs funèbres; le duc René alla le visiter en grande pompe; enfin il fut porté, pour y être inhumé, à la collégiale Saint-Georges, où il resta jusqu'au 22 septembre 1550, qu'on le remit à la régente des Pays-Bas, qui le transféra à Bruges.

La bataille de Nancy n'est pas seulement l'événement le plus important de l'histoire de Lorraine; c'est

aussi un des événements les plus importants de l'histoire de France, et même d'Europe, bien que les historiens n'en aient peut-être pas jusqu'ici fait suffisamment ressortir toutes les conséquences. Il n'y a qu'un vaincu, mais il y a trois vainqueurs : la Suisse d'abord, qui vient de conquérir définitivement son indépendance, le roi de France et le duc de Lorraine. La mort de Charles le Téméraire assure du même coup l'unité de la France, débarrassée du dernier grand vassal, et l'indépendance de la Lorraine. Si cet État a pu continuer à mener si longtemps encore une vie autonome, si Louis XI n'a pas été pour lui, dès la fin du XV^e^ siècle, ce que fut Richelieu au commencement du XVII^e^, il le doit à cette victoire remportée en commun avec l'astucieux roi de France. Sans doute Louis XI aurait bien voulu profiter seul de la mort de son rival ; sans doute il ne demandait qu'à s'emparer de la Lorraine ; il allait mettre la main sur le Barrois et essayer d'empêcher René II de recueillir cette faible partie de l'héritage de René d'Anjou, mais toute sa perfidie devait échouer devant la logique des événements, devant le caractère nécessairement loyal et amical qu'entraine une récente confraternité d'armes. D'un autre côté, si la Lorraine avait fait partie de l'héritage du Téméraire, même la puissance de la maison d'Autriche n'eût pas réussi à lui assurer cette longue existence en dehors de la France ; c'est contre la Lorraine, en effet, que se seraient portés les efforts

d'Henri II ; c'est la Lorraine que la France eût occupée en même temps que les Trois-Évêchés, et avant l'Alsace. Sans doute, dès 1552, le duché subit l'influence française, mais il a encore le temps de jouir de règnes comme ceux de Charles III et de Léopold. C'est donc la bataille de Nancy qui explique la réunion tardive de la Lorraine à la France, malgré la communauté de race et de langue, et, à ce titre, elle mérite d'attirer les regards de ceux qui font la philosophie de l'histoire aussi bien que de ceux qui en font l'inventaire.

Non seulement le règne de René II assure l'indépendance lorraine, mais il unit définitivement à la Lorraine le Barrois, pays bien plus français encore, et qui avait jusqu'alors surtout gravité autour de l'orbite française. Nul doute que le duché de Bar, au lieu d'être joint au duché de Lorraine, n'eût été dès lors réuni au royaume de France, si Charles VIII, pour éviter les revendications de René II, héritier naturel, sinon légal, de René d'Anjou, sur des provinces encore bien plus à la convenance de la France, l'Anjou et la Provence, n'avait rendu au duc de Lorraine le Barrois confisqué par son père Louis XI.

Un règne débutant sous d'aussi favorables auspices ne pouvait que donner le signal d'une foule d'agrandissements et d'embellissements de Nancy : des monuments s'élèvent, qu'on peut appeler les trophées de la victoire. C'est d'abord, en 1484, cette chapelle de

Notre-Dame de la Victoire ou des Rois, construite sur le champ de bataille de 1477, au milieu des tombeaux ennemis. Puis, c'est l'église des Cordeliers, autre sanctuaire national, terminée et bénite en 1487, et à laquelle est attaché un couvent. C'est, en 1495, une fontaine monumentale érigée sur la place Saint-Epvre agrandie par la démolition d'un pâté de maisons qui formait l'un des côtés de la rue de la Lormerie ou de l'Éperonnerie. En 1499, Malzéville est relié à Nancy par un pont. Enfin, en 1502, la reconstruction du palais ducal signale la fin du règne glorieux de René II.

Ce palais avait beaucoup souffert pendant le second siège de Nancy. Ce fut seulement le fils et successeur de René II, « le bon duc » Antoine, qui fit faire la galerie des Cerfs et la Porterie, où la statue du duc régnant, œuvre de Mansuy Gauvain, fut posée dans sa niche en 1512.

Le 20 avril 1516, Nancy vit arriver dans ses murs la duchesse de Lorraine, Renée de Bourbon, sœur du connétable de ce nom, qu'Antoine avait épousée à Amboise le 15 mai 1515. A cette occasion, les rues de la ville furent repavées.

La fin du règne d'Antoine est marqué par un agrandissement de la ville, ensuite duquel Nancy atteint les limites qui sont encore aujourd'hui celles de la ville Vieille. Ses murailles sont reportées jusqu'à l'emplacement occupé aujourd'hui par la terrasse de

la Pépinière, et la rue Neuve ou Carrière est créée (1551); quelques années après (1556), des maisons se bâtissent sur chacune de ses faces. L'Arsenal est construit, et les fortifications, pour lesquelles de grands travaux avaient déjà été exécutés de 1523 à 1538, sont entièrement refaites.

Le règne de Charles III marque l'apogée du Nancy ancien comme de la Lorraine indépendante. Nancy, du temps de Stanislas, devait revêtir une livrée architecturale plus grandiose à la fois et plus élégante, mais un peu uniforme, et qui exigea le sacrifice de beaucoup d'ornements anciens qui méritaient d'être conservés. Le Nancy moderne, animé par l'industrie, enrichi de nombreux monuments, dont quelques-uns ne sont pas sans beauté, a certainement gagné en étendue et en variété. Pourtant il est bien probable que ces deux Nancy nouveaux n'égalent ni l'un ni l'autre en originalité et en pittoresque le Nancy du commencement du XVII^e siècle, tel que nous l'entrevoyons dans le plan illustré de La Ruelle, de 1611, ou dans la gravure d'Adam Perelle. Ce fouillis de tours et de clochetons, cette solide enceinte bastionnée, donnent à la fois l'idée d'une forte place de guerre, d'une cité aisée, et d'une agréable résidence princière, suffisamment populeuse, mais fort paisible. Nancy semble en effet avoir toujours ignoré les luttes si fréquentes ailleurs entre les bourgeois et le souverain. Il n'eut jamais de charte municipale, et resta soumis volontiers au bon plaisir

d'une monarchie paternelle. On ne peut considérer, en effet, les lettres patentes octroyées par René II aux habitants de Nancy, qui venaient de déployer un courage héroïque dans la lutte contre Charles le Téméraire, que comme une charte honorifique, conférant non des privilèges politiques, mais de simples exemptions de charges, ainsi qu'en obtinrent plusieurs corporations de métiers à diverses reprises. Ces lettres sont du 14 février 1477; d'autres, du 13 juin 1497, n'en sont qu'une ampliation. Les ducs Antoine et Charles III confirmèrent les privilèges accordés ainsi aux bourgeois de leur capitale.

Nancy ne connut pas plus les troubles religieux que les troubles civils. Les ducs de Lorraine, très attachés à la foi catholique, eurent, dès le début du protestantisme, l'intention bien arrêtée d'empêcher l'hérésie de pénétrer dans leurs États, et ils y réussirent.

Déjà, en 1525, « le bon duc Antoine » avait repoussé à Saverne l'invasion des « Rustauds », ces paysans luthériens d'Alsace qui refaisaient la Jacquerie sous prétexte de religion, et qui cherchaient à pénétrer en France par la Lorraine[1]. Claude de Lorraine,

1. Un souvenir de la victoire de Saverne subsiste à Boudonville, dans le monument votif élevé par un soldat de cette campagne, lequel était gainier, ou bien s'appelait Gammié ou le Gamnié, d'où, par corruption, le nom de « Croix-Gagnée », que le langage populaire a consacré.

duc de Guise, marchait à côté de son frère Antoine, et ouvrait ainsi la grande période d'illustration du nom de Guise, défenseur de la foi traditionnelle, non seulement en Lorraine, mais en France. Par une sorte de juste revanche, c'étaient ces princes lorrains dont Henri II avait voulu faire des espèces d'otages au sein de sa cour, qui maintenant prenaient les rois de France sous leur protection, et dirigeaient cette fameuse Ligue, si funeste aux Valois, mais par laquelle il sembla un moment que c'était la Lorraine qui allait s'annexer la France. Nancy ne vit presque rien des luttes qui agitèrent alors le royaume voisin. En 1564, il devait se tenir dans ses murs, le 25 mars, une conférence entre tous les rois chrétiens catholiques ou leurs représentants, afin d'y conclure une ligue générale pour l' « extirpation des hérésies ». Mais ces conférences, vivement réclamées par le cardinal de Lorraine, n'eurent pas lieu. En 1588, quarante mille protestants allemands, qui venaient au secours d'Henri III, sous la conduite du duc de Bouillon, menacèrent Nancy : pour démasquer la place, Charles III fit démolir le bourg de Saint-Dizier[1] dont les habitants transportèrent le nom à un quartier de la ville neuve qui allait se construire, et dont le terrain leur fut concédé afin qu'ils s'y établissent. Cette pré-

1. Il ne resta du bourg que trois maisons, d'où le nom, encore en usage aujourd'hui, de faubourg des Trois-Maisons, que prit ce quartier lorsqu'il fut rebâti.

caution demeura inutile : arrivé à Lunéville, l'ennemi se dirigea plus au sud, passa la Moselle à Bayon, la Meuse à Neufchâteau et à Vaucouleurs, et entra en France sans s'être engagé avec les troupes lorraines et celles du duc de Guise, qui pourtant lui avaient fait face. Bientôt arriva à Nancy la nouvelle de la mort des princes lorrains, Henri de Guise, le Balafré, et le cardinal de Lorraine, son frère, assassinés aux États de Blois, le 23 décembre 1588, par ordre d'Henri III.

Le duc Charles III était cruellement atteint dans sa politique aussi bien que dans ses attaches de famille. Il réunit à Nancy, en 1589, les princes lorrains, le cardinal de Bourbon et les autres seigneurs de la Sainte-Union ; cette assemblée dressa une remontrance au roi Henri III, dans laquelle on le priait de se joindre plus ouvertement à la Ligue et de s'en faire réellement le chef pour « exterminer l'hérésie. »

Le poignard de Jacques Clément ne tarda pas à venger les princes lorrains. Charles III démêla bien vite les vues politiques que les adhérents de la Ligue dissimulaient sous le prétexte de la religion ; les desseins ambitieux de l'Espagne, sa puissante voisine par la Franche-Comté et le Luxembourg, l'inquiétèrent surtout, et il fut un des premiers à faire sa paix avec Henri IV.

C'est à cette politique modérée et prudente, même dans le zèle religieux, que le grand Charles dut de préserver ses États de la revanche française, qui aurait

pu se produire dès le triomphe d'Henri IV, tandis qu'il fallut les fautes de Charles IV pour attirer, trente ans plus tard, les foudres de Richelieu sur la Lorraine. Vainqueur avec la Ligue tant que la Ligue fut prépondérante, neutre quand la Ligue fut définitivement vaincue, Charles III put assurer à son duché le sort le plus prospère au moment même où la France était le plus malheureuse. C'est alors que s'élève à Nancy une « ville neuve » qui devait se nommer Charleville d'après le vœu des Nancéiens, honneur que Charles III déclina par modestie. En 1589, la ville Neuve comptait déjà 1,188 âmes, contre 4,890 à la ville Vieille ; les rues Saint-Dizier, la rue qui lui est parallèle (comprenant aujourd'hui les rues des Carmes, Raugraff et des Quatre-Églises), la rue des Petits-Ponts (rues de la Visitation et des Ponts d'aujourd'hui), la rue Notre-Dame, la rue Saint-François (Chanzy et de l'Équitation), toutes les grandes artères longitudinales de cette partie de la ville, existaient déjà, mais seulement à l'état de tracé probablement. Il y avait en outre cinq rues « transversantes », celle de Saint-Jean (Gambetta), celle des Moulins (Saint-Jean et Saint-Georges), la rue Saint-Jacques (rues Saint-Thiébaut, de la Faïencerie et de la Primatiale), la rue Neuve (de la Hache), et la rue de Grève (rue Charles III). Il y a aux archives un cahier intitulé : « Roole des places qui ont été distribuées en la Ville Neufve..... non seulement à ceux desquels les mai-

sons avoient été ruinées au jadis faubourg Sainct-Dizier, mais aussi à plusieurs autres particuliers qui ont demandé pour y bastir, et ce depuis l'an 1591 jusques au 25e jour du mois d'aoust 1598. » Il est question, dans ce cahier, de la place de la Licorne (où fut bâti le couvent des Carmes), de la rue des Artisans et de la rue de l'Arche, commençant à la vieille rue Saint-Nicolas et finissant à la courtine du bastion Saint-Sébastien. Les couvents, les établissements vitaux à cette époque, venaient se joindre aux particuliers, contribuer largement au peuplement des terrains vagues, et animer la solitude. Dès 1589 l'hôpital Saint-Julien avait été transféré à la ville Neuve, là où il se trouve encore aujourd'hui ; en 1592, le couvent des Capucins se fonda là où est maintenant la maison-mère des sœurs de la Doctrine chrétienne ; la même année, le couvent des Minimes s'établit sur le terrain qui forme aujourd'hui la partie du Lycée du côté de la rue Chanzy ; les religieuses du Refuge bâtissent ce qui est la Maison de secours actuelle, rue des Quatre-Églises. Il fallait une paroisse à la nouvelle ville. L'évêque de Toul la lui donne, en 1593, sous le vocable de saint Sébastien, en même temps qu'il érige et délimitée, dans la ville Vieille, les paroisses Saint-Epvre et Notre-Dame. En 1596, on pose des plaques de fer-blanc au coin des rues de la ville Neuve, pour indiquer leurs noms. En 1602, Charles III peut, sans trop de vanité, dire au pape, dans

la requête qu'il lui adresse pour obtenir l'érection d'une église primatiale, qu'il a fait bâtir une ville nouvelle, attenant et joignant la ville vieille de Nancy, capitale de la Lorraine, séjour et résidence des ducs, qui l'avaient illustrée par plusieurs établissements et rendue à grands frais respectable par ses fortifications, murs, remparts et fossés ; qu'il l'avait ornée et embellie par des bâtiments superbes, des édifices somptueux, rendue agréable par son étendue, l'alignement et la beauté de ses rues, par l'augmentation de ses faubourgs, par les charmes de ses jardins et vergers, séjour de la noblesse et des seigneurs d'un pays fréquenté de toute part, la Cour y attirant une grande affluence de toute sorte de personnes; qu'elle renferme dans son enceinte plus de 10,000 âmes, que ses citoyens sont adonnés aux lettres, aux sciences et à l'art militaire.

En même temps, en effet, que la ville croissait matériellement, elle voyait se développer dans son sein les sciences et les arts, le commerce et l'industrie. En 1566, Nicolas Hiérosme avait établi à Nancy la première imprimerie. Vers la fin du XVI^e^ siècle, il y en avait trois. Les dernières années du XVI^e^ siècle et les premières années du XVII^e^ virent se créer, grâce à la protection de Charles III, beaucoup de branches d'industrie, la plupart implantées par des ouvriers venus de la France, de l'Italie et d'autres pays étrangers : coutellerie de Langres, fabriques de drap et de serges, de fil d'or, argent et clinquant, filatures de

soie, teintureries, manufactures de tapisseries, de velours et draps de soie, de satins et toiles rayées d'or et d'argent, batteries d'argent et d'or, etc... En même temps, des peintres, Gabriel Salmon, Claude Henriet, etc..., le sculpteur Martin Crock, le graveur Julien Maire, les célèbres fondeurs Chaligny, etc..., donnaient aux arts une puissante impulsion.

Parmi les arts cultivés par les Lorrains à l'imitation de l'Italie, celui de la fortification brillait au premier rang. Jean Errard, de Bar-le-Duc, était l'ingénieur militaire le plus important de la fin du XVI^e^ siècle, et c'est à lui que Sully confia, en 1594, la mission de diriger en France les travaux de fortification et d'en tracer les règles. Sous la régence à laquelle donna lieu la minorité de Charles III, les « boulevarts » de la ville Vieille avaient été refaits ; ce prince les reconstruisit encore à la fin de son règne, et pourvut la ville Neuve d'une enceinte semblable. Les murailles, en briques reliées par un ciment des plus durs, atteignirent à un degré de solidité dont peuvent facilement se convaincre leurs démolisseurs actuels. Elles étaient pourvues de tout un système d'ouvrages avancés, consistant en seize bastions connus chacun sous un nom différent, et dont deux, dits le Duc et le Marquis, sont seulement à cette heure en train de disparaître. Cet ensemble était pour l'époque, et resta jusqu'à Vauban ce qu'on pouvait voir de plus complet et de plus parfait en ce genre. De belles portes militaires,

dont le graveur Israël Sylvestre nous a laissé la représentation, coupaient les remparts et permettaient l'entrée en ville sur des ponts-levis. Depuis la démolition de la porte Saint-Jean, deux seulement de ces portes existent encore : la porte Saint-Nicolas, remaniée en 1865, où, depuis la construction de la ville Neuve, les ducs de Lorraine, à leur entrée solennelle dans leur capitale, prêtaient serment de conserver les privilèges des trois ordres de l'État, et la porte Saint-Georges, qui est restée jusqu'aujourd'hui telle qu'elle a été construite, et qui, pour cette seule raison, méritait d'être conservée.

Le règne d'Henri II continua dignement celui de Charles III. Un échantillon des élégantes constructions de cette époque, qu'en France on nommerait l'architecture Louis XIII, nous a été conservé dans la maison en briques, dont la porte est surmontée du buste du duc Henri, et qui a aujourd'hui le n° 9 de la rue Mably. Cette maison, qui était l'hôtel du grand doyen de la Primatiale, a été commencée en 1608 et terminée en 1619. En 1608 aussi commença la construction de la Chapelle ducale, destinée à la sépulture des princes et princesses de la famille régnante. Cette chapelle, attenant au côté gauche du chœur de l'église des Cordeliers, fut bâtie sur le modèle de la rotonde des Médicis, à Florence. En 1612 fut fondé le premier collège de Nancy, près du coin de Saint-Roch, dans une maison donnée à la ville par le duc

Henri, et que celle-ci céda aux Jésuites en 1616. L'église, qui devint paroisse Saint-Roch en 1731, après avoir momentanément (1719) servi à la paroisse Saint-Sébastien, fut commencée en 1620; elle était à l'endroit auquel est resté le nom de coin de Saint-Roch, à l'angle des rues Saint-Jean et Saint-Dizier; elle a été détruite à la Révolution. Le collège fut transféré, en 1768, à l'ex-noviciat des Jésuites, près de la porte Saint-Nicolas (aujourd'hui hospice Saint-Stanislas). En 1615, le couvent des Carmes s'établit dans la rue de ce nom, sur un terrain vide appelé jusqu'alors place de la Licorne, à cause d'une hôtellerie qui avait cette enseigne. En même temps, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame s'établissaient à l'hôtel des postes et des télégraphes actuels, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de rue de la Constitution, mais qui s'appela d'abord rue de la Congrégation. En 1617, les Bénédictins fondent un prieuré rue des Ponts, sous le nom de Sainte-Croix. Ce prieuré fut érigé en abbaye au commencement du XVIII^e^ siècle sous le titre de Saint-Léopold. Dom Calmet en fut abbé, de 1718 à 1728. Les religieuses de la Visitation ont pris depuis la place des Bénédictins, dont elles firent détruire l'église; elles subsistent encore ajourd'hui. La même année voit l'établissement des Annonciades, rue des Quatre-Églises; 1618, celui des Grandes-Carmélites, dans la même rue, l'union de la cure de Notre-Dame à la Congré-

gation de l'Oratoire; 1620, l'arrivée des pénitentes du tiers-ordre de Saint-François (Tiercelines), qui se fixent rue des Quatre-Églises, en face des Grandes-Carmélites; 1626 enfin, l'établissement des dames du Saint-Sacrement, rue Saint-Dizier. Il ne faut pas juger cette multiplication des couvents avec nos idées d'aujourd'hui. Ce qui ferait de nos jours une ville morte faisait alors une ville vivante, et ce que nous considérerions comme un indice de la « stagnation des affaires » était alors bien certainement le signe de la prospérité publique et privée et du développement de la population.

Le règne de Charles IV commence la décadence de Nancy comme de la Lorraine. Depuis l'occupation des Trois-Évêchés par la France, le duché était sous la menace permanente d'une invasion. Nancy était place frontière. La France tenait Toul et Liverdun, qui commandaient la vallée de la Moselle et le plateau de Haye. L'évêché de Toul et ses nombreuses enclaves à la France, c'était le Barrois coupé de la Lorraine, la protection de l'Argonne annihilée, la vallée de la Meuse impossible à défendre. Une position si critique eût exigé la plus grande prudence, et même les ressources d'une politique consommée. Or Charles IV, cette espèce de condottière italien du moyen âge, ce paladin borné et équivoque, n'était rien moins qu'un sage et un politique. Peut-être l'histoire tout d'une pièce, celle qui classe les souve-

rains en bons et mauvais rois, n'a-t-elle pas compris la complexité profonde de ce caractère. Néanmoins, si l'on a pu exagérer ses fautes subséquentes, la première est incontestable et inexcusable : nous voulons parler de cette espèce de coup d'État par lequel, intervertissant son titre, qui ne l'autorisait à régner que du chef de sa femme Nicole, fille du dernier duc, il intronisa de force la loi salique dans le duché, et se fit le successeur non plus de son oncle et beau-père, mais de son père François, investi pour un instant de raison du titre de duc de Lorraine. Or la dynastie lorraine perdait ainsi le seul avantage évident qu'elle eût sur la dynastie des Bourbons, qui venait de se rattacher d'une manière si irrégulière à celle des Valois. Du moment que la dynastie lorraine ne formait plus une lignée continue, exempte de tout soupçon d'interruption et d'illégitimité, la France allait pouvoir prendre sa revanche des prétentions des Guises au trône d'Henri IV, et retorquer le reproche de nouveauté et d'usurpation à ces prétendus Carlovingiens. Dès l'année 1630, Richelieu fait faire par Lebret, intendant des Trois-Évêchés, des recherches dans les archives pour les prétentions que la France pouvait avoir sur certaines parties de la Lorraine. Des arrêts de réunion sont rendus et affichés à Nancy même. Charles IV y répond en accueillant Gaston, duc d'Orléans, forcé de quitter Paris à cause de sa querelle avec son frère Louis XIII, et en lui

donnant la main de sa sœur Marguerite. Le mariage fut célébré secrètement à Nancy, dans l'église des Dames du Saint-Sacrement, le 13 janvier 1631. La guerre éclata vers le mois de mai. Charles IV fit abattre, par précaution, « les maisons du val de Saint-Dizier », ce qui doit nous faire croire qu'on avait rebâti en ce lieu depuis la démolition de 1588. Le 27 décembre 1631, les troupes françaises s'emparèrent de Moyenvic et de Marsal, en 1632 de Pont-à-Mousson. Le 22 août 1633, Saint-Chamans, à la tête de 4,000 hommes, arrivait aux portes de Nancy, et Louis XIII l'y rejoignait le 22 septembre. Le blocus fut alors établi; la ligne de circonvallation passait par la côte de Malzéville, la côte de Sainte-Geneviève, Essey, le bois de Tomblaine, Montaigu, Laxou, les côtes de Boudonville et de Maxéville, coupant cette dernière à peu près sur la même ligne que l'enceinte préhistorique que l'on y a découverte récemment. Charles IV, après avoir assuré la défense de la ville, qu'il confia au marquis de Mouy, se retira, avec quelques troupes de cavalerie, dans les montagnes des Vosges. C'est de là qu'il s'avança jusqu'à Charmes, pour traiter avec Richelieu, qui sut l'attirer au quartier général du roi, à Laneuveville. On le pressait de se rendre à Nancy; le marquis de Beauvau lui offrait les moyens de se jeter dans la place; il en manqua le moment, et se vit forcé de la rendre. Louis XIII y entra le 25 septembre, et la reine le lendemain. Les

fameuses fortifications avaient manqué l'occasion de faire leurs preuves, puisqu'elles n'avaient eu aucun assaut à soutenir. Nancy était à la fois une trop grande ville pour que son sort pût dépendre de considérations purement militaires, et une trop petite ville pour fournir à une armée assiégée un contingent de vivres et de population capable d'aider à la résistance et de la prolonger. Ce n'est pas dans la capitale, c'est dans une simple place forte, bicoque située à l'extrême frontière, la Mothe, que se produira, sous Richelieu et sous Mazarin, le grand effort militaire de la Lorraine. La garnison de Nancy, qui comptait environ 3,000 hommes, sortit avec les honneurs de la guerre, et se rendit à Rosières-aux-Salines, où les régiments devaient être licenciés. Le 26 septembre Charles IV rentra à Nancy et y fut acclamé. Louis XIII comprit alors la nécessité d'y mettre une garnison considérable, 8,000 hommes, commandés par le comte de Brassac. Charles, après avoir passé quelque temps à Nancy, se retira à Lunéville et de là à Mirecourt. Dès le 6 août 1633, il avait feint de remettre ses États à son frère le cardinal François ; il lui en fit une seconde cession le 19 janvier 1634, et se retira en Alsace avec une partie de sa noblesse et un corps de cavalerie. De là il se rendit à Besançon, où il mit ses troupes à la disposition de l'Espagne et de l'Empire. Le cardinal François, resté à Nancy avec la duchesse Nicole et sa sœur Claude, proposa à cette dernière

de l'épouser, ce qu'elle accepta. Ce mariage avait pour but de retenir, par de nouveaux liens, dans la maison de Lorraine, les duchés que Richelieu voulait rattacher au royaume en mariant Claude à un prince français. Il eut lieu immédiatement, et fut célébré par le père Fourier, qui y risqua sa future béatification, car il commettait évidemment une infraction grave à la loi religieuse en n'attendant pas que les dispenses vinssent de Rome dégager le cardinal François de ses vœux ecclésiastiques; mais le saint était un ardent patriote, ce qui ne lui a pas nui, et ce qui ne peut jamais nuire. Le maréchal de la Force, commandant en Lorraine pour Louis XIII, ayant donné connaissance de ce mariage à son souverain, reçut l'ordre de faire revenir de Lunéville à Nancy le duc François et toute la cour, et de faire partir les princesses pour Paris. François et Claude, déguisés en jardiniers, réussirent à s'échapper du Palais ducal dans la nuit du 31 mars au 1er avril, et se sauvèrent à Besançon. Cette heureuse évasion, ce travestissement, excitèrent la verve patriotique et poétique des Lorrains, qui en firent des madrigaux, des chansons; la littérature populaire, la légende s'emparèrent de l'événement; on en fit une histoire d'almanachs; on y mêla le « poisson d'avril ». La princesse de Phalsbourg trouva aussi moyen de s'évader pour se rendre à Bruxelles. Il ne resta plus à Nancy, de la maison de Lorraine, que la duchesse Nicole qui, après avoir

protesté, dut se rendre à la cour de France. Nancy subissait l'occupation et l'administration françaises, aggravées par les ravages de la peste d'Orient, qui y avait déjà fait son apparition en 1630 et 1631, et qui y régna sans interruption d'août 1635 à novembre 1636, faisant périr 899 personnes dans la seule ville Neuve. Le 25 mars 1635, Nancy avait vu mourir dans ses murs un de ses plus glorieux enfants, le graveur Callot, que les épreuves infligées à son patriotisme conduisirent à une mort prématurée. Le grand maître, publiant en 1633 *les Misères de la guerre,* avait eu comme l'intuition des maux qui allaient fondre sur sa patrie. Il avait refusé de consacrer son talent à reproduire, dans une suite de gravures, la victoire de Louis XIII sur Charles IV, ainsi qu'il avait reproduit le siège de La Rochelle et célébré le triomphe du roi de France sur les Huguenots. Nancy vit, le 5 novembre 1635, les troupes suédoises venues en Lorraine avec les Français, piller et incendier Saint-Nicolas. Il vit, en 1641, le duc Charles IV rentrer en Lorraine à la faveur du traité de Saint-Germain, et amener à la Malgrange sa nouvelle épouse, la princesse de Cantecroix. La mort de Richelieu, celle de Louis XIII, arrivées en 1642 et 1643, n'amenèrent aucun changement à la position de la Lorraine et de sa capitale. Charles IV, après avoir été le champion brillant et glorieux de l'Espagne, en devenait le prisonnier. Le traité des Pyrénées ne lui rendait que la

Lorraine, et réunissait le Barrois à la France. Il réussit à obtenir à Vincennes, le 28 février 1661, des conditions plus avantageuses ; on lui rendait aussi le Barrois à charge d'hommage, moyennant la cession de quelques places ; les fortifications des deux villes de Nancy devaient être rasées. La démolition commença le 14 juin par celles de la ville Neuve, et se continua, au mois d'août, par celles de la ville Vieille. Les Français occupaient toujours la capitale. Charles IV n'y rentra qu'en 1663, par une brèche, aux acclamations du peuple, qui oubliait les fautes de sa vie publique et privée, et ne voulait voir en lui que le représentant de l'indépendance nationale.

Nancy avait vu plusieurs changements importants s'effectuer dans ses murs pendant l'occupation française. Louis XIII, en 1634, avait fait construire la Citadelle, entre la porte de la Craffe et la porte Notre-Dame, élevée en 1596. L'établissement des maisons religieuses continuait. L'hospice Saint-Charles avait été installé en 1626 dans le bâtiment qui vient à peine d'être évacué, et qui avait été, depuis 1598, une batterie de cuivre. Les religieuses de la Visitation, dont la chapelle subsiste encore et sert au lycée, s'établissaient, en 1632, le long de la rue qui porte aujourd'hui leur nom. Les Prémontrés, en 1635, se faisaient adjuger la maison qu'avaient occupée les Madelonnettes, et y établissaient un couvent de leur ordre, qui servit plus tard de caserne de cavalerie et

qui vient d'être démoli pour la création de la rue Victor-Poirel. En 1644, les Frères prêcheurs ou Dominicains s'établissaient dans la rue qui porte encore aujourd'hui leur nom, sur l'emplacement occupé par le passage du Casino et les maisons voisines. En 1655, les Petites-Carmélites s'établissent rue Saint-Joseph, aujourd'hui Chanzy. Leur chapelle, dont la voûte avait été peinte par Provençal, et leur couvent, qui servit jusqu'à ces derniers temps de caserne de cavalerie, viennent d'être démolis. En 1656 enfin, les Tiercelins, primitivement établis à Notre-Dame-des-Anges, sont transférés dans la rue qui porte aujourd'hui leur nom ; leur couvent est maintenant la Maison des apprentis, et leur église sert, depuis la Révolution, de magasin de grains.

Si la ville Neuve continuait ainsi à se garnir, il n'en était pas de même de la ville Vieille, qu'un document de 1664 nous représente comme « à demi déserte ». Aussi, en 1664 et 1669, affranchit-on des droits d'entrée ceux qui viendront s'y fixer. Ce droit d'entrée ou de bourgeoisie avait été fixé par Charles III, en 1570, à la somme de 12 fr. Il fut porté à 60 livres en 1753, et réduit à 30, en 1760, pour ceux qui épouseraient des filles ou veuves nées à Nancy ou y jouissant déjà de ces droits. Ceux qui voulaient être reçus dans la ville devaient produire leurs extraits de baptême et de mariage avec des attestations de leurs bonnes vie et mœurs.

La ville Vieille et la ville Neuve ne faisaient point un seul et même corps : entre les deux existait une bande de terrains vagues non encore nivelés. En 1668 on traita avec les Augustins, dont le couvent était situé sur l'emplacement actuel du jardin de l'Évêché, pour aplanir l'espace entre les deux villes, et pour faire une porte de sortie à la ville entre l'hôtel de Salm (sur la Carrière) et ledit couvent.

Le prince Nicolas-François, le frère de Charles IV, l'époux de Claude, mourut à Nancy, le 25 janvier 1670. C'est son fils, Charles-Léopold, fruit de ce mariage par lequel les plans de Richelieu avaient été déconcertés, qui devait en effet continuer la lignée ducale, et reprendre possession de la Lorraine au commencement du XVIII^e siècle, en la personne de Léopold I^er, petit-neveu de Charles IV. Louis XIV avait, à plusieurs reprises, offert la couronne à Nicolas-François et à son fils, se proposant d'en dépouiller Charles IV. Les princes lorrains repoussèrent toujours ces propositions, par un sentiment de délicatesse d'autant plus louable que Charles-Léopold n'avait jamais éprouvé que des sujets de mécontentement de la part de son oncle.

L'année même de la mort de Nicolas-François, la Lorraine retomba aux mains de la France. Charles IV ne cessait d'exciter l'Allemagne contre Louis XIV. Ce prince essaya de faire saisir à Nancy le duc par le commandant de ses troupes, le marquis de Fourille,

mais Charles s'était enfui à Mirecourt, d'où il gagna Épinal. Les troupes de Fourille n'étaient que l'avant-garde d'une armée de 25,000 hommes, à la tête de laquelle le maréchal de Créqui vint occuper la Lorraine. Le 1er septembre, Louis XIV entra à Nancy, qui fut traitée en ville conquise, le palais livré au pillage, le Trésor des Chartes, l'artillerie, les armes, enlevés et conduits à Metz. Par arrêt du roi, du 22 septembre, la Cour souveraine fut cassée, la Chambre des Comptes anéantie, et on ne laissa à Nancy qu'un bailliage dépendant du Parlement de Metz. En 1672, Louis XIV ordonna de relever les fortifications de Nancy, et, aussitôt son arrivée dans cette ville, en 1673, il pressa le travail de celles de la ville Vieille, tellement qu'à la fin même de cette année, elle se trouva en état de résistance. C'est alors qu'on démolit la porte Saint-Nicolas, dite entre les deux villes, et qu'on érigea la porte Royale, remplacée, en 1751, par l'Arc-de-Triomphe qui est encore aujourd'hui debout. Cependant les événements de la guerre entre l'Empire et la France se succédaient, d'abord très favorables à la France, mais, en 1695, la mort du maréchal de Luxembourg vint mettre un terme aux grands succès de Louis XIV. Ce prince, prévoyant bien qu'il ne pourrait garder la Lorraine, fit continuer, en 1696, la démolition des fortifications des deux villes de Nancy. La paix de Ryswick en effet, signée le 30 octobre 1697, rendait les duchés à Léopold, à condition

que la ville Neuve de Nancy serait démantelée, ainsi que toutes les forteresses de Lorraine. La sape des fortifications fut commencée immédiatement par les régiments français de Guyenne et de Languedoc, qui ne quittèrent Nancy que quand l'œuvre de destruction fut achevée, le 16 août 1698. Le lendemain, le duc Lépold entrait dans sa capitale par la brèche, près de la porte Saint-Georges. La population de Nancy était à ce moment de 11,000 âmes; elle devait s'augmenter de près de 4,000 dans l'espace de onze années. Sur l'emplacement des fortifications démolies, on construisit, en 1700, un mur d'enceinte autour de la ville. L'année précédente, avait été bâti, pour les gardes du corps et les chevau-légers de Léopold, l'hôtel de la gendarmerie, plus tard la caserne ou quartier Saint-Jean, qui vient d'être évacuée par le régiment de cavalerie qui l'occupait, et qui doit incessamment être démolie.

Nancy ne jouit pas longtemps de la présence du souverain qu'il avait tant désiré et qu'il avait accueilli avec tant de joie. Dès l'année 1702, Léopold, qui pourtant avait conservé la neutralité dans la guerre de la succession d'Espagne, dut consentir à une nouvelle occupation de sa capitale par les troupes françaises. La cour se retira, le 2 décembre, à Lunéville, et le lendemain, la garnison étrangère entra dans Nancy. Elle y devait rester jusqu'au 17 novembre 1714. Cependant les monuments continuaient à s'éle-

ver dans la ville. Le 3 septembre 1703, on posa la première pierre de l'église primatiale, projetée, commencée même, depuis si longtemps déjà. Les fondations posées en 1610 furent arrachées, et on commença l'édifice actuel, dont la construction, poussée avec ardeur jusque vers 1708, fut interrompue, faute de fonds, jusqu'en 1716. Il y eut, jusqu'en 1752, un bâtiment servant de primatiale provisoire, qui fut, en dernier lieu, un atelier de serrurerie, et sur l'emplacement duquel on bâtit, de 1780 à 1783, les maisons qui forment aujourd'hui, en face du chœur de la cathédrale, la rue de la Primatiale actuelle. En 1707, on construisit une salle d'opéra à l'extrémité orientale de la rue qui porta ce nom jusqu'à nos jours, où on la débaptisa pour l'appeler rue Braconnot. En 1713, des maisons se bâtirent sur la place Saint-Jean.

Léopold rentra à Nancy le 17 novembre 1714. Les traités d'Utrecht et de Rastadt n'avaient rien stipulé pour mettre fin aux difficultés qui, depuis un siècle, existaient entre la France et la Lorraine. Des conférences s'ouvrirent, interrompues d'abord par la mort de Louis XIV, mais qui, reprises ensuite, amenèrent le traité du 21 janvier 1718, lequel n'apportait rien de nouveau à la situation de Nancy. Cette ville allait toujours s'agrandissant, ou plutôt remplissant de plus en plus le cadre encore en partie vide de son enceinte agrandie. En 1715, une ordonnance de Léopold pourvoit à son éclairage au moyen de 250 lanternes ou

réverbères, dont le nombre s'augmenta peu à peu jusqu'en 1772, où l'huile fut substituée aux lampions en suif. L'allumage était fait par les bourgeois de chaque quartier, à tour de rôle. La même année, la maison des Orphelines fut fondée dans le bâtiment qu'elle occupe encore aujourd'hui, et M. de Craon reconstruisit l'hôtel de Salm, sur la Carrière, qui avait été incendié en 1683 (la Cour d'appel d'aujourd'hui). En 1717, on démolit le chœur de la collégiale Saint-Georges et une partie du Palais ducal, pour construire à la place un palais nommé le Louvre, entrepris par l'architecte Boffrand, resté inachevé (1720), détruit en 1745, et auquel fut substitué l'hôtel du Gouvernement.

L'esplanade, ce vaste terrain informe, planté de tilleuls, qui s'étendait entre les deux villes, commença à se bâtir. Les Grandes-Carmélites y avaient, au siècle precédent, fait élever un couvent, qu'elles furent forcées de démolir en 1673. Pour ne pas être exposées à pareille mésaventure, les maisons que l'on fit depuis à cette place furent simplement en bois. La première maison de pierre fut celle commencée et finie en 1717, qui porte le numéro 27 de la rue Stanislas. Son propriétaire, le fameux Samuel Lévy, trésorier général de Lorraine, voulut en faire l'inauguration le 15 septembre, en y célébrant la fête du nouvel an israélite. Il parut en public revêtu du costume de rabbin, ce qui amena un grand concours de peuple et excita une vive

curiosité. Mais le surlendemain, le procureur général présenta une requête à la Cour, qui rendit un arrêt portant défense à tous israélites de faire aucun exercice public de leur religion, à peine de 10,000 livres d'amende. Samuel Lévy expia bientôt du reste ses démonstrations fastueuses par une ruine complète, qui amena la confiscation de ses biens. Une rangée de maisons s'établit donc peu à peu au nord, parallèlement à celles qui existaient déjà du côté méridional, et ainsi se forma une rue qui, en 1732, prit le nom de la Poissonnerie, ou marché aux poissons, qui y fut alors établi. C'est aujourd'hui la rue Gambetta.

En 1719 fut construite l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, démolie en 1851 pour faire place à celle qui existe aujourd'hui. En 1720, on fit l'hôtel de la Monnaie, et on commença la construction de l'église Saint-Sébastien actuelle. L'ancienne église, qui menaçait ruine, fut vendue à la congrégation des Pénitents de la ville Neuve.

Léopold mourut le 22 mars 1729, à Lunéville, d'où son corps fut transporté à Nancy. Son fils aîné, François, qui devait lui succéder, était alors à Vienne; la régence fut déférée à la duchesse douairière, et ce n'est que le 29 novembre que le duc vint en Lorraine.

Dès l'année suivante, voyant que ses sujets étaient heureux et qu'aucune difficulté ne réclamait sa présence, ou plutôt, déjà détaché du berceau de sa famille, et, comme son père, plus autrichien que lorrain, il

entreprit un long voyage à travers l'Europe; l'empereur Charles VI, près de qui il avait résidé longtemps, le déclara vice-roi de Hongrie, le 28 mars 1732. François III se consacra tout entier à ses fonctions, et devint dès lors une sorte de lieutenant du souverain dont il allait être le gendre et le successeur. Il ne devait plus jamais revoir la Lorraine. La duchesse douairière avait été de nouveau investie par lui de la régence. Cette princesse sut conserver la neutralité pendant la guerre de la succession de Pologne, mais sans pouvoir éviter à une partie de la Lorraine une nouvelle occupation française. Le moment approchait où ce qui était le fait depuis un siècle allait devenir le droit, et où les résidents allaient se changer en maitres.

Nancy continuait à prospérer sous le gouvernement de la régente. La ville Neuve se façonnait de plus en plus. En 1730, on créait la petite place de Grève (aujourd'hui place Dombasle), où se faisaient les exécutions avant la formation de la grande place du même nom. En 1731, les maisons groupées vers les glacis de la porte Saint-Nicolas et aux environs de Bonsecours étaient assez nombreuses pour qu'on donnât à ce quartier une dénomination particulière, celle de faubourg Saint-Pierre. En 1732, on construit la Poissonnerie, et on y place la salle de Comédie; en 1735, on établit la Salpêtrière, dans la rue qui porte encore aujourd'hui ce nom; en 1736, on pose 282 pla-

ques en fer-blanc au coin des rues pour indiquer leurs noms; l'église Saint-Pierre est consacrée; elle devait être érigée en cure l'an 1762, sous l'invocation de saint Pierre et saint Stanislas. En 1737, au moment où cesse l'indépendance de la Lorraine, la population de Nancy est de 12,645 âmes.

Dès le 3 octobre 1735, les préliminaires de paix signés à Vienne avaient disposé de la Lorraine en faveur de Stanislas, qui n'était qu'un usufruitier, et dont la mort devait rendre la France pleine propriétaire des duchés. La compensation à offrir à la maison de Lorraine avait été longtemps cherchée; on venait enfin de la trouver en Toscane. Dès que la nouvelle de ces arrangements arriva à Nancy, l'inquiétude se répandit à la ville comme à la cour. La duchesse régente envoya une estafette à Vienne au duc François pour l'engager à refuser son consentement. Il était trop tard. François avait été obligé de céder. Mais l'Empereur le récompensa de sa résignation en lui accordant la main de sa fille, ce dont il prévint la duchesse douairière. Le mariage eut lieu le 12 février 1736. François ne devait abandonner ses États héréditaires qu'après qu'on l'aurait mis en possession de la Toscane; mais la France demanda à entrer en possession sur-le-champ, ce qui lui fut accordé par une convention signée à Vienne, le 11 avril 1736, entre Louis XV et l'Empereur, à laquelle François III ne souscrivit que le 24 septembre

pour la Lorraine, et le 13 février 1737 pour le Barrois. La scission était consommée entre la Lorraine et sa dynastie; celle-ci n'était plus représentée à Nancy que par des femmes, la duchesse douairière et ses deux filles, la première qu'elle venait de marier au roi de Sardaigne, et la seconde, la princesse Claude. L'attachement des Lorrains à leurs maitres séculaires ne s'en manifesta que mieux, au moment où il fallut prendre congé ; le patriotisme et le loyalisme se montraient comme doublés en s'unissant au respect galant et chevaleresque pour les femmes. Aussi, lorsque, le 6 mars, les princesses quittèrent le Palais ducal pour cette résidence de Commercy, dont la souveraineté était en quelque sorte le dernier refuge de l'indépendance lorraine, y eut-il, au témoignage de tous les contemporains, vive émotion, regrets légitimes, marques de profonde reconnaissance de la part des sujets comme de la part des souverains. Et c'était justice, car si la Lorraine n'avait pas eu de ces princes qui font grand bruit dans l'histoire, si elle avait surtout connu les règnes modestes et tranquilles, si elle en avait aussi connu de malheureux, en revanche elle pouvait se vanter, et peu de pays, même aussi petits, pourraient en dire autant, de n'avoir jamais eu à sa tête un méchant homme.

Le 21 mars, la France prit, à Nancy, possession éventuelle du duché de Lorraine. Stanislas n'y fit son entrée solennelle que le 9 août; il s'était arrêté long-

temps à Lunéville, séjour pour lequel il devait garder une préférence marquée. Le duc usufruitier était trop visiblement le simple introducteur du roi de France pour recevoir d'abord un accueil favorable d'un peuple qu'on venait de priver violemment, sans l'avoir consulté, de sa dynastie nationale; Stanislas, par ses origines, par sa vie tout entière, était du reste absolument étranger à la Lorraine. Son entrée à Nancy donna lieu à des manifestations peu encourageantes, surtout de la part du clergé et de la noblesse: plusieurs familles notables firent murer les fenêtres de leurs maisons donnant sur les rues où devait passer le cortège; d'autres se réfugièrent à la campagne, et Nancy, devenu désert, présenta plutôt l'image de la désolation que de la joie. C'est qu'en outre le nouveau souverain apportait à la Lorraine, pour don de joyeux avènement, une énorme augmentation de charges. Les corvées, les réquisitions pour la subsistance de la cavalerie française cantonnée sur les bords de la Meurthe et de la Meuse, furent au nombre des sacrifices imposés à la population. De grands changements apportés à l'administration et aux usages troublèrent les Lorrains dans la quiétude de leur vie traditionnelle. Enfin, Stanislas sembla prendre à tâche d'effacer tous les souvenirs du passé en renversant les monuments qui rappelaient les anciens ducs, pour faire de Nancy une ville toute nouvelle. Le calcul au fond n'était pas mauvais; il a pleinement réussi. Ce

que les contemporains ont le plus reproché à Stanislas est ce qui lui a le plus servi auprès de la postérité. Le « philosophe bienfaisant » fit si bien oublier tous ceux qui l'avaient précédé, qu'au commencement de ce siècle, c'est lui qu'on citait uniquement en fait de ducs de Lorraine bons princes et aimés de leurs sujets. De même la Provence a oublié ses dynasties nationales et ne se souvient plus que du « bon roi René », qui n'était pourtant lui aussi qu'un étranger, et le préparateur de l'annexion à la France. Cette popularité absorbante de Stanislas vient seulement de cesser; il a fallu la renaissance des études historiques et le discrédit où est tombée la philosophie du XVIII^e^ siècle, dont le Roi de Pologne fut le protecteur, ou plutôt le protégé, pour amener, en faveur des anciens duc de Lorraine et au détriment de leur successeur, une réaction peut-être exagérée.

C'est Stanislas qui a donné à la ville de Nancy sa forme définitive, la physionomie élégante et un peu monotone qu'elle garde encore aujourd'hui. On peut regretter ce qu'il a renversé, mais, puisque cela, avec toutes les qualités, a le grave défaut d'être mort, et que quelque chose vit à la place, le plus sage est encore d'admirer ce quelque chose, et de proposer le Roi de Pologne comme exemple à certain vandalisme moderne qui renverse sans réédifier, pour qui l'idéal est de substituer à un monument ancien non point un monument plus neuf et plus beau, mais une rue ou

une place, la splendeur du « plein air », le charme vainqueur du vide et du néant.

Il faut en prendre son parti. Personne aujourd'hui, fût-ce un archéologue, ne demande le « Louvre » de Léopold en face du palais du Gouvernement, la chapelle des Bourguignons en voyant l'église de Bonsecours. La destruction de la collégiale Saint-Georges est plus regrettable, et il est permis aux vieux Lorrains de déplorer aujourd'hui, en voyant le vide de la petite Carrière, la disparition de cette chapelle, échantillon modeste, mais élégant, de l'art ogival, et cela, même en face du Saint-Epvre néo-gothique dont on est redevable au talent de M. Morey et au zèle de Mgr Trouillet. Mais la place Stanislas, la place d'Alliance, le Séminaire, sont autant de gains sans pertes. Dès l'année 1738, Stanislas commençait à bâtir, et bien que sa « maladie de la pierre » ait sévi avec plus d'intensité à Lunéville et à Commercy, qui restèrent, jusqu'à sa mort, avec la Malgrange, ses résidences favorites, Nancy pourtant en offre encore assez de traces. Le 14 août, le Roi de Pologne posait la première pierre de l'église de Bonsecours, élevée en place de l'ancienne chapelle des Bourguignons, monument de la reconnaissance de René II, « merci rendant à Dieu pour la victoire ». Les démolitions du château de la Malgrange, commencé sous Léopold et non encore achevé, servirent à l'édification de Bonsecours. Après Bonsecours, vinrent plusieurs constructions

pour des établissements religieux et d'utilité publique. Afin de loger les missionnaires, établis jusqu'alors au Noviciat des Jésuites, Stanislas fit élever, près de Saint-Pierre, l'édifice d'excellent style sur le frontispice duquel on voyait, en lettres d'or : Missions royales, et la date de la construction, 1742 ; c'est, depuis 1802, le séminaire diocésain. La synagogue fut construite en 1747.

Stanislas ne jetait pas seulement les fondations d'édifices matériels ; il fondait des institutions de charité ou d'instruction. En 1750, il crée la bibliothèque publique, d'abord installée dans la salle des Cerfs, au Palais ducal, l'hôpital des frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Sainte-Catherine, le jardin botanique, en 1752, le collège royal de médecine.

C'est de 1750 à 1752 que le centre de Nancy est entièrement transformé et devient ce beau décor d'opéra italien qui reste encore aujourd'hui le titre le plus éclatant de cette ville à l'admiration des étrangers. Ce n'est pas sans raison que la postérité a substitué le nom et l'image de Stanislas, le véritable créateur, à ceux de Louis XV, qui n'était que l'inspirateur. L'ancien Hôtel de ville, place Mengin, est démoli, et le nouveau s'élève au sud de la place Royale, qui est embellie par ces fontaines et ces grilles, chefs-d'œuvre d'Héré et de Jean Lamour, dont on ne voit l'équivalent nulle part ailleurs. La perspective se continue au nord par l'Arc-de-Triomphe, qui rem-

place la porte qu'avait fait élever Louis XIV, et qui en utilise probablement la plupart des statues et des bas-reliefs de marbre blanc. Au delà s'ouvre la Carrière, où s'élève, en face de l'hôtel de Salm acheté par Stanislas en 1751, et qui devint le Palais de Justice, un pendant, la *Bourse,* aujourd'hui Tribunal de Commerce. La Carrière est plantée de tilleuls, entourée de banquettes en pierre, ornée de groupes et de fontaines; au fond apparaît le palais du Gouvernement. Des terrains sont concédés sur la Carrière et sur les trottoirs de la place Royale à ceux qui voudront y bâtir des maisons sur un type uniforme[1], et ainsi se parachève le décor. J.-F. de la Borde, l'un des fermiers généraux de France et des duchés de Lorraine et de Bar, bâtit sur la place Royale l'hôtel des Fermes, aujourd'hui l'Évêché. Un hôtel semblable est construit du même côté, et, en face, de l'autre côté de la place, s'élève l'hôtel Jacquet. A l'est de la place Royale s'ouvre la rue de la Congrégation (depuis 1830 rue de la Constitution), et se forme la place dite Saint-Stanislas, sur l'emplacement du Potager royal, d'où la création de la rue neuve de la Congrégation (Pierre-Fourier), et de la rue Bailly, qui prit le nom du jardinier, et qui était auparavant un cul-de-sac fermé par le Potager. En 1755, la statue de Louis XV

1. Stanislas, trouvant que les particuliers n'allaient pas assez vite, fit régulariser à ses frais les façades des maisons de la Carrière, de 1754 à 1756.

est érigée sur la place Royale, pavée à cette occasion. Cette statue, chef-d'œuvre de Barthélemy Guibal, fut malheureusement détruite à la Révolution, malgré la pétition que 172 habitants de Nancy, réunis dans l'église des Carmes, adressèrent, le 2 septembre 1792, à la Municipalité, pour en demander la conservation par exception au décret de l'Assemblée nationale du 14 août précédent[1]. Encore en 1755 on créa les rues Saint-Stanislas (aujourd'hui Stanislas tout court) et Sainte-Catherine. Les deux portes de ce nom existaient déjà; elles avaient été élevées de 1751 à 1752, mais ce n'étaient pas les portes actuelles, construites seulement en 1762. Dans l'hôtel de la place Royale, en face de l'hôtel des Fermes, au premier étage duquel est installé le collège royal de médecine, on inaugure la nouvelle salle de Comédie.

En 1756 a lieu l'érection de la fontaine monumentale de la place Saint-Stanislas, qui prend le nom de place d'Alliance en mémoire du traité passé, le 1er mai 1756, entre Louis XV et Marie-Thérèse. Cette alliance de la France et de l'Autriche contre la Prusse, qu'il y a vingt ans l'histoire officielle condamnait encore comme une dérogation à notre politique « tra-

1. Il est fâcheux qu'on n'ait pas essayé alors à Nancy, pour sauver le chef-d'œuvre de l'artiste nancéien, du moyen qui préserva à Lyon, au 4 septembre 1870, la statue équestre de Louis XIV élevée sur la place Bellecour; on inscrivit sur le piédestal : « Chef-d'œuvre de Lemot, sculpteur lyonnais », ce qui était peu modeste, mais ce qui fut efficace.

ditionnelle », où l'on ne voulait voir autre chose que les flatteries prodiguées par l'altière impératrice à sa « chère sœur » Mme de Pompadour, ne fut malheureusement qu'un incident sans suite comme sans précédent. Il y avait pourtant dès lors mieux à faire qu'à poursuivre l'abaissement de la « maison » d'Autriche. Ce n'est pas une des moindres curiosités de Nancy que ce gracieux petit monument rappelant vis-à-vis de la frontière d'Allemagne maintenant si rapprochée, cet intervalle lucide de notre politique antigermanique, pendant lequel l'ancien et le nouveau maître de la Lorraine se donnaient la main, et se réconciliaient en face de l'ennemi commun.

En 1758, on pose la méridienne de l'hôtel Jacquet. Senémont y peint les douze signes du zodiaque. On pave la rue Stanislas, qui était encore à l'état de chaussée. La construction de l'église des Prémontrés, commencée en 1713, s'achève enfin. En 1759, on construit la Maîtrise à côté de la Primatiale ; vers cette époque aussi est reconstruit, de l'autre côté de l'église, l'hôtel du Primat, plus tard Palais épiscopal, occupé aujourd'hui en partie par le pensionnat Saint-Joseph (depuis 1874), en partie par les sœurs de l'Espérance (depuis 1844).

On pose, aux deux extrémités de la Carrière, les grilles qui y sont encore et qui remplacèrent deux groupes (deux gladiateurs et deux sirènes), qui avaient été transportés à la Malgrange. En 1760, la

nouvelle rue Notre-Dame (de la Manutention) se forme sur l'emplacement occupé anciennement par le cimetière du Terreau. Le Conseil de ville fait réparer « la Croix de Bourgogne », déjà relevée une première fois en 1610. La ville fait l'acquisition des bâtiments de la Vénerie pour y placer la renfermerie des filles libertines, dont la situation, au centre de la ville (à la Poissonnerie), était peu convenable. La renfermerie fut remplacée, en 1774, par l'hospice des enfants trouvés[1]. Le nom de rue de la Vénerie venant de disparaître pour faire place à celui de Guerrier de Dumast, il n'y a plus aucune trace des divers établissements qui se succédèrent en ce lieu, alors situé sur les glacis des remparts.

L'année 1761 vit le passage, puis le séjour à Nancy, le 4 juillet et à la fin d'août, de Mesdames de France, Adélaïde et Victoire, à qui les eaux de Plombières avaient été ordonnées. On répara à cette occasion la porte Saint-Nicolas située sur l'itinéraire du cortège se rendant à la Malgrange, et qui s'arrêta à Bonsecours. L'année suivante, les princesses firent une nouvelle saison à Plombières et visitèrent encore Nancy. Cette ville organisa de grandes fêtes, les dernières dont la Lorraine ait été témoin sous Stanislas. A travers le débordement de l'enthousiasme et des compliments

1. Transféré, après la Révolution, dans le Noviciat des Jésuites, près de la porte Saint-Nicolas. Il a pris le nom d'hospice Saint-Stanislas.

officiels qu'on retrouve dans plusieurs relations qui se sont conservées, on peut démêler, un bon vouloir réel de la population, une gaité franche et sincère, que nous ne connaissons plus, et qui suppose le calme, la tranquillité, la confiance dans un gouvernement à la fois ferme et débonnaire. L'enthousiasme ne pouvait guère se justifier par le caractère assez peu aimable des princesses, ni par leur qualité de filles de Louis XV; leur arrivée n'était-elle pas comme la signification de l'acte de réunion à la France, dont l'exécution était à brève échéance? Il faut donc admettre que les suffrages populaires étaient accordés uniquement aux petites-filles de Stanislas, de ce vieux souverain à qui ses malheurs et les efforts qu'il avait faits pour ménager une transition inévitable, pour acheminer doucement les Lorrains à la perte totale de leur indépendance, à qui ses bienfaits réels enfin avaient fini par conquérir la sympathie de ses sujets. Son grand âge ne permettait pas de croire qu'on pût le conserver longtemps, et la pensée de sa mort prochaine ne pouvait que rendre encore l'attendrissement plus facile. En effet, c'est quatre ans après qu'il mourut, mais sans l'accident qui le conduisit au tombeau, cette saine et forte existence eût pu se prolonger peut-être encore quelque temps. Ces quatre dernières années furent aussi actives et, pour Nancy, aussi profitables que les précédentes. La population allait sans cesse en s'augmentant. En 1762, il faut

ériger en cure la succursale Saint-Pierre-Saint-Stanislas. En 1763, la place d'Alliance est plantée d'une double rangée de tilleuls ; la rue des Champs est ouverte. On transporte à l'Hôtel de ville la bibliothèque publique, qui y resta jusque vers 1797, où elle fut transférée à l'Université. Le Roi abandonne à la ville l'hôtel (aujourd'hui du Casino), à condition d'en faire usage pour le logement du commandant général des troupes en Lorraine. Cet hôtel devint ensuite l'Intendance, et le commandant s'installa au Gouvernement, sur la Carrière. En 1764, on numérote les maisons (par paroisses). On commence la caserne Sainte-Catherine, où les eaux de Pixerécourt sont amenées au moyen d'une file de corps qui traverse la Meurthe.

M. Mengin, lieutenant général du Bailliage, construit les petites maisons formant une des faces de la place à laquelle est resté son nom. Elle servait alors de promenade publique. L'année 1765 voit la création de la Pépinière royale, fermée de murs en 1775, et la formation de la rue de l'Ile-de-Corse [1].

Le duc François III, devenu l'empereur François Ier, mourut le 18 août 1765. Les services solen-

1. Cette dénomination date de 1765, et non pas, comme on pourrait le croire, du Consulat ou de l'Empire. Sans avoir acquis encore l'illustration que lui valut Bonaparte, la Corse, en 1765, commençait à faire parler d'elle : elle était en train de se soustraire à la domination génoise et de se donner à la France, à laquelle elle fut réunie en 1768.

nels qui eurent lieu aux Cordeliers, dont il avait restauré l'église, les 23 septembre, 17 et 18 octobre, montrèrent, par le grand concours et l'attitude des assistants, combien la dynastie nationale avait gardé de racines dans le sol de la Lorraire. Ces tristes cérémonies furent comme un pressentiment funèbre d'une nouvelle perte. En effet, Stanislas ne tarda pas à suivre dans la tombe le souverain qu'il avait évincé. On sait comment, le 5 février 1766, le Roi de Pologne, qui avait été la veille à Nancy pour le service solennel célébré à l'occasion de la mort du Dauphin, son petit-fils, mit, en se levant, le feu à sa robe de chambre, et fut cruellement brûlé. Il succomba à ses blessures le 23 février. Son corps fut ramené de Lunéville à Bonsecours le 3 mars. Le 26 mai seulement la douleur et la reconnaissance publiques purent se manifester dans un service célébré à l'église Saint-Roch.

Lunéville, Commercy, perdirent avec Stanislas leur prospérité et leur avenir. Nancy perdit beaucoup moins. Il n'y eut pas pour la Lorraine changement de régime, pas même changement de règne. Stanislas avait eu une cour, une maison royale; il n'avait gouverné ni les finances ni l'administration de son duché. L'intendant La Galaizière, si impopulaire, était déjà intendant français avant 1766, en même temps qu'il était chancelier, garde des sceaux et chef des conseils de Stanislas. La Lorraine n'eut ni plus

ni moins d'autonomie après 1766 qu'après 1736. La réunion à la France s'était produite dès 1736, mais cette union ne ressemblait en rien aux annexions qu'on pratique de nos jours. La Lorraine conservait son nom et son individualité ; le roi de France s'était engagé à maintenir les établissements des anciens ducs. Il maintint également ceux de Stanislas. La Cour souveraine fut conservée et ne prit le nom de Parlement qu'en 1772. Par lettres patentes du 3 août 1768, Louis XV transféra à Nancy la célèbre Université de Pont-à-Mousson, d'abord installée dans le Noviciat des Jésuites. Ces religieux avaient été conservés en Lorraine, même après 1766, à la prière de Marie Leszczinska, mais cette princesse ayant suivi son père dans la tombe en 1768, ses protégés durent alors évacuer la Lorraine elle-même. Les cours de théologie, de droit et de médecine de l'Université de Nancy commencèrent le 1er octobre. Dix ans après, l'Université s'installa dans le nouveau bâtiment qui porte encore son nom, bien qu'il n'abrite plus aujourd'hui que la bibliothèque publique.

Louis XV ayant établi, en 1771, en titre d'offices, dans les duchés de Lorraine et de Bar, de nouveaux sièges de municipalités, composés du maire et autres officiers, Charles-Maurice Boutier fut le premier reconnu maire royal de Nancy, le 25 avril 1771. La ville comptait 29,000 âmes au dénombrement de 1777, contre 24,989 à la mort de Stanislas. Ce chif-

fre de 29,000 à 30,000 âmes devait rester, à peu de chose près le même pendant une période assez longue, environ jusqu'à la Révolution de juillet.

Le 19 novembre 1779, Louis XVI obtint du pape ce qu'avaient en vain sollicité les anciens ducs, l'érection d'un évêché à Nancy. Charles III n'avait pu obtenir que l'institution d'une collégiale dont le chef avait le titre de primat (par bulles de Clément VIII, du 15 mars 1602). Ce qu'accordait enfin Pie VI n'avait plus alors la même importance qu'autrefois, puisque Nancy et Toul appartenaient désormais à la même puissance. Le diocèse de l'évêché de Nancy, comme celui de l'évêché de Saint-Dié, créé en même temps, fut démembré du diocèse de Toul, jusque-là le plus vaste de France.

A la mort de Stanislas, la ville de Nancy présentait, à peu de chose près, la configuration et l'aspect qu'elle a encore aujourd'hui. Seul, l'emplacement de la place de l'Académie et du cours Léopold était encore un terrain vague s'étendant sur les remparts à moitié détruits. En 1774, le bastion des Michottes est renversé, et les fossés sont comblés pour l'établissement de la grande place de Grève (de l'Académie), destinée à servir de marché aux foins, pailles, etc... Dès 1769 la rue de Monnaie avait été percée du côté de la future place. En 1778, est ouverte la rue dite sur les Remparts, puis Bénézet, aujourd'hui de la Pépinière. En 1780, on procède au nivellement de la

grande place de Grève. En 1785, on construit la porte dite d'abord Saint-Louis, puis Stainville, du nom du maréchal commandant général en Lorraine, qui, l'année suivante, est autorisé à faire extraire dans les forêts du roi 500 plants de tilleuls destinés à former une promenade publique sur les terrains des environs de cette porte. Cette promenade est le cours Léopold d'aujourd'hui, qui, appelé à la Révolution cours de la Liberté, n'était d'abord planté d'arbres que jusqu'à la hauteur de la rue Saint-Michel, et du côté ouest seulement. En 1787 enfin, on construit un canal pour l'écoulement d'une partie des eaux de la nouvelle place de Grève, et la rue de Metz se forme au delà de la porte Stainville et dans l'axe de cette porte.

En dehors de ce quartier nouveau, peu de constructions sont faites à Nancy jusqu'à la Révolution. Citons seulement l'hôpital militaire, bâti en 1768; l'Université, commencée en 1770 et achevée en 1778; le fer à cheval devant la porte de la Craffe, établi en 1770; la reconstruction de la chapelle de la Visitation, en 1780; la construction de la synagogue actuelle, autorisée par lettres patentes du 8 juin 1787.

Le 12 août 1783, Monsieur, depuis Louis XVIII, visita Nancy. C'était le temps où Pilatre de Rozier, natif de Metz, faisait, avec les frères Mongolfier, les premières tentatives d'aérostation. Nancy n'échappa pas à la mode générale: il eut son ballon et son

ascension. En avril 1787, l'aéronaute Blanchard descendit d'un ballon au bas de la côte du Montet, et, peu de jours après, s'éleva dans les airs au milieu de la Pépinière.

Nous arrivons à la veille de la Révolution. La Lorraine la désirait plus que tout autre partie de la France : pour elle l' « ancien régime » et ses abus était un régime nouveau. Elle avait moins souffert sous ses ducs que sous l'administration française, et elle avait, si c'est possible, un droit et un titre de plus que les anciennes provinces du royaume à réclamer une amélioration du système politique et économique. Le maire de Nancy fut un des notables choisis pour l'assemblée convoquée en 1787. Lorsqu'on annonça pour 1789 la réunion des États généraux, le Conseil de ville, par délibération du 24 novembre 1788, arrêta qu'il serait fait des remontrances au Roi pour obtenir qu'au lieu d'un seul député, Nancy eût un nombre de représentants proportionnel à son importance, et que les électeurs de chaque bailliage se rendissent dans ses murs pour nommer les députés aux États généraux. Les trois ordres de la Lorraine s'assemblèrent, du 20 au 25 janvier 1789, à l'Hôtel de ville de Nancy, et résolurent de réclamer les assemblées provinciales du pays, ce qui n'eut point d'autres suites. Les mandataires de Nancy aux États furent : le chevalier de Boufflers, Grégoire, curé d'Emberménil, de la Fare, évêque du diocèse, de Lu-

dres, Prugnon, et Régnier, avocat, mort grand juge et duc de Massa sous l'Empire.

Les périodes successives de l'histoire de la Révolution furent les mêmes à Nancy que dans le reste de la France. Dès le début, « l'anarchie spontanée » s'y donna carrière. Le 23 mars 1789 éclatait une émeute grave, qui força la municipalité à voter des fonds pour l'augmentation de la police. Puis vint l'enthousiasme excité par la prise de la Bastille. Le 19 août, sur la place Royale, les troupes de la garnison prêtèrent, en grande cérémonie, le nouveau serment d'être fidèles « à la nation, à la loi et au roi ». Le 19 avril 1790, les gardes nationales de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, de la Haute-Marne et des Vosges, plus de 5,000 hommes armés, sans compter des détachements de la garnison de Nancy, se réunirent en fédération au sommet du mont Sainte-Geneviève.

Le 14 juillet suivant, on s'unit, dans la prairie de Tomblaine, au serment civique prononcé, le même jour, à la même heure, au Champ de Mars à Paris. Des fédérés de Nancy avaient été députés à la cérémonie parisienne ; ils revinrent le 24 juillet et réimportèrent l'enthousiasme qu'on les avait chargés d'exporter. Jusqu'ici le rôle joué par Nancy dans la Révolution française n'avait eu rien de bien original, mais cette ville allait fournir le type le plus complet de l'anarchie militaire qui accompagna partout la désorganisation des pouvoirs publics, et donner son nom à

cette fameuse affaire dite « de Nancy », qui dépassa les proportions d'un événement purement local. Sa garnison comprenait trois régiments, un de cavalerie (mestre de camp) et deux d'infanterie (le régiment du Roi et les suisses de Châteauvieux). Dès le mois de juillet, une fermentation inquiétante s'était manifestée dans le régiment du Roi. Le 9 août, les soldats exigent que leurs officiers leur rendent les comptes et leur exhibent les registres depuis plus de vingt ans. Les officiers versent à leurs hommes 170,000 fr. Encouragé par cet exemple, Châteauvieux députe deux soldats à son état-major pour demander ses comptes; ces soldats sont passés aux courroies, puis chassés du corps. Ce fut le signal de la révolte. La populace porte les deux Suisses en triomphe; les soldats pillent les caisses des régiments. Le 16 août, l'Assemblée nationale traite cette affaire de crime de lèse-nation au premier chef, et ordonne la poursuite des coupables. Une armée, commandée par le marquis de Bouillé, marche sur Nancy. La populace, qui fait cause commune avec les soldats dont l'argent s'écoule en dépenses, en prodigalités de toutes sortes dont profite la lie de la ville, se prépare à résister. Le 31 août, des canons sont chargés et mis en batterie. Les volontaires de Metz et de Toul s'avancent sur la porte Neuve. Des pourparlers s'engagent entre les assaillants et le poste, on va mettre le feu. Un jeune officier, gentilhomme breton, nommé Désilles,

se couche en travers des pièces et veut empêcher qu'on les tire. Il tombe, frappé de coups de feu et de baïonnette ; un canon part et le boulet emporte les premiers rangs des volontaires, dont les commandants sont tués. La fusillade s'engage, la porte est enlevée, en même temps que l'armée de l'ordre pénètre aussi par la porte Stanislas. Au bruit, les régiments qui s'étaient rendus dans la prairie de Tomblaine pour y mettre bas les armes aux termes d'une capitulation, reviennent en criant : à la trahison ! Un combat acharné s'engage dans les rues, et ce n'est que vers la nuit que les troupes de Bouillé, qui avaient perdu près de la moitié de leur effectif, restèrent enfin maîtresses de la ville. La répression fut atroce. Vingt-deux Suisses, pris les armes à la main, furent pendus, un roué vif ; le reste fut emmené aux galères. On sait comment, plus tard, ils en revinrent pour servir à cette figuration ignoble que Collot d'Herbois, fidèle aux traditions de son ancien métier d'acteur, organisa dans le sein même de la Convention ; cette prétendue réhabilitation n'était que l'apologie du crime, mais Bouillé, le parent de Lafayette, qui alors avait été l'exécuteur irréprochable des décrets de l'Assemblée nationale, Bouillé depuis avait favorisé la fuite de Varennes, Bouillé avait émigré et menacé l'Assemblée législative, il avait été flétri par un vers de la Marseillaise ; tout ce qu'il avait fait devenait rétroactivement antipatriotique ; toute répression d'ailleurs

n'est-elle pas de la réaction sous un régime qui décrète la marche en avant jusqu'à l'abîme inclusivement? André Chénier osa protester dans un vers éloquent contre cette glorification théâtrale de l'indiscipline, de l'infidélité au drapeau, de la trahison et de l'assassinat. Peut-être est-ce ce vers qui lui coûta la tête.

L'histoire de la Terreur à Nancy n'est pas faite encore. En vertu de cette espèce de mirage qui efface sous les rayons du patriotisme et de la lutte victorieuse contre l'étranger le tableau beaucoup plus sombre, mais tout aussi vrai et aussi vaste des crimes et des désordres de l'intérieur, on se figure aisément que la Terreur fut en quelque sorte *minima* sur les frontières, que là on ne prit la Révolution que par son bon côté, que les volontaires héroïques et les généraux épiques n'y laissèrent point de place aux tribuns sanguinaires, aux proscripteurs en délire. C'est là une pure illusion. Bien que nos provinces du Nord-Est aient facilement accepté la Révolution, bien que l'invasion, puis la victoire, les aient distraites des luttes intestines, il n'en est pas moins vrai que la Terreur y régna comme ailleurs, et qu'il y eut chez elles autant de sang répandu sur les échafauds que sur les champs de bataille. Le Schneider de Strasbourg, moins connu que le Carrier de Nantes, n'est pas moins exécrable. Les proconsuls nancéiens, pour être plus obscurs, pour être même encore inconnus

en partie jusqu'à ce jour, n'en existèrent pas moins. Nancy n'eut rien à envier au reste de la France. Il fut dévasté, saccagé, dépeuplé comme toutes les villes d'importance égale. Il vit la fermeture des églises et le culte de la Raison, puis de l'Être suprême. Il vit la Révolution chasser de son sein les nombreuses communautés religieuses qui s'y étaient établies, et il y perdit cette forêt de clochers pittoresques qui faisait son charme et son originalité. Il perdit cette élégante statue de Louis XV qui ornait la place Royale, et que la statue de Stanislas, élevée en 1831, ne peut faire oublier. L'orfèvrerie artistique des trésors des églises fut anéantie; tout passa à la fonte. Les restes des saints et des rois, Sigisbert et Stanislas, furent jetés à la voirie. Une foule de souvenirs du passé, qui avaient échappé aux « restaurations » de Stanislas, disparurent sous les coups des révolutionnaires indigènes ou des révolutionnaires étrangers, ces terribles Marseillais, qui ont laissé à Nancy une si effroyable réputation. On appelait alors « Marseillais » tous ceux qui chantaient la Marseillaise, et il paraît que les dévastateurs de la cité lorraine étaient de simples gamins de Paris, qui s'occupaient de « marcher à la frontière », mais qui y mettaient le temps, et ne dédaignaient pas de s'arrêter en route pour se faire la main sur « l'ennemi du dedans » avant d'aborder celui du dehors.

L'ennemi du dehors, Nancy ne le vit pas avant la

fin de l'Empire. Au mois de juillet 1792, Saverne, aux confins du département de la Meurthe, était menacé. Le 22 juillet, la Commune de Nancy appela tous les citoyens aux armes, sans distinction. Déjà, en août 1791, les volontaires du département s'étaient rassemblés au quartier royal, d'où la rue et la porte Sainte-Catherine avaient pris le nom de rue et porte des Volontaires. Les volontaires de 1792 n'allèrent que jusqu'à Briey ; la victoire de Valmy avait délivré Verdun, Longwy et Thionville ; la guerre allait être portée loin de la Lorraine.

Les volontaires nancéiens revinrent le 26 octobre à Nancy, où ils furent accueillis par des fêtes d'une sublimité ridicule, si jamais le ridicule pouvait atteindre le patriotisme.

Jean de Bry, plénipotentiaire de la République française, échappé par miracle au guet-apens de Rastadt, passa à Nancy le 26 floréal an VII. On se porta à sa rencontre et l'on fit précéder sa voiture d'une musique qui jouait l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?*

L'impératrice Joséphine appréciait les eaux de Plombières autant que les princesses de la dynastie légitime. Elle s'y était rendue pour la première fois en l'an VI, où elle n'était encore que la citoyenne Bonaparte; elle y retourna en l'an IX et en l'an X, et, pour la dernière fois, en 1809. La ville de Nancy lui offrit des fêtes à chaque voyage. Napoléon ne semble

pas s'être arrêté à Nancy pendant l'Empire [1], quoiqu'il dût souvent y passer en allant de Paris en Allemagne. Mais, en 1810, le chef-lieu de la Meurthe eut l'honneur de recevoir la nouvelle impératrice, qui était en même temps une descendante de l'antique maison de Lorraine. Marie-Louise fit son entrée à Nancy le dimanche 25 mars, à une heure et demie de l'après-midi. On avait usé et même abusé des allusions au passé lorrain de la maison d'Autriche : un arc-de-triomphe élevé près de Bonsecours, appelait Marie-Louise « fille de Léopold », et les jeunes filles qui lui présentèrent des fleurs lui dirent dans leur compliment : « Les filles des anciens sujets de votre illustre maison ont un double droit à vous parler de leur dévouement. » Cependant la « Grande-Armée », dont une partie avait traversé Nancy, était allée s'ensevelir dans les neiges de la Russie. Malgré les prodiges de valeur accomplis à Lutzen, à Bautzen, à Hanau, par un illustre Nancéien, le général Drouot, les troupes françaises étaient obligées de repasser le Rhin. Les misères et la maladie décimaient les débris de notre armée, qui apportait avec elle le typhus, bientôt propagé dans tout le département. Le préfet, Honoré Riouffe, l'auteur des *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, succomba en donnant ses soins aux malades, le 30 no-

1. N'étant encore que général, il avait fait à Nancy un ou deux séjours.

vembre 1813. Le sénateur Colchen, arrivé à Nancy le 2 janvier 1814, avait ordonné la levée de compagnies de partisans, qui firent beaucoup de mal à l'ennemi. L'armée régulière se retirait vers l'ouest pour couvrir Paris. C'est le 14 janvier, à 4 heures de l'après-midi, que les premiers cosaques arrivèrent par la route de Château-Salins[1]. D'innombrables masses d'infanterie et de cavalerie firent bientôt, à leur suite, leur entrée dans Nancy, et bivouaquèrent sur les places, dans la neige et la boue. Le 17, le feld-maréchal Blücher se fit présenter les clefs de la ville, et la Municipalité dut le haranguer. La réponse de Blücher, imprimée à 5,000 exemplaires, finissait ainsi: « Puissé-je, pour vous nommément, braves Lorrains, ramener le bon vieux temps dont jouirent vos a êtres sous le gouvernement doux et paternel de vos anciens ducs ! » Cette évocation d'un passé d'indépendance nationale, bien peu lointain, mais déjà oublié, resta sans écho, et lorsque l'Empereur d'Autriche, traversant Nancy quelque temps après, visita avec attendrissement le berceau et les tombeaux de sa

1. Jusqu'à ces derniers temps, un *graffito* ancien en faisait foi sur les lieux mêmes. On lisait sur le parapet en pierre du pont établi entre l'église Saint-Georges et le pont de la branche morte de la Meurthe, parapet détruit lors de l'établissement de la seconde ligne de tramway (du Pont-d'Essey à Préville) : « Le 14 janvier 1814, à quatre heures du soir, l'ennemi... » Le reste avait disparu. Les caractères avaient été tracés avec un clou ou la pointe d'un couteau.

famille, aucun sentiment « loyaliste » ne se manifesta chez les vieux Lorrains. C'est la Révolution qui avait ainsi fait table rase et réalisé la combinaison de la Lorraine et de la France.

Les alliés établirent leur quartier général à Nancy, déjà, de toutes les villes ouvertes de l'Est, la plus populeuse et la plus abondante en ressources de tout genre. Ils nommèrent un préfet et reformèrent le corps municipal. Nancy devint le siège d'un gouvernement général de la Lorraine, du Barrois et du Luxembourg pour les puissances alliées. Le comte d'Alopeus fut nommé gouverneur et s'établit à Nancy le 1er février. Le 19 mars, le comte d'Artois arriva de Vesoul à Nancy, escorté par la cavalerie russe que le comte d'Alopeus avait envoyée à sa rencontre. Le corps municipal alla le recevoir à Bonsecours, sur l'invitation du gouverneur « verbalement convertie en ordre », marque le procès-verbal. Nancy ne fut évacué par les troupes alliées que le 15 juin. Le 11 juin, les cadres de l'armée polonaise, regagnant leur patrie sous les ordres du général Sokolnicki, rendirent à la mémoire de Stanislas, dans l'église de Bonsecours, un solennel hommage, dont le souvenir est consacré par une inscription placée dans la nef.

La nouvelle du retour de Napoléon, répandue à à Nancy le 23 mars 1815, fut accueillie avec enthousiasme et donna lieu à des scènes de violence à l'encontre du préfet royaliste, le comte d'Olonne. Azaïs,

l'auteur du « Système des compensations », et sa femme, composèrent des brochures et des poésies de circonstance, qu'on lut et qu'on chanta avec transport. Un certain nombre d'habitants signèrent un *pacte fédératif de la ville de Nancy* pour la défense du territoire et le salut de l'Empire français. Ce manifeste fut accueilli également au dehors. Le 1er mars, dans sa proclamation, au golfe Juan, Napoléon rappelait avec éloges « l'insurrection des braves paysans de la Lorraine » et les mots « braves Lorrains », fort dédaignés auparavant (c'étaient ceux dont s'était aussi servi Blücher), se retrouvèrent en tête de toutes les proclamations de l'autorité locale. On rédigea une adresse à l'enfant de la cité, le général Drouot, pour célébrer son retour en France. Le général y répondit de Paris. La ville de Nancy donna 9,205 votes affirmatifs à l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, contre 13 négatifs seulement. Quatorze bataillons de gardes nationaux mobiles furent organisés en quelques jours et partirent pour défendre les places fortes voisines. Le maréchal Mortier, duc de Trévise, les passa en revue à Nancy le 28 mai 1815. Le 19 juin, un chasseur de la garde impériale apporta la nouvelle du désastre de Waterloo. Le 26, le Conseil municipal, dans l'attente de l'invasion, se mit en permanence. A 7 heures du soir, un peloton de hussards bavarois se présentait devant l'Hôtel de ville, et bientôt il était suivi d'une colonne de 24,000 hommes, commandée par le

prince de Wrède, qui s'avançait furieux des attaques des corps francs. Le 29, les habitants de Nancy furent désarmés. L'administration française ne fut rétablie que le 24 décembre 1816, par l'installation de M. Regneault de Raulecour, maire royal. Nancy n'échappa pas à la « terreur blanche ». Une cour prévôtale y fut instituée. Toutefois on eut la satisfaction de voir le général Drouot, plus heureux que Ney, acquitté à Paris, où il s'était volontairement constitué prisonnier. Le général revint à Nancy, où il se fixa, vivant dans une modeste retraite, symbole aux yeux de tous d'un glorieux passé et gage de secrètes espérances. La Restauration ne fut jamais populaire à Nancy. L'esprit libéral, avec tout ce qui s'y rattachait plus ou moins logiquement, le philhellénisme, par exemple, y florissait. M. de Dumast faisait paraitre son poème : *Chios, la Grèce et l'Europe*. Le colonel Fabvier, frère de l'éloquent avocat du barreau de Nancy, partait pour la Grèce, et allait consacrer ses talents militaires à la défense d'Athènes. Benjamin Constant, le 1er août 1829, voyait toute la bourgeoisie se porter à sa rencontre, et félicitait les deux députés de la Meurthe, MM. Thouvenel et Marchal, de leur conduite libérale à la Chambre. Une année auparavant, la Dauphine, précédant à Nancy le roi et son mari, avait été accueillie, le 11 septembre 1828, par un silence glacial. Le 13 septembre, Charles X, venant à cheval du camp de Lunéville, fut mieux reçu ; le général Drouot

était allé l'attendre, à la tête d'un détachement de la garde nationale, au pied d'un arc-de-triomphe érigé devant Bonsecours ; c'était la même décoration qu'en 1814, et le rapprochement des deux époques contribuait à rendre le monarque, envahi par le charme des souvenirs, plus aimable et plus communicatif. Il quitta Nancy le 14, après avoir commandé pour le musée, à Eugène Delacroix, le tableau de la bataille du 5 janvier 1477.

La révolution de 1830 donna lieu, à Nancy, à des troubles assez graves, occasionnés par la réaction contre le zèle monarchique et religieux dont la mission de 1825, rappelée par l'érection d'une croix sur la place Mengin, et un mandement célèbre de l'évêque, Mgr de Forbin-Janson, à l'occasion de la prise d'Alger, furent les manifestations principales. Le séminaire fut envahi et saccagé le 10 juillet. La croix de mission avait été enlevée le 29. L'effervescence finit par se calmer, mais Mgr de Forbin-Janson, qui avait passé la frontière, dut, par mesure d'ordre, être écarté jusqu'à sa mort de son siège épiscopal. Rien que l'annonce de son retour suffisait pour exciter une émeute à Nancy.

Dans cette première période de son règne, où il semblait renouer la tradition révolutionnaire et menacer l'Europe monarchique, le « roi des Français » alla visiter les départements frontières, où le patriotisme surexcité entrevoyait la reprise des grandes guerres

que le Gouvernement lui-même semblait prévoir. Louis-Philippe fit son entrée à Nancy le lundi 13 juin 1831, à 6 heures et demie du soir, ayant à ses côtés deux de ses fils, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, à qui les Belges venaient d'offrir la couronne. Le roi, qui était en uniforme de garde national, reçut du maire, Tardieu ainé, la même injonction d'avoir à marcher avec la nation, qu'il avait déjà reçue à Metz d'un officier parlant au nom de la « milice citoyenne », et il la releva avec la même hauteur. Le 14, il passa une grande revue et distribua des drapeaux aux régiments de la garnison. Les gardes nationales, au nombre de plus de 12,000 hommes, étaient accourues de six lieues à la ronde, beaucoup en costumes bizarres, allégoriques, rappelant les pompes de la première Révolution.

Nancy mena, sous le gouvernement de Juillet, une existence assez paisible et assez terne. C'était le temps où la Meurthe gardait dix-huit ans de suite le même préfet, Lucien Arnault, fils de l'auteur de *Marius à Minturnes,* coopérateur du 18 brumaire, « dont le nom seul était une garantie ». Il faut se rappeler qu'à cette époque rien ne paraissait plus libéral que le bonapartisme. Deux grandes figures surtout dominent l'histoire de Nancy jusqu'en 1848 : Drouot, dont l'existence, longtemps prolongée au milieu de pénibles infirmités, acquit par la résignation du chrétien et l'austérité d'une retraite qui ne s'ouvrait qu'à ceux

qui venaient demander l'aumône, une grandeur supérieure peut-être à celle de la carrière militaire qui l'avait précédée ; et Lacordaire, qui fit choix de Nancy pour le rétablissement des Frères prêcheurs, et y donna à entendre les premiers éclats de cette voix éloquente qui allait remplir la chaire de Notre-Dame de Paris. Ces deux noms, Drouot et Lacordaire, s'unirent en 1847 d'une manière indissoluble, lorsque le grand orateur prononça l'oraison funèbre du brave général ; tous deux sont ainsi devenus, pour la postérité, comme une seule et même gloire nancéienne.

De 1800 à 1870, l'histoire de Nancy peut se caractériser par un parallèle avec celle de Metz. L'ancienne capitale de la Lorraine et l'ancienne ville libre impériale qui l'avait précédée de deux siècles dans l'union avec la France, étaient devenues également de simples chefs-lieux de département. Le recensement de 1801 ne donne à Nancy qu'une population de 29,700 âmes, tandis que Metz en avait, à la même époque, 40,200. Mais la population de Nancy n'allait pas cesser de s'accroitre, tandis que celle de Metz devenait stationnaire. L'égalité absolue établie entre les départements par l'Assemblée constituante, avait reçu bien des dérogations par suite de la création de grands centres judiciaires, militaires, etc... Lorsque les cours d'appel furent établies, Nancy en reçut une comme Metz, et si, plus tard, la suppression d'une de ces deux cours fut discutée, c'est toujours celle de Metz et non celle

de Nancy dont l'existence fut menacée. Le Concordat de 1801 avait conservé l'évêché de Nancy en y réunissant celui de Toul. Les évêchés de Saint-Dié et de Verdun n'ayant été rétablis que sous la Restauration, le diocèse de Nancy reprit un moment une extension égale à celle de l'antique diocèse de Toul, laissant bien loin derrière lui le diocèse de Metz. Metz et Nancy furent d'abord également chefs-lieux de divisions militaires, les 3e et 4e ; mais une ordonnance royale du 22 octobre 1817 réunit ces deux divisions en une seule, qui prit le n° 3, et dont le chef-lieu fut Metz. Nancy prit sa revanche en 1858, lors de la création des grands commandements militaires ; celui du Nord-Est lui fut attribué, et son chef-lieu de division devint ainsi son subordonné. Nancy n'obtint pas du reste pour cela la division, et même sa garnison ne s'accrut pas tout d'abord : elle resta ce qu'elle était normalement depuis la Révolution, d'un régiment d'infanterie et d'un de cavalerie. C'est à partir de la fin de 1867 seulement qu'il y eut, comme avant 1789, deux régiments d'infanterie à Nancy [1]. Mais c'est surtout pour l'instruction publique que Nancy prit bientôt sur Metz une avance décisive. Chacune des deux

1. Cette garnison ne fut pas augmentée après la guerre, malgré le rapprochement de la frontière. C'est depuis le 1er mai 1885 seulement qu'il y a à Nancy un troisième régiment d'infanterie, logé dans des casernes construites exprès pour le recevoir.

villes avait son lycée, chacune son recteur, au temps des académies départementales. Lors de la création des académies régionales, Nancy devint le chef-lieu d'une académie vraiment lorraine, à laquelle ressortissait le département de la Moselle [1]. En 1854, une Faculté des lettres et une Faculté des sciences y furent établies, et y restèrent, malgré les efforts que fit à plusieurs reprises la ville de Metz pour obtenir au moins la Faculté des sciences [2]. Une École de médecine existait depuis 1822. Elle avait été accordée aux sollicitations persévérantes du Corps municipal qui, depuis 1814, réclamait une école de droit et une école de médecine. Par décret impérial du 9 janvier 1864, une Faculté de droit était « rétablie dans la ville de Nancy », et, en 1872, Nancy, héritant de Strasbourg, transformait son École de médecine en Faculté de médecine, et acquérait une École supérieure de pharmacie. Ainsi se trouvait rétablie l'ancienne Université lorraine, dont la suppression n'avait pas été un des moins justes griefs du duché envers le royaume qui l'avait absorbé. Enfin, si Metz possédait l'École d'application du génie et de l'artillerie, aujourd'hui réfugiée à Fontainebleau, Nancy possédait et possède aujourd'hui encore, l'École

1. Il avait d'abord été question de rattacher les Vosges, comme la Haute-Saône, à l'Académie de Besançon, et de mettre la Meurthe avec la Moselle dans le ressort de Strasbourg.

2. Metz obtint seulement que des sessions d'examen pour le baccalauréat ès-sciences eussent lieu à Metz même, avec des professeurs de la Faculté de Nancy.

forestière, qui est aussi la seule de son espèce pour toute la France. C'est en 1871 seulement qu'a pris fin cette existence parallèle en quelque sorte de Metz et de Nancy, par suite des événements cruels qui ont brisé cette heureuse symétrie et mis entre ces deux villes une si douloureuse inégalité de sort.

La prospérité actuelle de Nancy n'est pas faite du reste tout entière de l'annexion de Metz. Depuis le commencement du siècle, le chef-lieu de la Meurthe était en voie d'accroissement lent, mais continu. A partir de 1850 environ, le développement de Nancy prit des proportions considérables. La ville qui, depuis 1800, n'avait guère vu de nouveau que la restauration de la Chapelle ducale, où l'on réintégra, le 9 novembre 1826, les dépouilles mortelles des princes et princesses de la maison de Lorraine, et, sous le gouvernement de Juillet, l'inauguration de la statue de Stanislas et l'établissement du Château-d'Eau de la place de Grève, procéda alors coup sur coup à l'inauguration de plusieurs statues, à la création de nouveaux quartiers, au percement d'impasses incommodes, à la construction ou à la reconstruction de plusieurs églises. L'année 1850 voyait notamment arriver jusqu'à Nancy cette grande nouveauté du chemin de fer. La ligne si importante de Paris à Strasbourg passait par Nancy, tandis que Metz n'avait point d'abord de communication directe avec la capitale; il était relégué sur un embranchement dont la tête de ligne était Frouard,

ou plutôt Nancy, mais qui, bientôt rattaché à Sarrebrück aux lignes d'Allemagne, établissait nos relations avec ce pays par cette voie, qui fut la seule tant que le pont de Kehl n'exista pas. C'est la section de Nancy à Frouard qui fut inaugurée la première, en 1850; le 17, elle fut prolongée jusqu'à Commercy Le canal de la Marne au Rhin, qui relie Nancy par voie d'eau à Paris ainsi qu'à toutes les villes du Nord, et par l'entremise du canal du Rhin au Rhône, à tout le Midi, fut inauguré à peu près en même temps que le chemin de fer. Le canal d'un côté, le chemin de fer de l'autre, amenaient une transformation complète de quatre faubourgs de Nancy, ceux de Sainte-Catherine et de Saint-Georges, ceux de Saint-Jean et de Stanislas. Ces quartiers se couvraient de bâtiments, occupés immédiatement par une population en voie d'accroissement continu, qui, avant de gagner tout d'un coup plus de dix mille âmes à l'émigration alsacienne et lorraine, conséquence des événements de 1870, s'était élevée, à la veille de la guerre, à soixante mille individus au moins.

La révolution de 1848 avait causé à Nancy une agitation bien moins considérable et bien moins prolongée que celle de 1830. Le département de la Meurthe fut visité par le prince-président, qui s'arrêta à Nancy dans ce voyage par lequel il préparait l'Empire. Bien que Nancy se trouvât sur la route de Plombières, où Napoléon III se rendait presque

chaque année au commencement de son règne, le souverain ne s'y arrêta qu'une fois, en 1856. Il n'assista pas en personne aux fêtes de la commémoration séculaire de la réunion de la Lorraine à la France ; ces fêtes avaient été décidées à la fin de 1865 ; célébrées les 15, 16 et 17 juillet 1866, elles arrivaient à un moment où elles ne pouvaient déjà plus être goûtées avec un enthousiasme et une joie sans mélange. L'Empereur, justement préoccupé des événements qui devaient avoir, quatre ans plus tard, de si terribles conséquences, se contenta d'envoyer à Nancy sa femme et son fils. Nancy eut, sous l'Empire, la visite de princes de l'ancienne maison de Lorraine. L'archiduc Maximilien, le futur empereur du Mexique, s'y arrêta et visita les tombeaux de ses ancêtres en 1856. L'Empereur d'Autriche y passa un jour, en octobre 1867.

Mais Nancy, sous l'Empire, fit surtout parler de lui parce qu'il donna son nom à l'école libérale qui avait inscrit sur son drapeau le mot séduisant de : Décentralisation. L' « école de Nancy » avait pour principal organe de ses doctrines et de ses revendications le recueil intitulé *Varia,* où des écrivains distingués ne cessèrent, pendant plusieurs années, de remettre en lumière des vérités et des principes alors trop méconnus.

Pendant la guerre franco-allemande, Nancy utilisa son inaction forcée en se livrant à des travaux qui devaient gagner, une fois la paix faite, toute leur

valeur. Pour occuper les ouvriers sans ouvrage, la Municipalité organisa des chantiers et commença la destruction complète des vieux remparts de la ville Vieille, qui n'avaient plus depuis longtemps la moindre importance stratégique, bien que Nancy eût été classé comme place forte jusqu'à la Révolution. On procéda au nivellement d'une partie de l'ancien bastion le Marquis, de manière à créer, par une promenade publique, une communication entre la Pépinière et la porte Notre-Dame[1]. Les chemins de fer de Nancy à Vézelise et de Nancy à Château-Salins, commencés avant la guerre aux frais du département, furent inaugurés, le premier en 1872, le second en 1873. La voie de Champigneulles à Jarville, dite chemin de fer de Ceinture, destinée à éviter à la gare de Nancy l'encombrement des marchandises qui ne font que traverser cette ville, car jusqu'à présent le chemin de Ceinture n'est pas ouvert au service des voyageurs, fut construite en 1878. La grande affluence, surtout à partir de 1872, des émigrants d'Alsace-Lorraine, le transport d'industries rétablies à grands frais sur le sol français aux portes de Nancy, furent pour cette ville le signal d'un accroissement considérable et rapide, mais qui se traduisit plutôt par des constructions de maisons particulières que par l'en-

1. Cette promenade des remparts est aujourd'hui supprimée par suite de la destruction complète du bastion pour l'établissement de la rue à laquelle on a donné le nom de Grandville.

treprise de grands monuments publics. Nous devons citer pourtant, sans parler des églises, les nouveaux bâtiments destinés à la Faculté de médecine et à l'École supérieure de pharmarcie, d'abord installées sommairement dans les locaux des Facultés des lettres, des sciences et de droit, et dans le bâtiment de l'École supérieure, que celle-ci abandonna à la Faculté de médecine pour aller attendre, au rez-de-chaussée de l'ancienne Université, l'achèvement du nouveau bâtiment construit dans le prolongement du Palais ducal et inauguré en 1874. Dès l'établissement de la Faculté de médecine, on songea à réunir, pour la commodité des étudiants et des professeurs, tous les services hospitaliers en un seul établissement. Le projet d'hôpital général aboutit enfin, en 1879, par la construction, rue de Strasbourg, de vastes bâtiments consistant dans la réunion de pavillons séparés. En 1885, la succursale de la Banque de France s'est établie dans un édifice bâti exprès pour elle au coin de la rue Chanzy et de la rue Gambetta. De nouvelles casernes ont été faites en 1872, pour la gendarmerie, derrière l'église des Cordeliers, et, plus récemment, pour la cavalerie et pour l'infanterie, sur l'emplacement et aux environs du Champ de Mars. En fait de constructions industrielles, nous ne citerons que l'imprimerie Berger-Levrault et C^ie^, parce qu'elle se trouve dans la ville même. Cet important établissement, transporté de Strasbourg à Nancy, s'installa en 1872 sur l'emplace-

ment provisoire de la manufacture des tabacs (ancien cimetière des Trois-Maisons) ; incendié en 1876, il a été réédifié sur un nouveau plan.

Depuis l'évacuation, l'histoire de Nancy n'a guère présenté d'événements remarquables. Tout au plus peut-on citer les fêtes du concours régional de 1877, pendant lesquelles eut lieu l'inauguration du monument élevé à Callot par souscription et appliqué au flanc ouest de l'Arc-de-Triomphe, et le 3 août 1879, l'inauguration de la statue de Thiers, à laquelle assista la veuve du libérateur du territoire, ainsi qu'à la venue à Nancy des eaux de la Moselle, prises en amont de Messein, et amenées dans la ville par un canal souterrain. Nancy fut, en 1875, le siège de la première session du Congrès international des Américanistes, en 1880, du Congrès de géographie. Le concours régional de 1885 y donna lieu à un grand concours de musique, auquel prirent part une foule de sociétés vocales et instrumentales, tant françaises qu'étrangères, et à l'inauguration, au Jardin botanique, d'un obélisque surmonté du buste du docteur Crevaux, l'explorateur lorrain de l'Amérique du Sud, assassiné par les Indiens Tobas. Nancy est en train de devenir une grande ville. Le recensement du 30 mai dernier lui attribue une population de 79,773 habitants.

C'est même aujourd'hui la seule grande ville de France sur la frontière du nord-est.

II. — DESCRIPTION.

Le groupement des monuments anciens de Nancy par quartiers, correspond assez bien à leur groupement par époques. Ce qui reste du Nancy ancien appartient à trois périodes de l'histoire lorraine : il y a le Nancy des premiers ducs, le Nancy de Charles III (la ville Neuve), et le Nancy de Stanislas. Nous parcourrons successivement ces trois groupes, en commençant par le dernier, qui nous mènera au premier, et en remarquant en même temps sur notre passage les monuments modernes qui sont disséminés un peu partout, et dont le classement rationnel ne peut pas se faire par quartiers, mais seulement par catégories fondées sur la destination de ces monuments.

Le voyageur qui débarque à la gare (bien insuffisante et pour l'agrandissement de laquelle des projets sont à l'étude) n'a en face de lui qu'un quartier moderne, sans caractère : la place de la Gare n'était encore, en 1856, même après l'inauguration de la gare des voyageurs construite en cette année, et qui remplaça le débarcadère provisoire établi sur l'emplacement actuel de la gare des marchandises, n'était, disons-nous, qu'une falaise de diluvium quaternaire, comme toute la cuvette de l'étang Saint-Jean. Son nom actuel de « place Thiers » et la statue élevée « au libérateur du territoire » indiquent une histoire

toute récente. Cette statue, dont une souscription publique a fait les frais, et qui est due au sculpteur Guilbert, est une des meilleures de Nancy.

. Si, au lieu de faire face au nord, le voyageur qui descend à la gare se tourne vers le sud-ouest, il apercevra les deux tours de l'église Saint-Léon, placée sous l'invocation de saint Léon IX (Brunon de Dagsbourg), né dans l'ancien château de Dagsbourg (aujourd'hui Dabo)[1], et qui fut évêque de Toul et pape (1002-1054). La première pierre en fut posée en 1861, la nef bénite et livrée au culte en 1862, le transept bénit en 1874, l'église consacrée solennellement en 1877. La statue du saint au-dessus du portail, les beaux vitraux de couleur et les nombreux autels qui décorent l'intérieur, la lanterne de la flèche, en font une des plus élégantes églises néo-gothiques de Nancy. Si, pour aller de la gare à Saint-Léon, nous avons pris à droite, nous avons franchi la voie ferrée sur le pont de la rue du Faubourg-Stanislas ; à l'extrémité de cette rue, à droite, se trouve le cimetière de Préville, ouvert le 24 avril 1842, et qui fut, à partir de l'interdiction des inhumations au cimetière Saint-Nicolas (1er janvier 1879), jusqu'à l'ouverture, en 1884, du cimetière du Sud, la seule nécropole de Nancy. La plupart des monuments funèbres sont en marbre blanc, d'un type assez uniforme. En 1874, on a inauguré à l'entrée un obélisque consacré à la mémoire des soldats français morts

1. Ancien arrondissement de Sarrebourg.

pendant la guerre. A l'extrémité nord-ouest du cimetière se trouve une enceinte où reposent côte à côte les militaires français et allemands morts à Nancy dans les ambulances pendant la guerre, et les militaires allemands décédés pendant l'occupation. Sur le terrain, qui a été concédé gratuitement par la ville, les Allemands ont élevé un obélisque de pierre avec des inscriptions en leur langue sur des plaques de marbre. A main gauche de la gare est le pont par lequel la rue du Faubourg-Saint-Jean traverse le chemin de fer. Au bout de cette rue, on aperçoit la tour de la Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-du-Vieil-Aitre, le plus ancien des monuments de Nancy. L'industriel qui a acheté récemment le terrain pour en faire un chai, a démoli la chapelle, mais a respecté la tour, qui était en quelque sorte une enseigne toute faite pour son établissement. Non loin de cette tour, se trouve le monument élevé à l'endroit où a été retrouvé le corps de Charles le Téméraire, et qui est connu sous le nom populaire de Croix de Bourgogne. C'est une croix de Lorraine avec une inscription en vers du temps, mais le monument a été refait plusieurs fois. Le duc de Bourgogne périt au milieu même de l'étang Saint-Jean, aujourd'hui desséché entièrement et couvert de jardins et d'habitations.

Après cette courte excursion dans les faubourgs de la Gare, où nous n'aurons plus à revenir, nous entrons en ville. Soit que nous prenions la rue Stanis-

las, ou bien la rue de la Poissonnerie, percée récemment et appelée rue Gambetta, nous apercevons tout de suite, grâce à ce système de larges rues droites que Nancy fut le premier à adopter sous Charles III, et qui est resté comme son signalement, le centre de la ville, la place Stanislas, avec sa statue et ses monuments. Si nous descendons la rue Gambetta, c'est la méridienne de l'hôtel Jacquet et l'élégant cartel de l'horloge de l'Hôtel de ville que nous apercevons ; si c'est la rue Stanislas, après avoir passé la porte de ce nom, construite de 1750 à 1752, et sur laquelle la Révolution a laissé sa trace dans les inscriptions encore lisibles de « Porte de la Montagne, Liberté — Égalité », nous avons devant nous une grande voie rectiligne, la branche transversale (la plus courte) de la croix latine formée par Nancy, où la vue n'est bornée à l'horizon que par une porte semblable à la porte Stanislas, la porte Sainte-Catherine. Dans ces derniers temps, la haute cheminée d'une verrerie est malheureusement venue ajouter à cette perspective une note discordante. Au milieu, dans un fond, nous voyons de profil la statue de Stanislas et son bras étendu vers la partie de la ville qui se trouve à notre gauche, et deux des quatre hôtels uniformes qui décorent, au nord et au sud, la place Stanislas. Dirigeons-nous vers cette place ; nous laisserons à main droite la place Dombasle, ainsi nommée en 1850 par suite de l'inauguration, pendant la 17e session du

Congrès scientifique de France à Nancy, du 3 au 13 septembre, de la statue de l'agronome lorrain, fondateur de la ferme-école de Roville. Cette statue, en bronze, est due à David d'Angers, qu'une imitation réaliste du costume de l'époque a fort mal inspiré. Derrière cette statue, nous apercevons la porte monumentale du Lycée, d'une construction toute récente, et d'une architecture bien lourde. L'édifice qui fait suite à la place Dombasle, du même côté, est celui de la Bibliothèque publique. Construit de 1770 à 1778 pour abriter l'Université lorraine transférée de Pont-à-Mousson à Nancy, et qui, fidèle à sa première destination, donna asile, de 1854 à 1862, aux Facultés des lettres et des sciences rétablies dans l'ancienne capitale de la Lorraine. Descendons jusqu'à la place Stanislas, ce chef-d'œuvre du style rococo, ce merveilleux décor à la fois divers et cohérent, réalisant au plus haut point le précepte de l'art classique, l'unité dans la variété. Nous n'avons plus, au lieu de l'élégante statue de Louis XV par Guibal, détruite à la Révolution, mais dont les gravures suffisent à nous donner l'idée la plus avantageuse, que la statue de Stanislas, œuvre toute bourgeoise du Nancéien Jacquot, inaugurée en 1831 à la suite d'une souscription, dont l'idée, émise dès 1819, se justifiait alors, non seulement par la reconnaissance envers l'auteur de la réédification de Nancy, mais encore par la flatterie envers le souverain régnant, Louis XVIII,

dont Stanislas était l'aïeul; en revanche, l'Hôtel de ville, les quatre hôtels monumentaux, et les pavillons du nord dus au génie de l'architecte nancéien Emmanuel Héré, se sont conservés intacts, ainsi que les fontaines et les grilles de Guibal et de Jean Lamour.

Le plus vaste des édifices de la place Stanislas est l'Hôtel de ville, dont le fronton est décoré des armes du Roi de Pologne et du chardon emblématique de Nancy. Si nous entrons par le large vestibule qui s'ouvre devant la porte centrale, nous arriverons, par un escalier à double rampe, au grand salon du premier étage, couvert de fresques de Girardet, représentant, sous des figures allégoriques, plusieurs sujets à la louange de Stanislas. On l'appelle aujourd'hui le salon « carré »; on l'appelait autrefois le salon de l'Académie, parce qu'il avait été fait pour la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy. L'Académie de Stanislas n'y tient plus même sa séance publique annuelle. Elle délaisse le salon carré, pour le « grand salon », vaste salle de réception construite en 1866, et qui débouche, au sud, dans le salon carré. Du balcon du grand salon, nous pouvons embrasser d'un coup d'œil les édifices qui encadrent la place. L'hôtel à main droite, habité aujourd'hui par des particuliers, et au premier étage duquel se tient un cercle, fut primitivement l'Intendance, puis la Préfecture. Celui qui lui fait pendant du même côté,

au delà de la rue Sainte-Catherine, était, à la fin du siècle dernier, l'hôtel des Fermes. Un décret impérial de messidor an XIII le céda à l'évêque pour sa demeure. En face de l'Évêché se trouve le Théâtre, vis-à-vis qui semble peu convenable à beaucoup de personnes, mais dont nous nous bornerons à constater la singularité. Le premier étage de cet hôtel, autrefois affecté au collège royal de médecine, est aujourd'hui occupé par un cercle. La salle de spectacle, petite, mais coquette, a subi, depuis sa construction, des remaniements qui l'ont complètement transformée. Elle fut inaugurée le 26 novembre 1755 par la représentation du *Cercle*, comédie de Palissot, auteur nancéien, laquelle donna lieu à une polémique « plus que curieuse » sur les plaintes de J. J. Rousseau. On montre encore, dans les magasins, des décors peints, dit-on, par Girardet. Le quatrième hôtel, appelé Jacquet, du nom de celui qui le fit bâtir, n'est habité que par des particuliers. On y remarque, du côté de la rue Gambetta, un méridien fait par l'horloger Ransonnet et peint autrefois par Senémont[1].

Les sculptures des façades et des frises des quatre hôtels sont dues à Louis Lenoir, Joseph Béchant, Barthélemy Mesny, Louis Menuet, Guibal et Dieudonné Pierre.

En face de nous, nous avons deux pavillons sans

1. Un autre méridien a été établi sur le pavillon ouest de la place Stanislas (café Baudot) au commencement de ce siècle.

étages, qui reproduisent de la façon la plus heureuse, en le variant, le type général des constructions de la place. Il est à regretter seulement que les mansardes de ces pavillons n'aient pas encore été supprimées, et les toits ramenés, avec ceux des quatre hôtels, à l'état de terrasses italiennes, comme celui de l'Hôtel de ville, et aussi que les commerçants qui occupent les pavillons n'aient pas adopté pour leurs boutiques et leurs enseignes un modèle uniforme.

Entre les pavillons et les hôtels sont les magnifiques fontaines de Guibal, encadrées par les grilles forgées par Jean Lamour; on les a fait redorer en 1866, et on y a rétabli, en 1879, des trophées semblables à ceux que l'on avait enlevés en 1831, à cause de leur état de dégradation[1]. Les fontaines sont en plomb avec des socles en pierre; celle de gauche représente Neptune, celle de droite Amphitrite.

Les deux pavillons s'écartent pour laisser voir au bout d'une courte avenue, nommée aujourd'hui rue Héré, l'Arc-de-Triomphe, érigé, en 1751, en l'honneur de Louis XV par son beau-père reconnaissant. Quelques inscriptions et quelques sculptures du monument primitif ont disparu; le médaillon en bronze doré représentant le Roi de France a remplacé, sous la Restauration, le médaillon primitif sculpté en marbre blanc par Walneffer, et détruit à la Révolution.

1. Un seul trophée ancien subsiste et a servi de modèle pour les nouveaux; il a été déposé au Musée lorrain.

C'est ce médaillon que la statue de Stanislas désigne du doigt, geste bizarre qui est pour le plus grand nombre une énigme en même temps que pour d'autres une occasion de plaisanteries. Des escaliers, malheureusement démolis en 1819, existaient sur les flancs de l'Arc-de-Triomphe, et permettaient d'en atteindre le sommet. Sur le flanc ouest, faisant face à la place Vaudémont (autrefois des Chameaux, parce la voûte qui y exista jusqu'en 1847 servit d'écurie à quelques-uns de ces animaux pris sur les Turcs, et que le duc Léopold amena à Nancy), on a inauguré, en 1877, une fontaine monumentale au centre de laquelle se trouve la statue en bronze de Callot; de chaque côté, est un buste en bronze : à droite, celui de Saint-Urbain, célèbre graveur de médailles du XVIII^e^ siècle, à gauche, celui d'Israël Sylvestre, élève et ami de Callot. Bien que le modèle en ait été adopté à la suite d'un concours dont l'ensemble n'était pas sans valeur, la statue de Callot est vulgaire, et le cadre architectural qui l'entoure plus critiquable encore[1].

Avant d'aborder la Carrière, que nous retrouverons au sortir de la Pépinière, complétons la visite du Nancy de Stanislas en suivant jusqu'au bout les

1. Le flanc est de l'Arc-de-Triomphe, qui fait pendant au flanc ouest sur la terrasse de la Pépinière, est encore nu, mais il doit recevoir prochainement le monument de Claude Gellée, dont une tombola, renforçant la souscription primitive insuffisante, est en train de parfaire les fonds.

deux rues qui continuent, au delà de la place Stanislas, les rues Stanislas et Gambetta. Si nous descendons le long de l'Hôtel de ville, nous croisons la rue de la Constitution, au fond de laquelle apparaît la façade de la Cathédrale; à l'entrée, à main droite, nous voyons l'ancien hôtel de Rouerck, construit en 1726, acquis en 1851 par la municipalité, et réuni à l'Hôte de ville[1]. En face sont les bureaux de la Préfecture, formant l'entrée de la rue d'Alliance. Le nouvel hôtel de la Préfecture, construit en 1859, leur fait suite; cet hôtel n'a rien d'un monument public, et donne simplement l'idée de la demeure confortable d'un riche particulier[2]. Toujours, sur ce côté de la rue d'Alliance, s'ouvre la place d'Alliance, plantée de tilleuls taillés, comme la Carrière, et au centre de laquelle s'élève une jolie fontaine, semblable à celles de la place Stanislas. Ce monument fut élevé en 1756 à l'occasion de l'alliance conclue entre Louis XV et Marie-Thérèse[3].

Au fond de la place, parallèle à la rue d'Alliance,

1. L'hôtel de Rouerck remplaça la maison du sieur Rousselot d'Hédival, dans laquelle descendirent Louis XIII et Anne d'Autriche, le 25 septembre 1633, préférant ce quartier à la ville Vieille « pour la sûreté de leurs personnes ».

2. Le duc de Saxe-Cobourg y descendit le 16 août 1870, et l'empereur Guillaume le 13 mars 1871.

3. Les noms de rue et de place *de l'Alliance* seraient plus précis et plus suggestifs, pour les gens peu au fait de l'histoire, que ceux de rue et place *d'Alliance*.

est la rue Girardet, à l'extrémité de laquelle se trouve l'École forestière, établie en 1824 dans la maison où vécut une lignée d'architectes distingués, les Mique, qui prirent part à tous les grands travaux exécutés sous Stanislas. Un membre de cette famille, Joseph Mique, qui fut maire de Nancy, reçut chez lui (au n° 6) Monsieur, comte d'Artois, qui arriva le 19 mars 1814, et y resta une vingtaine de jours.

Nous n'avons qu'à descendre la rue des Champs pour nous trouver à l'extrémité de la rue Sainte-Catherine, en face de la porte de ce nom, ainsi appelée de Catherine Opalinska, femme de Stanislas. La porte actuelle n'est pas la porte primitive, qui fut élevée en deçà de la caserne (1762); elle date seulement de 1770. On peut encore y lire le nom révolutionnaire de « Porte des Volontaires ». Regardant la porte, nous avons à notre gauche les vastes et belles casernes d'infanterie, construites en 1764, et que l'empereur Joseph II admira fort, lors de son passage en 1777. Le bas-relief du fronton qui surmonte le pavillon central représente Stanislas environné des arts. Le dessin en est dû à Girardet, et l'exécution à Joseph Sontgen, originaire de Westphalie. Tout récemment, on a établi au-dessus du fronton une horloge, indispensable sans doute, mais dont l'effet est déplorable. A main droite, nous avons le Jardin botanique, à l'entrée duquel se dresse un magnifique platane séculaire, qui a son pendant, au fond, dans un

peuplier noir, d'âge non moins respectable et de taille non moins imposante. Au milieu de la vasque où l'on cultive les plantes aquatiques, s'élève un obélisque surmonté du buste en marbre blanc du voyageur Crevaux, inauguré en 1885.

Nous pouvons passer la porte Sainte-Catherine, et laissant à droite l'abattoir, construit en 1842, et la rue de l'Ile-de-Corse, où se trouve l'usine à gaz[1], nous pouvons longer le mur d'enceinte de la Pépinière, et pénétrer dans cette promenade par la porte qui s'ouvre vis-à-vis le pont qui traverse le canal pour aller aux Grands-Moulins, dont l'origine remonte au moins au XII^e^ siècle, et autour desquels se sont successivement élevées diverses usines. Peu de villes ont, comme Nancy, à leur centre même, un parc aussi frais, aussi ombreux, et d'une aussi vaste étendue que la Pépinière (plus de 22 hectares). Créée en vertu d'un arrêt du Conseil des Finances, du 26 avril 1765, en partie sur les bastions de la ville et sur l'emplacement qu'occupait un des jardins du Palais ducal, elle fut entièrement close de murs environ dix ans plus tard. Le bas est encore à l'état de parc gazonné; dans le grand carreau de

1. Introduit en 1834 à Nancy par les deux frères Constantin et leur beau-frère Trélise, l'éclairage au gaz s'y développa très lentement; c'est en 1836 seulement que la ville fit établir les premières lanternes à gaz, dont le nombre s'augmenta successivement.

droite on vient d'établir un emplacement pour les concours hippiques. Les carreaux du haut sont aujourd'hui transformés en squares. Dans la grande allée du milieu, se trouve une pièce d'eau avec un jet d'eau, et en haut, près de la terrasse, un kiosque élégant, qui a remplacé, en 1875, une estrade en bois, et où viennent se faire entendre les musiques militaires. Descendons la terrasse, sur laquelle aboutissent les derrières des maisons de la Carrière, et, après avoir longé le fossé de la Conciergerie, prison établie en 1792 dans les bas-fonds de l'hôtel de la Cour d'appel, supprimée en 1871, nous pénétrons sur la Carrière par l'ouverture cintrée, contiguë à l'Arc-de-Triomphe, percée également en 1871. Deux hôtels monumentaux ouvrent la Carrière ; à gauche c'est « la Bourse »[1], bâtie en 1752 par le corps des marchands, et où se tenaient les séances de l'ancienne Juridiction consulaire de Lorraine et Barrois, l'une des plus vieilles institutions de ce genre qui aient existé en France, puisque son origine, à Saint-Nicolas, d'où elle fut transférée dans la capitale de la Lorraine, remontait jusqu'à la première moitié du XIVe siècle (1340). « La Bourse » sert encore aujourd'hui de tribunal de commerce. Vis-à-vis, se trouve l'ancien hôtel de Salm, puis de Craon, rebâti par Boffrand, et où siégèrent, depuis 1751, les divers tribunaux

1. Ce mot se lit sur les grilles du balcon en lettres dorées accouplées ainsi deux à deux : La-Bo-ur-se.

de Nancy. La Cour d'appel seule y tient aujourd'hui ses audiences. La vaste salle des assises, ancienne grand'chambre de la Cour souveraine, est remarquable par ses boiseries. Au fond est un grand crucifix, tableau remarquable, dont on ignore l'auteur. Dans les maisons qui suivent le palais de la Cour d'appel, siègent les justices de paix et le conseil des prud'hommes, établi dans le petit « hôtel des Pages », où fut placé le Concert royal, qualifié aussi Académie de musique, établi en 1731, et qui subsista jusqu'en 1756, puis le Trésor des Chartes. Vient ensuite le « grand hôtel des Pages » qui, aujourd'hui, sert d'habitation au général commandant la 21e brigade d'infanterie. La Carrière est plantée de tilleuls taillés, garnie d'une bordure en pierres avec groupes sculptés, et ornée de grilles monumentales à ses deux extrémités. De 1773 à 1858, elle servit de champ de foire. Les maisons qui s'élèvent des deux côtés sont bâties sur un modèle semblable, sinon tout à fait uniforme. Deux pavillons monumentaux terminent les deux rangées en face du palais du Gouvernement, construit d'après les plans d'Emmanuel Héré, de 1750 à 1752, sur l'emplacement du palais exécuté pour Léopold par Boffrand, et qui lui-même avait été bâti sur une partie du vieux château des ducs. Le palais du Gouvernement, qui fut successivement la résidence des intendants, des gouverneurs militaires, des préfets, des chefs du 3e grand commandement mili-

taire, puis de la 11e division d'infanterie, se rattache par une galerie demi-circulaire, ornée de bustes mythologiques, aux deux pavillons monumentaux qui terminent les files des maisons. Deux ouvertures, surmontées de trophées en pierre, sont pratiquées dans cette galerie; celle de droite mène à la Pépinière, celle de gauche à la « petite Carrière », établie sur l'emplacement de l'ancienne église collégiale Saint-Georges, et par laquelle nous pénétrons dans le vieux Nancy, celui des ducs, le second groupe monumental que nous avons distingué dans la ville lorraine.

Nous sommes dans la « Grande-Rue », la plus vieille voie nancéienne, à deux pas de ce qui reste du Palais ducal, encore relié au palais du Gouvernement par un bâtiment fort peu élégant, qui sert d'écurie à l'état-major de la division. De l'édifice construit au commencement du XVIe siècle, il reste la façade extérieure, avec balcons en saillie, et cette curieuse « porterie », aux clochetons flamboyants, aux sculptures d'un réalisme grotesque, mais franc et hardi. Le seul morceau moderne important est la statue du duc Antoine, œuvre du sculpteur nancéien Jiorné Viard, et qui a remplacé en 1850 la statue primitive, détruite à la Révolution. A l'intérieur, le cloître, élégant, décoré de clefs historiées et de portraits en médaillons, a aussi survécu à l'incendie du 16-17 juillet 1871. La restauration intelligente que de généreuses subventions ren-

746090

dirent possible, restitua à l'édifice un toit semblable à l'ancien, à pignon fort aigu, et à fenêtres ornées de jolies girouettes en cuivre, ainsi que la flèche élancée, si originale, qu'on a rétablie, d'après d'anciens dessins, au sommet de l'escalier qui conduit à la salle des Cerfs. Cet escalier a des marches en pierres fort larges et très peu élevées, ce qui lui donne une pente extrêmement douce. Il y a, de distance en distance, des renfoncements pratiqués dans la muraille avec bancs où s'asseyaient probablement les gardes de service. La salle des Cerfs, ainsi nommée parce qu'elle était primitivement ornée de bois de ces animaux conquis à la chasse, est remarquable par son étendue. Elle a été incendiée en 1871 avec presque tout ce qu'elle contenait. Le Musée lorrain, qui y était installé, s'est relevé peu à peu de ses ruines. La salle des Cerfs est garnie de nouveau aujourd'hui d'objets de toute sorte se rapportant à l'histoire locale; il ne lui manque plus guère que des peintures pour décorer le plafond. A la suite du Palais ducal, on a construit, en 1874, à la place de l'ancienne Gendarmerie, une École primaire supérieure qu'on s'est efforcé de ramener au même type d'architecture, sans se borner à le copier servilement. Ce difficile problème n'a pas été trop bien résolu.

Au delà de l'École supérieure, est l'église des Cordeliers, aujourd'hui séparée du Palais ducal et de ses dépendances par une rue qui conduit à la Pépinière et

à la nouvelle Gendarmerie. L'antique chapelle du monastère qui était le Saint-Denis des ducs de Lorraine, est plus remarquable par les monuments qu'elle contient que par son architecture, qui appartient aux dernières années du XV^e^ siècle. On y voit, entre autres, le tombeau de Philippe de Gueldres, femme de René II, avec la statue de cette pieuse princesse, décédée clarisse à Pont-à-Mousson, œuvre effroyable et splendide du grand sculpteur lorrain Ligier Richier; plus loin, le tombeau de Callot, élevé en 1828 sur le type réduit du monument détruit en 1751 par l'écroulement d'une partie de l'édifice, et malencontreusement déplacé en 1865; le monument érigé à la mémoire de Léopold, au moyen d'une souscription privée, le 15 novembre 1840; de l'autre côté, vers le sanctuaire, le mausolée du vainqueur de Charles le Téméraire, tout couvert de peintures et de dorures, puis celui de Charles de Lorraine, dit le cardinal de Vaudémont, mort en 1587; ce tombeau est en marbre blanc, avec la statue de l'Éminence à genoux; elle est due au sculpteur lorrain Florent Drouin. Quatre autres statues faisaient cortège aux quatre coins; elles ont malheureusement été transportées à la cathédrale, où elles sont restées après le rétablissement du mausolée en 1828. En face de ce tombeau est l'entrée de la Chapelle ducale, vulgairement et improprement appelée « chapelle ronde », bâtie sur le modèle de la rotonde des Médicis, à Florence, par Charles III, et achevée

par son fils Henri II. Avant de franchir la grille, à main gauche, nous voyons, encastrée dans le mur, la pierre tombale de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine, et de sa femme, Hadwide de Namur, rapportée, en 1822, du prieuré de Belval. La Chapelle « ronde » forme un octogone régulier, percé de cinq fenêtres décorées de vitraux violets. On y voit rangés sept mausolées en marbre noir, érigés à la mémoire des ducs de Lorraine. Au milieu de la chapelle, éclairée par une coupole que domine une lanterne percée à jour, s'élève un autel en marbre blanc, surmonté d'une statue de la Vierge entre deux anges adorateurs, et portant un devant orné d'un bas-relief représentant le Christ dans son linceul. Au-dessous de la chapelle est un caveau sépulcral où l'on a réuni, en 1826, les dépouilles mortelles des membres de la famille ducale que l'on a pu retrouver après la dispersion de la tourmente révolutionnaire.

En sortant des Cordeliers, on a, à main droite, le plus vieux monument de Nancy, que l'on aperçoit de toute la longueur de la « Grande-Rue », dont il forme le fond. C'est la porte « de la Craffe », dont les tours ont été construites en 1463. Elles servaient de défense à la ville et de prisons. La partie inférieure a été restaurée en 1861 par le génie militaire, qui a fait preuve de plus de bon vouloir que de science archéologique. Si l'on a vu avec plaisir l'antique statue de la Vierge noire, enlevée à la Révolution, replacée

dans sa niche, en revanche, les portraits des ducs Raoul et Jean Ier, sinon la croix de Lorraine, ont été justement traités d'anachronismes, car il est extrêmement probable qu'à la date qui se trouve au-dessous de la Vierge (1340), la porte n'existait pas encore. Les passages latéraux pratiqués à la base des tours quelque temps après la restauration de la porte, et qui rompent, par des intersections bizarres, l'harmonie des lignes, sont plus critiquables encore. Si l'on passe sous la porte, on arrive à la façade tournée vers le faubourg, où se voit, entre deux inscriptions effacées, celle de droite coupée par la maison bâtie contre la porte et effacée en outre par le badigeon, un petit édicule à fronton, encadré par deux colonnes torses, et portant la date de 1615 ; on est là dans la Citadelle, bâtie par Louis XIII lorsqu'il se fut rendu maître de Nancy (1633). On en sort par la porte Notre-Dame[1], bâtie en 1596 et décorée de jolis bas-reliefs dus au ciseau de Florent Drouin. Sur la façade extérieure est une statue de Charles III, par Jiorné Viard, d'abord placée au palais de l'Académie, puis transportée là en 1863. C'est hors de la porte Notre-Dame qu'on peut encore observer, à main gauche, ce qui reste des anciens remparts de Nancy. Le bastion le Marquis, à

1. On la nommait autrefois porte Notre-Dame extérieure, ou seconde porte Notre-Dame, pour la distinguer de la porte de la Craffe, qui avait perdu son nom primitif et qu'on appelait porte Notre-Dame intérieure, ou première porte Notre-Dame.

main droite, vient de disparaître complètement, mais il subsiste encore quelque chose du bastion le Duc, entamé, lui aussi, par le nivellement et les constructions. Revenons sur nos pas ; nous n'avons plus guère à visiter d'édifices dans la ville Vieille, mais nous pouvons, dans le nom des rues et dans plusieurs maisons particulières, recueillir quelques souvenirs de l'histoire ducale. La rue de l'Opéra a pris, en 1867, le nom de rue Braconnot (chimiste éminent, bienfaiteur de la ville), et rien ne rappelle plus la salle que Léopold avait fait construire en 1707 à l'extrémité orientale. La porte monumentale qui mène à la Pépinière par le rond-point en maçonnerie où les pages avaient leur manège, va probablement disparaître, ainsi que le manège, dont il ne reste déjà plus que deux côtés. En regard de la rue Braconnot, la rue du Haut-Bourgeois, que reproduit parallèlement la rue du Petit-Bourgeois, nous rappelle par ce nom corrompu, celui reconnaissable des Bourgets ou petits Bourgs, qui sont peut-être le berceau de la ville; on y rencontre plusieurs anciens hôtels aristocratiques. La rue des États, ainsi nommée des États généraux de Lorraine, qui siégeaient dans la salle des Cerfs, au Palais ducal, a perdu en 1867 son ancien nom de rue des Morts, qui rappelait le cimetière Notre-Dame, supprimé à la Révolution, ainsi que l'église, la plus ancienne et d'abord la seule paroisse de Nancy, et dont on n'a conservé que le portail, lequel se trouve aujourd'hui dans les jardins de Re-

micourt (voir *Environs de Nancy*). Au bout de la rue des États est la place de l'Arsenal, où deux portes monumentales de l'édifice construit par la régente Christine de Danemark et par le duc Charles III, existent encore, l'une surmontée d'un trophée. L'arsenal de Nancy renfermait « les plus rares secrets que l'art militaire ait jamais inventés », notamment la fameuse coulevrine de Jean Chaligny, que Louis XIV fit enlever avec le cheval de bronze destiné à porter la statue du fondateur de la ville Neuve. Il sert aujourd'hui de manutention. A quelques pas de l'arsenal est l'hôtel des Loups, bâti sur les dessins de Boffrand par M. de Curel, grand louvetier de Lorraine. C'est aujourd'hui une manufacture de chaussures. Les deux loups qui se trouvent sur les montants de la porte d'entrée ne sont que des copies des deux morceaux de sculpture du temps, réservés par l'ancien propriétaire, lors de la vente en 1871, et enlevés par lui. De la place de l'Arsenal, nous pouvons descendre dans la rue Saint-Michel, elle aussi l'une des plus vieilles de Nancy, ainsi nommée d'une chapelle élevée, vers 1350, par Jean de Nancy, chevalier, et dont les chapelains prirent, dans des titres des XV^e^ et XVI^e^ siècles, la qualification de chanoines. En arrivant dans la rue Saint-Michel, nous apercevons à notre droite l'hôtel d'Haussonville, reconstruit, en 1564, sur l'emplacement d'un plus ancien, par Balthasard d'Haussonville, gouverneur de Nancy et grand-maitre de l'hôtel de

Charles III. Cet édifice, élégant spécimen de l'architecture de la Renaissance, appartient encore à la famille d'Haussonville et sert de presbytère à l'église Saint-Epvre. En face, sur le mur d'un jardin, on lit, gravée dans la pierre, la date 1596. Si nous descendons la rue Saint-Michel pour revenir au Palais ducal, nous verrons, à la maison n° 5, une porte du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle, et l'enseigne *Aux Deux Sirènes,* ornée de sculptures. Si l'on en croit la tradition, c'est dans cette maison que se réfugièrent le duc Nicolas-François et la duchesse Claude, sa femme, le soir du 31 mars 1634, après s'être évadés du palais. Tournant le coin de cette maison, nous pouvons pénétrer sur la place Saint-Epvre par le côté où cette place a conservé les arcades qui la garnissaient autrefois sur toute son étendue. La place et l'église qui lui a donné son nom sont des plus vieux témoins de l'histoire nancéienne, mais les monuments actuels ne sont que les substituts des monuments anciens. La vieille église, qui menaçait ruine, a été démolie, et un gigantesque édifice a succédé à la modeste construction du XV^e^ siècle; il a été commencé en 1863.

La tour, qui continuait à servir de beffroi, fut conservée jusqu'en 1867. La nouvelle église a été terminée pendant la guerre de 1870, et bénite le 21 mars 1871. Le 7 juillet 1875, elle a été solennellement consacrée comme basilique. L'extérieur offre trois portails ornés de sculptures et de statues de saints. Sur

celui du milieu, on voit un motif tiré d'un tableau d'Albert Dürer : Dieu le Père présentant au monde son Fils sur la croix. L'intérieur est décoré de peintures murales et de vitraux de couleur pour la plupart exécutés en Allemagne, et d'une grande finesse de travail, mais on y relève des dérogations graves aux traditions hagiographiques les plus élémentaires et même aux règles de la grammaire latine. La flèche a, depuis le sol jusqu'au sommet de la croix, une hauteur de 83 mètres. Les emblèmes des quatre évangélistes, en fer forgé et doré, ont été installés devant le portail en 1878. La construction du nouveau Saint-Epvre a été très dispendieuse, et il a fallu tout le talent de son curé, Mgr Trouillet, si habile à provoquer les libéralités des fidèles, pour venir à bout, en aussi peu de temps, d'une tâche aussi ardue. C'est aussi le curé de Saint-Epvre qui a élevé au milieu de la place la nouvelle statue équestre de René II, due à un jeune sculpteur lorrain, M. Mathias Schiff, et à laquelle, au milieu de précieuses qualités de vie intense et de scrupuleuse fidélité historique, on ne trouve guère à reprocher que ses dimensions, qui sont trop fortes pour un simple sujet de pendule, et trop faibles pour une véritable statue, faite pour être vue en plein air. Cette statue en bronze a remplacé, en 1883, la statue en plomb, fade et sans caractère, que l'on peut voir, avec son piédestal, dans le jardin du Musée lorrain. Cette statue avait été élevée en 1828

sur la pyramide reconstruite au-dessus de la fontaine en 1824. La fontaine, nous l'avons vu, est très ancienne, et René II y avait fait mettre, en 1495, sa statue, qui fut remplacée, au commencement du XVII^e^ siècle, par celle de saint Georges.

Reprenons la « Grande-Rue » ; nous y remarquerons à gauche la date de 1477 incrustée dans le pavé devant la maison où le corps de Charles le Téméraire fut rapporté après la bataille du 5 janvier, et, à droite, plusieurs maisons historiques ou monumentales. Des plaques de marbre avec inscriptions indiquent celle où demeurèrent l'abbé Lionnois, historien de Nancy, et l'avocat Prugnon, défenseur des naufragés de Calais. Nous remarquerons surtout la maison à tourelle qui fait le coin de la rue Callot, et où une tradition, qui parait décidément sans fondement, veut que le grand artiste ait habité et travaillé à son retour d'Italie.

En remontant la rue Callot, nous arrivons à la place Lafayette, ornée d'un square, et à la rue Lafayette, dénominations que rien ne justifie. Au coin de la rue Lafayette et de la rue Callot est l'hôtel des *Lions*, siège aujourd'hui d'une manufacture, comme celui des Loups, et qui appartenait à la famille de Ludre. En revenant vers Saint-Epvre, nous arrivons sur la place des Dames, ainsi nommée des Dames prêcheresses, établies en cet endroit à la fin du XIII^e^ siècle. On y remarque l'hôtel de Custine, aujourd'hui Trésorerie générale (n° 11). L'hôtel des Salles, qui se

trouvait de l'autre côté, a été démoli pour la construction de l'église Saint-Epvre. Il n'en reste que de belles boiseries du XVIII^e^ siècle, qui ornent, au Palais ducal, la salle des séances de la Société d'archéologie. C'est sur la place des Dames que Jeanne d'Arc, suivant la Chronique de Lorraine, après avoir reçu du duc Charles II un harnois et un cheval, courut une lance devant la noblesse ébahie. Près de la Trésorerie générale s'ouvre la rue du Cheval-Blanc[1], ainsi nommée d'une ancienne hôtellerie, dont l'enseigne se voit encore encastrée dans le mur de la maison n° 5. C'est un cheval sellé, non bridé, encadré dans un laurier tenu par deux enfants, et on lit, sur une plaque de marbre noir : « Entrés en joye, sortés en paix, après grand travail, une fin. 1622. » Le bout de la rue du Cheval-Blanc rejoint le haut de la rue de la Source, où on remarque l'hôtel de Lillebonne (n° 14), aujourd'hui occupé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. De la rue de la Source nous arrivons dans la rue de la Monnaie, dont la dénomination est empruntée à l'hôtel qui en occupe presque tout le côté méridional. L'hôtel actuel, construit en 1720, a remplacé le premier château des ducs de Lorraine, ou Grand'Maison, abandonné, on ne sait à quelle époque, pour le palais plus vaste de la Grande-Rue ; il fut successivement

1. On sait que les capitales avaient le droit de choisir des chevaux blancs pour composer leur poste ; Nancy jouissait de cette prérogative comme Paris.

affecté à différentes destinations, notamment à la fabrication des monnaies et au jugement des délits et contestations qui s'y rattachaient. La Chambre des Comptes de Lorraine y fut transférée, en 1773, avec le Trésor des Chartes, dont elle était dépositaire. Ce dernier s'y trouve encore, et forme, avec les papiers des anciennes maisons religieuses, les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, qui sont des plus riches et des plus précieuses. Les Archives ont dû accepter le voisinage du tribunal de 1re instance, qui menace en ce moment d'évincer le premier occupant.

Vis-à-vis de l'hôtel de la Monnaie, on voit, sur une petite maison reconstruite en 1883, une inscription indiquant la naissance, le 15 septembre 1803, de J.-J. Grandville, spirituel dessinateur et caricaturiste nancéien, dont le talent conquit bien vite son droit de cité parisienne.

La ville Vieille est bornée, du côté de la ville Neuve, par la rue de la Pépinière, pratiquée sur le terrain des anciens remparts, ainsi que la rue des Michottes; parallèlement à cette dernière rue, la ville Vieille est reliée à la ville Neuve par la rue appelée rue d'Amerval, du nom de son constructeur; elle date du commencement de ce siècle; les petites maisons du côté sud-ouest sont décorées de sculptures de Clodion.

La ville Neuve constitue notre troisième groupe architectural. C'est la ville de Charles III, mais, si elle a gardé les grandes voies larges et rectilignes

qu'a tracées son fondateur, elle a conservé bien peu d'édifices publics et de demeures particulières de la construction primitive. Chaque jour voit disparaitre ces petites maisons d'aspect antique et modeste, à fenêtres carrées et de dimensions exiguës, datant du commencement du XVII^e siècle ou de la fin du XVI^e. Des portes militaires qui permettaient l'entrée dans la ville, deux seulement subsistent, depuis la démolition de la porte Saint-Jean, achevée en 1874, et dont quelques sculptures sont conservées dans le jardin du Palais ducal. Si, de la gare, nous descendons dans la ville Neuve par la rue qui, autrefois, passait sous cette porte, nous avons, à main droite, une rampe menant à l'hôpital militaire, et la caserne Saint-Jean, qui vient d'être évacuée [1]; à main gauche, des terrains vagues provenant de la démolition de la caserne des Prémontrés, et sur lesquels, après avoir déjà construit, du côté de la rue Gambetta, le nouvel hôtel de la Banque de France, lourd et disgracieux, véritable forteresse financière, dont l'établissement a entraîné la destruction de la chapelle des Petites-Carmélites et des fresques de Provençal qui l'ornaient, on va

1. De nouvelles casernes de cavalerie ont été construites au Champ de Mars, où des baraquements avaient déjà été établis pour les troupes allemandes en 1871. En descendant la ruelle qui longe le côté sud-ouest de la caserne Saint-Jean, on trouve en contre-bas du sol, une fontaine d'eau ferrugineuse, à laquelle on parvient par un escalier de quelques marches; cette eau, autrefois appréciée, est presque sans usage aujourd'hui.

construire encore, du côté de la place Saint-Jean, une salle publique destinée à des concerts, expositions,... laquelle s'appellera « salle Poirel », du nom de celui qui a légué pour cela à la ville l'argent nécessaire; du même côté, est le temple protestant, l'ancienne église des Prémontrés, construite de 1713 à 1758, et dont les tours ovales sont une singularité plutôt qu'une beauté architecturale [1]. En face de nous est, au bout d'un square, l' « Éden nancéien », jolie salle de café-concert, ouverte en octobre 1885, précédée d'un restaurant et d'un jardin, et qu'une façade élégante, ornée de vitraux de couleur illuminés le soir, signale de loin aux arrivants du chemin de fer. A l'intérieur est un beau vitrail composé par M. J. Blanc et exécuté par M. Champigneulles, de Bar-le-Duc, représentant « la Poésie, la Musique et la Danse ». Descendant la rampe qui incline vers la droite, nous entrons dans la rue Saint-Jean, continuée par la rue Saint-Georges, au bout de laquelle une nouvelle percée, non encore achevée, fait pendant à celle qui exigea le sacrifice de la porte Saint-Jean. Cette percée n'est pas due à la démolition de la porte Saint-Georges; cette porte, en effet, n'est pas dans l'axe de

1. Affectée au service du culte réformé en 1805. Elle était placée sous le vocable de saint Joseph qu'un bas-relief de la façade représente encore tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. La rue voisine en avait pris le nom au XVIII^e siècle et de la Restauration au 1^er mars 1883, où une délibération du Conseil municipal y a substitué celui du général Chanzy.

la rue ; il eût fallu se détourner exprès pour l'atteindre, et si l'on conçoit que le « présent » renverse le « passé » quand celui-ci se trouve en travers, il serait bien moins raisonnable que le « progrès » s'en prît à ce qui est relégué en dehors du « mouvement ». A l'entrée de la rue Saint-Jean, à main droite, on voit l'hôpital Saint-Charles, évacué depuis peu, et que la ville va mettre en vente[1]. Nous ne rencontrons rien d'intéressant jusqu'à la Cathédrale, séparée du côté gauche de la rue Saint-Georges par une petite place qui plutôt est un simple parvis. Cet édifice n'est pas d'un style fort pur ni fort original ; les plans primitifs ont été changés après coup, et de là résulte, dans l'ensemble, un défaut d'harmonie et de véritable grandeur. Les tours, dont Victor Hugo s'est moqué dans son voyage du Rhin, sont pourtant encore ce qu'il y a, sinon de plus beau, du moins de plus frappant ; elles s'aperçoivent de loin, et leur profil est inséparable du tableau de Nancy. La façade porte des traces intéressantes de l'époque révolutionnaire : on lit encore distinctement, au-dessus de la porte d'en-

1. La maison-mère des sœurs de Saint-Charles, dont l'association à Nancy, sous forme de congrégation régulière, remonte aux années 1662 et 1663, a été transférée rue de l'Équitation, 70, et l'hôpital Saint-Charles, où étaient installées les cliniques médicales, est réuni aux cliniques chirurgicales, qui étaient établies à l'hôpital Saint-Léon (vis-à-vis l'église de ce nom). Cette réunion forme le nouvel Hôpital général établi rue de Strasbourg.

trée du milieu : « Le peuple français reconnait l'Être suprême et l'immortalité de l'âme », et, au-dessus, entre deux anges, on voit, flanqué de faisceaux de piques, l'autel de la Patrie, que l'on a purifié en y inscrivant I H S. Au-dessus de chacune des deux portes latérales, dans un médaillon, on voit très bien un bonnet rouge avec la cocarde tricolore. Enfin, en haut des frontons, au-dessus de l'horloge, se trouve une cotte de mailles qui a remplacé les armes de Lorraine. Les statues de saint Mansuy et de saint Sigisbert, roi d'Austrasie, le patron de la Cathédrale avec la Sainte-Vierge, n'ont été placées qu'en 1863 ; les niches du portail étaient restées vides depuis la construction de l'édifice, qui eut lieu de 1703 à 1723 environ. L'intérieur de l'édifice n'est pas d'un style plus imposant que l'extérieur. Les anges qui surmontent les arcades sont des figures maniérées, d'une mièvrerie insupportable. La coupole, peinte à fresque par Jacquard, est seule digne d'éloges. Malheureusement, cette fresque, qui représente la réception au ciel de saint Sigisbert, est bien dégradée. Le chœur est orné de deux grandes toiles de Claude Charles, rappelant des traits de la vie de saint Sigisbert; les personnages portent le costume de la fin du XVI^e^ siècle. Au fond du chœur, sous une coupole, est une statue de la Vierge, attribuée à César Bagard. Les deux bas-côtés de l'église sont garnis de chapelles fermées par des grilles de fer, œuvres de Lamour

et de François Jeanmaire, son émule. Dans la troisième de ces chapelles, à gauche, qui est consacrée à la sépulture des évêques de Nancy, et où se trouvent les épitaphes de M^gr^s d'Osmond et de Forbin-Janson, on remarque un curieux tableau connu sous le nom d'« *Assomption* des Minimes », parce qu'il décorait autrefois l'église conventuelle de ces religieux à Nancy. Autour de l'*Assomption de la Vierge,* sont peints quinze médaillons représentant les mystères du Rosaire, et, au bas, le duc Charles III, avec les princes et princesses de sa famille. Cette toile, qui était attribuée à Jacques Bellange, a probablement pour auteur Jean de Wayembourg, qui fut peintre de Charles III de 1592 à 1602. La chapelle du transept du même côté est consacrée à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, dont la statue miraculeuse a été transportée à cette place en 1742, lors de la démolition de la collégiale Saint-Georges, où elle se trouvait. L'autel est flanqué de deux des quatre statues de Florent Drouin enlevées au mausolée du cardinal de Vaudémont, et qui représentent les quatre docteurs de l'Église latine. Les deux autres sont à l'autel du transept de droite, consacré au Sacré-Cœur. Au-dessus de l'autel situé près de la porte de sortie du transept de gauche, est un assez bon tableau du XVIII^e^ siècle, représentant la ville de Nancy offrant à saint Sigisbert la Primatiale qu'elle vient de construire. Au-dessus de la porte de sortie du transept de droite est un por-

trait en pied du B. Pierre Fourier, qui n'a qu'une valeur historique. La troisième chapelle en montant, qui se trouve du même côté, et qui est consacrée à saint Fiacre, s'appelait autrefois la chapelle du Cardinal de Lorraine, parce que ce fondateur de la Primatiale y avait été inhumé. On lit encore son épitaphe, ainsi que celle de Désilles, l'héroïque victime de l'*affaire de Nancy*, à qui l'on fit l'honneur de cette sépulture en 1790.

Le grand orgue de la Cathédrale est un des meilleurs et des plus complets de l'Europe. Il fut fait en 1757 par les frères Dupont, de Malzéville, et terminé par leur élève Vautrin. Il a été réparé plusieurs fois depuis, notamment en 1860 par Cavaillé-Col. Le trésor de la cathédrale mérite une visite. On y voit le calice, la patène et l'Évangéliaire de saint Gauzelin, évêque de Toul (922-962); l'étole de saint Charles Borromée, et diverses reliques, parmi lesquelles celles de saint Sigisbert, sauvées en partie du bûcher révolutionnaire, et qui ont été à toutes les époques l'objet d'une vénération spéciale : on a coutume de les exposer pour obtenir la pluie ou le beau temps. A droite de la Cathédrale, est la Maîtrise, construite en 1759, et à gauche l'ancien hôtel du Primat, qui fut palais épiscopal de 1778 à la Révolution.

Derrière la Cathédrale est la rue de la Primatiale, qui aboutit à la rue Mably, où se trouve le joli bâtiment en briques dont la porte est surmontée du

buste en pierre du duc Henri II, sous le règne duquel eut lieu la construction de cette maison, qui appartenait au grand doyen du chapitre de la Primatiale. En continuant au delà de la rue des Tiercelins, nous rencontrons la jolie chapelle des Orphelines. Si nous revenons à la Cathédrale et si nous la dépassons, nous arrivons bientôt à la place Saint-Georges, sur laquelle s'ouvre la vieille porte de ce nom, seul morceau à peu près intact d'architecture militaire datant du règne de Charles III, et qui a donné lieu, en ces derniers temps, à une polémique fort vive, laquelle eut son retentissement jusqu'à Paris. Il est à craindre qu'après avoir tant fait parler d'elle, la porte Saint-Georges ne paraisse bien au-dessous de l'idée que s'en faisaient ceux qui se passionnaient pour ou contre, sans la connaitre. Et pourtant si la façade intérieure, très simple, ornée de deux fenêtres et de pilastres d'ordre dorique, n'a rien de bien remarquable, le côté tourné vers le faubourg était réellement digne d'être conservé : la statue équestre de saint Georges surtout, et les deux sphinx, dus au ciseau de Drouin, sont de bons morceaux de sculpture ; la percée qui vient d'être effectuée dans le prolongement direct de la rue Saint-Georges et qui épargne la porte, permet justement de voir la statue équestre de profil, aspect qui lui est particulièrement favorable.

En allant de la porte Saint-Jean à la porte Saint-

Georges, au cours de cette voie transversale, qui fut seule à couper complètement la ville Neuve en ce sens, avant le percement de Mon-Désert, nous avons croisé plusieurs voies longitudinales, dont nous devons reprendre les principales. La première, en revenant de la porte Saint-Georges, est la rue du Manège, ainsi appelée parce que le duc Léopold y avait fait construire un manège pour ses cadets-gentilshommes. La maison n° 3 a été habitée, de 1758 à 1765, par François d'Aristay de Châteaufort, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, célèbre pour avoir défendu les Lorrains d'alors contre le pouvoir absolu, ainsi que le dit l'inscription récemment posée au-dessus de la porte d'entrée. La rue du Manège se continue, au delà de la rue Saint-Georges, par la rue Bailly, qui conduit à la place d'Alliance, que nous connaissons déjà. Laissant à droite la rue de la Constitution, et à gauche la rue Montesquieu, nous coupons la rue Saint-Julien, ainsi nommée de l'hospice qui y fut transféré de la ville Vieille en 1589, et qui y existe encore. Il est réservé aux vieillards. Sa chapelle, dont l'entrée est dans une rue transversale, aujourd'hui nommée Pierre-Fourier, se trouve être actuellement le plus ancien sanctuaire de Nancy. Dans la rue Saint-Julien, tout près de la rue Saint-Georges, à main droite, se trouve l'entrée du « Casino des Familles », jolie salle de café-concert que rien presque n'indique du dehors, et qui fut ouverte en no-

vembre 1884. Continuant notre route, nous voyons déboucher dans la rue Saint-Georges, à gauche, la rue du Pont-Mouja, par corruption de « Maugeard », nom d'un ouvrier qui eut l'idée de jeter un pont volant devant son échoppe pour faciliter aux passants, moyennant un droit de péage, la traversée du ruisseau de l'étang Saint-Jean qui, autrefois, coulait à découvert à cet endroit. La rue du Pont-Mouja se prolonge par la rue Saint-Nicolas, dont le nom rappelle ce faubourg de Nancy dont l'existence est antérieure à celle de la ville Neuve. La paroisse Saint-Nicolas n'est pas dans la rue Saint-Nicolas. L'ancienne était au coin de la rue Saint-Dizier et de la rue Charles III. La nouvelle, inaugurée aux fêtes de la Pentecôte de 1881, se trouve sur le côté nord de la rue Charles III, non loin de la rue Saint-Nicolas. C'est un édifice conçu dans ce style de la Renaissance auquel on doit, à Paris, l'église de la Trinité, à Nimes, celle de Sainte-Perpétue. La façade et l'intérieur n'ont rien de remarquable. La seule partie originale est la coupole qui s'élève au-dessus du chœur; on ne la voit bien que de loin, de la rue des Dominicains, par exemple, et à cette distance, c'est une note précieuse dans la grande symphonie du Nancy monumental. Cela rappelle ces dômes d'églises italiennes qu'on voit dans toutes les gravures de Callot, et cela était nancéien en quelque sorte, de par le génie du grand artiste, avant même d'avoir été édifié à Nancy. Des-

cendons dans la rue des Dominicains, qui continue la rue du Pont-Mouja au delà de la rue Saint-Georges, et qui conduit à la place Stanislas. On y remarque quelques maisons historiques, entre autres celle des sculpteurs Adam, portant le n° 57, et qui est décorée de bas-reliefs et de statuettes très dignes d'attention. Les Dominicains avaient leur couvent à l'endroit où est le passage dit du Casino, ainsi nommé d'un établissement créé vers 1808, qui devait renfermer tout à la fois des salles de lecture, de concerts, de bals, de bains, etc..., mais qui ne put se soutenir. En 1791, les élections populaires eurent lieu dans l'église des Dominicains.

Au delà de la rue des Dominicains, la grande percée qui constitue le montant longitudinal de la croix latine que forme Nancy, est la rue Saint-Dizier. A droite, le coin de cette rue est occupé du côté de la rue Saint-Georges par une maison neuve qui vient de remplacer une des maisons contemporaines de l'établissement de la ville de Charles III, du côté de la rue Saint-Jean par une maison dont l'enseigne: *A Saint-Roch,* rappelle l'église qui s'élevait à cette place, et qui fut une des paroisses de Nancy après avoir été d'abord l'église du collège des Jésuites. Près du coin Saint-Roch, on remarque deux maisons décorées de sculptures de Clodion, c'est le n° 22 de la rue Saint-Dizier, et le n° 8 de la rue Saint-Jean. Si nous descendons la rue Saint-Dizier vers la porte Saint-Nicolas,

nous trouvons, au n° 48, un beau buste de Léopold. Nous dépassons la place du Marché, devenu Marché couvert en 1850, et, après avoir remarqué en passant la maison qui en forme le coin au sud (n° 54) où naquit, en 1775, le peintre Isabey, et qui est décorée d'une statue de la Vierge, nous parcourons un long chemin que ne jalonne plus, depuis la démolition de l'ancienne église Saint-Nicolas, aucun monument public, avant d'arriver devant la porte Saint-Nicolas, qui sert d'entrée au faubourg Saint-Pierre; ce faubourg est le plus considérable de tous ceux de Nancy; il prolonge la ville de deux kilomètres environ et la relie à la commune voisine, Jarville. Regardant la porte en face, nous avons à gauche l'hospice Saint-Stanislas ou des Enfants-Trouvés, jadis Noviciat des Jésuites, où Bourdaloue fit sa troisième année de probation. On distingue encore les restes d'une façade monumentale, avec le chiffre I H S. A droite, s'ouvre la rue de la Salpêtrière, dont le nom indique l'établissement qui y était placé, et qui fut aliéné par le domaine en 1864. La porte Saint-Nicolas, qui date de la construction de la ville Neuve, a été restaurée ou plutôt transformée en 1865. Des maisons ont été construites à l'intérieur, les armes pleines de Lorraine ont été rétablies sur la face extérieure, d'où elles avaient été arrachées, comme à la porte Saint-Georges, lors de la Révolution. On n'a pas rétabli la statue de saint Nicolas, qui devait surmonter tout l'édifice. Il

nous faut franchir la porte et suivre jusqu'au bout la longue rue du faubourg Saint-Pierre, aujourd'hui rue de Strasbourg, pour visiter deux monuments qui font du faubourg comme un appendice du Nancy de Stanislas. C'est le Séminaire, bâti en 1742 pour recevoir les missionnaires jésuites, remplacés, en 1768, par les Lazaristes, auxquels, lors de la création de l'évêché de Nancy, fut confiée la direction du séminaire diocésain. On remarque, dans le corridor du premier étage, un buste, en marbre blanc, de Stanislas, le plus beau qui existe en Lorraine, et, dans le jardin, un bas-relief où certaines personnes prétendent reconnaître la main de Ligier Richier. L'église contiguë au séminaire a été consacrée le 15 juin 1737 sous le vocable de Saint-Pierre-Saint-Stanislas. Elle a été paroisse Saint-Pierre jusqu'à ce que l'on fût parvenu, en 1885, à achever le gigantesque édifice qui lui fait face et qui l'a supplantée. Cette nouvelle église Saint-Pierre, dont la construction, commencée en 1865, fut longtemps interrompue, est certainement la plus belle église néo-gothique de Nancy. Elle reproduit le modèle de la cathédrale de Châlons-sur-Marne. La nef à l'intérieur produit l'effet le plus imposant, et le haut chevet de l'abside, vu de loin, du boulevard Lobau, qui se trouve à un niveau bien inférieur, paraît fort riche et fort pittoresque. Le nouveau Saint-Pierre a été consacré par le nonce du pape, Mgr di Rende, le 29 juin 1885.

Notre-Dame de Bonsecours, aujourd'hui paroisse et collégiale, a été construite par Stanislas (1738-1741) à la place de la chapelle que René II avait fait ériger en 1484 à l'endroit où les soldats tués à la bataille de Nancy avaient reçu la sépulture. Il ne reste de l'édifice primitif, véritable sanctuaire national, qu'une statue peinte de la Sainte-Vierge, représentée étendant son manteau protecteur sur vingt petits personnages agenouillés à ses pieds. Cette statue, qui date de 1505, est l'œuvre de Mansuy Gauvain. Elle est toujours l'objet d'une grande vénération, le but d'un pèlerinage qui, pour être aujourd'hui purement nancéien, n'en est pas moins fort vivant, et se traduit par l'offrande de cierges et le dépôt d'ex-voto[1]. La statue est placée au fond du sanctuaire, dans le demi-jour violet que tamisent de beaux vitraux de couleur modernes; elle est ornée d'une couronne donnée par le pape Pie IX, et dont la pose a eu lieu le 3 septembre 1865, avec une grande solennité. L'église de Bonsecours, avec ses stucs, ses fresques (de Provençal), ses statues et sa chaire polychromes, le rideau de fer-blanc peint et doré qui se lève devant le chœur,

1. On voit encore quelques *ex-voto* anciens, notamment des drapeaux pris sur les Turcs dans les campagnes du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle (l'étoffe en a été renouvelée), et le Vœu de la ville de Nancy offert en 1631, pour obtenir la cessation de la peste, reconstruit en 1742, mais mutilé pendant la Révolulution (au côté droit de la nef).

appartient tout entière à ce style théâtral italien qui atteint, dans l'église du Gesù, à Rome, son idéal de richesse et de mauvais goût. L'église de Nancy, qui semblerait pauvre et mesquine en Italie et même déjà dans le midi de la France, parait, en Lorraine, où elle est seule de son espèce, le comble de la somptuosité et du luxe. Aimez-vous la couleur ? On en a mis partout, jusque sur la façade extérieure, en peignant les armes de Stanislas, addition récente et de tout point déplorable. Mais l'intérêt de Bonsecours est surtout dans ses souvenirs polonais : les deux inscriptions latines si touchantes relatant la visite des proscrits de 1814 et de 1833, et les superbes mausolées en marbre blanc et noir de Stanislas et de sa femme, qui font l'ornement du chœur; le premier, commencé par Vassé, a été achevé par Félix Lecomte; le second est dû au ciseau du sculpteur nancéien Nicolas-Sébastien Adam.

Derrière Bonsecours s'ouvre l'avenue qui conduit à la Malgrange, ancienne maison de plaisance des ducs de Lorraine, que Stanislas fit reconstruire, et où il reçut Voltaire, la marquise du Châtelet et le maréchal de Saxe. La Malgrange actuelle, qui n'a rien conservé des magnifiques constructions de Stanislas, est aujourd'hui un pensionnat religieux d'instruction secondaire pour les jeunes gens. De la Malgrange, on peut revenir à la porte Saint-Nicolas par le nouveau cimetière du Sud, près duquel est le pen-

sionnat du Sacré-Cœur avec l'élégant clocher de sa chapelle ; en suivant le quai « de la Bataille », dont le nom rappelle le 5 janvier 1477, on arrive à la chapelle des Oblats, qui fut fermée en octobre 1880 comme toutes celles que les ordres religieux d'hommes avaient récemment fait construire à Nancy, et dont plusieurs sont de fort bon goût, notamment celle des Jésuites, cours Léopold et celle des Domicains, rue des Orphelines. La chapelle des Oblats, qui date de 1858 et qui est ornée, à l'intérieur, de jolies peintures murales, vient d'être rouverte en qualité d'église auxiliaire de la paroisse Saint-Pierre. Vis-à-vis est le chemin dit de la Garenne, à cause d'un bois qui y existait et servait de promenade publique jusqu'au siècle dernier. Ce chemin conduit à l'ancien Champ de Mars, presque entièrement couvert, aujourd'hui, par les casernes destinées à la cavalerie, et non loin duquel s'élève une vaste caserne, également de construction toute récente, destinée à l'infanterie. Nous revenons à la porte Saint-Nicolas par la rue du Montet, et, en remontant de quelques pas la rue de Strasbourg jusqu'à la rue de la Prairie, nous voyons l'Hôpital général, où ont été rassemblés, depuis 1883, dans une série de pavillons qui occupent presque tout l'espace de la rue de Strasbourg au cimetière Saint-Nicolas, la plupart des services hospitaliers civils de Nancy, auparavant dispersés. L'Hôpital n'offre guère sur la rue de Strasbourg qu'une façade assez peu

étendue et une cour au fond de laquelle on aperçoit la chapelle, élégante construction imitant le style grec antique. Repassons la porte Saint-Nicolas, et au lieu de reprendre la rue Saint-Dizier, nous allons, au bout de la rue de la Salpêtrière, nous engager dans la grande artère parallèle qui prend d'abord le nom de rue des Quatre-Églises, justifié autrefois par les chapelles des quatre couvents qui y existaient avant la Révolution : à gauche, le Refuge, aujourd'hui Maison de Secours, et les Grandes-Carmélites; à droite, les Annonciades et les Tiercelines. En descendant la rue des Quatre-Églises, nous passons entre le Marché couvert et la halle à la criée, établie en 1876, et nous voyons notre rue se continuer sous le nom de rue Raugraff, qui est celui d'un bienfaiteur de la ville; le grand bâtiment qui est au n° 10 de cette rue et qui a été élevé en 1868, pour servir d'école communale de filles, est l'ancienne boucherie de la ville Neuve au-dessus de laquelle était la manufacture de tapisseries, dites de Nancy, qui jouissaient d'une certaine renommée. La rue Raugraff se continue, au delà de la rue Saint-Jean, par la rue des Carmes, dont le nom, comme celui de la rue des Dominicains, survivant aux religieux qui y étaient établis, est si bien entré dans les habitudes qu'aucune tentative de « laïcisation » n'a pu jusqu'ici le faire disparaitre. Le monastère et l'église des Carmes, occupaient tout le carré supérieur compris entre

cette rue, les rues Gambetta, Saint-Dizier et Dom-Calmet (cette dernière s'appelait, avant 1867, petite rue des Carmes). La halle à la criée est établie sur la place Mengin, où était situé l'ancien Hôtel de ville, démoli en 1751. Au fond de cette place, nous apercevons l'église Saint-Sébastien, construite de 1719 à 1731 par l'architecte Jean-Nicolas Jennesson. Les sculptures de la façade et de l'intérieur sont dues à Joseph-Dieudonné Pierre, vulgairement appelé Dieudonné, et à Jean Vallier, tous deux de Nancy. Cette église possède une toile de Jean Leclerc, représentant saint Sébastien, et un très beau Christ de Bagard; mais ce qu'elle renferme de plus curieux, est le monument qu'avaient élevé à Girardet les artistes ses contemporains, et qui, renversé en 1792, a été rétabli en 1801.

Devant l'église Saint-Sébastien passe la rue des Ponts, dans le haut de laquelle se trouve le couvent cloîtré des religieuses de la Visitation, autrefois abbaye des Bénédictins de Saint-Léopold. La rue des Ponts se continue, au delà de la rue Saint-Jean, par la rue de la Visitation; au coin de cette rue et de la rue Gambetta, on voit la chapelle construite en 1780 pour servir au couvent de ce nom, et qui, après avoir été un musée pendant la Révolution, sert aujourd'hui au Lycée. Par la rue des Michottes, qui est le prolongement de la rue de la Visitation, nous arrivons à la place de Grève, aujourd'hui place de l'Académie, du

nom de l'édifice qui en occupe le côté sud-ouèst presque tout entier, et qui sert aux Facultés de droit, des lettres et des sciences, et par les bâtiments de derrière, ajoutés en 1879, à l'École supérieure de pharmacie. A gauche est un bâtiment où est installée la Faculté de médecine. Le « palais » de l'Académie, construit de 1858 à 1862 sur l'emplacement de l'école Saint-Léopold, n'a, il faut l'avouer, rien de digne de sa destination, de la ville qui l'a fait construire, ni de l'architecte distingué qui en a donné le plan. Ses hauts toits mansardés, la disproportion de son entresol avec les arcades du rez-de-chaussée et les hautes fenêtres du premier étage, en font une œuvre disgracieuse, dont l'aspect n'est rien moins que riant ou imposant. La seule partie originale de l'édifice, la tour de l'Observatoire, est reléguée dans la cour, où elle n'est même pas installée d'une manière utile. Au milieu de cette cour a été placé, en 1885, sur un obélisque de granit, le buste en bronze, par le sculpteur lorrain Mathias Schiff, du baron Guerrier de Dumast, l'homme des « initiatives lorraines », qui fit beaucoup, par ses articles de journaux, ses brochures, ses démarches personnelles, pour rendre à Nancy l'Université que l'établissement successif des diverses Facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine, y ont à la fin reconstituée. Au milieu de la place de l'Académie est un château d'eau construit en 1831 et refait en 1879 avec une pièce d'eau à l'entour. En face

de l'Académie, au coin de la rue de la Monnaie, est un riche hôtel particulier dont l'architecture n'a que le tort de n'être pas en harmonie avec le type uniforme et beaucoup plus modeste des autres maisons de la place [1].

Le cours Léopold, qui fait suite à la place de l'Académie, et qu'un projet malencontreux voulut, quelque temps après 1870, faire couvrir de constructions, est une promenade vaste et spacieuse, précieuse en cette partie de la ville, mais qui pourrait être mieux aménagée et plus élégante. La foire annuelle qui a lieu à Nancy du 20 mai au 10 juin, s'y tient depuis 1859. En 1855, on y a inauguré la statue du général Drouot, due à David d'Angers, et qui n'a guère plus droit que celle de Dombasle, de justifier à Nancy la grande réputation du statuaire romantique, le Berlioz de la sculpture. Ce qui seul échappe aux critiques, le bas-relief de face, représentant un aigle, et la tête de la statue, ne sont pas de David, mais d'un Nancéien, Jiorné Viard. Au fond du cours Léopold on aperçoit la porte Désilles, ainsi baptisée en 1867 en souvenir du dévouement du brave officier breton. On l'appelait auparavant porte de Metz ou porte Neuve. Elle fut construite, en 1785, par le maréchal de Choiseul-Stainville, gouverneur de la Lorraine, dont elle porta

1. La Ville eut un moment la prétention d'imposer ce type au constructeur, en vertu d'un règlement remontant au temps des ducs.

le nom après avoir pris celui de Saint-Louis. Les corps-de-garde et les pavillons latéraux qui y existaient lors de l'Affaire de Nancy et qu'on voit sur le tableau de Le Barbier, exposé au musée de l'Hôtel de ville, ont été démolis et la porte isolée en 1877. La porte Désilles est ornée de bas-reliefs qui sont l'œuvre de Sontgen et de Melin. Ceux de la face intérieure figurent l'alliance de la France avec les États-Unis d'Amérique; celui de la face extérieure représente la bataille de Nancy. La rue de Metz fait suite à la porte : on y remarque la nouvelle église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, achevée en 1855 sur l'emplacement de l'ancienne, et qui n'est pas la moins élégante des nombreuses églises néo-gothiques de Nancy.

La dernière artère parallèle à la rue des Ponts qui traverse entièrement la ville Neuve, est la rue de l'Équitation, continuée au delà de la place Saint-Jean par la rue Chanzy. La rue de l'Équitation, qui s'appela d'abord d'une façon intermittente rue des Juifs ou de la Synagogue, dénominations qui seraient mieux justifiées, n'a pris son nom actuel d'une façon formelle et définitive qu'en 1839. Ce nom lui vient sans doute du manège de cavalerie établi vers 1769 et qui y existe encore. Dans le haut de la rue de l'Équitation, vers la percée de Mon-Désert, qui ne date que de 1872, est la prison, construite en 1858, sur l'emplacement de la première manufacture de tabacs que Nancy ait possédée, et qui comprend les « maisons d'arrêt, de

justice et de correction ». Vers le milieu est la Synagogue, construite en 1747, et qui ne joint la rue que par l'intermédiaire d'une cour, dont l'entrée est ornée d'une grille.

Tel est le Nancy ancien et moderne, beaucoup plus moderne malheureusement qu'ancien. La ville, encore en voie de formation et d'agrandissement, absorbe tous les jours quelques restes de son passé. Ce passé, d'ailleurs, quoique important, éclatant même aux yeux de l'histoire, ne se traduisit jamais par quelque merveille architecturale digne des cathédrales de Metz et de Toul, comme l'indépendance municipale seule permit d'en réaliser. Nancy ne fut jamais qu'une « résidence », et c'est à ce caractère qu'il doit les deux seuls groupes de monuments intéressants qu'il ait conservés : le Palais ducal, si bien continué par l'église des Cordeliers et la porte de la Craffe, et le décor Louis XV de la place Stanislas, prolongé par la belle avenue de la Carrière et la noble perspective du palais du Gouvernement. Tel qu'il est, Nancy a le droit de s'enorgueillir d'autre chose que de ses rues droites, qui réalisèrent l'idéal haussmannien bien avant Haussmann, et qui lui font auprès des philistins une facile réputation de « jolie ville ». Malgré cette satisfaction, qu'il procure malheureusement aux fanatiques de la régularité géométrique, Nancy n'est pas banal ; il a un cachet propre qui est la distinction. Des hommes, qui n'étaient pas ses fils, se

sont pris pris pour lui d'un enthousiasme peu critique parfois, peu clairvoyant, mais semblable à celui que seuls ont le don d'inspirer les gens qui ne sont pas « tout le monde ».

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'INSTRUCTION, DE BIENFAISANCE, ETC.

Musées. — Nancy compte trois Musées publics. Celui d'histoire naturelle, fondé par Dominique-Alexandre Godron, mort en 1880, doyen honoraire de la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut (Académie des sciences, section de botanique), est installé au second étage, angle nord, du palais de l'Académie. Tout ce qui concerne la botanique a été transféré au Jardin botanique, créé, en 1752, d'après les ordres du Roi de Pologne, par Charles-Joseph Bagard, président du Collège royal de médecine, et qui dut beaucoup, par la suite, aux dons de l'impératrice Joséphine lors de ses divers passages à Nancy. L'école de botanique occupe presque tout l'emplacement du Jardin et compte 2,700 espèces. Les serres, reconstruites en 1867, en contiennent environ 500. Au delà des serres est un laboratoire construit depuis peu, et qui, outre les instruments nécessaires aux travaux des professeurs et des élèves, contient une collection d'ouvrages botaniques, l'herbier général de la Faculté des sciences, riche d'environ 40,000 espèces dont la

plupart proviennent de l'herbier de Soyer-Willemet, ancien directeur du Jardin, ancien bibliothécaire de la ville, et l'herbier normal de la « Flore de France » de Grenier et Godron, légué par ce dernier.

Le Musée de peinture et de sculpture, installé en 1828 à l'Hôtel de ville, et pour lequel de nouvelles salles, déjà bien insuffisantes, ont été aménagées en 1862, a été formé avec les œuvres d'art provenant des églises et des maisons religieuses supprimées à la Révolution, et avec des tableaux transportés de Paris à Lunéville pour orner les salles des séances des plénipotentiaires réunis pour le traité de 1801, et que l'impératrice Joséphine fit laisser à la ville de Nancy. C'est un des meilleurs de province. Il ne nous appartient pas de le juger au point de vue artistique, ce que fera une notice spéciale; nous devons signaler seulement ce qu'il contient de nancéien. Au milieu et à la place d'honneur figure le modèle de la statue équestre de Charles III qui devait être érigée sur la place du Marché de la ville Neuve. Les deux principaux événements de l'histoire locale, la bataille de Nancy et l'affaire de Nancy, sont représentés, le premier par le tableau de Delacroix et par celui de Feyen-Perrin montrant la découverte du corps de Charles le Téméraire, le second par la curieuse toile de Le Barbier, qui établit comme une transition entre l'école de Greuze et celle de David. Un tableau d'Horace Vernet, représentant le général Drouot à Hanau, est malheureuse-

ment au nombre de ceux qu'on a relégués dans les combles, par suite du défaut de place. Le 26e régiment d'infanterie de ligne ayant conquis son droit de cité à Nancy par le long séjour qu'il y a déjà fait, et qui date du moment même de l'évacuation étrangère, on peut citer comme tableau d'histoire locale l'épisode de Beni-Mered et la mort héroïque du sergent Blandan, peints par le conservateur du Musée, M. Devilly, qui continue fidèlement les nobles traditions de l'école de Delacroix. Le Musée possède quelques toiles de peintres nés à Nancy; un Chemin de la Croix attribué à Callot, et qui n'est probablement pas plus authentique que les autres toiles prêtées au grand calchographe; la *Barque à Caron,* de Feyen-Perrin, plusieurs tableaux de Charles Sellier, etc....

Le Musée historique lorrain, fondé en 1851 par l'initiative privée, et installé au Palais ducal, fut incendié dans la nuit du 16 au 17 juillet 1871. Peu d'objets ont pu être sauvés de la collection primitive, mais, depuis, des dons généreux ont permis de reconstituer un ensemble plus complet et plus brillant encore. Une salle du rez-de-chaussée est consacrée à la période gallo-romaine. Dans le vestibule et sous le cloitre on remarque une suite de taques de cheminées, collection dont la bizarrerie pourra faire sourire les indifférents, mais que la variété des sujets, tous précieux au point de vue historique ou artistique, rend intéressante. Au bout de la salle gallo-romaine est une salle

carrée, où se trouvent des monuments funéraires, des morceaux de sculpture religieuse en pierre et en bois, et, sur le mur du fond, une curieuse fresque que l'on avait réussi à transporter de l'ancienne église Saint-Epvre, mais que l'incendie a malheureusement altérée sans réparation possible. Dans cette fresque s'ouvre la porte de la salle où la Société d'Archéologie lorraine tient ses séances. C'est au premier étage, dans la salle des Cerfs, et dans une salle contiguë, que l'exposition est la plus riche et la plus belle. Les trois grandes attractions du musée actuel sont : les tapisseries trouvées dans la tente de Charles le Téméraire, cédées au Musée par la Cour d'appel, et qui ont pu être sauvées des flammes en 1871 ; la collection de vases pharmaceutiques en faïence lorraine, transportée de l'hôpital Saint-Charles, et les planches de la « Pompe funèbre » du duc Charles III exposées dans une vitrine[1]. On remarque aussi le cuivre de la « grande thèse » de Callot, et une collection numismatique fort belle, dans laquelle s'est fondu le cabinet des médailles de la bibliothèque municipale. Les murs sont couverts de portraits de personnages lorrains et de tableaux repré-

1. Cet ouvrage, dû à la collaboration de La Ruelle, de Jean La Hire et de Frédéric Brentel, est étonnant pour l'époque où il parut (1608). Un dicton mettait la cérémonie représentée ici au nombre des trois plus remarquables auxquelles il fût possible d'assister et qui étaient : le sacre d'un roi de France à Reims, le couronnement d'un empereur d'Allemagne à Francfort et l'enterrement d'un duc de Lorraine à Nancy.

sentant des sites de la Lorraine, tous en général plus remarquables comme documents historiques que comme œuvres artistiques. De la salle des Cerfs, un escalier étroit, montant dans la tour, conduit à la bibliothèque de la Société d'Archéologie, entièrement renouvelée depuis 1871, et composée pour la plus grande partie des livres qui formaient celle du savant abbé Marchal, curé de la paroisse Saint-Pierre, et de la collection de gravures et de dessins formée par M. de Saint-Florent.

Bibliothèque. — La bibliothèque publique a été fondée par Stanislas en 1750; un tableau de Girardet, conservé dans la salle de lecture, montre le Roi assis présentant au chancelier la Galaizière, qui s'incline vers lui, le décret d'établissement. Elle n'a été transférée qu'en l'an VIII dans le bâtiment de l'ancienne Université, dont elle n'occupe encore que le premier et le second étage. La salle principale, qui comprend l'aile du centre dans toute son étendue, n'a pas moins de quarante mètres de longueur sur dix de largeur; elle a été disposée pour recevoir les belles boiseries qui formaient la bibliothèque du collège des Jésuites de Pont-à-Mousson. La bibliothèque de Nancy compte 70,000 volumes imprimés, 612 manuscrits, une riche collection d'autographes (plus de 6,000 pièces), une importante collection de gravures, de lithographies, de dessins et de plans; elle possède en outre plusieurs objets précieux, entre autres un ma-

gnifique camée, l'un des plus grands qui existent en France, et provenant du fameux bas d'or qui renfermait la relique de saint Nicolas dans l'église de Saint-Nicolas-du-Port.

SOCIÉTÉS DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS. — L'*Académie de Stanislas,* fondée en 1750, par le Roi de Pologne sous le nom de Société royale des sciences, lettres et arts, n'a pris sa dénomination actuelle qu'à partir de 1853. Elle siège non pas au palais de l' « Académie », comme on pourrait le croire, mais à l'ancienne Université (le bâtiment de la bibliothèque) ; c'est l'Université qui a son siège à l' « Académie ». L'Académie de Stanislas publie tous les ans un volume de Mémoires estimés.

La *Société d'Archéologie lorraine* siège au Palais ducal. C'est dans son sein qu'est pris le comité du Musée lorrain ; ce Musée est la propriété collective de la Société, qui publie tous les ans un volume de Mémoires et en outre un journal, qui parait mensuellement.

La *Société des Sciences* qui existait à Strasbourg avant la guerre, s'est reformée principalement avec les savants de Metz et de Strasbourg réfugiés à Nancy. Elle s'occupe des questions scientifiques qui, à cause de leur caractère spécial et de leurs détails techniques, seraient déplacées à l'Académie de Stanislas.

La *Société de Géographie de l'Est* est également de fondation récente. Elle a eu l'honneur de recevoir

l'explorateur lorrain Crevaux, d'entendre ses récits de voyage dans l'Amérique du Sud et de lui décerner une médaille d'or. C'est elle qui, lorsque la mission Crevaux eut été massacrée par les Indiens Tobas, prit l'initiative de la souscription destinée à consacrer par un monument la mémoire de l'intrépide voyageur.

Nancy est le siège d'une *Société de Médecine,* autorisée par arrêté préfectoral du 8 août 1868; de la *Société de Pharmacie de Lorraine,* autorisée par arrêté préfectoral du 12 mai 1875, et d'une *Société des Vétérinaires lorrains.*

La *Société lorraine des Amis des arts,* fondée en 1833, organise tous les deux ans des expositions d'ouvrages de peinture et de sculpture, et fait l'achat d'un certain nombre d'œuvres qui sont réparties entre ses membres par la voie du sort.

Nous n'avons pas évidemment à énumérer les sociétés qui ont un comité à Nancy, mais dont le siège est ailleurs, comme la *Ligue de l'Enseignement,* l'*Alliance française,* etc.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE, SECONDAIRE ET PRIMAIRE. — Nous connaissons déjà la date d'établissement et le siège à Nancy des diverses Facultés et de l'École supérieure de Pharmacie; nous n'y reviendrons pas. Cet enseignement supérieur est complété par une École régionale des Beaux-Arts, dont le siège est à l'École primaire supérieure, et par

une École de musique, fondée en 1883, et devenue depuis succursale du Conservatoire de Paris. Cette école est provisoirement installée dans une partie des bâtiments réunis à l'Hôtel de ville.

Le *Lycée* fut substitué en 1803 à l'École centrale, créée en 1796 et placée dans l'édifice de l'Université. Il fut installé dans les couvents des Minimes et de la Visitation, où il est encore; mais les anciens bâtiments, complétés peu à peu et remplacés par des bâtiments nouveaux, sont en ce moment en train de disparaître entièrement. Le Lycée, qui avait, dès sa naissance, supprimé le prolongement de la rue Notre-Dame actuelle, laquelle, ne débouchant plus sur la place Dombasle, était devenue une impasse (rue Gilbert), vient de supprimer encore la rue Saint-Joseph, au moins les maisons qui formaient le côté N.-E. de cette rue; en effet, ses bâtiments arrivent jusqu'à cette rue, aujourd'hui nommée rue Chanzy, et la constituent à eux seuls jusqu'à la percée qui ira de la rue Chanzy à la rue de la Visitation, et qui, sous le nom de rue Crevaux, donnera issue à la rue Gilbert et à l'impasse Bénit. Le lycée de Nancy est un des meilleurs de province; il a obtenu, à plusieurs reprises, de brillants succès aux concours généraux et fournit largement au recrutement des écoles spéciales; mais c'est presque uniquement dans l'ordre des sciences que sa supériorité se manifeste, malgré la renommée de ville littéraire qui s'attache à Nancy on ne sait trop pour-

quoi, car s'il y eut beaucoup de Nancéiens qui furent de vaillants généraux et même de grands artistes, on ne peut guère citer en fait d'auteurs du crû que Palissot, Boufflers, Hoffmann, le critique, et Guilbert de Pixerécourt, le dramaturge. Le Lycée de Nancy, comme autrefois celui de Metz, alors son rival, est une pépinière de savants plutôt que d'hommes de lettres. Une association de ses anciens élèves s'est formée récemment et a admis dans son sein, par un sentiment de confraternité trop bien justifié, les anciens élèves des lycées de Metz, de Strasbourg et de Colmar.

A Nancy comme presque partout, il y a, à côté de l'établissement de l'État consacré à l'instruction secondaire, un établissement analogue fondé et conduit par le clergé. C'est l'évêché qui dirige le collège de la Malgrange, dont les directeurs, les professeurs et les surveillants sont des prêtres séculiers. L'externat de la Malgrange est l'école Saint-Léopold, établie en ville, rue de la Pépinière, dans le bâtiment confortable qui a remplacé, il y a une trentaine d'années, les masures démolies pour la construction du palais de l'Académie. Les classes supérieures de la Malgrange et de Saint-Léopold se font à l'école Saint-Sigisbert, installée place de l'Académie, au N.-O. des Facultés.

Nancy compte un grand nombre d'établissements religieux et laïques consacrés à l'instruction secondaire des jeunes filles. Nous ne pouvons les énumérer, non plus que les différentes écoles primaires de la

ville, aujourd'hui magnifiquement installées et qui, dans plusieurs quartiers, ont pour pendant une école chrétienne dirigée par les frères de la Doctrine ; ces religieux ne reçoivent plus, depuis 1872, aucune subvention de la municipalité, et vivent uniquement de la charité des fidèles. Nous mentionnerons seulement l'École supérieure, établie en 1874 dans un bâtiment qui continue le Palais ducal et qu'on s'est efforcé de construire d'un style analogue (il y a aussi une École supérieure tenue par les frères, rue Callot), ainsi que l'École normale d'instituteurs, établie à Boudonville dans l'ancienne propriété dite « le Sapin », et l'École normale d'institutrices, fondée en 1880, et établie à Maxéville.

Deux établissements d'enseignement spécial existent à Nancy. L'École Tabellion, autrefois Loritz, qui, depuis qu'elle n'est plus une propriété particulière, mais une entreprise collective formée par actions, a pris le nom d'École professionnelle de l'Est, et qui est installée dans un immense bâtiment situé à l'entrée du boulevard Lobau ; et un pensionnat religieux de même nature, dit de Saint-Joseph, dirigé par les frères de ce nom, et installé place de la Cathédrale. Mentionnons enfin l'École pratique d'agriculture, fondée en 1880, et qui a reçu le nom de Mathieu de Dombasle. Elle est établie au château de Tomblaine.

INSTITUTIONS CHARITABLES. — L'Institution des

Sourds-Muets, celle des Jeunes-Aveugles, la Maison des Apprentis, sont des établissements d'un genre mixte, tenant à la fois de la bienfaisance et de l'instruction publique. La première vient d'être, à la mort de son fondateur, le docteur Piroux, reprise par une société et transférée à la Malgrange. La seconde, qui vient également de perdre son fondateur, M. le chanoine Gridel, est installée dans un beau bâtiment construit il y a quelques années à Saintifontaine, sur la côte entre Nancy et Laxou. La Maison des Apprentis, spéciale à Nancy, est une des institutions qui font le plus d'honneur à cette ville. C'est une maison de patronage destinée à recevoir les jeunes gens qui viennent en apprentissage à Nancy, et qui y trouvent, grâce à la sollicitude de généreux bienfaiteurs, un logement, une nourriture, une protection analogues à celles de la famille, en même temps que l'instruction générale et professionnelle. La Maison des Apprentis a été créée en 1845 par la charité privée, sur l'emplacement d'une partie du monastère des Tiercelins.

Nancy est renommé pour ses institutions charitables et de prévoyance. Nous ne pouvons les énumérer toutes. Qu'il nous suffise de citer la Société de prévoyance et de secours mutuels, la Société des familles, la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine, la Société des ouvriers de Saint-François-Xavier, la Société de patronage en faveur des aliénés

indigents, des sourds-muets, des aveugles et des jeunes orphelins, la Société des crèches de Nancy, l'œuvre des restaurants économiques, etc., etc., sans compter toutes les sociétés qui n'ont ici qu'un comité local, et dont le siège central se trouve ailleurs.

Sociétés de sport. — Ces sociétés ne sont peut-être pas aussi nombreuses à Nancy et aussi florissantes qu'elles pourraient l'être en raison du nombre et de l'aisance de la population.

Nancy possède une Société d'horticulture, une Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline, qui organise tous les ans des courses à l'hippodrome situé dans la prairie de Jarville; diverses Sociétés de tir, civiles et militaires; un Sport nautique, deux Sociétés d'enseignement gymnastique et militaire, « le Sport nancéien » et « les Chasseurs nancéiens »; diverses Sociétés musicales : la « Chorale Alsace-Lorraine », « la Renaissance », théâtre d'amateurs, Société littéraire et lyrique, etc.

Environs immédiats de Nancy. — Nancy est situé dans une vallée fermée au nord-ouest par les collines qui accompagnent le cours de la Moselle; cette rivière recueille la Meurthe un peu en aval de Frouard. Vers le sud-est, la vallée où se trouve Nancy est moins resserrée; elle s'élargit dans une plaine d'alluvion que ne borne plus la haute muraille du calcaire jurassique, mais seulement les faibles ondulations du lias ou des marnes irisées. Cette configuration du

sol détermine de la manière la plus nette ce qu'on peut appeler « les environs » de Nancy. A l'ouest, ces environs sont limités tout le temps par la falaise oolithique, qui pousse entre Houdemont et Ludres sa pointe la plus avancée vers l'est. A l'est, au contraire, cette limite comprend deux zones bien distinctes, très dissemblables : celle du calcaire jurassique, consistant dans les deux massifs des côtes de Faulx et de Malzéville, séparés par la vallée de l'Amezule, et celle du lias, qui s'étend de la route de Château-Salins à la vallée de la Pissotte, où commence la région des marnes irisées, dans laquelle nous ne pénétrerons que pour visiter Varangéville et Saint-Nicolas. La région du lias n'offre que de faibles ballonnements, dont le plus remarquable est celui qui s'élève au-dessus de Saulxures.

La muraille oolithique de l'ouest, continue de Frouard à Ludres, forme la bordure du plateau de Haye, qui sépare la vallée de la Meurthe du coude triangulaire dessiné par la Moselle de Pont-Saint-Vincent à Frouard, avec Toul au sommet. Ce plateau est encore aujourd'hui presque entièrement occupé par une forêt, la forêt de Haye, que les profondes découpures boisées qui la sillonnent (dites les Fonds-de-Toul), rendent des plus pittoresques, et dont sa proximité de Nancy fait un charmant but de promenades variées, ainsi qu'un champ d'études précieux pour les élèves de l'École forestière qui l'ont en quel-

que sorte sous la main. Le plateau de Haye est entamé, du côté de Nancy, par deux vallées, celles du ruisseau de l'étang de Champigneulles et celle du ruisseau du Moulin ou de l'étang Saint-Jean ; il est traversé par deux grandes routes, celle de Paris et celle de Châlon-sur-Saône. Ce sont ces jalons qui vont nous servir à grouper d'une manière naturelle les lieux qui présentent un certain intérêt historique ou pittoresque.

La gare de Frouard est située en pleine vallée de la Meurthe, mais il n'en est pas de même du village, sis à mi-côte sur la partie du plateau de Haye qui domine la vallée de la Moselle et la ligne du chemin de fer de Paris. Ce point est fort important, et on comprend qu'un château fort ait dû s'y élever de bonne heure. Ce château fut démoli en 1633, par ordre de Richelieu, comme la plupart des châteaux de Lorraine, et il n'en reste plus qu'un pan de muraille. Quant au fort construit récemment, il a été établi, non sur l'éperon qui regarde la Moselle, mais sur le plateau lui-même. Le château de Frouard avait pour vis-à-vis le château de l'Avant-Garde, au-dessus de Pompey, de l'autre côté de la Moselle, dont il reste également un pan de muraille ruinée. Ce château appartenait aux comtes de Bar, tandis que celui de Frouard appartenait aux ducs de Lorraine ; un peu plus au nord, s'élevait le château de Condé-sur-Moselle (aujourd'hui Custines), qui appartenait

aux évêques de Metz. Il y avait donc, rassemblés sur cet étroit espace, comme trois pommes de discorde, et le confluent de la Meurthe et de la Moselle dut être, pendant tout le moyen âge, le théâtre de sanglants conflits. Les principaux furent la bataille livrée entre Frouard et Champigneulles, en 1230, pendant la guerre du duc de Lorraine Mathieu II avec Henri II, comte de Bar, et celle par laquelle le duc Thiébaut, en novembre 1308, força l'évêque de Metz, ligué avec les comtes de Bar et de Salm, à lever le siège du château de Frouard.

Frouard n'a conservé que bien peu de restes de cette époque; ce qu'il avait de plus curieux, une croix élevée à l'occasion de la franchise accordée aux habitants en vertu de la loi de Beaumont, est aujourd'hui dans le jardin du Musée lorrain.

En remontant la vallée, nous arrivons à Champigneulles, important comme Frouard et Pompey, par les forges qui s'y sont établies. Mais nous renvoyons à l'article spécial sur l'industrie du fer en Lorraine. La papeterie incendiée en 1849, est toujours en ruines. Champigneulles possède deux châteaux modernes, l'un à mi-côte, l'autre dans la partie basse du village, du côté de Nancy. Le ruisseau sur lequel était établie la papeterie traverse un étang, à la tête duquel se trouve une cartonnerie, mais se continue au delà de cet étang à travers la forêt de Haye, jusqu'à la route de Paris. Cette partie des « Fonds-de-

Toul » porte le nom de « Fonds-Saint-Barthelémy », qui lui vient d'un village détruit par les Suédois pendant la guerre de Trente ans, et qui était situé à peu près où se trouve « la Bonne-Fontaine », promenade très appréciée des Nancéiens, qui s'y rendent surtout en foule, pour y manger, boire et danser, le lundi de la Pentecôte. Près de la Bonne-Fontaine est « la-Belle-Fontaine », où l'École forestière a établi une pépinière avec divers appareils destinés à des expériences scientifiques; on y voit un monument élevé à la mémoire de M. Parade, ancien directeur de l'École.

La vallée de l'Étang de Champigneulles est fermée au sud par un éperon boisé, où l'établissement d'une route stratégique vient de permettre à M. Bleicher de découvrir une muraille préhistorique semblable à celles du « Camp romain » de Ludres, et dont la construction en pierres calcinées et cimentées à l'aide du feu, doit probablement être reportée au temps de l'indépendance gauloise.

Au delà de cet éperon, est Maxéville[1], commandant

1. Maxéville, comme Laxou, nous offre un exemple de ces noms de lieu lorrains ou l'*x* représente le son de *ch* comme le veut la prononciation populaire, et non les deux sons *cs*. Au XVIIe siècle, l'orthographe était *ch*. Aujourd'hui, l'affectation de purisme tend malheureusement à faire prévaloir la prononciation littérale *cs*, sans fondement historique et étymologique, sur la prononciation populaire qui est la véritable. L'étymologie de Maxéville est, en effet, *Marchainville,* c'est-à-dire village des marches ou des frontières de Nancy.

l'entrée du vallon de ce nom. Ce lieu est célèbre par le roman historique qui raconte la captivité que le sire Adrian Des Armoises aurait fait subir dans le « château bas » au duc de Lorraine Ferry III, pour le punir de ses assiduités auprès de sa femme.

Maxéville atteint la route de Metz par le faubourg de Nancy, nommé aussi Saint-Sébastien, d'une chapelle, avoisinée d'un ermitage, qu'avait fondée en 1516, en manière d'*ex-voto,* un officier de bouche de la maison du duc Antoine, revenu sain et sauf d'Italie, où il avait suivi son maître lorsque ce prince accompagna Francois Ier, qui allait tenter la conquête du Milanais. Le vallon de Maxéville est bordé au sud par la côte de Boudonville, sur le versant Est de laquelle se trouvent Gentilly, ancienne maison fief, et, dans ces derniers temps, colonie agricole et pénitentiaire ; le grand Sauvoy, dont le château porte encore un certain cachet seigneurial, bien que ce soit dans cette propriété qu'on ait établi la grande brasserie de l'Est, dont le débit, sous forme d'une vaste Trinkhalle et d'une élégante terrasse, s'élève au-dessus de la voie du chemin de fer ; et le petit Sauvoy, dont le château est moderne, mais qui conserve dans son jardin les deux athlètes en pierre remplacés par les grilles qui ouvrent la Carrière à Nancy. C'est entre la côte de Boudonville, où sourdent la plupart des sources d'eau fraîche et exquise qui alimentent toute une partie de Nancy, et la côte

des Chanoines[1], dont les vignobles étaient plus fameux autrefois qu'aujourd'hui, que s'élève en pente douce la nouvelle route de Toul : à mi-côte à peu près, est l'église Saint-Mansuy, bénite le 16 octobre 1881, et destinée à desservir la partie extrême du territoire de Nancy. C'est la seule église de style roman que cette ville possède. Dans un terrain montueux situé derrière l'église, on a établi un calvaire avec la reproduction exacte de la grotte de Lourdes. Sur la colline en face de celle où se trouve Saint-Mansuy, est le monument votif connu sous le nom de Croix-Gagnée, et dont nous avons parlé dans une note de notre partie historique. Autrefois très fréquentée, la « Croix-Gagnée » est délaissée, depuis que les murs qui enclosent toutes les collines voisines l'ont isolée et rendue peu accessible. La nouvelle route de Toul retrouve, au lieu dit « les Quatre-Vents », l'ancienne route, aujourd'hui avenue de Boufflers, qui franchit directement les hauteurs à l'ouest du cimetière de Préville. Le plateau cultivé qui précède les bois se nomme « le Champ-le-Bœuf » ; c'est là qu'a été établi le nouveau champ de manœuvres à l'usage de la garnison de Nancy. Des tirs sont installés dans la forêt de Haye, aux Fonds-de-Toul, que la route nouvelle longe et domine, tandis que l'ancienne, avant Léo-

1. Ainsi nommée parce qu'une portion de ses héritages et de ses vignes appartint aux chanoines de la collégiale Saint-Georges.

pold, descendait et suivait tous les accidents de terrain de ces gorges. De la route, au hameau dit « les Baraques », la vue du premier Fond-de-Toul est des plus pittoresques.

Entre la route de Paris et la route de Châlon-sur-Saône, aucune dépression n'existe et aucune voie importante ne passe à travers le massif de la forêt de Haye. A la muraille oolithique est adossé Laxou, dont la vieille église a été démolie il y a quelques années pour faire place à une nouvelle plus spacieuse. Une tradition sans fondement prétend que les gens de Laxou étaient autrefois tenus à une corvée singulière : ils devaient battre l'eau des fossés devant le Palais ducal de Nancy pendant les nuits de noces des ducs, pour faire taire les grenouilles.

L'asile départemental d'aliénés, Maréville, dépend de la commune de Laxou. Maréville fut fondé en 1597, par Anne Fériet, pour les pestiférés. C'est aujourd'hui le premier des asiles spéciaux de France; il reçoit les aliénés de cinq départements, sans compter les pensionnaires qui y viennent de toutes parts. Au delà de Maréville est Villers-lès-Nancy, où l'on remarque différents châteaux : celui de Montjoie, avec sa tour à créneaux; celui de Rémicourt, où est conservé le portail de l'ancienne église Notre-Dame, ainsi qu'une jolie église moderne. De Villers on atteint la route de Châlon-sur-Saône par Brabois, ferme et château; au-dessous de Brabois, est un beau château

moderne construit dans le style du moyen âge, le château du Montet. Des hauteurs au-dessus de Villers, on parvient dans un fond déboisé où une ferme est établie sur l'emplacement de l'antique abbaye de Clairlieu, de l'ordre de Citeaux, fondée vers l'an 1159, qui servit de sépulture à plusieurs des premiers ducs de Lorraine et à une foule de grands personnages, et dont rien ne subsiste aujourd'hui.

On a achevé de démolir, en 1838, ce qui restait de la chapelle; on retrouve quelquefois, en cherchant bien, quelques débris architecturaux parmi les pierres et les décombres qui jonchent la lisière du bois voisin. Il y eut à Clarlieu, dans les premières années du XVII^e^ siècle, une imprimerie dont les produits fort rares se distinguent par la beauté des caractères et une exécution soignée; le plus connu est le discours de la pompe funèbre de Charles III. En 1610, le matériel typographique de Clairlieu fut transféré à Nancy.

La route de Châlon-sur-Saône, qui n'avait jusqu'à ces derniers temps que la voie qui attaque directement la côte du Montet, a été rectifiée il y a trois ou quatre ans, et la voie nouvelle monte par des lacets qui la rapprochent du village de Vandœuvre, où l'ordre de Cluny possédait un prieuré fondé au XII^e^ siècle. Vandœuvre est, comme Villers, presque au sommet de la côte. Houdemont, qui servit momentanément de résidence à Léopold, est situé beaucoup plus bas, presque au bord de la route de Vézelise, qui con-

tourne la base du plateau que la route de Châlon entame et traverse. L'extrême pointe du plateau de Haye, vers l'est, renferme dans un petit golfe le village de Ludres, dont le vieux castel féodal est démoli et où il n'y a plus aujourd'hui qu'un hospice. Entre Ludres et Messein, les hauteurs rocheuses et boisées sont couronnées par des remblais connus sous les noms de Camp de César ou de Camp d'Afrique, que les Romains ont pu sans doute utiliser, mais qui remontent à une époque bien antérieure à l'arrivée de César en Gaule. Ces remblais sont en pierres brutes mélangées de charbon qui a dû servir à procurer une sorte de ciment par la cuisson des roches calcaires. Du Camp d'Afrique, on aperçoit, au delà de la Moselle, la côte Sainte-Barbe, au sommet de laquelle un fort a été élevé depuis 1871 ; au pied de cette côte s'étale gracieusement le village de Pont-Saint-Vincent, dont l'église antique renferme de curieux vitraux ; quelques maisons du village offrent aussi des parties anciennes d'architecture gothique. Au loin, vers le sud, grâce au retrait de la muraille jurassique, qui, après la côte Sainte-Barbe, incline fortement à l'ouest, on aperçoit, par-dessus les collines du lias encaissant le cours du Madon, une longue terrasse isolée ; c'est la côte de Sion-Vaudémont, où l'on distingue, à gauche, le clocher de l'église de Notre-Dame de Sion, sanctuaire lorrain antique et toujours vénéré, confié actuellement aux Oblats de Marie Immaculée, dont le couvent, maintenu

grâce à un pensionnat qui y est annexé, renferme un assez curieux musée composé d'objets rapportés par les missionnaires, et d'antiquités romaines qu'on trouve en très grand nombre sur le territoire de la commune de Saxon-Sion. A l'extrémité droite de la côte, on distingue un amas de masures que domine une vieille tour en ruines. C'est l'antique Vaudémont, avec sa « tour de Brunehaut », qui pourrait bien remonter à l'époque romaine.

Mais il faut revenir sur nos pas, et, de Ludres, gagner par le village de Fléville, qui possède un beau château de la Renaissance, et à travers le plateau presque entièrement cultivé qui s'appelle le Vermois (*Pagus Vermensis*), la ville de Saint-Nicolas-du-Port. Saint-Nicolas mériterait à lui seul une notice particulière. Ce fut une ville commerçante, populeuse, bien avant Nancy, grâce au pèlerinage qui s'y était établi pour vénérer une relique du saint évêque de Myre, rapportée d'Orient à l'époque des croisades. La décadence de la ville date de la guerre de Trente ans ; le pillage et l'incendie des Suédois, qui n'épargna pas l'église elle-même, qui avait été construite moins de cent ans auparavant sur l'emplacement d'une plus ancienne, élevée au XII^e^ siècle, causèrent un désastre dont on ne put jamais se relever. L'église fut réparée ; bien qu'œuvre posthume en quelque sorte de l'architecture gothique, et malgré l'inclinaison très marquée de l'axe vers le chevet, qui ne tient probablement qu'à

un raccordement imparfait lors de la reprise des travaux après une assez longue interruption, c'est sans contredit un fort bel échantillon de style ogival flamboyant. L'intérieur est malheureusement badigeonné. La nef, fort belle, est éclairée par d'anciens vitraux de couleur, très intéressants au point de vue artistique comme au point de vue historique. A l'extérieur, on remarque surtout, au milieu du portail, la belle statue du saint, avec la cuve contenant les enfants ressuscités, naïve et touchante légende fort répandue en Lorraine, et que la poésie populaire et la musique ont exploitée comme les arts plastiques.

En face de Saint-Nicolas, de l'autre côté de la Meurthe, est Varangéville, plus ancien encore, qui était le siège d'un prieuré appartenant à l'abbaye de Gorze. Un couvent de Capucins y fut fondé par Éric de Lorraine, évêque de Verdun, qui y reçut la sépulture le 28 avril 1623. Les bâtiments et l'église des Capucins servent aujourd'hui d'habitations particulières. L'église paroissiale, autrefois église du prieuré, date probablement du commencement du XV^e^ siècle. On y remarque, à gauche en entrant, un curieux « sépulcre », à rapprocher de ceux de Saint-Martin de Pont-à-Mousson et de Saint-Jean de Chaumont, et qu'il est intéressant de comparer, non point certes pour la valeur artistique, mais pour la composition et l'ordonnance du sujet traditionnel, avec l'œuvre de ce genre qui fit oublier toutes celles qui l'avaient pré-

cédée ou qui la suivirent, le fameux « sépulcre » de Saint-Mihiel, par Ligier Richier. Cette église, du xv^e^ siècle, en avait remplacé une plus ancienne, dont on voit encore des restes tout à côté, dans la ferme établie sur les bâtiments du monastère.

La région plate et déboisée du Vermois a son pendant sur la rive droite de la Meurthe. C'est la vallée de la Pissotte, où l'on trouve le château de Romémont, les villages de Buissoncourt, de Haraucourt et de Lenoncourt; ces derniers ont donné leurs noms à deux des plus anciennes et des plus célèbres familles de la noblesse lorraine. L'église de Lenoncourt possède encore quelques pierres tombales anciennes dignes d'intérêt. Sur le bord de la Meurthe est Art-sur-Meurthe, et, plus loin, en revenant vers Nancy, le hameau de Bosserville, groupé autour de la magnifique Chartreuse construite par le duc Charles IV en 1666, et que de généreux souscripteurs sauvèrent de la destruction, en se cotisant pour la rendre, en 1838, aux disciples de saint Bruno, qui y sont encore.

Vis-à-vis Bosserville, de l'autre côté de la Meurthe, est Laneuveville-devant-Nancy, qui, malgré son nom, a une origine fort ancienne. Entre Laneuveville et Jarville, on rencontre les deux châteaux de Montaigu, d'abord simple ermitage, puis résidence des Augustins (1629) avant qu'ils eussent un couvent à Nancy, et de Renémont, ainsi nommé par son propriétaire actuel parce que ce fut à cet endroit,

alors couvert de bois, que René II s'arrêta avant de donner le signal de la bataille de Nancy. On aperçoit, à travers les arbres du parc de Renémont, la façade de l'ancien hôtel Lunati-Visconti, charmant édifice de la Renaissance, autrefois à Nancy, rue de Guise.

Retournons sur la rive gauche de la Meurthe. Nous verrons Tomblaine, pittoresquement situé au bord de la rivière et réuni directement à Nancy par un pont construit sur la Meurthe en 1842 moyennant la concession d'un droit de péage qui subsiste encore. En continuant à suivre la route, nous arrivons au Pont-d'Essey, où nous voyons une église en construction, dédiée à saint Livier, et dont la première pierre a été posée en décembre 1883 par plusieurs prélats venus aux fêtes du cinquantenaire de Mgr Trouillet. Nous rencontrons au Pont-d'Essey la route de Château-Salins venant de Nancy. Cette route sépare deux régions absolument distinctes : à droite celle du lias, à gauche celle de l'oolithe, dont le premier massif est la côte de Malzéville, aujourd'hui presque entièrement déboisée, mais où l'on essaye, depuis quelques années, non sans succès, de remplacer par des conifères les essences à feuilles caduques qui ont disparu. Gravissons cette côte entre Saint-Max et Dommartemont; nous verrons les restes du vieux château d'Essey et l'église isolée de ce village grimpant sur un prolongement de la côte vers l'est, lequel aboutit à la ferme de Sainte-Geneviève, d'où, par une espèce de col, on

aperçoit tout un horizon nouveau opposé à celui de Nancy : c'est le piton isolé, appelé le Pain de Sucre, dont la forme en cône ou plutôt en dôme n'est pourtant point la marque d'une origine volcanique; c'est, tout près, le village d'Agincourt et, au loin, adossés à deux massifs oolithiques, les villages de Lay-Saint-Christophe et d'Eulmont à mi-côte, et celui d'Amance sur la hauteur. Le sommet du promontoire qui va de Sainte-Geneviève au-dessus d'Essey, offre un escarpement sans doute artificiel qui est peut-être l'indice d'un ancien camp romain.

Descendons à Malzéville, qui a donné son nom à la côte. Malgré la différence qu'une orthographe arbitraire a fini par établir entre le nom de ce village et celui de Maxéville, c'est en somme le même mot, Marchainville; tous deux s'écrivaient ainsi autrefois. Malzéville n'est, en effet, comme Maxéville, qu'un faubourg de Nancy; c'est l'Asnières du chef-lieu de Meurthe-et-Moselle, le pays des blanchisseuses, rendez-vous des canotiers, des baigneurs et des amateurs de friture. Malzéville possède une vieille église, assez intéressante, où Bourdaloue a prêché un Avent.

En suivant le pied de la côte qui contourne les bords de la Meurthe, nous arrivons à Pixerécourt[1], patrie du dramaturge célèbre au commencement de

1. L'*x* de Pixerécourt se prononce non pas *ch* comme dans presque tous les noms de lieu lorrains, mais *ss* comme l'*x* de Bruxelles (Pisserécourt).

ce siècle, bien oublié aujourd'hui[1]. Pixerécourt, qui n'est qu'une annexe de la commune de Malzéville, se compose de quelques maisons éparses autour d'un beau château moderne et d'une chapelle.

La côte de Malzéville est séparée du massif du bois de Faulx par la vallée de l'Amezule, où passe le chemin de fer de Château-Salins. Sur les extrémités sud de ce massif s'étagent les villages d'Eulmont, de Lay-Saint-Christophe, où vit le jour, vers 580, saint Arnoul, vingt-neuvième évêque de Metz, quadrisaïeul de Charlemagne, et où s'éleva, au x^e^ siècle, un prieuré de Bénédictins, qui eut l'honneur d'avoir à sa tête Dom Calmet; enfin, Bouxières-aux-Dames, ainsi surnommé à cause de l'abbaye qu'y avait fondée saint Gauzelin pour d'humbles bénédictines, et qui se transforma, dans la suite, en un aristocratique chapitre de chanoinesses, fières de leurs huit quartiers héraldiques. Il reste à peine quelques vestiges de leur église, mais on n'a pu enlever à Bouxières sa situation pittoresque: de la pelouse, située au sommet du village, et où, sous des tilleuls séculaires, s'organisent des bals champêtres, on découvre un magnifique panorama des vallées de la Meurthe et de la Moselle; Bouxières lui-même,

1. Guilbert de Pixerécourt fut aussi bibliophile. Il a laissé une collection assez remarquable de livres, surtout lorrains, vendue aux enchères après sa mort. Son plus beau titre auprès de la postérité sera, sans doute, celui qui figure sur la pyramide singulière qui marque sa tombe au cimetière de Préville : *Vir probus*.

vu d'en face, de Frouard ou de Champigneulles, fait l'effet, étagé sur toute la hauteur de la colline, avec ses restes de vieux remparts et ses rues à pic, de quelque acropole pélasgique ou étrusque, comme, par exemple, Cortona. Au delà de Bouxières-aux-Dames, toujours sur le même versant du bois de Faulx, est le château de Clévant. Entre les massifs de la côte de Malzéville et du bois de Faulx, est un troisième massif jurassique qui ferme presque entièrement l'horizon du côté de la vallée de la Seille, sauf le col où passe, près de Bouxières-aux-Chênes, la route de Nomeny, et sauf la coupure étroite de la vallée de l'Amezule. Ce sont les hauteurs d'Amance, le petit Mont et le grand Mont, d'où, quand le temps est clair, on découvre au loin la cathédrale de Metz.

Amance était autrefois une ville, résidence des premiers ducs de Lorraine, lesquels l'acquirent des comtes de Bar vers 1207, et qui garda, jusqu'à la Révolution, une certaine importance. C'était un centre de gruerie, c'est-à-dire d'administration des forêts et des juridictions qui s'y rattachaient. Amance n'a rien conservé de son passé féodal : son château a été détruit sous Louis XIII, et son église du xv^e^ siècle a un nouveau clocher. C'est à mi-côte, au village de Laitre-sous-Amance, qu'on peut observer des restes intéressants du moyen âge, notamment le portail roman de l'église, qui est un des plus curieux monuments anciens de la Lorraine.

Au pied des hauteurs d'Amance, vers l'Est, s'étend, jusqu'à la Seille et à la frontière d'Allemagne, le bois du Fays, soigneusement aménagé par l'École forestière, qui y a planté plusieurs essences exotiques ; un étang, longtemps desséché, mais qui a recouvré depuis peu son élégante nappe d'eau, contribue au charme pittoresque de cette vaste et belle forêt.

E. B.

L'ART

EN LORRAINE

Il se dit couramment, même à Nancy, que le tempérament lorrain est surtout militaire et scientifique, mais peu ou point artiste. Cette formule, trop facilement agréée par l'opinion, est tellement démentie par les faits, qu'on s'explique mal d'où a pu lui venir son crédit, à moins pourtant qu'on ne l'impute à un effet de perspective : c'est, sans doute, que dans le champ de notre histoire locale, la légion compacte des généraux illustres, suscités par le régime impérial au commencement de ce siècle, fait une tache dominante de graines d'épinards et de plastrons constellés; de sorte que cette chamarrure de gloire et d'or dont nous sommes aussi exclusivement éblouis que justement fiers, nous masque la lignée moins voyante, mais plus continue, mieux répartie à travers les temps et tout aussi glorieuse de nos sculpteurs, de nos architectes, de nos graveurs et de nos peintres.

A côté et au delà de cette perspective pour ainsi dire polytechnique, qui est l'aspect le plus populaire de nos annales, l'histoire de la Lorraine nous en ouvre heureusement une autre sur les beaux-arts d'une étendue, d'une richesse et d'une variété vraiment incomparables. Quoique arrivée tard à la vie nationale et sans cesse bouleversée par de puissants et belliqueux voisins, cette petite contrée, gouvernée par des princes pauvres et économes plus encore par nécessité que par le pli héréditaire de leur race, a néanmoins produit, dans tous les genres, tant d'artistes distingués — dont plusieurs hors de pair — que leurs noms seuls, mis bout à bout, suffiraient à remplir les pages réservées à cette notice. C'est assez dire que cet article, très limité, sur l'art lorrain pourrait n'être qu'une nomenclature, mais qu'il doit, pour cela même, se bien garder d'en être une. Qu'on n'y cherche donc point une chronologie minutieuse ni un catalogue raisonné et savant, mais seulement une vue à vol d'oiseau, prise forcément en raccourci et encadrée dans les grandes lignes du sujet.

I. — LE TEMPÉRAMENT.

Nous n'avons point la prétention de composer ici, par la méthode si séduisante de M. Taine, la formule psychologique de l'esprit lorrain ; mais il est à

propos d'en signaler sommairement les caractères essentiels et de montrer, par quelques rapprochements, comment nos artistes, même les plus originaux, ont entre eux pourtant des airs de famille qu'ils tiennent de la race et du sol natal.

Le trait saillant de l'esprit lorrain c'est, ce semble, l'amour de la précision et de la clarté. Cette aptitude scientifique qu'on s'accorde à lui reconnaître et dont il est, de fait, foncièrement doué, quand elle se tourne à la conception et à la réalisation du beau, en exclut toutes les formes douteuses ou excessives de la sentimentalité dont les principales sont le mysticisme, le romanesque et le fantastique ; elle saisit au contraire avec prédilection l'aspect naturel, raisonnable et intelligible des choses ; elle impose aux œuvres d'art une signification très déterminée ; elle prétend que la statue, le tableau et l'édifice *disent toujours quelque chose* suivant l'expressive locution de Boileau ; enfin, elle tient plus à communiquer au spectateur des idées rendues sensibles par des formes parlantes, qu'à le mettre et à le laisser dans le vague de la pure et simple impression. Le Lorrain met son amour-propre, un peu défiant, il faut en convenir, à n'être jamais dupe de rien ni de personne ; aussi dans le domaine des beaux-arts, prend-il garde à n'être pas dupé ni par les mots, ni par les lignes, ni par les couleurs ; son enthousiasme, toujours lent et réfléchi, n'est acquis qu'à ceux qui n'ont pas spéculé sur son

premier mouvement et n'ont pas cherché à le surprendre par la soudaineté de l'effet.

Pour répondre à ces dispositions naturelles, qui sont aussi les leurs, nos artistes sont avant tout des réalistes-idéalistes, si l'on nous permet de prendre cet accouplement de termes dans son sens philosophique, c'est-à-dire qu'au contraire des purs réalistes, ils ont un idéal ; mais qu'au contraire des purs idéalistes, ils tirent cet idéal de la réalité naturelle et humaine, et que la tendance de leur génie consiste à chercher, pour exprimer les caractères les plus intéressants de l'humanité et de la nature, un langage de la couleur, de la pierre et du dessin qui soit le plus net possible, le plus communicatif et le plus rempli de sens. En outre de l'étude directe des œuvres, que nous ne pouvons pas entreprendre ici, quelques remarques historiques confirment ces vues.

Ainsi, un premier témoignage qui prouve que le tempérament lorrain n'est nullement mystique, c'est qu'à l'époque où l'art était surtout mystique — au moyen âge, — il n'y a pour ainsi dire pas d'art lorrain. Au contraire quand la Renaissance italienne pénètre jusqu'en Lorraine et y répand la notion et le goût du naturalisme antique, on y voit surgir les maitres en grand nombre, et s'y fonder notamment une école de sculpteurs et de dessinateurs, dont les traditions fécondes ont illustré, sans interruption, plus de trois siècles.

Considérez aussi vers quels arts se sont plus particulièrement portés les Lorrains et dans lesquels ils ont excellé. Il suffit de citer deux noms qui dominent tous les autres, Ligier Richier et Jacques Callot, un sculpteur et un graveur. Or la sculpture et la gravure, comparées aux autres arts, sont bien plus qu'eux des arts de précision. La sculpture s'empare mathématiquement de la matière et se soumet aux lois de la géométrie de l'espace; le champ de la fantaisie lui est beaucoup moins ouvert qu'à la peinture : on passe aux peintres — et ils nous y obligent, hélas ! trop souvent — la fantaisie, c'est-à-dire le faux de la couleur ; on n'admettrait point l'arbitraire et l'inexactitude de la forme solide. Le statuaire est donc plus sévèrement maintenu que le peintre par la réalité, et il trouve plus que lui l'emploi d'un tempérament scientifique.

Quant à la gravure, n'est-elle pas la peinture abstraite ? Privée de la ressource des couleurs, il lui faut détacher ses personnages et ses motifs par la distinction du trait ; elle est une véritable méthode analytique pour l'œil et pour la main. Voyez les foules de Callot ; l'aspect d'ensemble en est merveilleux ; mais le détail l'est davantage encore, l'ensemble n'étant que la somme de ces détails exquis. Chacun des personnages qui composent ces multitudes si grouillantes et en même temps si lisibles, est une petite individualité distincte, séparable de la masse et qui peut

s'isoler instantanément dans son caractère, dans son intention et dans son intérêt propres.

Cette prédilection des Lorrains pour la sculpture et pour la gravure est donc déjà une caractéristique significative de leur tempérament artiste. Or, on en retrouve encore l'équivalent chez nos peintres. Certes, le plus grand de tous c'est Claude Gellée, et c'est peut-être aussi celui de tous qui, par la tournure de son talent, par son genre et par le choix de ses sujets, s'est le plus éloigné de l'école de l'expression réfléchie pour s'attacher à produire des impressions par des effets. Il a été, dès le XVII^e^ siècle, une sorte d'impressionniste classique. Eh bien, même avec ces dispositions géniales, qui ne manqueraient pas aujourd'hui de s'exprimer par des taches prime-sautières, Claude Lorrain est un chercheur patient et un analyste minutieux. Il ne peignait jamais d'après nature des tableaux d'ensemble ; mais il recueillait un à un et par fragments les éléments divers qui devaient entrer dans ses futures compositions ; il méditait idéalement l'harmonie du tout et y subordonnait d'avance le choix de ses motifs. Ses plus beaux paysages sont un arrangement concerté et non une copie fidèle de la vraie campagne. Ils présentent aux yeux des espaces immenses peuplés et meublés par une multitude d'êtres et d'objets, hommes, animaux, arbres, vaisseaux, morceaux d'architecture qui sont agencés par des combinaisons savantes et suivant une invariable formule.

Chez les architectes, nous trouvons le même esprit d'exactitude et de mesure, une égale recherche des perspectives élégamment claires et des ordonnances facilement intelligibles. La place Stanislas peut en être citée comme le type magistral et le chef-d'œuvre.

Quant aux régions de la fantaisie, il est logique qu'avec de tels goûts et de telles aptitudes les Lorrains n'aient guère été tentés de s'y aventurer. Quelques-uns pourtant se sont laissé enlever sur les hauteurs chimériques par le caprice de l'imagination. Mais alors quelles hauteurs relativement accessibles ils ont choisies ! Qu'il est encore raisonnable le caprice auquel ils ont cédé ! Comme cette imagination reste toujours dirigeable par l'esprit d'observation ou captive du bon sens ! et comme ses œuvres, rares, d'ailleurs, et intermittentes, portent la marque de l'originelle circonspection ! De tous, le plus fantasque c'est Callot ; et encore ne l'a-t-il été que par accès, et par son talent seulement, nullement par ses mœurs. Ce sont ses modèles qui sont romanesques et point du tout son burin. Tous ces gueux en guenilles, ces Italiens emphatiques et empanachés, ces Bohémiens pompeusement drapés dans leurs oripeaux cosmopolites, tout ce personnel — romanesque et fantastique pour nous — a été réel et vivant pour lui ; il l'a attrapé sur nature ; ce n'est pas de l'invention, mais du portrait. Que de sens aussi, quel esprit de leçon dans les *Misères de la guerre !* Quelle précision instructive

dans les *Sept péchés capitaux !* Aucune de ces allégories si prestement « diaphanes » n'a besoin de légende; elles s'expliquent toutes seules; cette femme si parée qui se regarde fièrement dans un miroir, auprès d'un paon qui fait la roue, c'est évidemment l'*Orgueil;* et cette autre, escortée d'un pourceau et la bouteille en main, ne peut être de prime abord que la *Gourmandise.* Enfin cette diablerie illustre et populaire, la *Tentation de saint Antoine,* si elle est une débauche de contorsions et de grimaces, est éclairée dans tous ses recoins par des rayons directs et francs d'esprit satirique; c'est de l'occulte lumineux, c'est du surnaturel bouffe. Comme tous ces monstres-tourmenteurs de moines sont tenus en respect par la pointe sceptique de leur auteur et maître! Comme on sent qu'il les déchaîne à son commandement, pour se donner la distraction volontaire d'un réjouissant cauchemar dont, impresario de sang-froid, il a réglé les scènes et machiné les effets !

De nos jours, c'est Grandville et Edmond About qui me semblent représenter le plus heureusement la fantaisie lorraine avec sa mesure originale et son bouquet de terroir. Or, la verve humoristique de Grandville ne procède pas par libres élans et par aventureuses poussées : elle choisit au contraire pour point de départ et pour point d'appui, un thème bien circonscrit et bien soutenu dont elle suit le développement et dont elle commente, au crayon, le sens

spirituel. En illustrant *Robinson, Gulliver, Don Quichotte,* les *Fables de La Fontaine,* et surtout les *Animaux peints par eux-mêmes,* Grandville s'est fait, à sa manière et après coup, le collaborateur de ces grands psychologues satiriques dont il traduit les créations. Il est en effet un traducteur merveilleux, à la fois très fidèle et très personnel; dans les limites de la traduction, il a le mérite unique d'être à son tour un créateur; car s'il rend la pensée des autres, c'est dans un style à lui; il emprunte les idées, mais la langue est de son invention. Et cette langue si neuve est-elle conventionnelle et arbitraire? Nullement; elle est prise aux sources les plus authentiques de la réalité et de la nature. Ces animaux qui pensent et qui parlent comme des hommes de par La Fontaine, sont, de par Grandville, des bêtes scrupuleusement correctes et conformes au patron de leur espèce; leur ingénieuse anatomie est irréprochable autant que leur physionomie humanisée est expressive; elles sont deux fois vivantes par l'exactitude de leur vie physique et par la fiction de leur vie morale. Quand Grandville s'avise d'animer les fleurs[1], c'est lui qui fournit les âmes, mais c'est le vrai monde végétal qui prête les corps : la poésie et la botanique font part à demi; chacune y trouve son compte, et plus peut-être parfois la botanique que la poésie. Cette imagination-là n'est pas du tout de la fantaisie romantique, mais de l'observation

1. *Les Fleurs animées, les Étoiles animées.*

subtilisée; elle est de la famille gauloise et classique de celle des La Fontaine et des Boileau; elle a le charme substantiel des fictions raisonnables du *Lutrin* et des *Fables;* elle a plus de sens que de couleur, plus de régularité que de caprice, et l'on en jouit plus par l'esprit que par les yeux.

Elle est bien de cette race aussi l'imagination littéraire d'Edmond About : le *Cas de M. Guérin,* le *Nez d'un notaire,* l'*Homme à l'oreille cassée,* sont-ils autre chose que des thèmes plaisamment scientifiques qui servent comme de champ-clos à ses ébats? Oui, tout cet esprit, toute cette verve, toute cette invention qui se jouent en une voltige si brillante et si légère, sont retenus pourtant par le fil de sûreté d'une hypothèse médicale. Dans cette opération prestigieuse qui rend au colonel Fougas, méthodiquement desséché, le liquide vital, l'invraisemblable est dosé avec une balance de précision; la greffe phénoménale d'un biceps charnu d'Auvergnat sur une absence de nez de notaire est pratiquée selon les procédés les plus autorisés de la vivisection; le cas de M. Guérin est sans contredit merveilleux, mais il s'explique par certaine loi de transposition et par le principe d'analogie; tout cela est de la féerie, sans doute, mais de la féerie de laboratoire ou d'amphithéâtre, du merveilleux à base physiologique; je ne veux pas dire que ce soit le moindrement de la science, oh ! non, mais ce n'est pas non plus de la fantaisie absolue; étant de la

science de fantaisie, c'est un peu de la fantaisie scientifique.

Il faudrait pouvoir poursuivre cette enquête sur le tempérament artiste des Lorrains et la conduire depuis les commencements de l'art en Lorraine jusqu'à nos jours, en y soumettant toutes les personnalités marquantes de notre histoire locale. Je crois que pas un seul de nos artistes, dans quelque genre que ce soit, ne démentirait cette caractéristique de race dans ce qu'elle a d'essentiel : tous, même les plus soumis aux influences romantiques ou mystiques, même les plus entraînés, soit par des sujets, soit par des doctrines d'école en contradiction avec le réalisme raisonnable, expressif et distingué, manifestent jusque dans ces sujets, et en dépit de ces doctrines, les qualités dominantes de l'esprit lorrain. On pourrait aller de Ligier Richier, un sculpteur qui touche presque au moyen âge et aux traditions féodales, jusqu'à Bastien Lepage, un peintre, mort d'hier et que l'art français pleure encore, sans rencontrer d'exception remarquable; et ces deux-là, tous les premiers, confirmeraient la règle aux deux extrémités.

Quand Ligier Richier composa cet épouvantable tombeau de René de Châlons qui se trouve dans l'église Saint-Pierre de Bar-le-Duc, ce ne fut pas par un coup de fantaisie mystico-réaliste qu'il dressa au milieu des armoiries et des attributs du défunt ce squelette où pendent encore par endroits des lam-

beaux de chairs putréfiées, et qui tient dans la main gauche un cœur que son bras tendu offre au ciel ; elle a été faite sur commande cette terrifiante figure qui semble un motif d'oraison funèbre mis en sculpture, et comme la réalisation par la pierre et le ciseau d'une de ces phrases audacieuses de Bossuet sur les secrets du tombeau : le prince avait exigé par testament qu'on le représentât sur son sépulchre « tel qu'il serait un an après sa mort » ; la veuve chargea Ligier Richier d'exécuter strictement ses dernières volontés. Cette apparence de fantaisie macabre n'est donc que de l'exactitude et de l'obéissance.

Qu'on se rappelle enfin de quelle manière positive Bastien Lepage interpréta naguère un des sujets les plus mystiques de notre histoire nationale, Jeanne d'Arc écoutant ses voix, sujet dont le caractère répondait bien mal au tempérament de l'artiste, mais dont on s'explique pourtant le choix dans une certaine mesure, si l'on prend garde au côté rustique et patriotique qui a pu l'attirer. Rien de moins extatique et de moins inspiré que cette bien portante et solide fille des champs ; quant au surnaturel du sujet, on sait de quel pinceau réaliste Bastien Lepage l'a familièrement dissipé. Des « voix d'en haut » il a fait des personnes très naturelles en belle et bonne pâte vivante ; adieu le mystère de l'intervention céleste ! Ce génie précis n'avait que faire du vague mystique de la légende ; par un contresens, si l'on veut, et une

inconséquence vis-à-vis de son texte, mais par la logique irrésistible de son tempérament, le peintre de Damvillers a humanisé saint Michel et sainte Marguerite, — car ce sont eux, si j'ai bonne mémoire, qui assistent Jeanne en chair et en os. On dirait de bons Lorrains comme elle, des enfants du même village avec qui elle a joué étant petite — son frère et sa sœur, peut-être.

Ainsi, pour ne pas prolonger cette analyse sommaire dont la vérification se trouve éparse dans les œuvres, l'esprit artiste, chez les Lorrains, participe autant qu'il est possible de l'esprit scientifique; il en a la méthode, la justesse et l'exactitude. Il est plus observateur qu'inventeur, plus réfléchi que prime-sautier, plus sensé qu'inspiré. Son essence est moins l'imagination créatrice que la raison excitée par une verve spirituelle. Ses qualités maitresses sont le goût, la distinction et la mesure. Ni mystique, ni romanesque, ni fantaisiste, l'art lorrain inclinerait plutôt au réalisme; mais il est heureusement préservé de ses excès par l'aversion de ce qui est vulgaire, l'horreur de ce qui est insignifiant et par la passion native de l'élégance. Il vise à être expressif sans être sentimental ni déclamatoire. La mélancolie et la rêverie ne sont pas trop son fait; car il est plutôt philosophe que poète et tourne plus facilement à l'ironie et à l'humour qu'au pathétique et au lyrisme. Aussi est-il plutôt classique que romantique; il va même volon-

tiers jusqu'à être académique; mais il veut et sait l'être avec aisance, avec liberté et le droit de s'arrêter au point précis où le genre académique devient le genre ennuyeux, et il a le flair pour saisir ce point-là. On lui a reproché de chercher trop la symétrie; il est vrai que le symétrique lui plaît fort, mais nullement le compassé. On lui a reproché aussi d'être froid; il faut convenir qu'il n'a pas la grande flamme; mais il a tout de même une agréable et discrète chaleur; d'ailleurs il lui préfère la clarté. Nancy, qu'il a créé de toutes pièces à son image et à sa ressemblance pour être sa capitale et son symbole, est régulier, élégant et lumineux comme lui.

II. — HISTOIRE GÉNÉRALE.

L'art lorrain ne commence véritablement qu'à la fin du xv^e^ siècle, sous le duc René II, comte de Vaudémont, l'heureux vainqueur de Charles le Téméraire (1473-1508).

L'époque romaine n'est représentée que par des ruines d'un intérêt purement archéologique.

L'influence byzantine, contemporaine de Charlemagne et propagée par les guerres contre les Sarrazins, s'est arrêtée sur l'Alsace; si elle a pu s'étendre à quelques points de la Lorraine, elle n'y a laissé aucun monument d'architecture; tout ce qu'il en reste, c'est un vêtement et quelques pièces d'orfèvrerie reli-

gieuse : à Metz, la chape de Charlemagne ; à Nancy, la patène, le calice et le fameux peigne de saint Goslin, évêque de Toul de 922 à 962. Ce peigne, fait d'un seul morceau d'ivoire, a été autrefois miraculeux ; il guérissait les maladies du cuir chevelu. Mais un usage excessif l'ayant, dit-on, privé de quelques dents et menaçant les survivantes, on a dû lui retirer son emploi sanitaire dans l'intérêt de sa propre conservation.

L'époque féodale est de beaucoup la plus déshéritée. On ne possède presque rien et on ne sait pas grand'chose de la période gothique en Lorraine.

A Nancy même, les plus anciens monuments dignes d'être comptés ne datent que de la Renaissance. Le principal est le palais ducal, construit par René II, dont la porterie, édifiée sous son successeur, le duc Antoine, par Mansuy Gauvin, est une ingénieuse et riche combinaison du style ogival flambloyant avec celui de la Renaissance. Ce mélange des grandes lignes du gothique indigène avec des motifs empruntés à l'ornementation italienne, semble avoir été la formule préférée des artistes lorrains du XVI^e^ siècle. Il y a eu d'ailleurs entre la Lorraine et l'Italie une communication continue. La cour princière de Nancy avait plus de bonne volonté que de moyens ; aussi les artistes qu'elle encourageait et dont elle aidait les débuts, après s'être dégrossis dans leur pays, étaient le plus souvent forcés de le quitter pour chercher à l'é-

tranger des protecteurs plus généreux. La plupart se dirigeaient vers l'Italie, s'y installaient pour un temps; puis, après un séjour fructueux à tous les points de vue sur cette terre classique et alors munificente, ils en rapportaient les traditions latines qu'ils alliaient habilement au goût national. De là est né une sorte de style composite propre à la Lorraine et qui, tout en empruntant les éléments de détail, ne laisse pas que d'avoir, dans les ensembles, un caractère très marqué d'originale élégance. La porterie de Mansuy Gauvin est le premier et le plus parfait échantillon de ce style local. L'édification du palais ducal est donc le point de départ et la première date d'une brillante chronologie artistique qui commence à la Renaissance et se poursuit jusqu'à nos jours. Nous allons la parcourir très rapidement en indiquant, par siècles, les artistes les plus illustres et en insistant un peu sur les plus intéressants d'entre les méconnus.

XVI^e^ SIÈCLE. — Quoique tous les beaux-arts se soient développés en Lorraine avec une sorte d'égalité, on pourrait dire cependant que le XVI^e^ siècle est plutôt l'âge de la grande sculpture; s'il fallait lui donner un nom, on ne pourrait que l'appeler le siècle de Ligier Richier; le XVII^e^ est celui des graveurs et des peintres; on l'appellerait le siècle de Jacques Callot et de Claude Lorrain; enfin le XVIII^e^, celui

des architectes, des décorateurs et des ornemanistes, serait le siècle de Héré et de Jean Lamour.

Mansuy Gauvin est antérieur d'une génération à Ligier Richier. Celui-ci est né à Saint-Mihiel vers 1500 et Mansuy à cette date était dans toute la maturité de son talent, comme l'atteste un mémoire du receveur général de Lorraine daté de l'an 1505 et qui règle à Mansuy, « menuisier », la façon d'une « ymaige de Notre-Dame affublée d'un manteau ouvert ». Cette vierge a été conservée ; elle est aujourd'hui placée derrière l'autel dans l'église de Bon-Secours. Cette qualification de « menuisier » attribuée à Mansuy Gauvin semble indiquer qu'il avait commencé, comme la plupart des sculpteurs d'alors, par être sculpteur sur bois. On les appelait aussi du nom modeste d' « ymaigiers ». Il ne reste malheureusement que très peu de figures de Mansuy Gauvin. La porterie du palais ducal en a conservé deux, les profils affrontés des duc René II et Antoine. La statue équestre du duc Antoine, par le même artiste, a été brisée en 1792 et refaite de nos jours par un sculpteur nancéien, mort tout récemment, Jiorné Viard. Mansuy Gauvin est loin d'avoir la renommée qu'il mérite ; on admire son œuvre, mais on sait à peine son nom.

Ligier Richier, au contraire, n'est pas seulement une illustration lorraine, mais une gloire française. Le calvaire de Hatton-Châtel, la tête de Christ dont

le moulage est au musée de Nancy, le Jugement de Daniel, bas-relief du Louvre, enfin et surtout le fameux sépulchre de Saint-Mihiel, placent Ligier Richier au premier rang parmi les grands sculpteurs religieux. Il semble qu'il ait été inspiré exclusivement par les traditions chrétiennes; on ne connaît de lui aucun sujet de fantaisie mythologique. Il appartenait à une vieille famille d'imagiers dont le nom n'était déjà plus qu'un vague souvenir dans la mémoire des vieillards de Saint-Mihiel, quand Dom Calmet, au XVII^e^ siècle, fit une enquête sur l'auteur du sépulchre. Une légende singulière veut que Michel-Ange, passant par Saint-Mihiel, ait découvert les aptitudes précoces du jeune Ligier et l'ait emmené avec lui en Italie. Rien de plus absurde; mais, faute de documents, voilà la fable flatteuse que les gens du pays ont inventée en l'honneur de leur grand compatriote. Un autre genre d'hommage, c'est celui qui consiste à lui attribuer immanquablement toutes les belles pièces de sculpture qui se découvrent en Lorraine sans nom d'auteur. La contrée s'est ainsi peuplée de soi-disant Ligier-Richier, qui ne sont que d'honorables anonymes; les œuvres authentiques du maître sont en très petit nombre.

A côté de ce grand nom citons encore un graveur, Béatrici, né à Lunéville, en 1507, mais qui compte peu pour l'art lorrain, puisque, parti de bonne heure pour l'Italie, il y a passé tout le reste de sa vie et

consacré son talent à la reproduction des chefs-d'œuvre de l'École florentine et de l'École romaine; Wœriot, graveur et orfèvre; enfin les Briot, nombreuse famille de graveurs, d'orfèvres et de peintres, dont le chef, François Briot, a été un imitateur distingué, peut-être l'élève de Benvenuto Cellini, comme l'attestent un plat et une aiguière de toute beauté, qui sont au musée de Cluny.

XVII^e SIÈCLE. — Les deux noms de Jacques Callot et de Claude Lorrain parlent assez d'eux-mêmes pour qu'il soit superflu d'entrer dans le détail de leur biographie et de faire une fois de plus l'éloge de leurs œuvres. Tout le monde sait que Jacques Callot est né à Nancy, Claude Gellée au château de Chamagne dans le Toulois, et que tous deux ont été de bonne heure entraînés vers les arts du dessin par une irrésistible vocation. Le premier, fils d'un héraut d'armes qui voulait faire de lui un soldat, échappe à l'autorité paternelle, se lie avec des artistes et, hanté dès l'âge de douze ans par l'idée fixe d'une fuite en Italie, se mêle à une bande de Bohémiens avec laquelle il gagne Florence après deux mois d'un pittoresque et aventureux voyage. Ramené deux fois à sa famille, il persévère dans l'évasion et finit par s'établir à Rome où il s'inspire de deux sortes de modèles dont il a fait depuis un constant emploi : les types de la *Comedia dell'Arte* et les ruines de l'architecture antique.

Callot était un caractère. Il sut résister à Louis XIII, comme Michel-Ange à Jules II. Le roi de France ayant pris Nancy en 1633, commanda à Callot, qui y était revenu, de représenter en gravure ce fait d'armes, comme il avait représenté déjà la prise de Bréda. Mais Callot pria respectueusement le roi de l'en dispenser, parce qu'étant Lorrain il ne voulait rien faire contre l'honneur de son prince et de son pays. Louis XIII eut le bon esprit d'agréer ces raisons, en ajoutant que le duc de Lorraine était bien heureux d'avoir des sujets si dévoués. Mais des courtisans plus difficiles que le roi — il n'en manque jamais — dirent tout haut qu'il fallait forcer l'artiste à obéir; à quoi le bon Lorrain fit aussitôt cette courageuse et patriotique réponse : « qu'il se couperait plutôt le pouce que de faire quelque chose contre son honneur, si on le voulait contraindre. » Malgré la tournure satirique de son esprit, il avait au fond beaucoup de bonté et de véritable grandeur d'âme. Son concitoyen le peintre Deruet, anobli par le duc de Lorraine et devenu personnage officiel à la cour, était, malgré sa faveur et ses titres, bassement jaloux de la gloire de Callot; il tenta de le desservir; pour toute vengeance, Callot grava le portrait de son ennemi, celui de son fils, et les lui envoya avec quelques vers à sa louange.

Les souvenirs de Callot à Nancy sont rares et pauvres ; et encore on leur conteste l'authenticité. Ainsi,

on montre dans la Grand'Rue (ville-vieille) la maison de Callot qui, prétend-on maintenant, n'a jamais été la sienne, et au musée, une peinture de Callot qui a très peu de chance d'être de lui.

Il est vraiment bien dommage que les archéologues d'aujourd'hui s'ingénient à nous reprendre ainsi toutes les reliques de grands hommes que les bonnes gens d'autrefois nous avaient léguées et garanties. Pourquoi la révision des titres par l'érudition contemporaine conclut-elle de préférence à la négation et à la suppression? Elle se complait à dissiper nos plus chères illusions, à contrarier nos plus vieilles habitudes; à l'entendre, il ne reste plus rien de personne; tout est apocryphe; nous sommes les dupes d'une crédule piété héréditaire et notre culte du passé s'égare sur la contrefaçon et le mensonge. Voyons : est-ce que Nancy n'a pas tous les droits du monde à posséder encore et à pouvoir montrer la maison de Callot? Est-ce que ce petit pignon du XVI^e^ siècle ne remplit pas toutes les conditions requises pour l'avoir été? N'a-t-il pas jusqu'ici fort convenablement fait l'affaire des guides et des visiteurs? Est-ce que la tradition qui l'a sacré « maison de Callot » n'est pas respectable par sa bonne intention et par sa vraisemblance? Eh bien alors, ô archéologues processifs, attendrissez-vous : considérez que si cette vénérable bâtisse n'a pas été la maison de Callot, elle l'est devenue par la foi populaire; laissez-lui ses droits de con-

quête, à défaut de ses droits de naissance ! Car, qui sait si la religion du passé, que vous vous donnez la mission d'entretenir et dont vous tirez toute votre raison d'être, n'est pas faite justement de ces inoffensives superstitions de clocher, et si cette idolâtrie sentimentale qui multiplie les dieux, même les faux dieux indigènes, ne vaut pas mieux que votre criticisme savant, qui finira par dépeupler le bon vieux temps sous prétexte de l'honorer ?

A cette féroce passion de vérité archéologique qui nous démolit la maison de Callot, combien je préfère l'optimisme compensateur dont fait preuve le Catalogue du musée de Nancy en distribuant l'authenticité aux œuvres douteuses avec une libéralité ingénieuse et souriante. Le *Portement de la Croix* (n° 270, toile) est-il oui ou non de Jacques Callot ? Non ! dit M. Meaume dans son savant ouvrage sur notre grand graveur ; non ! répète après lui M. René Ménard dans son beau livre sur l'art en Alsace-Lorraine : et la principale raison qu'ils donnent, c'est que les peintures attribuées à Callot n'étant pas bonnes, elles ne doivent pas, elles ne peuvent pas être de lui. Mais si ! répond la notice du catalogue ; ne peut-on pas être en même temps un excellent graveur et un médiocre peintre ? D'ailleurs, le *Portement de la Croix* a l'air d'une gravure en couleur ; l'auteur s'est servi de son pinceau comme d'un burin, et « si la perspective aérienne est observée, elle est obtenue à la façon des graveurs, par

la diminution progressive du volume des objets, bien plus que par une dégradation combinée de la coloration ». J'avoue que je ne résiste pas à prendre parti avec le catalogue : d'abord il est souhaitable qu'il y ait un Callot de plus dans le monde, voilà une bonne raison esthétique ; une autre bonne raison de patriotisme local, c'est que ce Callot se trouve justement au musée de Nancy. Je suis sensible enfin à une raison psychologique qui veut que tous les grands hommes aient eu leur faible. M. Ingres ne se croyait-il pas un grand violoniste et M. Thiers un grand général ? Donc, la malicieuse nature a dû donner à Callot la tentation de peindre. On admet bien l'inégalité chez les gens de lettres ; pourquoi ne l'admettrait-on point pareillement chez les artistes ? Personne ne se scandalise que le même Corneille ait fait le *Cid* et l'*Agésilas,* et l'on ne s'est pas encore avisé de démontrer que l'*Attila* ne peut pas être de l'auteur de *Polyeucte*. Pourquoi la *Tentation de saint Antoine* et le *Portement de la Croix* ne seraient-ils pas de la même main ?

Pour Claude Lorrain, le catalogue est moins affirmatif et ne se prononce pas sur l'authenticité de deux paysages que notre musée possède (les nos 325 et 326), avec la mention : « Attribués à Claude Gellée ». On sait que Claude Gellée a très peu résidé en Lorraine. Orphelin à 12 ans, il rejoignit à Fribourg-en-Brisgau son frère Jean, qui y exerçait la profession

de graveur sur bois. Ce fut son premier maître. De là, un parent, marchand de dentelles, l'emmena à Rome. Vers l'âge de 18 ans, il est à Naples, où il suit les leçons de Godefroy Wals. Peu après, on le retrouve à Rome, pauvre et presque domestique chez Tassi. En 1625, il est revenu à Nancy, où Deruet l'emploie à la décoration de l'église des Carmélites. La chute mortelle d'un doreur, précipité sous ses yeux de son échafaudage, lui fit une telle impression qu'il renonça pour toujours à la décoration et retourna à Rome dès 1627. Il s'y lia d'une intime amitié avec Le Poussin et y trouva la gloire et la fortune par la protection du pape Urbain VIII. Il mourut à 82 ans, très riche, très honoré et laissant un œuvre énorme, composé de tableaux, de dessins et d'eaux-fortes, dont le temps n'a fait qu'augmenter la valeur.

Deruet, qui fut un instant le patron de Claude Lorrain et l'ennemi de Callot, est un type de peintre officiel et de professeur courtisan. D'abord directeur des fêtes du duc Henri II de Lorraine, il devint ensuite le maître de dessin du roi Louis XIII, qui, dit-on, fit son portrait. Le musée de Nancy possède de lui un *Intérieur d'église* (n° 303). De cette époque il faut encore citer Jacques Bellange, dont la cathédrale de Nancy possède une *Assomption ;* les deux Bérain père et fils, décorateurs du cabinet du roi; Pœrson et Sébastien Leclerc, tous deux de Metz; Jean Nocret, peintre du roi, qui a décoré le palais de

Saint-Cloud et laissé au musée de Versailles un curieux tableau allégorique représentant, sous l'aspect d'une assemblée de dieux, la famille de Louis XIV; les sculpteurs Houzeau, Drouin et Bagard, le premier employé à la décoration du parc de Versailles, le second, auteur du mausolée en marbre blanc du duc Charles de Lorraine, à l'église des Cordeliers de Nancy (quatre figures, les docteurs de l'Église, en ont été détachées et transportées à la cathédrale); le troisième, connu à Paris et même en Italie sous le nom de *Grand César*, a laissé surtout des figures religieuses, de beaux crucifix et de coquettes statuettes en bois très recherchées des amateurs. Ajoutons enfin à cette liste incomplète les trois graveurs Spierre, Saint-Urbain et Israël Sylvestre. Spierre s'est illustré en trouvant le moyen de rendre par la gravure les contours vaporeux et les gracieuses ondulations du Corrège; Saint-Urbain, à la fois graveur en médailles et architecte, fut chargé par le duc Léopold de dresser le plan d'une église primatiale; il la conçut si somptueuse et si grandiose que, par raison d'économie, Léopold fut contraint de renoncer au projet de Saint-Urbain et de se rabattre sur la copie de l'église Saint-André-du-Val, de Rome, dont la cathédrale actuelle n'est qu'une reproduction en partie manquée.

Israël Sylvestre, neveu et élève d'Israël Henriet, l'ami intime de Callot, personnifie le génie lorrain dans

son élégante précision. Ses copies de paysages et de monuments d'après nature sont d'une finesse et d'une exactitude merveilleuses. Ses vues de Nancy, de Lyon, de Rome, etc., de châteaux royaux, de jardins, de parcs, sont autant de documents inestimables qui ont le double prix d'être aussi pleins de charmes pour les artistes qu'intéressants et instructifs pour les archéologues.

XVIII^e SIÈCLE. — Le vrai livre de l'histoire de l'art lorrain au XVIII^e siècle, c'est Nancy même ; la ville neuve est tout entière une ville Louis XV, créée d'un seul coup sur un seul plan, par la collaboration admirablement concertée et unifiée d'architectes, de sculpteurs, de peintres, de décorateurs et d'ornemanistes éminents dont le dernier duc, Stanislas Leczinski, roi de Pologne, a su, pendant toute la durée de son règne, grouper les talents et diriger l'émulation.

A ce développement monumental de Nancy, ajoutez deux appendices similaires, Lunéville et Commercy, autres résidences de Stanislas, et vous aurez la complète expression de l'ensemble des beaux-arts en Lorraine, au XVIII^e siècle. Cet ensemble, on peut le dire, est le type le plus parfait du goût de l'époque non seulement pour la Lorraine et la France, mais pour l'Europe. Il n'est sans doute pas le premier par la grandeur des constructions et l'étendue de la sur-

face couverte par les édifices ; mais il l'est certainement par l'unité du style, par l'originalité des combinaisons décoratives et par la diversité des matériaux et des motifs employés à l'ornementation. Palais à vastes façades, arcs-de-triomphe, galeries couvertes, terrasses à jour, fontaines, bassins, statues, grilles, escaliers, tous les éléments utilisables, toutes les formes possibles, tous les effets imaginables, même les effets de couleur cherchés par le mélange du vert végétal des tilleuls et des marronniers avec le gris de la pierre et l'or de la serrurerie, en un mot, tout un petit monde harmonieux des œuvres d'art les plus variées et pourtant les plus semblables et les mieux assorties tient là, sur la place Stanislas et sur la place de la Carrière, dans un espace de quelques centaines de mètres et peut être embrassé d'un seul coup d'œil. Voilà ce qui fait le charme unique de cet ensemble qui, à première vue, n'est pas trop saisissant et dont la réputation semble souvent surfaite à ceux qui le voient pour la première fois. C'est qu'il faut que l'œil goûte et savoure graduellement les lignes, les proportions et les perspectives ; il faut qu'il se familiarise avec cette symétrie gracieuse et discrète, et la pénètre par une contemplation prolongée. La place Stanislas est comme une tragédie de Racine ; elle donne le plaisir par l'analyse ; elle ne le donne que peu à peu, sans surprise, sans forcer d'emblée l'admiration comme fait le grandiose en architecture et le cornélien en

poésie; mais elle le donne continu, croissant et jamais épuisé. Aussi je la crois capable d'inspirer de ces passions raisonnables et constantes qui ne se lassent jamais de leur objet; ses adorateurs les plus épris sont certainement parmi ceux qui la voient tous les jours, qui l'habitent, qui la savent par cœur et qui ne l'aiment jamais tant et ne la trouvent jamais si belle que quand ils lui reviennent après un voyage, saturés d'autres spectacles.

Nous n'avons plus à décrire le Nancy de Stanislas; les honneurs en ont été faits à nos hôtes, au commencement de ce volume, par un guide aussi artiste qu'archéologue; pour éviter le double emploi, bornons-nous à l'indication de quelques fondations importantes et à l'énumération des principaux artistes.

Il n'est pas juste de rapporter à Stanislas tout le mérite de la prospérité artistique qui a illustré son règne. Elle avait été préparée par son prédécesseur le bon duc Léopold, dont le gouvernement heureux et sage de trente années, succédant aux calamités de plus de cent ans de guerre, a laissé en Lorraine un ineffaçable souvenir. Avec lui, le XVIII^e^ siècle avait bien commencé pour les beaux-arts. Ce fut en effet le 8 février 1702 que Léopold publia les lettres patentes par lesquelles il fondait à Nancy une Académie de peinture et de sculpture. On trouve dans ce document la marque de cet esprit, appelé depuis décentralisa-

teur, que Nancy tient de son ancien rang de capitale et qu'il a gardé même après sa réunion à la France. Léopold dit que, « comme il a plu à Dieu de le rétablir sur le trône de ses ancêtres et de l'y maintenir en paix, il a estimé l'une de ses premières obligations d'en faire goûter les fruits à ses peuples; qu'en conséquence il a trouvé à propos de relever les arts de la peinture et de la sculpture, qui autrefois excellaient dans ses États, et qui semblent présentement y être anéantis; qu'il a donc résolu, sur la supplication de ses bien amez Pierre Bourdiet, son premier architecte; Claude Charles, peintre ordinaire de son hôtel; Joseph Provençal, peintre; Antoine Cordier, orfèvre ciseleur; Renaud Mesny, sculpteur de son hôtel; et Didier Lalance, mathématicien, de leur accorder l'établissement d'une Académie dans sa bonne ville de Nancy, pour y instruire la jeunesse dans lesdits arts, à l'exemple de celles qui sont établies à Rome et à Paris... » Tous les artistes cités dans les lettres patentes devinrent les professeurs de cette Académie sous la direction du peintre Claude Charles; nous en retrouvons quelques-uns employés encore par Stanislas dans le second tiers du siècle, à partir de 1738, et à côté d'eux la brillante génération des élèves qu'ils avaient formés, les peintres Le Prince, Jacquart, Girardet et Claudot; les architectes Héré et Mique; les sculpteurs Adam, Cyfflé, Clodion, Vassé et Guibal; enfin le serrurier Jean Lamour.

Ce qui caractérise le mouvement artistique de cette apogée, c'est moins l'originalité des tempéraments que la subordination intelligente et féconde de leur talent à la décoration collective du nouveau Nancy. Point de personnalités puissantes et indépendantes comme celles d'un Richier, d'un Callot ou d'un Claude Lorrain. Le style de l'époque est trop une mode qui impose sa formule, pour que les artistes pensent à s'en affranchir et à se risquer dans des voies individuelles. Au lieu que les génies du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle poursuivaient librement, chacun dans son sens préféré, un idéal propre, nous voyons les beaux talents du XVIII^e^ siècle se rapprocher et s'assouplir mutuellement dans l'association. Par l'importance nouvelle accordée à la céramique[1], à l'ameublement, à la serrurerie, l'art fait un pas vers l'industrie ; il s'en approprie les procédés et se soumet de plus en plus au régime de collaboration et de réciprocité qui va devenir la loi nécessaire des arts industriels. Remarquons, toutefois, que cette entente merveilleuse a su créer l'unité sans tomber dans la répétition. Mais on sent qu'il était juste temps de s'arrêter à cette délicate ligne de démarcation entre l'harmonie et la monotonie, qui a été outrepassée à Versailles.

L'artiste le plus employé par le duc Léopold est Germain Boffrand, un Nantais, venu de bonne heure en Lorraine après un séjour à Paris auprès de Jules

1. Faïenceries de Niederviller et de Lunéville.

Hardouin Mansard. Il a construit le château de Lunéville, l'hôtel de Craon, l'hôtel de la Monnaie qui sont restés ; il avait aussi édifié à Nancy le palais neuf et le château de la Malgrange qui ont été démolis et remplacés sous Stanislas. Boffrand a écrit un traité d'architecture et fait école à Nancy. Ce n'est pas lui pourtant qui a dirigé les travaux de l'église cathédrale commencée en 1703 et terminée en 1742. Cet édifice, d'un style contestable, du moins à l'extérieur, est la principale œuvre architecturale du règne de Léopold[1]. Il a été calqué sur l'église Saint-André-du-Val à Rome. On y trouve des chapelles latérales fermées par des grilles de Jean Lamour ; une coupole peinte par Jacquart, les quatre statues des docteurs de l'Église sculptées par Florent Drouin et deux grandes toiles de Claude Charles représentant des épisodes de la vie de saint Sigisbert.

Le Nancy de Stanislas doit à Héré ses principales constructions, entre autres l'Arc-de-Triomphe et l'église de Bonsecours ; à Barthélemy Guibal les fontaines d'Amphitrite et de Neptune (une statue de Louis XV, un de ses chefs-d'œuvre, érigée au milieu de la place Stanislas, a été brisée en 1793 par les Marseillais) ; à Paul-Louis Cyfflé, si connu par ses

1. Voir sur ce monument le livre de M. Auguin, qui est lui-même un beau et précieux monument de l'histoire de l'art religieux en Lorraine : *Monographie de la Cathédrale de Nancy*, 1882.

statuettes en biscuit de porcelaine, la fontaine monumentale de la place d'Alliance ; à Vassé le mausolée du roi de Pologne et à Nicolas-Sébastien Adam celui de la reine qui lui fait pendant dans le chœur de l'église de Bonsecours. C'est Joseph Provençal qui a décoré de peintures les voûtes de cette église et Jean Girardet qui a couvert de fresques le grand salon et le péristyle de l'Hôtel-de-Ville. C'est Richard Mique qui a construit la caserne Sainte-Catherine, la porte voisine et de même nom, et la porte Stanislas. N'omettons pas trois artistes bien connus dont les œuvres se sont surtout répandues hors de la Lorraine : le statuaire Clodion, de Nancy ; le décorateur sur faïence Lemire, de Lunéville, attaché vers la fin de sa carrière à la manufacture de Sèvres ; enfin le miniaturiste Augustin, de Saint-Dié. Mais la figure la plus originale et la plus lorraine de cette époque, c'est le serrurier Jean Lamour. Ses grilles en fer forgé, qui décorent les fontaines de la place Stanislas et l'entrée des rues qui y aboutissent, sont des merveilles de dessin et d'exécution. Jean Lamour est un pur Nancéen ; il n'a jamais quitté sa ville natale (où il est mort à l'âge de 73 ans en 1771), sauf pour passer deux ou trois ans d'apprentissage à Paris. Lamour est le type, populaire à Nancy, de l'ouvrier-artiste. Sa gloire est toute locale ; aussi est-elle particulièrement chère aux Lorrains qui offrent à la mémoire de Jean Lamour, trop méconnu au dehors, la compensation d'une

sorte de culte domestique. Les grilles de Lamour sont les véritables dieux pénates de Nancy. Les municipalités qui se succèdent au gouvernement de la ville sont toujours sûres d'être agréables à la population en les faisant repeindre et redorer. Les Athéniens du temps de Périclès faisaient périodiquement le pieux lavage de la Minerve de Phidias, grande cérémonie nationale qui mettait toute la cité dans une sorte de liesse esthétique ; de même nos édiles, amis du beau, pourraient instituer à Nancy le redorage solennel ; ce serait « la fête des grilles ». Il serait même à souhaiter que cette fête revînt souvent ; car notre serrurerie sacrée subit avec une déplorable rapidité les injures du temps. Il serait bon aussi que les pontifes chargés du culte fussent bien de la même confession artistique que son fondateur Jean Lamour et que des lévites dissidents de la peinture ne vinssent pas, comme cela est arrivé déjà dans une circonstance mémorable, profaner de leur pinceau hétérodoxe les portiques augustes et les images des dieux.

On attribue à Jean Lamour des pages d'un lyrisme naïf sur la noblesse et la perfection de l'état de serrurier. M. René Ménard en cite quelques extraits pittoresques tirés de la préface. Mais il est à craindre que cette préface ait été écrite par Héré, l'éditeur des Grilles de Jean Lamour, sur la demande de celui-ci. Ce serait encore pour la postérité un préjugé à perdre. Le soi-disant style du grand serrurier irait

rejoindre la soi-disant maison de Callot. Peu importe d'ailleurs que Jean Lamour soit dépossédé de ce très léger appoint de mérite littéraire ; c'est assez pour sa renommée qu'il ait été un incomparable maître dans un genre inimitable.

ARTISTES CONTEMPORAINS.

Nous voici arrivé au XIX^e^ siècle. C'est ici qu'il faut, plus que jamais, nous hâter, en nous excusant une fois encore d'aller trop vite. Mais le sujet est si délicat, la matière si vaste et l'espace si étroit, qu'il est vraiment impossible de donner à l'élite de nos artistes contemporains plus qu'une simple mention. Les vivants sont d'ailleurs plus difficiles à connaître et à louer que les morts ; et nous n'encourrons pas la responsabilité redoutable de paraître marquer des préférences personnelles par un développement inégalement distribué.

En tête de la première génération, à cheval sur le siècle précédent et sur le nôtre, il faut placer le grand miniaturiste Isabey, qui est né à Nancy en 1767. Il était beau, galant, gai et spirituel. Marie-Antoinette fut sa première protectrice ; elle le lança dans le grand monde de Versailles où il trouva bientôt la vogue et des succès de tout genre sous le nom de *Petit Lorrain*. Après la Révolution, qu'il traversa heureuse-

ment en augmentant sa renommée, il devint l'intime des Bonaparte et des Beauharnais à la Malmaison ; ce qui n'empêcha pas Louis XVIII de lui commander un grand tableau représentant une *Séance du Congrès de Vienne*. Une grosse question de préséance.... sur toile s'étant élevée entre Wellington et Talleyrand qui prétendaient tous deux à être le centre — on dirait aujourd'hui le clou — de la composition, Isabey se tira avec esprit de cette difficulté et contenta les deux compétiteurs par un vrai jugement de Salomon. Plus tard, Louis-Philippe le logea au Louvre et lui donna une place officielle, avec des appointements qui réparaient à peu près les ravages que sa générosité faisait dans sa bourse.

Son fils, Eugène Isabey, né en 1804, est surtout un peintre de marine. Il a même fait la campagne d'Afrique en 1830, avec la flotte française, en qualité de peintre de la marine royale. Le Musée de Nancy possède d'Isabey père : un *portrait de Napoléon Ier* (n° 347) et un *portrait du Roi de Rome à l'âge de trois ans* (n° 348) ; d'Isabey fils, une grande toile fort intéressante : *la Ville et le port de Dieppe* (n° 349).

Le sculpteur Jacquot est né à Nancy en 1794 ; il est l'auteur de la statue du roi de Pologne érigée à « Stanislas le Bienfaisant par la Lorraine reconnaissante. » Ce n'est pas son chef-d'œuvre. Un marbre de lui, l'*Amour et la Colombe,* figure au Musée de Nancy sous le numéro 483.

Le dessinateur Grandville est un peu postérieur. Il est né à Nancy en 1803. Il eut pour premier maître son père, puis un compatriote établi à Paris, le miniaturiste Mansion, élève d'Isabey. L'œuvre de Grandville est trop populaire pour qu'il ne soit pas superflu d'y revenir. Du reste, la célébrité de l'artiste, qui a subi des fluctuations, n'a pas dit son dernier mot. Bien des inédits dorment à Nancy dans des cartons d'amateurs et méritent de composer un jour un supplément curieux dont la publication vaudrait à Grandville un retour de la faveur publique. En attendant, il a toujours pour lui les connaisseurs. Il est étonnant et regrettable que Nancy, qui a si bien fait de lui attribuer une de ses nouvelles rues, ne puisse pas montrer dans son Musée un seul de ses dessins. Parmi ceux à qui on a accordé les honneurs de l'exhibition, il en est certainement que nous verrions sans regrets permuter avec quelques-uns des piquants originaux à la plume qu'on ne peut admirer que dans des collections particulières.

Laurent-Charles Maréchal est le chef de l'École de Metz, ou plutôt le doyen du groupe des peintres messins ; car s'il est vénéré par tous comme un maître, plusieurs ne sont pas ses élèves et n'ont rien emprunté de sa manière ni de son style. Le pastel et la peinture sur verre sont les deux genres où Charles Maréchal a excellé. Le Musée de Metz, sa ville natale, (1800) est riche de ses œuvres. Celui de Nancy ne

possède qu'une *Tête de jeune fille se détachant sur un rideau rouge,* pastel (n° 381). Son disciple le plus direct et à qui il a révélé sa vocation, est Auguste Rolland, né à Metz en 1797, dont les paysages au pastel sont d'une originalité saisissante. Maréchal a publié sur lui une notice nécrologique où il a caractérisé son talent avec une éloquente précision. De ce groupe messin étaient aussi Auguste Marc (1818) qui vient de mourir directeur de l'*Illustration;* Émile Faivre (1821-1868) dont le Musée de Nancy possède deux natures mortes (n^os^ 313, 314) et plusieurs bonnes copies de grands maîtres hollandais; A. de Lemud (né à Thionville), peintre, sculpteur et graveur. C'était un talent distingué qui a charmé sa génération par sa douce imagination et une aimable fantaisie. Si l'on a un peu oublié ses illustrations de *Notre-Dame de Paris,* de l'*Iliade* et de *Béranger,* tout le monde connaît son *Beethoven.* L'État a fait don à notre Musée de sa grande toile *la Chute d'Adam* (n° 372) qui avait été remarquée à l'exposition de 1865 à Paris.

Parmi les artistes vivants qui appartiennent à la ville de Metz ou à l'ancien département de la Moselle, citons, par ordre chronologique : Adolphe Yvon, (né à Eschwiller en 1817). Elève de Paul Delaroche, il se tourna bientôt vers la peinture militaire et devint l'Horace Vernet du second Empire. Ses grands tableaux de bataille ont été popularisés par la gravure. Yvon s'est aussi adonné à des sujets d'imagination et

à la peinture allégorique et décorative. La plupart de ses compositions ont des proportions énormes.

Théodore Devilly (né à Metz en 1818) a été, comme Yvon, l'élève de Paul Delaroche et a manifesté, comme lui, une prédilection pour les sujets militaires. Son admiration pour Eugène Delacroix et l'attrait exercé sur son talent par ce beau génie romantique ont pu faire croire qu'il l'avait eu pour maître Son œuvre est considérable et varié. Le Musée de Metz en a conservé une bonne part et, entre autres toiles, sa principale composition militaire, *Bivouac dans la neige,* épisode de 1812. Le Musée de Nancy a reçu de l'État sa dernière œuvre dans ce genre: *Mort du sergent Blandan du 26e régiment de ligne, au combat de Beni-Méred* (n° 305). Théodore Devilly a produit aussi un grand nombre d'aquarelles d'une facture très originale: il a collaboré avec A. de Lemud à l'illustration d'Homère. Après la guerre, il s'est fixé à Nancy. Voici en quels termes M. René Ménard rend hommage à son caractère et à son talent: « La guerre de 1870 trouva Devilly établi à Metz où il jouissait de la plus belle position comme peintre. Mais quand il vit l'étranger installé en maître dans sa ville natale, il ne voulut plus habiter Metz. Devilly est aujourd'hui directeur de l'École de dessin [1] et conservateur du Musée de Nancy. Son école de dessin

1. Érigée depuis en École municipale et régionale des Beaux-Arts.

est extrêmement suivie et le Musée confié à sa garde, est certainement l'un des plus intéressants et des mieux tenus qu'il y ait en province. »

Émile Michel (né à Metz en 1828) est un paysagiste élégant et un critique d'art érudit. Une toile donnée par lui, *Nuit d'été,* figure au musée de Nancy (n° 389); Boilvin (né à Metz en 1845) et Valerio (né à Erserange), le peintre des hongrois et des bohémiens, sont encore parmi les artistes qui font le plus honneur au groupe messin. Du côté des sculpteurs, la liste n'est pas moins brillante : c'est Aubé (né à Longwy en 1837); c'est Fratin, l'animalier si original en son temps et qui a presque créé le genre; c'est enfin Pêtre (né à Metz), élève d'un ancien maire de cette ville, amateur distingué, M. Émile Bouchotte. L'Esplanade de Metz a gardé de Pêtre la statue du *Maréchal Ney,* d'une allure si martiale et d'un si beau mouvement (1855), et une *Source* qui a été récompensée à Paris en 1872. Pêtre est aussi l'auteur de la Jeanne d'Arc de Neufchâteau et du Dom Calmet de Commercy. Venu à Nancy après la guerre, il y enseigna quelque temps et collabora à l'ornementation de la nouvelle église Saint-Epvre en composant et en exécutant les bas-reliefs des deux transepts et du grand portail. Il est représenté au Musée de Nancy par un *Jeune Faune,* buste en bronze (n° 490), don de l'État.

Louis-François Français est aux Vosgiens ce que

Maréchal est aux Messins, un doyen, un chef et un exemple. Il est né à Plombières en 1814. Il a commencé sa carrière et sa renommée par la lithographie et les illustrations. C'est assez tard qu'il est devenu le grand paysagiste que l'on sait. On dirait que dans le choix de ses sujets, il a pris son nom pour devise; car il est par excellence le peintre des beautés pittoresques de la patrie française. Il a exploré et rendu tous les coins intéressants de nos vieilles provinces, à commencer par l'Ile-de-France et les environs de Paris. L'Italie, l'Algérie et la Suisse l'ont aussi inspiré. Notre Musée a reçu de l'État son *Ravin du Puits noir* (Franche-Comté), effet du soir (n° 322).

Un autre Vosgien, bien digne de figurer à côté de Français et qui, comme lui, a commencé par être lithographe, c'est Monchablon, né à Avillers en 1835. Prix de Rome en 1863, il s'adonna à la grande composition biblique et chrétienne. Le Musée de Nancy ne possède rien de lui. Mais le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres attend un panneau décoratif représentant les illustrations de la Lorraine et qui a figuré avec succès au Salon de cette année.

La Meuse a fourni aussi sa belle part à la gloire artistique de la Lorraine. Deux de ses enfants lui font particulièrement honneur avec des tempéraments bien différents et des tendances tout opposées. L'ainé, Hector Leroux (né à Verdun en 1829), est un payen épris de la beauté antique. Tous ses sujets, sauf une

Le panneau décoratif de M. Monchablon vient d'être mis en place dans le Palais de l'Académie.

Résurrection de Lazare, sont empruntés à la mythologie, aux légendes et aux cérémonies grecques et romaines.

Le plus jeune, Bastien Lepage (né à Damvillers en 1848 et enlevé naguère si cruellement à la fleur de l'âge et du talent), est au contraire un pur moderne. Quelle intelligence de la vie contemporaine dans ses sujets et dans sa manière ! Comme son réalisme est riche d'idée et de sentiment ! Comme il s'élève à la poésie par l'expression saine et loyale du simple, du rustique et du naturel ! Et même quel charme de distinction il sait donner à des personnages qui resteraient vulgaires, à des scènes qui seraient triviales sous le pinceau de tout autre qui n'aurait pas comme lui trouvé l'indéfinissable et prestigieuse formule du naturalisme idéal. Si notre monde positif et positiviste cache encore au fond de lui-même une âme poétique, Bastien Lepage a su la trouver ; s'il n'en a pas, il la lui a donnée.

Venons enfin aux artistes les plus remarquables, parmi ceux qui appartiennent en propre à la ville de Nancy ou au département de la Meurthe [1]. Achevons d'abord la liste des morts commencée plus haut.

1. Il faudrait ajouter à cette liste les noms de nos artistes nancéiens qui ne sont encore que des jeunes pleins de promesses, et de ceux dont le talent plus mûr s'est confiné avec prédilection dans la ville natale et contribue fidèlement sur place à la vie et à la prospérité artistiques de Nancy. Cette

Le peintre Laurent (né à Baccarat en 1763, mort en 1832) a fondé le Musée d'Épinal; son fils, sculpteur et professeur, a continué à diriger son école.

Nicolas Lépy (Nancy, 1785-1869) a sculpté surtout des bustes de personnages lorrains et des ornements héraldiques. Il a donné à notre Musée un buste de Léopold, duc de Lorraine, plâtre (n° 487). — Jiorné Viard (né à Saint-Clément vers le premier tiers du siècle, mort récemment à l'hospice de Saint-Julien, où la municipalité l'avait recueilli) a fait toute sa carrière à Nancy. Sa vie a été traversée par des difficultés de tous genres qui n'ont pas permis à son talent de donner tout ce qu'on en attendait. Le Musée possède de lui : *Portrait de M. Braconnot,* chimiste, marbre (n° 495); le *Christ à la Colonne,* plâtre (n° 496), et *Saint Sébastien,* plâtre (n° 497).

Deux peintres bien nancéiens et qui ont laissé parmi nous des souvenirs et des regrets intimes, sont Walter et Eugène Guérard. Le premier (né à Nancy

étude de la physionomie présente de l'art nancéien a été faite avec beaucoup de soin par M. Roger Marx, attaché au ministère des Beaux-Arts, à l'occasion de l'Exposition locale de 1882. Nous renvoyons le lecteur à son excellente brochure : *l'Art à Nancy en 1882.* On y trouvera des pages pleines d'intérêt sur Friant, Prouvé et Schiff, notre trio d'espérances; sur les paysagistes Petitjean, Licourt, Quintard; sur les portraitistes et peintres de genre, Mlle Ehrmann, Mme de Goussaincourt, Camille Martin, les frères Jules et Léon Voirin, Vierling, Descelles, etc.

en 1816, mort en 1852) est représenté au Musée par sa dernière œuvre, inachevée, *Un Poulailler* (n° 428); et le second (né à Nancy en 1821, mort en 1866) par une *Promenade à cheval dans le bois* (n° 343) et *Retour de la Guinguette* (n° 344). Eugène Guérard était un brillant tempérament d'artiste; sa note personnelle, c'est l'humorisme dans l'élégance. Ses sujets préférés sont les cavaliers, les amazones, les équipages; il excelle à marier les livrées éclatantes au vert des arbres d'un sous-bois ou d'une avenue de château. Il composait avec une extrême facilité et en même temps avec une fantaisie si nonchalante qu'il a souvent, dit-on, peint plusieurs tableaux les uns par-dessus les autres, pour s'épargner la peine d'aller chercher une toile neuve.

La perte la plus récente et la plus sensible qu'ait faite l'art nancéien, c'est celle de Charles Sellier (né à Nancy en 1830, mort en 1882). Malgré la très honorable position qu'il avait fini par prendre à Paris, on peut dire que Charles Sellier n'a jamais été vraiment admiré ni complètement goûté que dans sa ville natale. Il est l'exemple d'une très grande réputation locale qui n'a pas été ratifiée par les dispensateurs suprêmes de la renommée définitive. C'est que s'il y avait chez Sellier des tendances exquises et des dons séduisants, il y a eu aussi un fatal parti-pris de clair-obscur dont l'artiste est demeuré toute sa vie l'esclave et la victime. Rien de plus délicieux que ces caresses

de lumière oblique dont il effleure ses profils perdus ou les lignes extrêmes de ses académies ; rien de plus saisissant que ces reflets phosphorescents sur des fonds sombres ou ces silhouettes vaporeusement sombres sur des fonds clairs. Mais il faut convenir que ces effets deviennent bien vite une formule un peu étroite et monotone. L'œil, enchanté d'abord, se fatigue de ces subtilités de lumière, de ces sophismes de pénombre où s'est joué l'artiste avec une si exclusive prédilection. Il a manqué à Sellier un petit quelque chose d'indéfinissable. Quoi ? on ne saurait le dire ; car à prendre son œuvre en détail, on y trouve toutes les qualités des maîtres. Ne serait-ce pas alors qu'une fée jalouse lui aurait refusé un seul don : l'art supérieur de se servir parfaitement de tous les autres, la direction suprême de tous ces trésors que ses bonnes marraines lui avaient prodigués. Notre Musée possède de lui une série de toiles qui expriment sa manière avec autant de variété qu'il est possible : *Madeleine au désert* (n° 410) ; la *Mort de Léandre* (n° 411) ; le *Lévite d'Ephraïm* (n° 412) ; *Intérieur de cuisine* (n° 413) ; *Tête d'étude* (n° 414) ; *Souvenir italien* (n° 415).

Malgré ces vides faits par la mort dans les rangs des artistes nancéiens, le groupe des vivants est encore serré et brillant.

Le sculpteur Clère est né à Nancy en 1829. Après avoir étudié la médecine à Dijon, il suivit les leçons de Rude. Son œuvre la plus remarquée est une *Jeanne*

d'Arc écoutant ses voix, qui fit sensation au Salon de 1869. A Nancy, on voit de lui les quatre figures qui décorent la façade du palais des Facultés : Charles III, Richelieu, Stanislas et Napoléon III ; elles ne donnent pas la vraie mesure de son talent. Au Musée : *Histrion,* bronze (n° 470) offert par l'État.

Émile Moyse (né à Nancy en 1827) fut à Paris le camarade d'atelier de Paul Baudry et de Jules Breton. Mais son tempérament très indépendant ne s'assouplit point à la discipline classique. Il se créa un genre spécial en exploitant surtout les variétés du type juif et les cérémonies du culte hébraïque. Moyse a peint toute une tribu de rabbins de tous âges et dans les attitudes les plus diverses. Ce monde israélite est à la fois exact, correct et vivant.

Les deux frères Feyen, l'ainé Eugène Feyen, le cadet Feyen-Perrin, sont nés le premier à Bey-sur-Seille en 1815, le second à Nancy en 1829. Eugène Feyen s'est adonné aux petits sujets, qu'il traite avec beaucoup de finesse et d'esprit. Le personnel de ses miniatures de genre est emprunté presque toujours à la population pêcheuse de la Normandie et de la Bretagne.

Son frère a aussi un faible pour les robustes filles des plages de la Manche : ses Cancalaises sont très prisées à Paris. Au contraire de Charles Sellier, Feyen-Perrin a trouvé très vite, hors de son pays, un succès constant. Notre Musée ne montre de lui que

deux toiles qui sont loin de donner l'idée de la variété de ses ressources et de l'ampleur de son talent : *Charles le Téméraire retrouvé le surlendemain de la bataille de Nancy* (n° 319) et la *Barque de Caron* (n° 320), offerte par l'auteur à sa ville natale. Feyen-Perrin est bien Lorrain par ses tendances réalistes et aussi par les efforts qu'il a faits en tous sens pour sortir de son réalisme et s'élever jusqu'à la poésie. Il a poursuivi un idéal, qui le fuit un peu, dans les sujets religieux, mythologiques et allégoriques. Mais on sent que son tempérament ne se prête guère à l'expression de ses aspirations transcendantes. Ses vrais enfants, les mieux venus, sont encore ses vanneuses, ses filles de ferme et ses pêcheuses de crevettes.

Henri Lévy (né à Nancy en 1840) a réussi dans la grande composition légendaire ou historique à une époque où elle n'est plus guère en faveur et où les succès de l'École romantique, en l'épuisant presque, l'ont rendue bien difficile et bien ingrate. Tout le monde connait son *Sarpédon,* son *Hérodiade* et son *Jésus dans le tombeau.* Le lieu le plus propice pour juger de la manière d'Henri Lévy est le grand Salon des magasins du Bon-Marché qu'il a décoré de figures allégoriques et de scènes de circonstance : le *Commerce,* l'*Industrie, Mercure,* dieu des marchands, *Pandore,* la déesse de la curiosité et par conséquent la patronne des visiteuses et des acheteuses qui fourmillent entre les comptoirs de l'immense maison.

Enfin, le plus jeune de nos artistes éminents et le plus récemment parvenu à la célébrité et aux récompenses suprêmes, est Aimé Morot (né à Nancy en 1851). Il est en quelque sorte le Benjamin de sa ville natale et il a tous les titres du monde à l'être. C'est à lui que la municipalité a commandé, il y a plusieurs années, la décoration du grand Salon de l'Hôtel de ville; ses concitoyens attendent le commencement des travaux avec une impatience qui a dû, à la longue, se transformer en patience, presque en résignation. Mais Aimé Morot, qui sait que « le temps ne respecte pas ce qu'on a fait sans lui », veut évidemment que le temps respecte son œuvre, et nous aurions mauvaise grâce à trop presser son inspiration qui, elle, ne vient pas sur commande. On se rappelle la sensation produite au Salon de Paris par son *Bon Samaritain*. Morot est un merveilleux virtuose; il a atteint la perfection du modelé et du relief; on dirait que son pinceau sculpte dans la chair vivante; son *Christ* récemment donné au Musée est un prodige de facture en ce genre. Une autre grande composition, *Épisode de la bataille des Eaux-Sextiennes* (n° 9), nous le révèle comme un dessinateur exact et audacieux à la fois, et qui soumet à la plus scrupuleuse correction les effets souvent les plus tourmentés. Sa tendance l'emporte vers les combinaisons de lignes parfois singulièrement voulues, comme dans *Toro Colante*, ou vers les scènes à oppositions provocantes comme dans sa *Tentation de saint Antoine;*

mais, abstraction faite du choix contestable de certains de ses sujets et du préjudice que la perfection de la forme et la recherche de l'effet portent à l'expression et à l'idée, Aimé Morot est en possession d'un des plus beaux talents de l'École française et un superbe avenir s'ouvre devant lui.

Arrivé au terme[1] de cette rapide esquisse, nous ne résumerons pas ce qui n'est déjà qu'un résumé. Nous n'espérons point que ce sommaire puisse donner au lecteur une idée suffisante de la fécondité artistique du génie lorrain, mais nous souhaitons qu'il lui laisse tout au moins l'impression de ce qu'il faudrait de temps, d'espace, de recherches et de compétence

1. Cette étude aurait comporté encore pour être moins incomplète : 1° une description de nos Musées; 2° une topographie des monuments d'architecture en Lorraine; 3° une bibliographie des ouvrages qui traitent de l'art et des maîtres lorrains. Mais, outre qu'il nous eût été impossible de donner à cet article plus d'extension, nous nous serions rencontré à chaque instant avec M. Emmanuel Briard qui, au commencement du volume, a donné l'essentiel sur ces sujets; ils relèvent d'ailleurs plutôt de l'archéologie que de l'histoire de l'art. Quant à la bibliographie, elle devrait être interminable si elle visait à être complète. Signalons toutefois et recommandons aux amateurs de curiosités bibliographiques un manuscrit précieux légué à la Bibliothèque de la ville par feu M. Gérard, avocat à la Cour de Nancy. C'est un répertoire en plusieurs cahiers de tous les noms d'artistes lorrains qu'il a été possible de recueillir, avec un renvoi aux volumes, brochures, revues, etc., où il a été parlé d'eux. Ce répertoire rendrait d'immenses services s'il était imprimé et publié.

pour faire connaître dignement nos maitres et leurs œuvres dans une histoire un peu complète des Beaux-Arts en Lorraine.

Ce défilé d'artistes, si précipité qu'il soit, n'est-il pas le témoignage éloquent que l'amour du Beau est, dans notre province, un instinct vivace de la race, une tradition nationale fortifiée par l'union avec la patrie française, enfin un culte héréditaire et domestique auquel nul événement d'aucun genre n'a rien fait céder de son originalité ni de sa liberté. La situation de Nancy dans l'Est s'est bien modifiée depuis quinze ans; Nancy est devenu, presque en tout, un poste avancé : on peut dire qu'en matière d'art il couvre ce côté de la France contre l'invasion de la médiocrité et de la laideur exotiques; par son passé, il a le droit, par sa position actuelle la mission d'être le poste avancé — poste d'honneur s'il en fût — du goût et de l'esprit français.

STATISTIQUE

DÉMOGRAPHIQUE ET HYGIÈNE

POSITION GÉOGRAPHIQUE.

Nancy est située au 48°41'28" de latitude et au 3°50'16" de longitude à l'est du méridien de Paris. Son altitude varie entre 190 et 210 mètres [1].

La ville se trouve dans le bassin de la Meurthe, sur la rive gauche de cette rivière entre deux collines autrefois très boisées.

Cette vallée assez étroite vers le nord s'élargit vers le sud. Les points culminants de ces collines atteignent du côté occidental jusque 360 mètres.

Outre la Meurthe, cette vallée donne issue au chemin de fer et au canal de la Marne au Rhin.

Grâce à cette situation géographique, Nancy appartient à la zone tempérée, quoique son climat ne se ressente déjà plus de l'influence du grand courant d'eau tiède qui traverse l'Océan et qui rend si doux

1. Porte Stanislas, 210 mètres ; porte Desilles, 202 mètres ; porte Saint-Nicolas, 202 mètres ; porte Notre-Dame, 194 mètres ; porte Saint-Georges, 192 mètres ; porte Sainte-Catherine, 192 mètres ; plateau de la ferme Sainte-Catherine, 335.

le climat des côtes occidentales de la France. De plus la proximité des Vosges lui amène ces oscillations thermiques, qui sont le caractère des contrées voisines des montagnes. Ces différences de température se manifestent souvent après les moindres pluies, ce qui s'explique aussi par l'abondance des eaux et le voisinage de nombreuses forêts.

TABLEAU DES PRESSIONS BAROMÉTRIQUES ET DES TEMPÉRATURES MAXIMA ET MINIMA.

ANNÉES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE.		THERMOMÈTRE.	
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
1878	757mm 12 janv. 13 janv. 4 mars.	718mm 30 mars.	+ 31° 21 juillet.	— 11° 11 déc. 13 déc.
1879	760mm 23 déc.	718mm 17 fév.	+ 31° 3 août.	— 22 8 déc. 10 déc.
1880	778mm 8 déc.	728mm 17 fév.	+ 36° 16 juillet.	— 16° 28 janv.
1881	778mm 26 déc.	741mm 24 janv. 11 fév.	+ 39° 16 juillet.	— 15°,24 janv.
1882	781mm 15 janv. 16 janv.	741mm 7 déc.	+ 31° 25 juin. 16 juillet.	— 7° 4 févr.
1883	782mm 23 fév.	743mm 26 mars.	+ 32° 29 juin.	— 11° 8 déc.
1884	779mm 20 janv.	739mm 20 déc.	+ 35° 13 juillet.	— 13° 18 nov. 1er déc.
1885	778mm 16 déc.	743mm 6 mars. 11 oct.	+ 32° 4 juin. 26 juin. 11 juillet.	— 15° 12 déc.

ASSIETTE GÉOLOGIQUE. — HYDROLOGIE.

Le sol de Nancy est formé par des terrains de transport et par un ensemble de couches d'argile et de

calcaire; c'est donc un terrain très peu perméable qui retient toutes les matières recueillies sur le sol; c'est aussi un terrain favorable à la production d'humidité.

Les brouillards qui se forment ont aussi pour cause la rivière, le canal et les eaux stagnantes qui proviennent des débordements dans toute la partie basse de la ville. Ces brouillards sont chassés sur la ville par les vents du nord et du nord-est, et retenus par la chaine de collines opposée.

Au sud-ouest de Nancy se trouvait l'étang Saint-Jean aujourd'hui desséché et sur l'emplacement duquel on a construit le chemin de fer. Cet étang avait environ 900 mètres de long et 200 mètres de large, et était alimenté par de nombreuses sources et par un ruisseau qui descendait de Laxou. C'était un véritable marais dont les eaux aujourd'hui sont conduites par deux aqueducs voûtés, l'un de ces aqueducs est le ruisseau Saint-Thiébaut. Le marais a été enlevé et remplacé par une couche épaisse de sable.

Outre les nappes d'eaux souterraines qui proviennent surtout de l'infiltration de la Meurthe et du canal de la Marne au Rhin, il y a d'assez nombreux ruisseaux qui traversent le territoire de la ville et qui proviennent en général des collines occidentales.

Ce sont d'abord les deux aqueducs qui servent de décharge à l'ancien étang Saint-Jean, le ruisseau de Nabécor, le ruisseau de la Villette, le ruisseau des

Buttes, le ruisseau de la Citadelle, le ruisseau de Boudonville.

Le sous-sol de Nancy n'a pas encore été étudié au point de vue des nappes d'eau souterraines et on aurait pu profiter aussi des nombreuses tranchées qui ont été faites lorsqu'on a construit le réseau des canaux d'égout, pour établir sérieusement la géologie du terrain de Nancy.

ÉTENDUE. — POPULATION.

La superficie de la ville de Nancy est de 1,405 hectares 57 ares 90 centiares, partagée en 8 sections d'inégale étendue.

Le dernier recensement publié (1885) accusait une population de 74,157 habitants, sans compter la garnison forte de 5,616 hommes.

La ville de Nancy fait depuis 1848 des recensements annuels.

L'accroissement de la population de 1817 à 1836 a été presque nul; de 1836 à 1850 il a été environ de 10,000 habitants; de 1850 à 1871 cet accroissement s'est fait encore plus lentement; mais à partir de cette dernière époque jusqu'en 1881, le croît de la population a été de 21,399 habitants. Les nombreuses familles venues d'Alsace et de la Lorraine annexée expliquent cette augmentation considérable.

Le tableau suivant donne la marche croissante de l'agglomération nancéienne depuis 1817.

ANNÉES.	POPULATION.	CROIT d'un census au précédent.	CROIT annuel.	CROIT par an et par 1.000 habitants.	SOURCES ET AUTORITÉS. — Observations.
1817	29.737	»	»	»	
1818	30.532	795	795	26,0	Arrêté du Conseil d'État.
1825	29.241	»	»	»	Ordonnance royale.
1827	29.122	»	»	»	Idem.
1832	29.783	661	134	4,5	Idem.
1836	31.443	1.660	415	13,9	Idem.
1841	35.901	4.458	891	28,3	Dénombr. quinquennal.
1846	38.795	2.894	578	16,1	Idem.
1848	39.981	1.186	593	14,8	
1849	40.110	129	129	3,2	
1850	40.489	379	379	9,4	
1851	40.289	»	»	»	Dénombr. quinquennal.
1852	43.415	3.126	3.126	77,5	
1853	43.256	»	»	»	
1854	43.673	417	417	9,6	
1855	43.404	»	»	»	
1856	48.199	4.526	4.526	104,2	Dénombr. quinquennal.
1857	44.663	»	»	»	
1858	44.875	212	212	4,7	
1859	45.018	143	143	3,1	
1860	44.815	»	»	»	
1861	49.305	4.490	4.490	100,1	Dénombr. quinquennal.
1862	45.321	»	»	»	
1863	46.376	1.055	1.055	23,2	
1864	46.484	108	108	2,3	
1865	46.484	»	»	»	
1866	49.995	3.511	3.511	75,5	Dénombr. quinquennal.
1867	47.160	»	»	»	
1868	46.538	»	»	»	
1869	47.382	844	844	18,1	
1870	»	»	»	»	Il n'a pas été procédé au recensem. de la popul.
1871	48.478	1.096	548	11,5	
1872	52.978	3.500	3.500	72,2	Dénombrement de 1872.
1873	57.424	4.446	4.446	83,9	
1874	58.764	1.340	1.340	23,3	
1875	61.437	2.673	2.673	45,4	
1876	66.303	4.866	4.866	79,2	Dénombr. quinquennal.
1877	63.572	»	»	»	
1878	66.763	1.191	1.191	18,7	
1879	66.338	»	»	»	
1880	68.521	2.183	2.183	32,7	
1881	69.877	1.356	1.356	19,7	Dénombrement annuel.
	73.225	»	»	»	Dénombr. quinquennal.
1882	71.143	1.266	1.266	18,1	
1883	71.721	578	578	8,1	
1884	73.209	1.488	1.488	20,7	
1885	74.157	948	948	12,9	

TABLEAU DE LA POPULATION COMPARÉE

PAR GROUPES D'AGES,

DE LA FRANCE, DE PARIS ET DE NANCY

(1881)

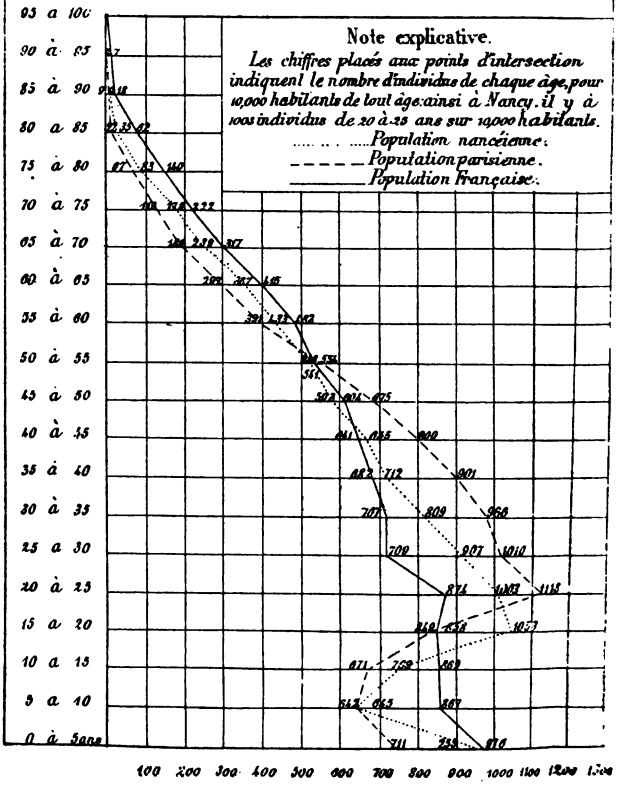

Au point de vue des différents âges de la vie, Nancy, comme toutes les villes d'une certaine importance, renferme plus d'adultes que d'enfants et de vieillards.

En 1884, la population nancéienne se composait ainsi :

1.000	habitants	comprennent	33,7	enfants	de 0 à 2 ans.
—	—	—	127,5	—	de 2 à 10 —
—	—	—	172,4	individus	de 10 à 20 —
—	—	—	196,6	adultes	de 20 à 30 —
—	—	—	153	—	de 30 à 40 —
—	—	—	123	—	de 40 à 50 —
—	—	—	96,2	individus	de 50 à 60 —
—	—	—	63,6	vieillards	de 60 à 70 —
—	—	—	27,3	—	de 70 à 80 —
—	—	—	6,37	—	de 80 ans et au-dessus.

La population adulte de 20 à 50 ans est donc de 472,6 p. 1.000, c'est-à-dire presque la moitié. L'immigration dans la période mixte des gens qui viennent chercher à la ville leurs moyens d'existence, est la véritable cause de cette moyenne considérable, inférieure encore à la moyenne parisienne et probablement à celle des autres villes supérieures comme population.

On peut remarquer aussi la rareté excessive des enfants (de 0 à 10 ans) dont la proportion est de 161,2 p. 1.000 habitants, tandis qu'en France elle est de 258.

Les femmes sont en proportion plus grande que les hommes, 526,7 p. 1.000 (1884).

La natalité à Nancy est faible. L'année 1884 n'a donné que 1.872 naissances, c'est-à-dire 25,57.

Le tableau suivant indiquant les diverses natalités, donnera un aperçu général de la faiblesse relative de la natalité dans notre ville :

Nancy (1884)	25,57
Département de Meurthe-et-Moselle (1856-1865)	24,8
France (1856-1865)	26,3
Paris (1881)	27,7
Marseille (1883)	29,8
Angleterre (1861-1870)	34,7
Londres	34,2
Bavière (1864-1874)	40 »
Belgique (1855-1866)	31,60
Bruxelles (1882)	34,6
Danemark (1860-1870)	31 »
Copenhague (1882)	38,13
Écosse (1861-1870)	35 »
Espagne (1861-1865)	38 »
Madrid (1881)	37,5
Hollande (1859-1869)	35,3
Irlande (1868-1872)	27,4
Italie (1868-1872)	36,75
Norwège (1861-1870)	31,92
Prusse (1868-1874)	38 »
Berlin (1881)	38,1
Suède (1861-1870)	31,92
Suisse (1867-1874)	29,75

Cette natalité est d'autant plus faible que la proportion des gens mariables est plus grande à Nancy,

ainsi que dans toutes les grandes villes. Cette diminution dans les naissances a été signalée dans tous les rapports spéciaux et la cause principale qui a été indiquée est la stérilité volontaire qui tend à devenir générale dans toute la France.

Si la natalité est faible, la mortalité n'est pas plus élevée que dans d'autres villes, comme le démontre le tableau suivant (1884) :

Nancy	23,69	Londres	20,6
Paris	26 »	Amsterdam	28,3
Lyon	25 »	Bruxelles	24,2
Marseille	34,7	Strasbourg	26,2
Bordeaux	27 »	Berlin	27,1
Lille	26,7	Vienne	26,9
Nantes	25,5	Prague	33,6
Saint-Étienne	23,5	Copenhague	23,9
Le Havre	31 »	Saint-Pétersbourg	32,4
Reims	29,9	Turin	34,2
Nice	39,9	Madrid	32,4
Besançon	28,6	Bukarest	28,1
Bayonne	24,5	Genève	19,91
La Rochelle	25,7		

La mortalité du reste est allée en diminuant. Dans la période décennale de 1851 à 1861, 1.000 habitants donnaient 30,11 décès ; de 1861 à 1871, ils n'en donnaient plus que 29,13 ; et de 1871 à 1881, 26,43 seulement; en 1882, 26,4; en 1883, 23,96; en 1884, 23,69.

Les différentes maladies qui affectent la population nancéienne sont celles qui frappent tout le territoire français.

Cependant, depuis 15 ans, Nancy s'est acquis la réputation d'une ville où la fièvre typhoïde est en permanence.

Cette affection constitue, avec la diphtérie, la maladie infectieuse la plus fréquente des grandes agglomérations. A Nancy, elle est presque la seule qui, par ses retours annuels, donne une mortalité importante.

Il est vrai que tous les ans Nancy fournit un large tribut à la fièvre typhoïde, mais toutes les grandes villes paient ce tribut dans des proportions plus ou moins fortes à cette maladie qui a une véritable prédilection pour le sol français.

De tout temps on avait signalé des épidémies de fièvre typhoïde, soit qu'elles aient passé sous les noms de fièvres bilieuses, fièvres putrides, fièvres malignes.

Toussaint signala, en 1826, une épidémie de gastro-entérite aiguë dont les symptômes ne laissent aucun doute sur la nature typhoïde de l'affection.

Dans un relevé fait par le docteur Valentin des cas de fièvre typhoïde :

De 1853 à 1858, il y a eu		15,67	décès typhoïdes par	10.000 hab.
De 1858 à 1863,	—	5,81	—	—
De 1863 à 1868,	—	8,08	—	—
De 1868 à 1873,	—	13,98	—	—
De 1873 à 1878,	—	8,63	—	—
De 1878 à 1883,	—	9,62	—	—

Dans ces dernières années, il y eut de nouvelles épidémies, en 1878, 1880 et 1882.

Les décès par fièvre typhoïde tendent donc à diminuer annuellement. Cela tient-il à l'exécution des travaux d'égouts, et s'est-il produit à Nancy le même résultat qu'à Bruxelles, Munich et Hambourg, où les travaux de canalisation ont amené une diminution très rapide des cas de fièvre typhoïde? On ne peut encore répondre à cette question, qui se trouvera résolue dans un avenir plus ou moins éloigné. En tous cas, une influence qui peut être mise en avant, en faveur de la diminution de la fièvre typhoïde, c'est la cessation de l'immigration des Alsaciens-Lorrains, qui, dans les dernières épidémies, ont été principalement frappés, ce qui a contribué en partie à la réputation d'insalubrité de notre ville. Rien n'est plus difficile que d'attribuer à une cause unique la production de cette épidémie, et, dans une grande ville, il est impossible d'accuser soit les égouts, soit les eaux, soit les systèmes de vidanges. Toutes ces causes, à un moment donné, peuvent entrer en ligne de compte, en y ajoutant surtout l'encombrement, la misère, l'insuffisance de l'eau, et surtout pour notre ville, comme pour la grande cité parisienne, l'acclimatement.

Si la fièvre typhoïde peut être regardée comme plus fréquente dans notre ville, d'un autre côté les autres affections épidémiques y sont plus rares. En jetant un coup d'œil sur le tableau suivant, on reconnaîtra la justesse de cette opinion.

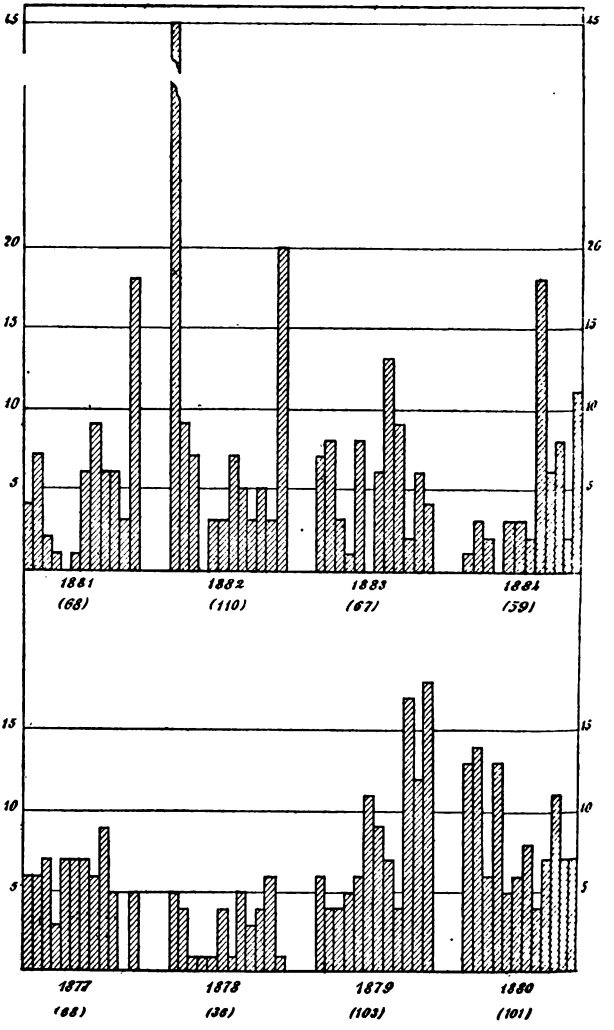
25
20
15
10
5
1881
(68)
1882
(110)
1883
(67)
1884
(59)
15
10
5
1877
(68)
1878
(38)
1879
(103)
1880
(101)

Sur 1.000 HABITANTS.	PÉRIODE d'observation.	FIÈVRE typhoïde.	DIPHTÉRIE.	VARIOLE.	ROUGEOLE.	SCARLATINE.	TOTAL des maladies infectieuses.
Nancy	1879 à 1884.	1,16	0,27	0,03	0,19	0,13	1,78
Paris	Idem.	0,96	0,99	0,43	0,48	0,09	2,95
Lyon	Id. (1882 exc.)	0,54	0,39	0,61	0,29	0,14	1,97
Marseille. . . .	Idem.	1,30	0,89	0,71	0,52	0,10	3,52
Lille.	Idem.	0,36	0,27	0,62	0,46	0,03	1,74
Le Havre. . . .	Idem.	0,63	1,14	0,62	0,38	0,06	2,83
Nice.	Idem.	0,82	2,14	0,22	0,18	0,13	3,49
Besançon. . . .	Id.(1882 exc.).	0,81	0,62	0,05	0,31	0,09	1,88
Metz.	1879 à 1883.	0,37	0,26	0,05	0,21	0,11	1,00
Bruxelles. . . .	1879 à 1884.	0,29	0,35	0,30	0,30	0,09	1,33
Strasbourg . . .	Id.(1883 exc.).	0,35	1,13	0,03	0,44	0,61	2,66
Genève	1880 à 1884.	0,16	0,23	0,03	0,29	0,06	0,77
Reims	1881 à 1884.	0,65	0,83	0,29	0,30	0,06	2,13
Bordeaux. . . .	1882 à 1884.	0,56	0,44	0,32	0,43	0,08	1,83
La Rochelle . .	Idem.	0,70	0,48	0,09	0,39	0,01	1,67
Nantes.	1883 et 1884.	0,63	0,73	»	0,18	0,01	1,35
Bayonne. . . .	Idem.	0,47	1,00	0,05	0,04	»	1,56
Saint-Étienne. .	1884.	0,49	0,22	1,17	0,40	»	2,28
Londres	1880 à 1884.	0,25	0,39	0,22	0,58	0,55	1,99
Amsterdam. . .	Idem.	0,29	1,15	0,03	0,53	0,34	2,34
Berlin	Idem.	0,39	1,87	0,01	0,37	0,64	3,28
Vienne.	Idem.	0,41	0,65	0,64	0,26	0,50	2,46
Copenhague . .	Idem.	0,22	0,41	0,01	0,30	0,33	1,27
St-Pétersbourg .	Idem.	3,20	1,19	0,40	0,49	0,75	6,03
Turin	Idem.	1,05	1,36	0,42	0,65	0,07	3,55
Bukarest. . . .	Id. (1883 exc.)	1,00	0,92	0,86	0,31	0,72	3,81

La diphtérie est une maladie relativement rare sur le sol nancéien.

En 1877	on constatait	6	décès,	c'est-à-dire 0,09	par 1.000 habitants.
En 1878	—	7	—	0,1	—
En 1879	—	4	—	0,06	—
En 1880	—	8	—	0,11	—
En 1881	—	21	—	0,28	—
En 1882	—	56	—	0,73	—
En 1883	—	18	—	0,23	—
En 1884	—	19	—	0,24	—

La progression qui semblait s'établir depuis 1880, ne s'est pas continuée.

Les autres affections épidémiques n'offrent rien de spécial.

Le choléra asiatique, qui parut en France pour la première fois en 1832 à Calais, le 15 mars, faisait son apparition dans notre région le 2 mai suivant. 75 communes du département de la Meurthe furent atteintes. Près de 4,000 cas ont été constatés. A Nancy, le premier cas fut signalé le 12 mai et le dernier le 22 octobre. L'épidémie frappa 334 individus; 186 ont succombé. Il fit une seconde apparition en 1849, le 28 mai, atteignit 45 communes du département et 2,500 personnes. A Nancy, 356 cas, dont 206 décès, furent constatés.

Ces deux grandes épidémies firent surtout des ravages dans les classes pauvres et laborieuses et chez les personnes débilitées par les maladies ou les excès. Certains quartiers malsains, encombrés, payèrent un large tribut à l'épidémie cholérique.

En 1854-1855 et 1855-1856, le choléra fit d'assez nombreuses victimes, mais depuis cette époque, c'est à peine si, en 1866, on en put constater la trace, et dans les épidémies ultérieures, on n'en signala aucun cas.

Il faudrait remonter loin pour constater des épidémies de pestes (XV^e^ et XVI^e^ siècles).

Le typhus fit son apparition en 1794, en 1813 et 1814.

En 1870, quelques cas d'importation allemande furent signalés à l'hôpital militaire, et plusieurs cas chez des sujets français de la rue des Artisans qui vinrent mourir à l'hôpital Saint-Charles. Mais cette maladie, qui s'acclimate difficilement sur le sol français, s'éteignit promptement.

Parmi les maladies chroniques dont l'importante mortalité exige une mention particulière, la phtisie pulmonaire donne dans toutes les grandes villes un nombre considérable de décès. La léthalité par tuberculose est en France de 34,5 par 10.000 habitants. Dans les grandes villes, on compte environ un cinquième des décès.

C'est une des affections qui, dans la classe pauvre, sont le moins bien soignées, car les malheureux qui en sont atteints sont conservés difficilement dans les hôpitaux, à cause de la longueur de la maladie, et ne peuvent chez soi, dans des logements qui sont souvent la cause de leur mal, s'entourer de tous les bienfaits de l'hygiène qui constituent en grande partie les moyens de prophylaxie et de traitement de cette affection.

Les décès par tuberculose ont été :

En 1878,	271 décès	c'est-à-dire	6,5	des décès.
En 1879,	288 —	—	6,7	—
En 1880,	261 —	—	6,8	—
En 1881,	305 —	—	5,8	—
En 1882,	327 —	—	6,0	—
En 1883,	300 —	—	6,0	—
En 1884,	334 —	—	5,5	—

Notre région donne, dans les opérations du recrutement, moins de cas de réforme par suite de maladies pulmonaires que beaucoup d'autres régions.

LA VILLE.

Le recensement de 1881 signalait à Nancy 21 places, 167 rues, 6 impasses, 32 chemins et 7 ruelles.

Les rues sont généralement larges. Elles sont ouvertes, les unes du nord-ouest au sud-est, parallèlement au grand diamètre de la ville; les autres, du nord-est au sud-ouest, perpendiculairement à celles-ci. Les vents du sud-ouest et du nord-ouest qui sont dans notre région les plus fréquents et aussi les plus violents, soufflent dans ces dernières rues, qui ne profitent guère non plus de l'action bienfaisante du soleil, étant à l'exposition du nord-ouest.

La largeur des rues est très variable, presque toujours suffisante pour laisser entrer les rayons du soleil.

Largeur de quelques rues :

	mèt.		mèt.
Rue de Strasbourg. .	25 »	Rue des Dominicains.	16 »
Boulevard Lobau . .	20 »	Rue Stanislas. . . .	15 »
Rue Saint-Jean . . .	17,50	Faubourg Stanislas .	15 »
Rue Saint-Georges. .	17,50	Rue de Mon-Désert .	12 »
Faubourg Saint-Jean.	17 »	Rue Jeanne-d'Arc. .	14 »
Rue Saint-Dizier . .	16,50	Rue de Metz	13,50
Rue des Quat.-Églises	16,20	Rue du Montet . . .	16 »

Les rues les plus longues sont :

	mèt.		mèt.
Rue de Strasbourg. .	1.802	Rue de Mon-Désert .	1.300
Boulevard Lobau . .	1.415	Rue Jeanne-d'Arc . .	1.725
Rue Saint-Dizier . .	909	Rue de Metz	907
Rue Charles III. . .	1.000	Faubourg Stanislas .	779
Rue du Montet. . .	2.265	Faubourg Saint-Jean.	793

Les places les plus importantes sont :

	h.	a.	c.
Place de l'Académie	2	26	20
Place Stanislas	1	12	32
Place Carrière.	1	85	26
Place Thiers	»	41	76
Place du Marché.	»	70	14
Place Saint-George.	»	36	66
Place d'Alliance.	»	35	75
Place de la Cathédrale	»	25	75
Place Lobau	»	23	»
Place Saint-Jean.	»	28	02
Place Saint-Epvre..	»	25	92

Les jardins publics mesurent :

	h.	a.	c.
La Pépinière.	23	18	12
Le cours Léopold.	5	52	97
Le Jardin botanique.	1	38	»

La Pépinière, par sa situation, est un lieu humide à cause des brouillards qui se forment au-dessus du canal et de la rivière et des infiltrations qui proviennent de ces cours d'eau. Elle ne convient guère que dans les grandes chaleurs de l'été et dans le milieu de la journée.

La place de l'Académie, au contraire, est une promenade très saine, élevée, parfaitement exposée, et qui a mérité le nom de *petite Provence*.

Dans les nouveaux quartiers, jusqu'ici aucune promenade n'a été créée. Il serait peut-être utile de songer, avant que des constructions viennent y apporter obstacle, de réserver une place importante pour un jardin dans la partie occidentale de la ville.

Les chaussées sont bordées par des trottoirs en bitume; presque toutes les rues en sont garnies aujourd'hui. Les caniveaux sont presque tous pavés en pierre de Sierck, ou en granit. Ils reçoivent les eaux pluviales et les eaux d'arrosage, qui se déversent après dans les égouts.

Le pavage est toujours une préoccupation pour les municipalités; car on a attribué à l'absence de pavés les fréquentes épidémies qui désolaient au moyen âge les populations des grandes villes. Le sol, fortement imprégné de matières organiques en putréfaction, donnait lieu à des émanations délétères engendrant ces épidémies.

Il y a peu de temps, les cailloux roulés formaient le mode général de revêtement des chaussées. Aujourd'hui ce pavage insuffisant a été remplacé par d'autres de différentes natures. Quelques rues sont empierrées, d'autres sont pavées, d'autres recouvertes de pierres de Sierck, enfin, dans ces derniers temps, on a essayé le pavage en bois.

L'aspect des maisons est généralement bas et ne rend jamais les rues obscures, quoiqu'il n'y ait aucun règlement qui fixe la hauteur des étages. Elles sont pour la plupart bâties avec des moellons calcaires et en pierres de taille. Les toitures sont peu inclinées, excepté dans d'anciennes maisons qui ont conservé le caractère de l'époque. Presque toutes les maisons ont des cours, insuffisantes pour beaucoup ; un assez grand nombre ont des jardins.

Certaines maisons ont des puits dont les eaux sont souvent de mauvaise qualité, quelques-unes des fontaines ; un trop petit nombre encore reçoit les eaux de la Moselle.

Beaucoup de ces maisons ont des causes d'insalubrité qui ont motivé l'intervention de la commission des logements insalubres, institution qui fonctionne à Nancy avec le zèle le plus grand. Mais ce zèle échoue bien souvent devant l'incurie des propriétaires ou des locataires.

Les maisons qui laissent à désirer au point de vue de l'hygiène, se trouvent surtout dans les 4e, 5e, 7e et 8e sections. C'est presque toujours dans la 4e section que les épidémies de choléra ont pris naissance, et ont fait le plus de victimes.

Le nombre des maisons était :

En 1851 de	3.681
En 1871 de	4.145
En 1881 de	4.984
En 1886 de	6.171

Une conséquence forcée de l'augmentation de la population d'une ville, c'est la construction sur les terrains vagues d'une quantité d'habitations improvisées, élevées dans un seul but, celui de procurer un asile à bon compte. C'est ainsi que se sont construites ces masures de la prairie de Tomblaine et de la Cité agricole, sur les bords de la Meurthe, dans des terrains humides envahis souvent par les inondations de la Meurthe, et abritant une population misérable.

Le nombre des maisons était, en 1885, de 6,170. La surface bâtie est de $183^{h}, 39^{a}$; les routes, rues et chemins ont une superficie de $115^{h}, 37^{a}, 90^{c}$; le canal de $24^{h}, 87^{a}, 67^{c}$; les cimetières de $16^{h}, 92^{a}\ 17^{c}$; les deux lignes de chemin de fer $39^{h}, 42^{a}\ 82^{c}$.

La population spécifique de Nancy n'a jamais été très considérable. En 1851, il n'y avait que 28 habitants par hectare; en 1871, il y en avait 34; en 1884, 52 [1].

La nouvelle population s'est surtout répandue dans des quartiers non encore construits. L'ancienne ville, c'est-à-dire celle qui se trouvait comprise dans l'ancien mur d'enceinte, a reçu peu de nouveaux arrivés.

Les 1re, 3e, 6e et 8e sections qui étaient les plus étendues, ont vu les nouveaux quartiers se former et les habitations pour toutes les classes sociales se sont

1. Paris a 253 habitants par hectare; Londres, 103; Berlin, 59.

élevées successivement. C'est ainsi que, de 1851 à 1881, tandis que la 2e section ne gagnait que 290 habitants; la 4e, 406; la 5e 156; et la 7e 231; la 1re voyait sa population augmentée de 13,889; la 3e de 5,822; la 6e de 6,204 et la 8e de 6,517. Ce sont précisément ces 4 dernières sections qui ont la superficie la plus étendue.

L'augmentation s'est donc faite d'une façon toute naturelle et on n'a pas eu besoin de surélever les maisons de nombreux étages au détriment de la circulation de l'air et de la lumière dans les rues. Le territoire peut encore recevoir une population bien plus grande sans qu'il y ait danger pour l'hygiène publique.

Le budget seul de l'administration souffre et peut se plaindre de cet état de choses qui la force à des dépenses de voirie considérables: mais elle est trop vigilante et a trop à cœur les lois de l'hygiène urbaine pour ne pas favoriser cette dissémination de l'habitation et la construction de rues nouvelles.

Le nombre moyen des habitants par maison cependant s'accroît toujours. En 1851, il était de 10; en 1871, de 11; en 1881, de 14; en 1885, il est de 12. On a construit en effet de nombreuses maisons depuis 4 ans [1].

1. On compte par maison : à Londres, 8; à Bordeaux, 8; à Bruxelles, 9; à Marseille, 13; à Paris, 30; à Berlin, 32; à Naples, 35; à Saint-Pétersbourg, 52; à Vienne, 55 habitants.

NOMBRE MOYEN D'HABITANTS PAR MAISON, PAR SECTION.

ANNÉES.	1re section.	2e section.	3e section.	4e section.	5e section.	6e section.	7e section.	8e section.
1871	14	11	16	13	13	11	12	10
1881	15	13	16	18	14	12	14	12
1885	16	12	11	17	14	9	11	10

La 4e section est donc celle où la population est la plus agglomérée; des maisons insalubres s'y trouvent en assez grand nombre. C'est dans ce quartier qu'ont souvent commencé les grandes épidémies.

TABLEAU PAR SECTIONS DE LA SUPERFICIE ET DE LA POPULATION.

SECTIONS.	SUPERFICIE.	POPULATION. (1885.)	NOMBRE des maisons.	TERRAINS bâtis.	CHEMINS, jardins, potagers, terres, vergers, etc.	JARDINS d'agrément, parcs.
	h. a. c.			h. a. c.	h. a. c.	h. a. c.
1re	290,38,81	15.485	977	40,13,72	210,78,49	39,46,30
2e	11,80,71	5.100	432	8,51,52	2,25,32	1,03,87
3e	374,85 »	11.894	1.067	25,09,37	343,35 »	31,50 »
4e	17,79,73	6.592	383	10,79,53	5,73,58	1,26,62
5e	13,14,49	6.219	438	8,54,63	4,10,35	49,71
6e	343,60,95	12.183	1.265	28,84,27	276,00,18	28,52,22
7e	20,97,44	4.771	420	8,62,26	9,94,56	2,40,54
8e	333,38,67	11.913	1.189	33,83,71	273,72,39	25,80,37

ÉGOUTS.

Le système employé à Nancy est le tout à l'égout. Les eaux de pluie, les eaux ménagères, les eaux de lavage des rues et les déjections humaines vont à l'égout. On ne compte guère que 1,500 fosses d'aisances.

Nancy, depuis longtemps, possédait des égouts établis sans méthode et sans principe, au fur et à mesure des besoins.

Avant l'établissement du système d'égout actuel, on pouvait classer l'ancien réseau en 2 classes, suivant leur diamètre.

Le premier groupe comprenait trois grands aqueducs qui traversaient la ville de l'ouest à l'est. L'un deux prend naissance au moulin Saint-Thiébaut, parcourt la partie moyenne de la ville et sort par le jardin botanique, se porte sous l'abattoir, passant par le faubourg des Tanneries, et va se perdre dans le canal des grands moulins. Un second, au nord, commence à la rue de la Vénerie, suit la rue de la Pépinière, traverse la terrasse de la Pépinière, qu'il longe dans toute sa longueur, s'échappe à travers les fossés des fortifications et aboutit à la Meurthe, au-dessous du pont de Malzéville, sous le nom de Ruisseau des Buttes. Le 3^{e} reçoit les immondices et les eaux de la partie sud de la ville et se compose de trois

branches : l'une, prenant rue Saint-Nicolas, suit la rue Sainte-Anne, la rue Didion, la rue des Jardiniers ; la 2e commence à l'étang Saint-Jean, suit l'emplacement des ateliers du chemin de fer, la rue du Montet et s'unit à la branche précédente ; la 3e, qui est le canal de la Villette, remonte la rue Grégoire et va aboutir derrière le cimetière Saint-Nicolas en se réunissant aux deux premières branches. Ces trois tronçons réunis allèrent se déverser dans le canal de décharge de la Meurthe.

Les canaux de seconde classe, beaucoup moins élevés, régnaient sous les rues principales et s'ouvraient directement et indirectement dans les grands égouts mentionnés ci-dessus.

Il existait encore au faubourg Saint-Pierre (aujourd'hui rue de Strasbourg) deux égouts indépendants : l'un venant de Vandœuvre et allant se jeter dans la Meurthe à la Sablière ; l'autre prenant dans les champs, à l'extrémité de la ruelle de la Voûte, va se se jeter dans une chambre d'emprunt du canal de navigation.

A diverses époques, des modifications furent apportées, surtout en 1865, qui amélioraient ce système défectueux à plus d'un titre. Mais ce fut surtout dans la période de 1873 à 1881 que les grands travaux qui dotèrent Nancy d'un système à peu près complet furent entrepris.

Les égouts, aujourd'hui, ont en général une pro-

fondeur de 3 mètres ; le radier se trouve donc à un niveau inférieur au sol des caves et permet de donner aux canaux des maisons une pente plus forte.

Leur surface de section a la forme d'une ovoïde à grosse extrémité supérieure. Il y a six types :

Type n° 1,	hauteur 1m,25,	largeur maxima	0m,80.
— n° 1bis	— 1m,55	—	1m,00.
— n° 2	— 1m,95	—	1m,20.
— n° 3	— 2m,00	—	1m,60.
— n° 4	— 2m,40	—	2m,00.
— n° 5	— 2m,60	—	2m,40.
— n° 6	— 3m,10	—	2m,80.

La radier offre toujours une cuvette concave et augmente ainsi la pente des branchements particuliers.

Les types de grandes dimensions constituent l'égout collecteur situé parallèlement au canal et aboutissant à la Meurthe.

Les égouts communiquent librement les uns avec les autres. Les canaux particuliers doivent être munis de siphons, ainsi que les tuyaux de descente des eaux pluviales.

Le principe essentiel dans l'installation de tous les systèmes d'évacuation est l'emploi du siphon fonctionnant régulièrement.

Toutes les bouches établies sur la bordure des trottoirs pour recevoir les eaux de pluie et d'arrosage sont pourvues d'un recueil isolé de l'égout par un

coupe-air plongeant de $0^{m},03$ dans le liquide. Les regards, situés au milieu des chaussées et destinés au curage, sont fermés par des tampons en fonte. Deux escouades d'égoutiers sont chargées de nettoyer tous les jours les recueils qui se trouvent sous les trottoirs.

Il s'écoule pendant 24 heures pour laver les égouts 13,000 mètres cubes d'eau. Tous les jours, matin et soir, toutes les bouches d'arrosage sont ouvertes et laissent échapper une masse d'eau évaluée à 8,000 mètres cubes.

Souvent, surtout en temps d'épidémie, on fait dans certains égouts des chasses abondantes, qui dépensent par an une moyenne de 792,000 mètres cubes. Ces chasses sont faites également dans tous les canaux particuliers des maisons où on a signalé des fièvres typhoïdes.

Lorsque le réseau d'égout sera complet, il offrira de sérieuses garanties pour la sécurité publique.

Aujourd'hui, il existe encore malheureusement dans certains quartiers des puits perdus. La commission des logements insalubres fait disparaître, autant qu'elle le peut, cette cause évidente d'insalubrité.

Pour les détritus des maisons le mode d'enlèvement est simple. Chaque ménage est autorisé à déposer tous les matins avant 10 heures sur le bord de la chaussée tous les résidus qui sont alors enlevés par les tombereaux d'agriculteurs auxquels la ville a attribué

une allocation de 47,000 fr. par an (Traité du 5 février 1884). C'est la police qui doit veiller à l'exécution de la propreté.

EAUX.

Jusqu'en 1879 la ville était approvisionnée par des eaux de source provenant des collines limitant le côté occidental de la vallée de la Meurthe (Laxou, Montet, Boudonville, Malgrange).

En 1840 ces sources débitaient 1,946,765 litres en 24 heures, c'est-à-dire environ 54 litres par habitant. Quand on songe aux usages multiples de l'eau, ce n'était pas l'abondance. Aussi en 1863 l'administration municipale achetait l'eau du moulin de l'Asnée, qui fournissait 2,000 litres à la minute; mais, la population augmentant sans cesse, il fallait pourvoir d'une façon plus complète aux besoins d'une population.

On se décida à aller chercher les eaux de la Moselle à Messein, à 10 kilomètres de Nancy. L'analyse faite par le regretté professeur Ritter fit voir que leur composition ne laissait rien à désirer.

On établit parallèlement à la rive droite de la Moselle, et à 40 mètres de distance, une galerie filtrante de 300 mètres creusée à une profondeur de $2^{m},50$ au-dessous de l'étiage. Les eaux pénètrent dans le

flanc latéral de cette galerie, après avoir traversé l'épaisseur de terrain qui la sépare de la rivière, et après avoir abandonné au sol les impuretés dont elles peuvent être souillées. La filtration est favorisée par un barrage, établi en travers de la Moselle, en aval de la galerie ; le barrage a pour effet de maintenir le plan d'eau à un niveau constant, et d'augmenter la pression du liquide sur le lit de la rivière.

La grande difficulté, c'était de faire franchir aux eaux le contrefort qui sépare la vallée de la Moselle de la vallée de la Meurthe. Cet obstacle a été vaincu à l'aide de trois puissantes machines qui les chassent dans une conduite de refoulement de 200 mètres et les élèvent au col du Mauvais-Lieu, à la cote de 239 mètres. Un aqueduc de 12 kilomètres, pouvant débiter 500 litres à la seconde, les dirige dans la vallée de la Meurthe, en leur faisant successivement traverser les territoires de Ludres, Fléville, Houdemont, Heillecourt et Vandœuvre. On trouve alors un premier réservoir, le bassin de Saint-Charles, à la cote de 236 mètres, et pouvant emmagasiner 3,450 mètres cubes d'eau. C'est là que prend naissance le système de canalisation qui va distribuer l'eau dans nos murs.

Ce système se compose de conduites maîtresses amenant l'eau à travers la ville, et d'embranchements secondaires se ramifiant dans nos rues et nos places. Les conduites maîtresses sont au nombre de trois:

l'une centrale, d'une section de $0^m,65$, traversant Nancy du sud-est au nord-ouest; deux latérales, l'une pour le côté est, d'un diamètre de $0^m,25$; l'autre du côté ouest, de $0^m,30$ de diamètre, mais se détachant l'une et l'autre de la conduite centrale au sud de la ville, pour venir de nouveau la rejoindre au nord, dans le faubourg de Metz. Nancy est donc entouré d'un cercle d'eau, dont le diamètre est représenté par la conduite centrale. Cette dernière, qui parcourt les rues Saint-Dizier, d'Amerval, Lafayette, la place Saint-Epvre, la rue de la Manutention, suit à sa partie terminale la rue de Metz, où elle reçoit, à l'angle de la rue Jean-Lamour, la conduite du côté est, puis remonte la rue de Boudonville, où elle s'unit à la conduite du côté ouest, et vient, au sommet du chemin de Mon-Bois, aboutir à un deuxième réservoir, le bassin de Boudonville, situé à la cote de 234 mètres et cubant 3,520 mètres cubes.

Ces deux bassins, celui de Saint-Charles et celui de Boudonville, ont surtout pour fonction d'emmagasiner l'eau, lorsque la consommation est inférieure aux recettes, et d'assurer la distribution, même lorsqu'il y a interruption momentanée dans l'une des conduites maîtresses [1].

La quantité d'eau de Moselle, débitée par ce sys-

1. Cette description est empruntée au rapport sur la situation de Nancy au point de vue de l'hygiène par le docteur Valentin.

tème de canalisation, s'élève, en 24 heures, à plus de 20,000 mètres cubes et peut être portée au delà.

De plus les anciennes sources qui fournissent encore un assez grand nombre de fontaines, font de Nancy une des villes les plus favorisées de France au point de vue de l'eau.

Il existe un lavoir municipal concédé à un adjudicataire, qui doit livrer l'eau aux conditions suivantes :

1° Lavoir. — 0 fr. 10 l'heure de séjour au lavoir;
1 fr. 20 la journée complète;
0 fr. 05 le seau d'eau chaude d'une contenance minimum de 12 litres.

2° Bains. — 0 fr. 30 le bain;
0 fr. 05 la serviette.

Il y a aussi d'autres lavoirs et d'autres établissements de bains privés.

ORIGINE ET QUANTITÉ D'EAU
CONSOMMÉE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE.

VILLES.	MOYENNE par jour et par habitant.	VARIATIONS.	ORIGINE.
	Litres.		
Marseille. . .	789 »	Serv. pub. 376 — pr. 413	La Durance.
Charleville. .	300 »	»	Sources de Néparcy.
Nancy. . . .	286 »	248-324	Moselle et Sources.
Besançon. . .	250-300	»	Eaux d'Arcier (sources).
Montpellier. .	220 »	»	Sources de St-Clément et du Lez.
Saint-Étienne.	210 »	»	Sources.
Paris.	200 »	»	Divers.
Tours. . . .	172 »	»	Cher.
Nice.	150-175	»	Eaux de Saint-Thècle.
Tourcoing . .	147 »	»	La Lys.
Rouen. . . .	140 »	»	Sources.
Lille.	130 »	100-160	Sources de la vallée de la Deule.
Nimes. . . .	130 »	»	Rhône.
Avignon. . .	105 »	70-140	Nappes souterr. (mach. élév.).
Lyon	100 »	»	Galeries de filtration sous les graviers du Rhône.
Limoges. . .	100 »	»	Sources.
Orléans . . .	100 »	»	Puits forés dans la nappe sout.
Angers. . . .	100 »	»	Loire.
Amiens . . .	98 »	»	Sources de Saint-Cyr.
Bordeaux . .	90 »	»	Sources.
Dijon	80 »	»	Sources.
Nantes. . . .	80 »	»	Loire.
Reims. . . .	53,36	42-66	Nappe souterr. (mach. élév.).
Avallon . . .	50 »	»	

CIMETIÈRES.

Autrefois les cimetières étaient nombreux, car chaque paroisse avait son cimetière. En 1842 il en

existait encore quatre : cimetières Saint-Jean, Saint-Nicolas, des Trois-Maisons, Saint-Fiacre, qui se trouveraient aujourd'hui enclavés dans les faubourgs.

C'est alors qu'on créa le cimetière de Préville, qui devait suffire longtemps à la population (inauguration le 24 avril 1842). Ce cimetière n'est pas dans les conditions exigées par le décret du 22 prairial an XII, c'est-à-dire n'est pas placé au nord. De plus le sol renferme des sources très abondantes, qui le rendent très humide et qui retardent la décomposition complète des cadavres.

Le cimetière Saint-Nicolas sera bientôt abandonné.

Le nouveau cimetière du Sud se trouve dans de bonnes conditions.

Le cimetière Saint-Nicolas a $71^{a},13^{c}$; celui de Préville, $8^{h},73^{a},22^{c}$; celui du Sud, $7^{h},47^{a},82^{c}$.

Dans le cimetière de Préville se trouve la Morgue.

On attend encore la création de dépôts mortuaires, qui seraient utilisés dans les temps d'épidémie, et qui seraient aussi nécessaires pour les familles pauvres et nombreuses, qui habitent un logement insuffisant.

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

L'hôpital Saint-Charles a été pendant longtemps le seul hôpital recevant les maladies aiguës et chirurgicales.

En 1873 on transporta les services de chirurgie à

l'hôpital Saint-Léon. Aujourd'hui ces deux hôpitaux ont été abandonnés.

L'hôpital civil, qui a remplacé ces deux établissements, a été inauguré le 1er novembre 1883. Il possède deux services de clinique médicale, deux services de clinique chirurgicale et une clinique ophtalmologique.

Un pavillon d'isolement pour les maladies contagieuses a été créé dans une des dépendances de l'hôpital, et la ville a fait construire, non loin de ce pavillon, une étuve à désinfection en cas d'épidémie.

L'hospice Saint-Julien reçoit les vieillards. C'est là qu'est établie la clinique des maladies des vieillards.

L'hospice Saint-Stanislas a un service d'enfants et sert aussi d'orphelinat.

La Maison de secours est un établissement départemental où sont traitées les maladies de peau et syphilitiques. La Maternité est annexée à cet hôpital.

Nancy a été aussi la première ville de France où a fonctionné un bureau d'hygiène, ouvert en août 1879. C'est ce bureau qui centralise tous les services municipaux : constatation des décès et des naissances, surveillance et inspection des écoles, service de vaccination gartuite, exécution des mesures prescrites par la commission des logements insalubres, renseignements fournis par les médecins de la ville sur les maladies infectieuses, mesures prises pour circonscrire le foyer de ces maladies infectieuses.

Le service médical du bureau de bienfaisance est fait aussi par les médecins attachés au bureau d'hygiène.

C'est aussi un bureau de statistique, faisant des échanges avec les autres bureaux d'hygiène de France et de l'étranger. Il publie toutes les semaines un bulletin et un annuaire chaque année.

Il a le service administratif des employés de la Mairie. Il a la direction du bureau de vérification des denrées alimentaires et des viandes foraines; les marchandises saisies après un premier examen sont envoyées aux divers laboratoires des facultés.

Le personnel attaché à ces différents services est le suivant :

7 médecins, dont un directeur;

Des médecins suppléants suivant les besoins;

1 vétérinaire inspecteur des halles et des marchés;

1 employé chargé des écritures.

D'après tout ce qui précède, on voit que Nancy n'est pas une ville insalubre, et qu'elle se trouve dans des conditions hygiéniques que beaucoup d'autres villes voudraient posséder.

Les efforts constants que fait l'administration municipale pour augmenter encore les bonnes conditions de salubrité publique, et toutes les précautions prises en cas d'épidémie, sont la meilleure garantie pour la santé des habitants.

Dr SOGNIÈS,

Directeur du bureau d'hygiène de Nancy.

Anthropologie

DE LA LORRAINE

La science est assez pauvre en documents positifs permettant de se faire une idée exacte de ce qu'était la Lorraine aux époques préhistoriques. Les silex taillés de l'époque paléolithique y sont très rares, les haches polies et les pointes de flèches de l'époque de la pierre polie relativement communs, mais les quelques ossements humains qu'on y a découverts jusqu'ici ne remontent pas au delà de cette dernière période. Faut-il en conclure que précédemment notre pays était inhabité, couvert peut-être par d'épaisses forêts, dont la forêt des Ardennes serait un dernier vestige, ou plus simplement, et comme je le croirais volontiers, que le hasard n'a pas encore amené les chercheurs au bon endroit et en temps utile. Il me semblerait, en effet, difficile d'admettre qu'au temps où les vallées de la Seine, du Rhin et même de la Meuse, dans sa partie belge, nourrissaient une abon-

dante population, une région aussi richement dotée que les vallées de la Moselle, de la Meurthe et de la Haute-Meuse fût restée vierge de tout centre habité. Quoi qu'il en soit, les seules découvertes d'ossements humains antiques faites, dans le pays, jusqu'ici [1], se réduisent à trois : 1° les brèches osseuses des cavernes de Pierre-la-Treiche aux environs de Toul; 2° le puits sépulcral de Cumières dans la Meuse; 3° un crâne du dolmen de Saint-Mihiel. De la première, il y a peu à dire au point de vue qui nous occupe, les ossements fracturés à l'infini et empâtés dans une gangue calcaire d'une extrême dureté ne se prêtent pas aux mesures. L'examen d'un frontal et d'un humérus à cavité olécrânienne perforée, de deux mâchoires inférieures et de quelques autres débris osseux conservés au Musée de Nancy, permet tout au plus de penser à une race de petite taille, à tête sensiblement arrondie. A Cumières, heureusement, la découverte offre plus d'intérêt. M. Liénard a pu y recueillir, dans un puits sépulcral entamé par une tranchée de chemin de fer, sept crânes entiers que tous leurs caractères rattachent à la race de Fur-

1. Grâce à la découverte d'une station funéraire de l'âge du bronze à Villey-Saint-Étienne et à des fouilles récentes faites dans les tumulus de la forêt de Haye par M. Barthelémy, nous possédons de plus quelques renseignements anthropologiques sur cette période des temps préromains. Voir la *Notice sur la géologie et l'archéologie préromaine des environs de Nancy.*

fooz[1] de M. de Quatrefages. Il semble cependant que, dès cette époque, il y ait eu déjà du métissage, car l'un d'entre eux, brachycéphale vrai, est en tout l'analogue du crâne de la Truchère, alors qu'un autre se rapprocherait plutôt du type de Grenelle (carrière Hélie).

J'ajouterai qu'il ne semble pas que ces deux séries d'ossements puissent être considérées comme de même race. A Pierre-la-Treiche, nous trouvions des tibias de forme triangulaire associés à des humérus perforés, alors qu'à Cumières, au contraire, les tibias sont en lame de sabre (platycnémiques) et les humérus dépourvus de perforation, particularités qui, sans avoir une valeur absolue, ne laissent pas que d'être fort importantes pour éclairer le difficile problème de la détermination des races préhistoriques.

Si nous en venons enfin au crâne trouvé sous le dolmen la *Table-du-Diable*, à Saint-Mihiel, nous lui rencontrons un type absolument différent. La tête est longue d'une dolichocéphalie de 74,23 et rappelle de tous points le type d'Engis, dont elle présente les saillies susorbitaires considérables et le front étroit. On a donc là le seul représentant, découvert en Lorraine, de la race de Cro-Magnon, si répandue dans les sépultures du midi de la France.

En somme, ce que nous savons à ce sujet, se ré-

1. *Indice céphalique des sept*, 80, etc. Voir *l'Espèce humaine*, par de Quatrefages, p. 250, et ses *Crania ethnica*.

duit à peu de choses, à savoir qu'aux temps de la pierre polie (car aucune des trois trouvailles ne nous ramène plus haut), la vallée de la Haute-Meuse, jusqu'à la hauteur de Verdun, au moins, était occupée par des tribus à tête globuleuse où le type de Furfooz prédominait, qu'un peu plus bas, on signale celui de Cro-Magnon, et que, vers la même époque, une population d'une race probablement différente encore, occupait les cavernes de la vallée de la Moselle dans la région de Toul.

Au début de la période historique, la Lorraine était comprise dans la Gaule-Belgique de César, les principaux peuples qui l'habitaient étaient les Leuques et les Médiomatriciens. Les auteurs anciens, César, Appien, Tacite, Strabon, etc., s'accordent tous à les considérer comme des Germains d'origine transrhénane. De leurs descriptions, il ressortirait qu'ils étaient grands, *celsioris staturæ,* blonds, *rutili,* d'un teint clair, *candidi*, les yeux bleus, *cærulei oculi*, bref, qu'ils présentaient tous les caractères physiques des races germaniques du Nord, et, pour parler anthropologiquement, de la race nommée kymrique par Broca, ou gauloise, par Topinard. Il ressort cependant des mêmes textes que l'arrivée en ces pays, des divers bans successifs d'envahisseurs, se serait produite à une date relativement récente, variant d'après les divers auteurs qui ont tenté de porter la lumière sur ces questions délicates, du dixième au douzième siècle

avant notre ère [1]. Ils y rencontrèrent une population formée suivant toute apparence de Celtes mêlés aux débris des races préhistoriques précédentes. Les Celtes étaient, en effet, devenus *historiquement* maîtres du pays depuis 1500 ans avant notre ère au moins, si même on ne doit pas, avec plusieurs archéologues, attribuer l'introduction des métaux dans notre pays aux premières tribus de cette race, ou encore les rattacher, comme y tendrait M. Lagneau, aux brachicéphales préhistoriques des époques de la pierre polie et de la pierre taillée, dont, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous avons retrouvé les restes à Cumières et à Pierre-la-Treiche.

Quoi qu'il en soit, et sans oser émettre une opinion absolue en semblable matière, nous devons supposer que les conquérants germains, tout en s'établissant sur le sol, n'en détruisirent pas les premiers occupants. Ces derniers se soumirent, ou, abandonnant les plaines fertiles et les vallées aux conquérants, se retirèrent dans les régions boisées et montagneuses des Vosges et de l'Argonne, où elles surent si bien résister à l'assimilation étrangère que, comme nous le verrons plus tard, l'anthropologiste les y retrouve à l'heure actuelle avec leurs caractères ethniques, spéciaux, parfaitement distincts, et regagnant

1. *Voir* G. Lagneau. *De quelques dates reculées intéressant l'ethnologie de l'Europe centrale. Revue d'Anthropologie*, 1880, p. 442.

même par la loi du nombre les régions antérieurement perdues. — La conquête romaine dut peu influer sur la constitution anthropologique du pays. Nos ancêtres gaulois se civilisèrent, mais ne se romanisèrent pas, car si l'on examine les ossements trouvés dans des tombes de l'époque gallo-romaine, comme ceux de l'ancienne Scarponne, ou de l'époque mérovingienne tels que les crânes de Liverdun du musée de Nancy, ou d'autres encore découverts à Verdun, pour ne parler que de ceux que j'ai eus entre les mains, on leur trouve à tous un type commun, le type germanique septentrional race kymrique de Broca, type de Reihengrœber des auteurs allemands. J'en résume rapidement la description. Taille élevée. — Crâne sous-mésaticéphale[1], un peu bas, net, d'une leptorhinie peu accusée, face longue légèrement prognathe dans la portion alvéolo-sous-nasale, occipital saillant et enchâssé dans la tête à la façon d'un verre de montre.

A l'heure actuelle, au contraire, le changement est absolu, aux têtes allongées ont succédé les têtes rondes, aux caractères germains les caractères celtiques. Qu'on se contente de regarder en passant les campagnards lorrains, ou que, s'adressant aux morts, on fouille les ossuaires et les cimetières de toute la Lorraine, le résultat est le même, aussi bien dans la partie

1. *Indice céphalique*, 76-5. J'emploie la nomenclature quinaire de Topinard.

française que dans la région réputée allemande, la majorité et, dans certains points, la totalité des individus, sont brachycéphales, puisque la moyenne de mes mensurations sur le crâne leur donne un indice moyen de 83,4 et sur le vivant de plus de 85.

Par ce caractère déjà on voit qu'anthropologiquement le Lorrain se rapproche du Celte, mais si l'on compare deux à deux les divers indices crâniens et faciaux à une série celtique provenant d'une région où cette race s'est conservée aussi pure que possible, c'est-à-dire à la grande série de 172 Auvergnats de Saint-Nectaire-du-Haut, mesurée par notre regretté maître Broca, on voit qu'il y a presque identité entre les deux.

Sept indices sur huit coïncident à peu près mathématiquement, aussi bien dû moins que pourraient le faire, étant donnés les variations individuelles et le hasard qui préside à la formation des groupes, deux séries de même force prises par le même opérateur en une localité donnée.

D'après ces mesures, nous pourrons donner du crâne lorrain la description suivante. Crâne arrondi sous-brachycéphale (brachycéphale vrai d'après la nomenclature ancienne de Broca), de fortes dimensions et de grande capacité. Front large et bombé à glabelle saillante, occiput aplati (ce qui est presque une caractéristique pour la race celtique). La face est allongée mais semble très large au premier coup d'œil en rai-

son de l'écartement et de la force des pommettes. Elle ne présente aucune trace de prognathisme ni maxillaire ni dentaire. Nez long (leptorhinien). Orbites moyennes (mésosèmes).

Il est bien entendu, toutefois, que ceci n'est qu'une moyenne s'appliquant à tous les crânes lorrains examinés, sans qu'il ait été fait aucun triage. L'étude porte donc sur une population et non sur une race, et en séparant la série en deux on isolerait facilement un groupe très nombreux absolument celtique, et d'autre part une faible minorité de crânes à caractères germaniques, qui permettraient de se faire une idée du rapport proportionnel des deux races en présence, et d'expliquer les petites divergences de chiffre qui séparent les Lorrains des véritables Celtes d'Auvergne.

Notons enfin pour terminer que l'atavisme ramène parfois des types plus anciens encore, témoin cette calotte crânienne trouvée en 1880 à Nancy, et qui présentait au plus haut degré tous les caractères de la race Néanderthal, cette doyenne, semble-t-il, des populations européennes.

Dans le rapide exposé des principaux éléments ethniques, ayant pu contribuer à former les populations actuelles de la Lorraine, on s'étonnera peut-être de ne pas me voir appuyer sur les innombrables invasions qui ont amené de tout temps les peuples du Nord dans notre pays, comme sur la grande route

par laquelle ont passé, de siècles en siècles, les ennemis de la France. A bien réfléchir, la chose est pour nous d'un intérêt plus que secondaire : 1° parce que si nous mettons à part les Huns d'Attila, tous les autres envahisseurs n'étaient que des tribus ou des peuples germaniques appartenant tous *anatomiquement* à cette race blonde qui dominait déjà dans notre pays à l'époque romaine, et qu'il serait aussi impossible qu'inutile de tenter d'en séparer ; 2° parce qu'une armée traverse un pays et ne le colonise pas, et que l'inexorable loi de la concurrence vitale fait tôt ou tard absorber le plus petit nombre par le plus grand et le vaincu par le vainqueur. Les vieilles races berbères et numides, mille fois écrasées et décimées, ont fini par absorber Phéniciens et Romains dans l'Afrique du nord, comme elles y noient peu à peu aujourd'hui leurs maîtres arabes. Les Celtes en Lorraine ont fait de même et, lentement, par la seule force du temps et des choses, ils regagnent le terrain perdu en s'unissant à leurs anciens conquérants. Je ne veux pas dire pourtant qu'à l'heure actuelle le Lorrain soit encore un Celte pur, mais l'étude anthropologique du vivant va nous montrer dans quelle mesure il s'est allié au Germain, quels sont les résultats de cette fusion, et quel type nouveau est sorti de ce métissage.

Examinés à ce point de vue, les Lorrains sont de grande taille. D'après les tables de Boudin sur la

répartition de la taille en France, ils arrivent dans les premiers avec une moyenne d'environ 10 p. 100 de jeunes gens ayant plus de $1^{m},732$. De même les exemptés pour défaut de taille y sont assez rares, car les quatre départements (ces mesures portent sur la période 1831 à 1860) arrivent avec les nos 11 Moselle, 18 Meuse, 25 Vosges et 26 Meurthe, avec une moyenne de 48,49 exemptés sur 1.000 inscrits, alors que dans la Haute-Vienne, par exemple, ce chiffre s'élève à 167,3, ce caractère les a fait classer par Broca et Topinard dans la zone kymrique française, zone qui correspond, comme on sait, à la Gaule-Belgique de César. Les proportions relatives des diverses parties du corps sont d'ailleurs en concordance assez exacte avec ce fait. Dans un travail récent, auquel je me permets de renvoyer le lecteur [1], j'avais entrepris l'étude des principales races françaises celtes, kymris et méditerranéennes, en y comparant une série de Lorrains. Les conclusions auxquelles on arrive dans l'étude des divers segments du corps et des membres sont que le Lorrain se rapproche plus du Kymris que du Celte.

De même si nous passons à l'étude des diverses proportions de la tête et de la face, *dans le sens de la hauteur,* l'identité des Lorrains et des Kymris est presque absolue. J'entends dire par ces mots que pour

1. *Étude anthropométrique élémentaire des principales races de France.* Voir *Revue générale d'anthropologie de Paris,* 1883.

une tête de hauteur égale, mesurée par projection du vertex au menton, les divers segments de la face, naissance des cheveux, glabelle, racine du nez, épine nasale, espace interdentaire, concordent absolument dans ces deux séries et diffèrent notablement des mêmes proportions mesurées chez le Celte. Mais là s'arrêtent les analogies ; si nous passons à l'étude de la tête dans ses diamètres antéro-postérieurs et transversaux de toute espèce, nous retrouvons au contraire tous les caractères des races celtiques à leur maximum.

L'indice céphalique est, on le sait, le plus précieux de tous les procédés de répartition des races, aussi après avoir constaté qu'une énorme différence de 5,57 existe entre les indices lorrains et kymriques, croyons-nous bon d'en pousser l'examen plus loin et d'en étudier la répartition, non seulement par département, mais même par arrondissement [1]. La taille, en effet, est un excellent moyen de séparation des races, mais elle peut varier sous des influences diverses, le bien-être, comme l'a récemment démontré M. J. Carret en Savoie, la nature du sol, l'alimentation, etc., etc., toutes choses sans action sur la forme de la tête qui

1. Les chiffres que je présente aujourd'hui ne sont pas définitifs, je les extrais d'un travail en cours d'exécution sur la répartition de l'indice céphalique en France par département. Je doute cependant que les chiffres actuels puissent varier sensiblement.

ne dépend que de causes purement ethniques. La petite carte ci-jointe résume la question. L'indice céphalique de plus de 200 Lorrains est d'une manière absolue de 85,30. Par départements, la Moselle, qui se rapproche le plus de l'Allemagne, est sous-brachycéphale avec un indice de 83,78. En second lieu viennent la Meurthe, 81,05, et la Meuse, 81,21, qui présentent sensiblement le même indice, enfin les Vosges, très brachycéphales, arrivent à 87,50. La répartition par arrondissement est plus intéressante, bien que le nombre relativement faible de chaque petite série ne donne pas peut-être une exactitude rigoureuse. En tous cas, nous remarquons un fait prédominant : la région montagneuse est très brachycéphale, la région des vallées l'est sensiblement moins. Des deux côtés, sur la chaine des Vosges, comme dans l'Argonne, l'indice céphalique est au-dessus de 85, et plus la région est accidentée et de haute altitude, plus cet indice s'élève, atteignant 87 et 88 dans la région ouest du département des Vosges, pour s'abaisser graduellement en montant du sud au nord et arriver à 85 dans l'ancien arrondissement de Sarreguemines d'une part, dans ceux de Bar-le-Duc et Verdun de l'autre. La vallée, c'est-à-dire les arrondissements de Toul, Nancy, Briey, Metz, sauf une enclave brachycéphale du côté de Thionville, sont à 83 et 82. Il en est de même dans la Meuse des environs de Montmédy, qui s'abaissent à 81,7, probablement par suite de leur proximité

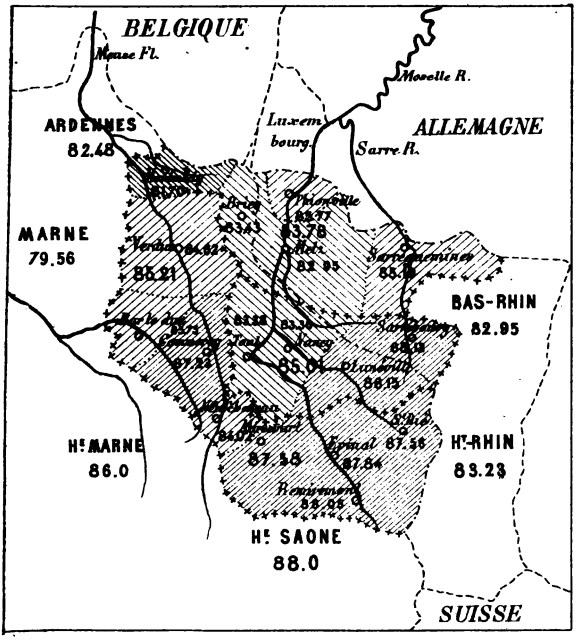

Zone Kymrique 81

Zone métissée 82 et 83

Zone Celtique pure 84 et 85

86 et au-dessus

M Collignon

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

H.G.

avec la Belgique. La chose s'explique facilement, comme nous le disions précédemment, les lieux les plus inaccessibles ou les moins fertiles, ont de tout temps été le refuge et l'asile des vaincus, tels l'Auvergne et la Savoie en France, les massifs de la Kabylie en Algérie; c'est donc là, dans la montagne, que nous devions retrouver les Celtes chassés par les invasions germaniques, alors que leurs vainqueurs se cantonnaient dans les plaines, au bord des grands cours d'eau, dans les larges vallées de la Moselle, de la Meurthe et de la Seille. Celle de la Meuse, plus resserrée, a dû être moins solidement occupée, aussi le type celtique y prédomine partout, même dans les villes. Remarquons aussi que, sur le vivant, l'indice céphalique des races germaniques blondes est d'environ 78, et que les régions lorraines, où il est le plus abondant encore, ont un indice variant de 83,43 (Briey) à 82,95 (Metz), et qu'il est par conséquent beaucoup plus voisin de la moyenne celtique 84,05 que des 78 des races germaniques.

Je ne dirai rien de l'indice nasal, ses limites de variation sont si étendues qu'il me serait impossible pour le moment d'en dresser une carte analogue à la précédente, on remarquera qu'il est intermédiaire entre ceux des races composantes, ce qui ressort de ce que nous avons dit précédemment, la tête du Lorrain est germanique dans ses longueurs verticales, celtique en largeur; c'est ce qu'indique aussi l'indice

facial total de la tête, par lequel on compare la hauteur du vertex au menton à la largeur bizygomatique = 100.

Si nous passons aux caractères descriptifs, nous dirons que le Lorrain a la peau blanche passant au rouge brique par l'exposition prolongée au soleil. Les yeux sont clairs (bleu et gris clair) dans une proportion de 48 p. 100, neutres ou intermédiaires, c'est-à-dire châtains dans celle de 36 p. 100, foncés 16 fois sur 100. Les cheveux, en général absolument blonds et même cendrés dans la première enfance, se foncent avec l'âge. Nous trouvons la répartition suivante pour 100 : blonds 54, châtains ou intermédiaires 36, bruns 10. C'est à peu près le même rapport qu'entre les yeux de diverses teintes.

En résumé, les populations lorraines nous offrent le curieux résultat de la fusion produite entre deux races principales après trente siècles environ de mélange. Il ne s'est pas, comme on eut pu s'y attendre, formé un type exactement moyen ; le Lorrain actuel a pris à l'un et l'autre certains caractères. La race germanique lui a légué sa haute taille, son teint rosé, et une tendance manifeste aux yeux et cheveux clairs. Les diverses proportions des segments du corps qui sont presque absolument sous la dépendance de la taille, ont été naturellement germaniques. En revanche il tient du Celte le crâne, et avec lui le cerveau qu'il enveloppe, car, par tous les traits de son carac-

tère moral, par son invincible attachement au sol, son amour du travail, sa patience, son esprit d'ordre et d'économie, le paysan lorrain est absolument un Celte.

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE

ET

CLIMAT DE NANCY

On possède, à Nancy, des observations météorologiques depuis l'année 1783. Malheureusement les deux premières séries, c'est-à-dire celle de M. l'abbé Vautrin (1783-1820) et celle de M. Monnier (1821-1840), ont été obtenues dans des conditions tellement défectueuses au point de vue scientifique, que les moyennes fournies par elles, sont tout à fait invraisemblables. Ainsi, par exemple, la température moyenne de Nancy, résultant de la série de M. Monnier, serait 9° Réaumur, soit 11°25 centigrades, c'est-à-dire supérieure à celle de Paris de près d'un degré, malgré la grande différence d'altitude [1]. On est donc obligé de laisser de côté de pareilles observations.

1. Trop de personnes se figurent qu'on peut faire de la météorologie avec un thermomètre à sa fenêtre et un baromètre dans sa chambre. « En général, dit M. Renou, partout où il y a un météorologiste sérieux, la température est plus basse, la

Ce n'est qu'en 1841 que M. le docteur Simonin père commença sa belle série d'observations, faites scientifiquement, en s'entourant de toutes les garanties d'exactitude désirables, série qui a été continuée depuis, dans les mêmes conditions, d'abord par M. Chautard, professeur de physique à la Faculté des sciences de 1860 à 1876, puis par son successeur M. Bichat, assisté depuis 1878 par une Commission spéciale nommée par M. le Préfet, en exécution d'un décret du Président de la République daté du 14 mai de la même année, et actuellement composée ainsi qu'il suit :

M. Bichat, président; M. l'Inspecteur d'académie; M. le Directeur de l'École normale primaire; M. le Doyen de la Faculté des sciences; M. le Sous-Directeur de l'École forestière; M. le Directeur du jardin botanique; M. l'ingénieur Holtz; MM. les docteurs Gross et Poincaré, professeurs à la Faculté de médecine; M. Millot, secrétaire.

En entrant en fonctions, la Commission n'avait trouvé installées que 8 stations d'observations, créées par M. Chautard; elle a peu à peu élevé ce nombre à

pluie plus abondante, l'oscillation diurne du baromètre plus régulière et plus grande, l'humidité moindre; parce que dans l'observation de la température de l'air toutes les erreurs sont en plus, ainsi que dans l'humidité déterminée par le psychromètre. Dans le pluviomètre elles sont toutes en moins. Les observations barométriques mal faites tendent à diminuer et à masquer l'oscillation diurne. »

33, dont les observateurs sont recrutés parmi les instituteurs et les agents des ponts et chaussées ou de l'administration forestière.

En plus de ces 33 stations, les instituteurs de 170 communes, choisies de façon à embrasser la surface du département, sont désignés pour fournir les renseignements nécessaires à la statistique des orages.

Les observations constituent pour ceux qui les font un surcroît considérable de travail, qui n'est l'objet d'aucune rétribution spéciale, et nous saisissons avec empressement l'occasion de remercier publiquement ces utiles collaborateurs.

Pour faire face aux dépenses nécessitées par le service météorologique, la Commission ne dispose que d'une allocation de 600 fr., votée chaque année par le Conseil général et consacrée à la publication des observations.

Cependant, grâce à une somme de 10,000 fr., une fois votée par la ville et le département, on a pu aménager la tour du palais des Facultés en observatoire météorologique et procéder à l'achat et au montage des instruments enregistreurs les plus indispensables.

L'Observatoire se compose de trois salles superposées : la salle inférieure, de plain-pied avec l'amphithéâtre de physique, est installée en bibliothèque pour le classement des archives de la Commission. La salle intermédiaire sert de cabinet de travail ; là

se trouvent le baromètre enregistreur de Redier, un petit enregistreur Richard et un fortin qui sert d'étalon pour le réglage des deux autres. Le niveau du mercure dans la cuvette du Redier est à 226 mètres au-dessus du niveau de la mer. La salle du haut renferme l'enregistreur de l'anémoscope Redier, le pluviomètre enregistreur de M. Ducretet avec son horloge à contact électrique et l'électromètre de M. Mascart pour l'observation du potentiel électrique de l'air. Enfin, sur la terrasse, à 21 mètres au-dessus du niveau de la cour et à 234 mètres au-dessus de la mer, s'élèvent la girouette de l'anémoscope, un anémomètre de Robinson, l'abri à double toit et à persiennes pour les thermomètres, et plusieurs instruments à lecture directe, pluviomètre, évaporomètre, actinomètre, etc.

Il y a un peu plus d'un an que le montage des enregistreurs est terminé, ces instruments n'ont pas cessé de fonctionner avec régularité.

Voici maintenant quelles sont les données climatériques moyennes de Nancy, telles qu'elles ressortent des observations ininterrompues depuis 1841, c'est-à-dire pendant une période de 45 années.

MOYENNES MENSUELLES DE TEMPÉRATURE.

Décembre.	1°30		
Janvier	0°76	Hiver....	1°43
Février	2°23		
Mars	4°64		
Avril.	9°49	Printemps.	9°05
Mai.	13°02		

Juin	16°84		
Juillet	18°41	Été.....	17°70
Août	17°85		
Septembre	14°37		
Octobre	9°45	Automne.	9°42
Novembre	4°43		

Moyenne de l'année : 9°4.

Les extrêmes de température ont été observées dans ces dernières années ; minimum : — 22°4[1] les 8 et 10 décembre 1879 ; maximum : 39°2 le 16 juillet 1881, ce qui fait un écart total de 61°6.

On compte en moyenne 81 jours de gelée par an.

Le mois de juillet seul n'a jamais offert de gelées ; on en observe quelquefois vers le 10 juin, et l'année dernière, 1885, dans la nuit du 13 au 14 août, il a gelé blanc sur le plateau de Colombey.

La *pression barométrique* moyenne ramenée à zéro est 738^{mm},967, ce qui fait 759^{mm},22, ramenée au niveau de la mer.

Ce sont encore les dernières années qui ont offert les plus grands écarts de pression :

786^{mm},8 le 17 janvier 1882	(au niveau de la mer)
733 ,1 le 20 décembre 1884	id.
Différence : 53^{mm},7	

1. Température observée à la Faculté des sciences, au milieu de la ville, à la campagne, le minimum a atteint 30° au-dessous de zéro.

Pour avoir à l'avenir la vraie température prise loin de toute habitation, la Commission météorologique a demandé l'auto-

C'est en hiver que la moyenne des pressions mensuelles est la plus élevée et que l'on observe les plus grands écarts absolus. En été, au contraire, les moyennes mensuelles sont généralement faibles et les écarts beaucoup moindres.

La hauteur moyenne annuelle de la *pluie,* à Nancy, est : $786^{mm},15$, ainsi répartie dans les différentes saisons :

Hiver.	$159^{mm},19$
Printemps	146 ,84
Été.	240 ,79
Automne	239 ,33

Il pleut en moyenne 170 jours par an, parmi lesquels sont compris 22 jours de *neige* en moyenne.

Voici le nombre de jours pendant lesquels souffle chaque *vent* dans une année moyenne :

Nord. . . .	40	Sud. . . .	42
Nord-est . .	34	Sud-ouest .	129
Est.	48	Ouest. . .	41
Sud-est. . .	14	Nord-ouest.	17

Quant à la *nébulosité,* voici comment elle se répartit dans une année moyenne :

36 jours avec ciel totalement pur,
118 jours simplement nuageux,
211 jours tout à fait couverts.

risation de relier, par un fil téléphonique, la Faculté des sciences avec l'École d'agriculture de Tomblaine, où se font d'excellentes observations, sous la direction de M. Guillaume, surveillant général des études.

Pour l'*humidité* relative nous ne disposons pas encore d'une assez longue série de bonnes observations pour pouvoir en tirer des moyennes. Mais nos données permettent déjà de ranger les saisons dans l'ordre suivant, sous le rapport de l'état hygrométrique moyen :

Hiver, saison la plus humide,
Automne,
Été,
Printemps, saison la plus sèche.

Quelques mots, maintenant, pour commenter tous ces chiffres. M. Godron, qui a résumé dans son *Essai sur la géographie botanique de la Lorraine* (1862) les observations de M. le docteur Simonin, a dit : « La Lorraine n'a pas une température complètement identique à celle qui caractérise les autres parties de la France placées entre les mêmes parallèles.

« Et d'abord, la température de notre climat ne paraît plus être soumise aux influences du voisinage de l'Océan, si évidentes sur nos côtes de l'ouest, très sensibles encore à Paris et même en Champagne. La chaîne des montagnes de l'Argonne semble interrompre vers l'est les dernières traces des effets du climat maritime.

« D'une autre part, les principales rivières, qui arrosent l'ancienne province de Lorraine, telles que la Sarre, la Meurthe, la Moselle et la Meuse, coulent dans des vallées qui s'ouvrent vers le nord ou le

nord-ouest, et les vents assez fréquents qui, pendant la saison d'hiver, soufflent des régions glacées, abaissent singulièrement la température dans cette saison rigoureuse.

« Nous ferons observer, en outre, que le voisinage de la chaîne des Vosges, qui forment notre limite orientale, et qui est couverte, pendant plus d'une moitié de l'année, de neiges abondantes, refroidit aussi singulièrement nos contrées. »

Il y aurait beaucoup à dire sur les lignes qui précèdent. Quand le vénéré et regretté M. Godron les a écrites, on croyait encore que les vents se propageaient en ligne droite à la surface du sol, on ignorait qu'ils appartiennent tous à des systèmes sensiblement circulaires et plus ou moins vastes, qui se déplacent dans une direction moyenne dirigée ouest-sud-ouest, est-nord-est, et dont le mouvement de translation est commandé par les courants supérieurs de l'atmosphère. De telle sorte que les contrées situées sur le parcours et du même côté du centre de ces systèmes circulaires voient, chacune à leur tour, se succéder les mêmes vents avec les propriétés qu'on leur connait. C'est ainsi que les innombrables dépressions, dont le centre passe sur les Iles Britanniques, amènent des vents de sud à ouest qui commencent à souffler à Brest, puis arrivent 18 ou 24 heures après à Paris et 12 à 18 heures plus tard à Nancy. En un seul cas cette règle peut être mise en défaut, c'est

quand les hautes pressions, qui stationnent ordinairement sur l'Europe nord-orientale pendant l'hiver, viennent à s'étendre à travers le continent jusque sur nos contrées ; alors l'isotherme de zéro, ou limite des gelées, peut passer à l'ouest de Nancy, soit entre cette ville et Paris, soit entre Paris et Brest. C'est dans ce cas, que nous subissons les rigueurs d'un hiver continental qu'on ne ressent généralement pas sur les côtes. Ainsi M. Godron a au moins exagéré l'influence des vallées de la Lorraine orientées vers le nord-ouest. On s'en rendra d'autant mieux compte si l'on se reporte aux chiffres donnés plus haut pour la fréquence des différents vents, car on y verra la rareté relative des vents de cette partie de l'horizon, ainsi que celle des vents de sud-est qui passent sur les Hautes-Vosges et auxquels l'auteur attribue également la rigueur de certains hivers.

Sans doute le climat de la Lorraine est plus continental, c'est-à-dire plus extrême dans le chaud comme dans le froid, que celui de Brest, situé sous le même parallèle, mais il ne l'est pas plus que celui de Paris, également à la même latitude. Les différences que l'on constate entre les moyennes de Paris et celles de Nancy, température moindre, plus grande quantité de pluie, etc., sont dues uniquement à la différence d'altitude qui est de 160 mètres environ[1]. Si

1. Altitude moyenne du sol de la ville de Nancy : 200 mètres.

Nancy était à la même hauteur au-dessus de la mer que la capitale, son climat serait un peu plus continental, c'est vrai, mais son élévation sur le bord de la cuvette du bassin parisien qui regarde l'ouest, d'où nous arrivent les vents pluvieux, corrige et au delà sa situation plus à l'intérieur des terres, puisqu'il y pleut plus qu'à Paris et que le propre des climats continentaux est la sécheresse relative.

On peut donc, au point de vue de la météorologie pure, résumer les conditions climatériques de Nancy, en disant qu'elles ne sont autres que celles de Paris transportées à 160 mètres plus haut.

En résumé, le département de Meurthe-et-Moselle est soumis au régime des vents de sud-ouest, dominants en France à l'exception de la vallée du Rhône. Ces vents, venant de l'Atlantique, ne trouvent sur leur route aucun obstacle physique capable de les arrêter, et arrivent au-dessus de Nancy encore chargés d'une notable quantité de la vapeur d'eau qu'ils ont recueillie sur l'Océan. Ils continuent, chemin faisant, à se décharger de leur humidité, nous donnant ainsi un climat quelquefois trop pluvieux, mais en revanche nous gratifiant de la chaleur de vaporisation qui devient libre à mesure que la condensation s'opère.

Après les vents du quart sud-ouest de la rose, les vents les plus fréquents sont ceux du quart nord-est, amenant avec eux le beau temps, mais aussi la sécheresse et quelquefois ce « hâle » si redouté pour

les « grosses terres » dont il encroûte et fend la surface.

Les vents de sud-est sont les moins fréquents, c'est un point de la rose dans lequel le vent passe dans sa rotation, mais où il se fixe rarement. D'une façon générale, on peut dire que le vent ne souffle que des directions suivantes, énumérées dans l'ordre donné par le sens de sa rotation :

Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest, Nord, Nord-Est, Est.

Après une période de beau temps, quand le baromètre commence à baisser et que des cirrus viennent blanchir le ciel, le vent ne tarde pas à s'établir au sud-ouest, avec une quantité de pluie et une force de vent en général proportionnelle à la baisse du baromètre. Après avoir soufflé quelque temps dans cette direction, le vent tourne à l'ouest, puis au nord-ouest ; en même temps le baromètre remonte et les ondées alternent avec des éclaircies. D'autres fois, au premier mouvement de remonte du baromètre survient un grain violent pendant lequel le vent saute brusquement à l'ouest et même au nord-ouest. Arrivé à ce point, si le vent recule vers le sud-ouest, une seconde bourrasque suit de près la première, si au contraire le vent continue son évolution vers le nord et le nord-est, le beau temps revient.

La chaîne des Vosges, en faisant obstacle aux vents de sud-ouest, surtout dans sa partie méridionale où elle

est plus élevée, les force à se décharger de leur humidité sur son versant ouest et produit ainsi la crue des eaux de la Moselle et de la Meurthe qui y ont leurs sources.

Le plateau de Haye, qui se dresse à l'ouest de Nancy, à l'est de Toul, entre la Meurthe et la Moselle, au sud du confluent de ces deux rivières, et qui est couronné d'une superbe forêt, n'est pas non plus sans influence sur notre météorologie locale. L'étude de l'influence météorologique des forêts a fait voir qu'au-dessus des régions boisées il se produit un abaissement de température donnant lieu à des condensations de la vapeur et à des chutes de pluie. Les orages, qui nous viennent aussi du sud-ouest et qui ont de plus une tendance à suivre les vallées, trouvent une voie satisfaisant à ces conditions dans la partie de la vallée de la Moselle comprise entre Toul et Frouard, ainsi que dans la dépression du terrain, entre la Moselle et la Meurthe, qui a reçu le nom de col du Mauvais-Lieu. Ce fait, combiné avec la présence de la forêt de Haye à l'ouest de Nancy, pourrait expliquer pourquoi ces météores, quelquefois si violents dans notre département, épargnent généralement cette ville, où l'on constate leur présence, rarement leurs dégâts ; la grêle y est assez rare et peu nuisible.

STATISTIQUE DES ORAGES.

Le nombre moyen d'orages constatés par an est de 30. Le quart de ce nombre seulement a lieu de minuit à midi; les trois quarts des orages éclatent de midi à minuit.

Sur ces 30 orages, 15 ont la direction Sud-Ouest, Nord-Est.
6 — Ouest-Est.
2 — Nord-Ouest, Sud-Est.
2 — Sud, Nord.
5 sont des orages locaux, sans déplacement signalé.

Le nombre moyen des chutes de grêle par an est de 8. Nous ne pouvons donner le chiffre moyen des chutes de foudre; le nombre de celles que l'on nous signale allant en croissant chaque année, prouve simplement qu'elles échappent de moins en moins à l'attention des observateurs de la Commission, à mesure que le nombre de ceux-ci augmente. Pour l'année 1884, le nombre des chutes de foudre arrivées à notre connaissance a été de 65, dont 46 sans dégâts importants, 18 avec dommages matériel et morts d'animaux. Une seule personne a été atteinte [1].

Il résulte des documents officiels que le nombre total des personnes foudroyées dans le département de Meurthe-et-Moselle depuis 1835 jusqu'en 1884, c'est-

1. Pour plus détails, voir *Étude sur les orages dans le département de Meurthe-et-Moselle*, par C. Millot. 1884. Chez Berger-Levrault et Cie.

à-dire depuis 50 ans, a été de 62 ; ce qui fait, en prenant 419.317 pour le chiffre de la population du département, une victime de la foudre pour 6.763 habitants, et un peu plus d'un foudroyé par an. A ce point de vue, Meurthe-et-Moselle est le 46e département de la liste : celui de la Seine présentant la moins grande proportion de victimes (1 : 93.311) et celui de la Lozère, qui est le plus éprouvé, 1 : 1.818.

VÉGÉTATION, CULTURE DE LA VIGNE.

Si nous avons dû faire des réserves au sujet de la façon dont M. Godron a décrit le climat de Nancy au point de vue de l'interprétation donnée aux chiffres fournis par les instruments, il n'en est plus de même si l'on envisage la répartition des plantes et des cultures à la surface de notre sol ; ici les travaux du savant naturaliste dont Nancy déplore la perte, conservent toute leur valeur et c'est à lui que sont empruntées les lignes par lesquelles nous terminons cette note. La situation de notre département, presque à la limite de la culture de la vigne, rend l'étude de la distribution de cette plante sur notre sol éminemment propre à caractériser la relation du climat et de la végétation ; nous nous en tiendrons donc à l'étude de la vigne.

Les vignobles sont très développés en Lorraine ; ils occupent 17.192 hectares dans le département de Meurthe-et-Moselle. Dans les années favorables, cer-

tains coteaux fournissent même d'excellents vins, tels que ceux de Bayon, de la côte des Chanoines à Nancy, de Pagny-sur-Moselle, de Thiaucourt, etc. [1].

« La vigne ne croît nulle part, dit M. Godron, sur le versant occidental des montagnes des Vosges et c'est bien plus à l'ouest de cette chaîne qu'il faut chercher chez nous la limite assignée à la culture de cette plante sarmenteuse.

« Dans la plaine de Lorraine, en partant du sud du pied de la chaîne jurassique, cette limite passe par Châtenois, Vittel, Dompaire, Châtel, Rambervillers, Fontenoy-la-Joûte, Montigny, Blâmont, Maizières, Saint-Médard, Lostroff, Altroff, Faulquemont, Longeville-lès-Saint-Avold, Boulay, Aboncourt, la vallée du Caurnens, Cattenom, Sierck et va retrouver la chaîne jurassique à Œutrange.

« Cette ligne irrégulièrement demi-circulaire suit donc, mais à une distance de 10 à 25 kilomètres, les contours occidentaux de la chaîne des Vosges, ainsi que son prolongement au nord et au sud. La ligne de faite, peu élevée cependant, qui sépare le bassin de la Moselle de celui de la Saône, interrompt la culture de la vigne ; mais elle reparaît, au sud de cette ligne, à Lamarche et à Monthureux-sur-Saône.

« Si l'on consulte toutes les cotes d'altitude des parties de la plaine de Lorraine sur lesquelles la vigne

1. Produit moyen, en hectolitres par hectare, pendant la période 1875-1879 : 50,1.

prospère, on sera convaincu que l'extension des vignobles est dans un rapport étroit avec l'altitude. Car nulle part, dans cette grande plaine, on ne voit la vigne cultivée au-dessus de 300 mètres. (Cependant sur le flanc de nos coteaux calcaires, les vignobles peuvent s'élever jusqu'à 400 mètres, mais on ne les observe qu'à de bonnes expositions ; ils sont de plus complètement abrités contre les vents froids, et nous pourrions ajouter que le sol calcaire sur lequel ils reposent est plus chaud que le sol siliceux ou alumineux de la plaine. On comprend du reste parfaitement ces faits si l'on a égard aux expériences thermiques faites par M. de Gasparin et d'où il résulte que la température du sol exposé aux rayons directs du soleil est sensiblement plus élevée que celle de l'air ambiant.) L'altitude modifie ici complètement l'influence de la latitude. La vigne donne encore d'excellent vin à Guénetrange, près de Thionville, et sa culture s'étend vers le nord, dans la vallée de la Moselle jusqu'au delà de nos frontières (1862), mais là le sol s'abaisse de plus en plus ; il n'est qu'à 147 mètres d'élévation au-dessus de l'Océan, là où la Moselle sort de notre territoire. C'est le point le plus déclive de la plaine de Lorraine.

« La vigne pénètre aussi dans les vallées de notre chaîne jurassique et même elle y occupe une assez grande étendue de la surface du sol. Ainsi les vallées de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, de l'Aire et de l'Ornain, dans leur trajet à travers nos lignes

de coteaux calcaires, nous présentent d'immenses vignobles. Ils s'élèvent même dans ces vallées à une altitude plus grande que dans la plaine lorraine et atteignent 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais, sur les grands plateaux de notre première et de notre seconde chaine jurassique, c'est-à-dire sur ceux de la Haye, du Pays-Haut et de la Woëvre, la culture de la vigne n'existe pas, bien que, sur bien des points, le sol soit moins élevé que l'altitude extrême que je viens d'indiquer. »

C'est dans les premiers jours d'avril que la vigne « pleure ». On peut prendre la date du 1er avril pour l'époque moyenne du commencement de la montée de la sève ; quant à l'époque moyenne de la vendange, la récapitulation de 1752 à 1884 donne la date du 9 octobre, les extrêmes étant le 9 septembre en 1822 et le 26 octobre en 1799.

Voici le nombre de degrés de chaleur que la vigne reçoit en moyenne dans les 192 jours de végétation du 1er avril au 5 octobre :

Avril. . . .	30 jours à	9°,49	de moyenne =	284°,70
Mai	31 —	13°,02	— =	403°,62
Juin	30 —	16°,84	— =	505°,20
Juillet. . . .	31 —	18°,41	— =	570°,71
Août. . . .	31 —	17°,85	— =	553°,35
Septembre. .	30 —	14°,37	— =	431°,10
Octobre. . .	9 —	9°,45	— =	85°,05
Total :	192 jours	fournissant	=	2833°,73 [1]

1. Voir Bulletin de la Commission météorologique, 1881. *Culture de la vigne* dans le département de Meurthe-et-Moselle, par C. Millot.

Nous dirons en terminant que nous ne croyons pas à *l'altération de notre climat* dont on a tant parlé dans ces dernières années, surtout à la suite du rude hiver de 1879-1880. Sans doute nous manquons de données précises, puisque les observations dans lesquelles on peut avoir confiance ne remontent, pour Nancy, qu'à 1841. Mais à défaut de degrés thermométriques, on peut, il nous semble, rechercher si on vendange plus tard aujourd'hui en Lorraine que dans les siècles précédents. Or, en considérant la longue liste donnée par le regretté M. Olry, dans ses *Recherches sur les phénomènes météorologiques de la Lorraine,* et qui remonte à 1352, on voit que tous les siècles ont présenté de très mauvaises et de très bonnes années, des périodes désastreuses et des périodes d'abondance, et que la prétendue altération du climat n'est qu'une illusion produite par des oscillations de la température à périodes plus ou moins longues.

C. MILLOT,

Ancien officier de marine, chef des travaux météorologiques et chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des sciences de Nancy, Secrétaire de la commission météorologique de Meurthe-et-Moselle.

GÉOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE PRÉROMAINE

DES

ENVIRONS DE NANCY

Si les botanistes et les géologues admettent, comme bornes de la région parisienne, la délimitation généralement adoptée aujourd'hui, c'est-à-dire 95 kilomètres de rayon en prenant Paris pour centre, on ne nous taxera pas d'exagération en prenant, toute proportion gardée, pour limites de la région nancéienne, un rayon de 30 kilomètres avec la ville capitale de la Lorraine pour centre. Le champ d'étude ainsi circonscrit est encore entamé au nord-est et diminué de toute la rive gauche de la Seille par la ligne de la frontière que nous ne dépasserons qu'une seule fois dans la seconde partie de cette notice, au sujet des refuges et camps retranchés attribuables aux époques préromaines. Il ne sera question dans la première partie de cette notice consacrée à la géologie, que de la série des terrains secondaires et quaternaires qui affleu-

rent dans la région limitée à peu près par une ligne plus ou moins circulaire passant par Nomeny, Lunéville, Bayon, Colombey, Foug, Pont-à-Mousson.

Les grands accidents, tels que lignes de fracture avec puissantes dénivellations, sont extrêmement rares dans cette région, où s'étalent les sédiments de l'âge secondaire, depuis le *muschelkalk supérieur*, c'est-à-dire le trias, jusqu'au *corallien*, qui est le terme le plus élevé du jurassique moyen. Par contre, les fractures avec faibles dénivellations s'y rencontrent souvent, ainsi que les cassures partielles, que les glissements de lambeaux de terrain le long des pentes des collines. Ces accidents sont indiqués soit par des dépressions ou ravins, soit simplement par le changement brusque de la nature du sol, et le plus souvent le paléontologiste seul peut arriver à les déceler, en reconnaissant les changements dans la faune qui accompagnent ces dénivellations.

Mais si les environs de la capitale lorraine ne présentent pas au géologue de grands accidents comparables à ceux des Vosges ou des Alpes, ils sont néanmoins intéressants à visiter à cause de la variété des terrains qui y affleurent et de leur richesse partout assez grande en débris d'animaux et végétaux fossiles.

Personne n'ignore que le sol même sur lequel est bâtie la ville de Nancy, n'a pas toujours été terre ferme. Qui d'entre nous, dans ses promenades, n'a pas rencontré des vestiges de pétrification ? Les envi-

rons de Nancy ont été célèbres à ce point de vue dès le jour où on s'est occupé de paléontologie, et il n'est guère de musée de France ou de l'étranger, où les ammonites du calcaire ocreux de Seichamps, où l'*Hippopodium* de Bosserville ne figurent à la place d'honneur, à côté des débris de reptiles et de poissons du muschelkalk de Lunéville.

Ces pétrifications ou fossiles appartiennent à des fonds de mer disparus, qui ont cédé la place à un régime terrestre et fluviatile.

Il y a donc, dans nos environs, deux ordres distincts de formations. Le sous-sol de la ville, la charpente des collines qui bordent les vallées de la Meurthe, de la Moselle et les vallées de leur affluents, appartiennent aux sédiments déposés au fond de la mer triasique et jurassique. Cette masse énorme de dépôts disposés en retrait les uns sur les autres, sous forme de couches à peu près horizontales ou légèrement inclinées vers l'ouest, c'est-à-dire vers la haute mer d'alors, forme un ensemble des plus remarquables.

Jusque vers le méridien de Nancy, c'est-à-dire dans la partie orientale de notre champ d'études, les formations géologiques appartenant surtout au trias ne se présentent pas sous forme de massifs formant obstacle au cours des rivières. Les eaux les ont façonnées en collines, à pente douce, plus ou moins isolées les unes des autres. Il n'en est pas de même à partir du pied des collines qui dominent la ville. Les formations ju-

rassiques plus résistantes, malgré leur soubassement marneux, y ont donné naissance à des massifs puissants formant une barrière sinueuse, entamée par nos deux grands cours d'eau, qui se suit dans nos limites, de Bayon à Amance.

Une seconde barrière de collines dépendant du système méridional des côtes de Meuse, que nous ne faisons qu'aborder de Barisey à Foug, appartient également au jurassique, mais aux étages supérieurs. Entre ces deux systèmes de collines orientées à peu près suivant le méridien, se développe la vaste dépression marneuse de la Woëvre, dont nous ne touchons que la partie méridionale.

Les assises de terrains qui se succèdent de Lunéville à Foug sont donc paginées comme les feuillets d'un livre. La pagination régulière est à peine troublée en certains points par des cassures qui ne peuvent arrêter le géologue pourvu des moyens de déchiffrer un pareil livre, c'est-à-dire de connaissances minéralogiques et surtout paléontologiques.

Une seule condition doit être réalisée pour que le déchiffrement soit possible, c'est que ces terrains deviennent accessibles latéralement, et, s'il se peut, que leur tranche soit à découvert. Cette condition se trouve réalisée de tous côtés à Nancy et dans les environs, grâce aux travaux d'embellissement et d'assainissement de nos rues, qui mettent à nu le sous-sol, grâce surtout aux nombreuses carrières ouvertes sur

les flancs des collines, le long des canaux ou voies ferrées et jusqu'au sommet des plateaux.

Le régime terrestre et fluviatile ayant succédé dans l'ordre des temps géologiques au régime marin, il est utile de savoir à première vue distinguer ces deux ordres de formations. L'ordre paraît caractériser les formations marines déposées au fond de bassins d'une grande étendue, plus ou moins ouverts ou profonds suivant les temps, mais l'ordre n'exclut pas la variété, ni même la difficulté dans l'étude. Les terrains sédimentaires marins des environs de Nancy ne sont pas encore complètement connus, malgré les nombreux travaux dont ils ont été l'objet à différentes époques, soit au commencement de ce siècle, à la naissance de la paléontologie, soit au milieu de ce siècle, époque où ont paru plusieurs travaux remarquables, provoqués par le congrès scientifique de 1850, soit enfin de nos jours par la nouvelle école géologique. Nulle part en effet l'étendue des variations possibles n'est plus grande que dans certains de nos étages jurassiques (bathonien et bajocien). Une seule excursion est loin de suffire pour se rendre compte de la nature de ces étages dans nos limites cependant si restreintes, et pour pénétrer à fond dans leur connaissance, il faut suivre leurs affleurements pas à pas, en constatant les modifications souvent très grandes qu'ils éprouvent dans leurs sédiments et dans leur faune.

Quoi qu'il en soit, grâce à l'abondance des fossiles,

l'étude des terrains sédimentaires marins de nos environs, est rendue très attrayante et parait bien plus goûtée que celle des terrains d'origine terrestre et fluviatile plus récents. Ceux-ci ne sont pas uniformément étendus en surface, ils se disposent en amas plus ou moins considérables de cailloux, de sables, de débris anguleux, de roches calcaires, accumulés sans ordre apparent sur les plateaux, les pentes, le fond des vallées.

Ce n'est plus, en nous servant de la comparaison de M. de Saporta, un herbier bien ordonné et bien classé, comme la série des dépôts marins, c'est un jardin abandonné, dans lequel l'ordonnance générale est encore visible, tandis que les plantes dispersées et redevenues sauvages, ne se montrent plus que dans un mélange confus.

Une mer ouverte, peu profonde, à fond vaseux couvrait nos régions au moment où se déposait le *muschelkalk* moyen ou horizon du *Ceratites nodosus*, que l'on peut étudier dans la région devenue classique des environs de Lunéville, de Gerbéviller. Ce sont des calcaires et des marnes gris bleuâtre riches en algues scopariennes, des marnes sableuses dolomitiques, en résumé, un ensemble de sédiments généralement vaseux, déposé dans un bassin maritime riche en poissons, en reptiles, en crustacés, en céphalopodes, dont les débris s'y rencontrent en assez grande abondance. Les fossiles les plus répandus sont : *Cera-*

tites nodosus Brug, C Semipartitus Gaill, Gervillia socialis Schlot, Terebratula vulgaris Schlot. Localité à visiter : Mont-sur-Meurthe.

Jusqu'à plus ample informé, et en raison de la présence, au-dessus de l'horizon du *Ceratites,* d'une faune de mollusques identique à celle du muschelkalk: *Mytilus vetustus Goldf, Lima striata Goldf, Myophoria vulgaris Schlot, M Goldfussi Alb, Myacites musculoides Schlot,* etc., et de plantes dont quelques-unes seulement (fougères à frondes réticulées) appartiennent évidemment à la *lettenkohle,* ou aux marnes irisées inférieures, nous admettons une subdivision du muschelkalk supérieur, supérieure à celle du *Ceratites nodosus,* et placée sur la limite des marnes irisées. La *Myophoria Goldfussi* peut servir à la caractériser, et la disparition de cette coquille, vers la partie supérieure de la série de dolomies sableuses, de calcaires dolomitiques zonés, de marnes bariolées, de grès dolomitiques sableux, à grains verts de glauconie, de marnes gypseuses qui contient cette coquille, peut aider à limiter les marnes irisées. Localité à visiter : gare de Blainville.

Peu d'étages géologiques paraissent avoir été plus étudiés que le muschelkalk lorrain, et cependant aucun travail d'ensemble n'a jusqu'ici réuni les documents épars qu'on possède sur sa composition lithologique, sa faune, sa flore.

Ces documents, nous les devons surtout à M. F. Le-

brun, qui depuis près d'un demi-siècle s'est voué à l'étude de ce terrain que nul ne connaît mieux que lui, à M. Briquel, avocat à Lunéville, qui consacre ses loisirs à rassembler une collection complète de ces fossiles si répandus dans les collections des deux mondes.

Des lagunes où se concentrait le sel suivant les lois de l'évaporation, dans une région peu favorable à la vie animale et végétale, tel était le tableau désolé de la région nancéienne à l'époque du dépôt des *marnes irisées,* salifères et gypsifères.

Cependant ces lagunes où les dépôts d'évaporation s'accumulaient étaient envahies par moment (époque du grès keupérien), pas des courants qui ont amené des débris de plantes, équisétacées, fougères, conifères, qui ont ébauché des dépôts de combustible. Plus tard même, en plein dépôt de roches dolomitiques, la vie végétale n'a pas disparu, et vers la fin du keuper des algues microscopiques du genre *Bactryllium* paraissent y avoir pullulé. Quant aux animaux, ils sont à peine représentés par *Posidonomya minuta,* et quelques bivalves peu déterminables.

Localités à visiter : environs de Saint-Nicolas, de Bayon.

L'ensemble des couches connu sous le nom d'*infralias,* de *rhétien,* qui forme le lien entre le trias et le jurassique, est trop bien développé dans nos régions pour que nous ne le mettions pas en évidence.

Dans les grès, les poudingues, les grès dolomitiques qui le constituent avec quelques bancs de marnes schisteuses par place, abondent les représentants de la faune européenne de cet étage de transition. *Avicula contorta Portl, Gervillia præcursor Qu, Anatina præcursor Qu,* etc., ne sont pas rares dans nos limites, et peu de roches sont riches en bivalves comme celles du rhétien lorrain. Les débris de poissons, de reptiles, ne sont pas moins répandus que les bivalves, et nos récentes recherches permettent d'y ajouter, grâce aux déterminations de notre excellent ami et collaborateur M. le professeur Fliche, quelques espèces bien caractéristiques de conifères, d'équisétacées, de fougères.

Sur les confins du rhétien, avec la série jurassique se place une couche à laquelle les géologues lorrains ont donné, avec raison, le nom de *marnes rouges de Levallois,* voulant honorer le géologue distingué qui a si nettement débrouillé l'écheveau de nos formations géologiques au moment où la science était loin d'être ce qu'elle est maintenant. Localités recommandées : Flavigny-sur-Moselle, Varangéville.

Avec les temps jurassiques, le bassin maritime au milieu duquel se trouve Nancy se transforme. La nappe d'eau paraît d'abord rester peu profonde, au moins par places, et l'inégalité du fond de la mer se prononce de plus en plus. Elle se traduit à certains moments de cette longue période par la formation de

récifs coralliens, récifs-barrières, ou récifs sporadiques aux talus abrupts, aux abords fréquentés par une population marine particulière. Les courants maritimes venus de loin, l'agitation sur place, se traduisent nettement dans nos formations jurassiques par des roches à éléments minéralogiques particuliers, grès, contenant des débris végétaux flottés, par des roches à galets formés de marnes durcies.

A plusieurs reprises, la sédimentation chimique ferrugineuse vient modifier la nature des roches qui se déposaient dans nos bassins, et chaque fois elle amène avec elle une plus grande abondance de débris animaux. C'est dire que les formations de cette nature sont particulièrement à recommander au paléontologiste. Nos mers étaient aussi riches en écueils, où les mollusques lithophages creusaient leur demeure, et leur fond paraît avoir été dans un état d'équilibre instable, à en juger par le nombre des surfaces taraudées qu'on peut constater en série verticale dans nos formations jurassiques.

En résumé, les formations jurassiques des environs de Nancy sont des plus intéressantes à étudier au point de vue de la science pure, et la notice de notre confrère, M. l'ingénieur des mines Cousin, démontrera à nos lecteurs qu'elles ne sont pas moins remarquables par les matières premières qu'elles fournissent à l'industrie minière, à l'industrie du sel, à l'art de la construction.

Si l'étude géologique de nos terrains a été en honneur à Nancy dès le XVIII^e^ siècle, on peut dire que leur connaissance détaillée et raisonnée ne date guère que du milieu du XIX^e^ siècle. Trois noms méritent d'être signalés au premier rang parmi ceux qui ont frayé la voie à la jeune école géologique. Ce sont ceux de MM. Guibal, Levallois et Husson. De 1849 à 1851, grâce à leurs travaux, le cadre si compliqué de nos formations géologiques était dressé avec tant d'exactitude, que la plupart de leurs divisions sont généralement acceptées par les géologues lorrains. A côté de ces noms qui doivent être mis en relief entre tous, il convient de signaler ceux de MM. Mathieu, Terquem, Lebrun, Fliche, Braconnier, Douvillé, Wohlgemuth, etc., etc., qui, par leurs recherches, ont complété l'étude paléontologique de nos étages oolithiques, en les reliant à ceux des régions avoisinantes.

Entre les mains de ces géologues, l'étude du bassin jurassique nancéien a suivi son évolution naturelle. D'abord exclusivement minéralogique, elle est devenue plus tard paléontologique, à mesure que la science, se développant, sentait le besoin de trouver un point d'appui solide à ses déductions.

Bien des événements se sont passés au sein de nos mers anciennes depuis le moment où le premier sédiment jurassique s'est déposé à plus d'une centaine de mètres sous le sol de la ville de Nancy, jusqu'à celui

où le récif de polypiers qui couronnent les collines des environs de Foug, s'est formé à 100 et 130 mètres d'altitude au-dessus de la vallée de l'Ingressin. Les géologues reconnaissent dans cette longue série, de bas en haut, en suivant la nomenclature anglo-française, le *lias* tout entier avec ses trois subdivisions, l'oolithe inférieure et la grande oolithe, l'oolithe moyenne qu'il nous arrivera souvent d'appeler, suivant d'Orbigny, des noms de *bajocien,* de *bathonien* pour les deux premiers ; pour l'oolithe moyenne, des noms de *callovien, oxfordien, corallien.*

Le lias tout entier peut être considéré comme une période de calme relatif, pendant laquelle, sous une lame d'eau de moyenne épaisseur, la vie s'est librement développée sous toutes ses manifestations. Dès le commencement de cette période, *lias inférieur,* il y a eu abondance de formes animales; on peut y distinguer trois horizons qui sont de bas en haut : celui de l'*Ammonites angulatus Schlot ;* celui de l'*Ammonites bisulcatus Brug ;* celui de la *Belemnites brevis Mill.* Ils sont généralement riches en fossiles, et les environs de Bayon sont à citer pour le plus inférieur des horizons, ceux de Richardménil pour le supérieur, ceux de Haraucourt, Manoncourt, Vézelise pour le moyen, qui est le vrai horizon de la gryphée arquée.

Avec le lias moyen, la faune change un peu, mais devient plus variée encore. Les subdivisions peuvent

être tracées à l'infini, mais nous nous contenterons des suivantes : marnes à *Hippopodium ponderosum Sow,* en faisant remarquer que ce fossile ne peut que difficilement être accepté comme caractéristique de la base du lias moyen aux environs de Nancy, car il y est extrêmement rare, tandis que *Ammonites capricornus Schlot, Ammonites armatus Sow,* y sont généralement répandus. *Calcaire ocreux;* malgré son peu d'épaisseur, cette couche a la valeur d'un horizon par ses caractères minéralogiques et paléontologiques. *Ammonites Guibalianus d'Orb, A Buvigneri d'Orb, Gryphea obliquata Sow, Hippopodium Guibali Bayle, Rhynchonella curviceps Quenst, Rh. furcillata Theod, Waldheimia cor Lamk,* etc., peuvent servir à la caractériser.

Horizon de l'*Ammonites Davœi Sow,* riche en céphalopodes, ammonites et bélemnites, en algues, mais de peu d'épaisseur.

Horizon de l'*Ammonites margaritatus,* comprenant les subdivisions suivantes : marnes à *Belemnites clavatus Blain,* d'abord seule, puis avec *B Fourneli d'Orb;* marnes sableuses avec *Tisoa siphonalis, Gryphea cymbium Lamk. type,* etc.; grès médioliasique, dans lequel *A margaritatus* est en décroissance et se trouve remplacée par *A spinatus Brug.*

Le lias supérieur débute par une formation riche en vertébrés. Ce sont ou des poissons dont les débris sont disséminés dans des marnes schisteuses ou schistes à *Posidonomyes,* ou de grands sauriens aux formes

massives, des *Ichthyosaures,* dont on trouve les ossements échoués dans la vase.

Tel est celui qu'a découvert un des amateurs les plus zélés de paléontologie de Nancy, M. l'opticien Gaiffe, aux baraques de Ludres. Un tel bonheur échoit rarement à un géologue, aussi faut-il le mentionner, d'autant qu'il s'agit d'un collectionneur qui met gracieusement ses trouvailles à la disposition des paléontologistes.

On peut subdiviser le lias supérieur en : horizon des schistes à *Posidonomya Bronni Voltz,* marno-schisteux; horizon de l'*Ammonites bifrons Brug,* marneux; horizon de l'*Ammonites thoarcensis d'O.* et de l'*Astarte Voltzii Hoenning,* marno-sableux; horizon de la *Trigonia navis Lamk.* et de la *Gryphea ferruginea Terq,* ou du minerai de fer liasique.

L'invasion de nos bassins maritimes par des dépôts ferrugineux avait déjà commencé dès l'époque du lias inférieur, et même à la fin du rhétien, mais elle n'est devenue complète qu'à ce moment précis de l'histoire de nos mers jurassiques. Au lieu de vase et de sable, le sédiment devient ferrugineux, mais la substitution de cet élément utile aux éléments ordinaires des dépôts ne s'est faite que par places. Là où cette substitution a été complète, le minerai est devenu exploitable, là où il y a eu simplement incorporation de fer dans de faibles proportions aux vases et aux sables, il ne l'est plus. Du reste, l'apport de ces nouveaux sédiments ne

paraît pas avoir entravé la marche de l'évolution des êtres organisés, car le minerai est généralement riche en fossiles.

L'irruption ferrugineuse dans nos bassins jurassiques a continué dans la période oolithique, avec une telle abondance que nous trouvons dans une partie de l'oolithe inférieure ou *bajocien* des couches de vrai minerai de fer. La faune a considérablement changé, mais la sédimentation est, à peu de chose près, restée la même. Tandis que le lias occupe la région basse de nos collines ou la région de faibles ondulations qui s'étend à l'est de la première barrière de collines jurassiques dont nous avons parlé plus haut, l'oolithe inférieure forme l'ossature de celle-ci, et en a déterminé le relief et la configuration par son couronnement de roches dures et résistantes. Celles-ci s'enlèvent nettement sur le profil des collines des environs de Nancy par leur abrupt rocheux succédant aux pentes douces du lias supérieur.

Le premier étage oolithique ou *bajocien* comprend les subdivisions suivantes : horizon de l'*Ammonites Murchisonæ Sow*, ou du minerai de fer oolithique, riche en fossiles, parmi lesquels les plus caractéristiques sont : *Belemnites gingensis Opp; Pholadomya reticulata Ag; Ostrea calceola Ziet; Montlivaultia de La Bechei Edw et H; Cancellophycus scoparius Thioll ;* horizon de l'*Ammonites Sowerbyi,* plus calcaire que le précédent, mais encore ferrugineux dans certaines de

ses parties. L'*A Sowerbyi* y est assez rare, et en pratique *Ostrea sublobata Desh, Pecten texturatus Munst,* servent à le reconnaître partout.

Horizon de l'*Ammonites Humphriesianus,* composé de la roche rouge, de la roche grise oolithique peu fossilifères, et d'une série variable de roches qui peuvent ou non admettre deux masses de polypiers, une masse de calcaires à grosses oolithes cannabines, et vers la partie supérieure un calcaire oolithique riche en débris de fossiles peu déterminables. L'*A Humphriesianus* ne paraît pas monter jusqu'à la limite supérieure de l'étage; elle y est généralement remplacée par *Ammonites Sauzei d'Orb, A Blagdeni d'Orb.* Le bajocien supérieur est riche en échinides variés, en polypiers en plateaux ou même branchus, et peut même admettre, vers sa limite extrême, un banc de grès avec débris végétaux de cycadées, de conifères, de fougères, peut-être même de monocotylédones[1].

Le *bathonien* ou grande oolithe surmonte l'étage précédent, sans qu'il soit toujours facile de l'en distinguer. L'apparition de l'*Ostrea acuminata,* de *Waldheimia ornithocephala,* est cependant à ce point de vue un repère excellent. Il admet trois subdivisions:

Le bathonien inférieur ou fullersearth, de nature minéralogique variable, peut admettre deux subdivi-

1. *Étude sur la flore de l'oolithe inférieure des environs de Nancy,* par MM. Fliche et Bleicher. (*Bull. Soc. sc. de Nancy,* 1882.)

sions : horizon de l'*Ammonites niortensis d'Orb,* qui dans sa partie inférieure est aussi caractérisé par *Ammonites (Cosmoceras) longovicense Steinmann* (Haut-du-Lièvre à Nancy), contenant en abondance des fossiles bien conservés, parmi lesquels *Galeropygus Nodoti Cott, Terebratula ventricosa Hartm,* sont les plus caractéristiques; horizon de l'*Ammonites Parkinsoni Sow,* qui est beaucoup plus développé, et dans lequel *Arca (Macrodon) hirsonensis d'Arch* est, avec *Clypeus Ploti Klein,* le fossile le plus abondant.

Le bathonien moyen, moins développé, a été divisé par M. Husson en trois assises : oolithe blanche, miliaire, calcaire à polypiers, calcaires ou caillasses à *Anabacia orbulites Edw* et *H, Ammonites Wurtembergicus Opp, Pecten vagans Sow,* servent à déterminer la dernière assise; les deux autres sont plus pauvres en fossiles.

Le bathonien supérieur, d'après les études combinées de MM. Douvillé et Wohlgemuth, se divise en marnes à *Waldheimia ornithocephala Sow ;* marnes à *Rhynchonella varians Schl;* marnes à *Ostrea Knorri Voltz;* marnes et ovoïdes à calcaires à *Lyonsia peregrina Phill.* L'*Ammonites procerus Seeb* peut servir à le caractériser dans son entier.

Les environs de Nancy, de Liverdun, Villey-Saint-Étienne, Toul, du fort de Villey-le-Sec, sont devenus classiques pour cet étage, grâce aux travaux de ces géologues.

L'étage *callovien,* qui dans la nomenclature généralement admise jusqu'ici, commence l'oolithe moyenne est à peine développé dans nos régions. Les calcaires marno-sableux qui le représentent, sont peu fossilifères, mais cependant MM. Douvillé et Wohlgemuth y ont signalé la présence, aux environs de Toul, de *A macrocephalus Schl, A Subbackeriæ d'Orb, A hecticus Hartm,* etc., en un mot d'une faune nettement callovienne, sans cependant qu'il soit possible d'y tracer des délimitations de sous-étages ou d'horizons.

L'*oxfordien* est cantonné aux environs de Toul, de Colombey, de Foug, au pied des escarpements de la seconde barrière de collines qui accidente l'extrémité ouest de notre champ d'études. Il n'a qu'un seul facies, le normal argilo-siliceux, et peut, suivant M. Wohlgemuth, se diviser en: oxfordien inférieur argileux ou marneux avec *Belemnites clucyensis Mayer, Serpula vertebralis Sow, Ammonites ornatus Schlot,* etc.; en oxfordien supérieur, ou horizon de la *Pholadomya exaltata Ag;* calcaire à chailles, horizon des *Ammonites cordatus Sow,* et *A Mariæ d'O.* de M. Douvillé. Grâce à leur fossilisation siliceuse, les gisements de l'oxfordien supérieur des environs de Foug, d'Écrouves, sont à recommander aux géologues. Ils y trouveront facilement, après quelques minutes de recherches, outre les ammonites ci-dessus indiquées: *Rhynchonella varians Schl, Terebratula Gallieni d'O,*

Waldheimia bucculenta Sow, Pholadomya paucicosta Rœm, Perna mytiloides Lk, Gryphea dilatata, var. gigantea Sow[1].

Le *corallien,* dominant de ses assises solides les marnes oxfordiennes, joue à l'égard des collines de la seconde barrière, qui sont le prolongement méridional des côtes de Meuse, le rôle que nous avons vu jouer au bajocien dans la première barrière orientale. Dans les deux cas, les assises solides d'origine corallienne ont protégé de leurs masses puissantes les marnes sous-jacentes, et dans le cas du corallien, elles ne se sont pas laissé traverser par les cours d'eau actuels ; la ligne des collines est continue quoique bien amincie vers Foug, où en effet les courants diluviens ont déversé, par-dessus la hauteur abaissée en ce point, les cailloux vosgiens jusque dans le bassin de la Meuse.

A l'exemple de M. Wohlgemuth, nous conservons ici le titre d'étage corallien pour un ensemble de dépôts qui, dans nos régions, atteint une épaisseur de 100 à 180 mètres, mais en faisant remarquer que le terme de corallien ne doit nullement être pris au pied de la lettre.

Cependant, dans nos limites, l'élément récif de polypiers existe partout très développé dans le corallien. On peut y distinguer le corallien inférieur, composé du glypticien ou calcaire à polypiers, riche en fossiles et spécialement en échinides, les calcaires ro-

1. Wohlgemuth. *Rech. sur le jurass. moyen,* p. 210.

cailleux et marnes à *Cidaris florigemma,* les calcaires à entroques avec *Terebratula insignis var. Maltonensis Oppel,* les marnes à *Phasianella striata Sow,* les calcaires blancs à grains fins avec *Phasianella striata Sow.*

Le sommet des collines qui bordent l'extrême limite ouest de notre champ d'études permet d'aborder une partie du corallien supérieur, et spécialement l'oolithe corallienne à *Diceras arietina, Nerinea Mandelslohi,* qui termine la série des formations jurassiques, et par conséquent des formations marines qui affleurent dans un rayon de 30 kilomètres autour de Nancy.

Sous quelle forme, et à quelle époque le sol des environs de Nancy a-t-il apparu au-dessus des eaux marines ? Question restant sans réponse actuellement, car on ignore si nos régions ont été *absolument* privées de ces formations crétacées et tertiaires qui se développent autour du bassin de Paris vers la partie occidentale du département de la Meuse et en Champagne.

Nous devons nous contenter de nous le figurer émergeant sous l'influence des forces souterraines agissant lentement, avec l'apparence de plateaux nivelés, s'élevant à l'horizon, dans l'est, en terrasses de plus en plus hautes à mesure qu'on se rapproche de la chaîne des Vosges.

Quelle que soit, du reste, la forme primitive de nos pays, qu'ils aient été recouverts ou non par les mers

crétacées ou tertiaires qui n'y ont laissé aucun vestige, il est évident qu'ils sont restés un long espace de temps exposés aux causes de destruction intérieures et extérieures.

C'est à ces causes qu'il faut attribuer les fissurations nombreuses des assises jurassiques, la destruction plus ou moins complète des couches les plus superficielles par les eaux. Sans cette préparation, il serait impossible de comprendre la rapidité avec laquelle se sont plus tard creusées nos vallées.

Combien de temps cet état de choses a-t-il duré? Toute estimation précise est impossible, mais du moins il paraîtra évident à tout le monde que nos régions, ne présentant jusqu'ici aucune trace de dépôts plus récents que le jurassique moyen, ont été abandonnées pendant fort longtemps aux forces extérieures de destruction, de plus en plus puissantes à mesure que le refroidissement terrestre faisait des progrès. Il a plu de tout temps; la pluie a de tout temps alimenté des cours d'eau. Ceux-ci on nécessairement creusé des sillons, charrié des débris, mais ce n'est pas dans le fond des vallées qui n'existaient pas encore, c'est sur le sommet des plateaux que l'on retrouve des documents propres à reconstruire l'histoire de cette période terrestre et fluviatile dans laquelle est entré notre sol sorti des eaux jurassiques. Il manque complètement jusqu'à la fin des temps tertiaires et nous ne savons rien des événements qui se

sont succédé dans nos environs, pendant qu'au loin dans le bassin de Paris, se succédaient les formations crétacées et tertiaires inférieures.

Au moment où nous pouvons enfin reprendre le fil de l'histoire des environs de Nancy, le régime terrestre et fluviatile est depuis longtemps établi. Au-dessus de nos têtes, à 300 à 400 mètres d'altitude, par conséquent à 100 et 150 mètres au-dessus du fond des vallées, coulaient des rivières qui ne sont nommées dans aucune géographie. Amenaient-elles leurs eaux et par conséquent leurs cailloux roulés directement du massif vosgien, ou ces eaux n'ont-elles fait que remanier des masses caillouteuses déposées çà et là par des courants de dénudation antérieurs à l'époque de ce diluvium que nous appelons, avec M. Husson, du nom de *diluvium des plateaux?*

La réponse à cette question ne peut guère être faite actuellement, mais nous savons cependant d'une manière positive que les poudingues rhétiens de nos régions ont largement contribué à la formation des amas de graviers et de sables que le diluvium des plateaux a laissés de tous côtés, soit dans les dépressions, soit dans les fissures des plateaux jurassiques. L'amenée des cailloux vosgiens sur nos plateaux a donc pu se faire en plusieurs temps, mais pour arriver à résoudre complètement le problème de l'époque diluvienne, de nouvelles et patientes recherches sont encore nécessaires. Quoi qu'il en soit, le diluvium des plateaux

parait être caractérisé par un éléphant qui se rapproche plus de l'*Elephas antiquus* que de l'*Elephas primigenius* ou mammouth, en raison de la forme, de l'écartement des lames dentaires, de l'épaisseur de leur émail. Le chevreuil, le bœuf, le cheval, accompagnaient ce mammifère de race éteinte.

Le diluvium des plateaux n'était pas uniquement alimenté par la dénudation du massif vosgien qui lui fournissait ses cailloux roulés de quartzite, il l'était encore par la dénudation sur place. Il a mis en œuvre les matériaux calcaires de nos plateaux sous la forme de *grouine,* il a même conservé dans certaines dépressions (plateau de Champ-le-Bœuf, près Nancy, fossés du fort de Frouard) les débris de formations disparues, avec leurs fossiles caractéristiques. C'est grâce à lui que nous savons qu'aux portes de Nancy existait primitivement le bathonien supérieur qu'il faut actuellement aller chercher à Villey-Saint-Étienne, qu'au fort de Frouard existait le corallien qui ne se rencontre actuellement qu'aux environs de Toul.

Le *diluvium des terrasses* moyennes et inférieures se relie au précédent le long des pentes des collines, sans qu'il soit toujours possible de tracer une ligne de démarcation entre les deux formations.

Le meilleur exemple de terrasses superposées se trouve, à notre connaissance, dans le vallon qui descend de la côte de Malzéville vers Pixerécourt, à

droite de la route de Malzéville à Lay-Saint-Christophe. Il existe, en ce point, jusqu'à trois terrasses de ce genre, échelonnées sur les deux pentes de ce vallon. Quoique peu étendues et peu importantes au point de vue de la puissance des dépôts détritiques qui les revêtent, ces terrasses se relient nettement au diluvium des plateaux, qui se manifeste çà et là en traînées sur le plateau de Malzéville. Le diluvium des terrasses a une grande importance dans la série des formations quaternaires. C'est en effet à la base d'une de nos terrasses les plus nettes, celle qui a été coupée par le chemin de fer de ceinture, près du raccordement avec la ligne Vézelise-Mirecourt, que se trouve un dépôt de lignite glaciaire devenu classique grâce aux travaux de M. le professeur Fliche. Ce dépôt, absolument privé de coquilles, est extrêmement riche en débris de troncs, branches, graines, fruits, plantes appartenant aux forêts de plaine de la Suède septentrionale ou aux montagnes les plus élevées de l'Europe centrale. Les insectes coléoptères, très nombreux et souvent très bien conservés, qui accompagnent ces débris végétaux, appartiennent comme les plantes à la faune boréale, et on peut dire qu'à cette époque une végétation où dominaient les conifères des régions froides régnait même aux basses altitudes en Lorraine.

Le dépôt de ces lignites marque une épisode de la fin des temps glaciaires, et les terrasses des vallées de

la Meurthe et de la Moselle ont été achevées par le diluvium caillouteux d'abord, puis sableux ou *diluvium rouge,* qui a comblé les dépressions, nivelé les pentes, achevé le relief des terrasses les plus inférieures.

Le type du diluvium rouge se trouve sur les tranchées de la rue Mon-Désert, à Nancy, et il y revêt ses caractères de dépôt d'atterrissement, rarement fluvial, de remaniement sur place, avec apport modéré des Vosges. C'est au contact du diluvium rouge avec les graviers des terrasses, dans une zone très restreinte, qu'on trouve le plus habituellement les débris des grands mammifères et spécialement de l'*Elephas primigenius,* du *Rhinoceros tichorhinus,* mais les coquilles y manquent absolument. L'indépendance réelle de ce dépôt de *diluvium rouge* nous a seule décidé à le séparer des précédents et surtout du diluvium caillouteux des terrasses, qu'il surmonte habituellement, mais dont il peut se rencontrer isolé.

Si les coquilles manquent absolument dans nos formations diluviennes glaciaires ou immédiatement postglaciaires des terrasses et des pentes, on en rencontre quelques-unes dans les dépôts d'éboulis ou grouines que nous mettons sur le niveau du diluvium rouge. Quoique le nombre de ces espèces de mollusques soit très restreint, il est permis de faire remarquer qu'elles sont uniquement terrestres, ou des stations fraîches, comme *Succinea oblonga, Pupa doliolum,* et que *Cy-*

clostomus elegans, qui n'existe pas dans les terrains quaternaires d'Alsace, y est très répandu.

Dans le fond des vallées et jusqu'à une certaine hauteur sur le flanc des terrasses les plus inférieures du diluvium, il existe dans les vallées de la Moselle, de la Meurthe et de leurs affluents, de puissants amas de graviers, de sables, d'origine plus ou moins récente. Nous leur réservons le nom d'*alluvions*. Les débris végétaux et animaux n'y sont pas rares, mais à côté d'espèces d'animaux disparus, tels que le *Bos primigenius,* d'objets de la pierre polie, de l'âge du bronze, on peut y trouver des traces non équivoques des civilisations les plus modernes.

Ces sortes de formations, plus intéressantes pour l'archéologue que pour le géologue, terminent la série des dépôts d'origine tertestre et fluviatile qui se sont succédé dans l'ordre des temps à la surface de notre sol.

Les eaux semblent donc, depuis la fin des temps tertiaires, avoir obéi à un mouvement de descente, qui a transporté leur cours du sommet de nos plateaux, à mi-côte des collines dont elles ont modelé les contours, et où nous les trouvons dans les commencements de l'époque quaternaire.

C'est déjà la Meurthe, mais avec des proportions gigantesques, qui passe dans la vallée percée depuis peu entre Boudonville et Malzéville dans le massif jurassique.

Ce phénomène de percement, si l'on peut s'exprimer ainsi, a-t-il eu lieu brusquement ou lentement? Faut-il se figurer une masse d'eau énorme, venue des Vosges, butant contre notre chaîne jurassique ou première barrière, alors continue entre Boudonville, la Croix-Gagnée et les hauteurs de Malzéville, finissant par balayer devant elle l'obstacle, pour courir, suivant les lois de la pesanteur, rejoindre la Moselle à Frouard? Outre qu'un pareil phénomène aurait laissé des traces d'arrachements et de transports violents, il répugne à nos idées de géologue moderne.

N'avons-nous pas d'ailleurs assisté à la préparation de ces événements dès la fin des temps tertiaires? Ne savons-nous pas que dès lors, nos massifs jurassiques étaient partout entamés par des fissures qu'élargissaient constamment les eaux coulant au sommet de nos plateaux? Ces eaux, en s'infiltrant dans les puissantes assises de calcaires supportées par des marnes, n'ont-elles pas provoqué ces gigantesques glissements, ces puissants éboulements, dont aucun historien n'a entendu parler, mais dont nous trouvons la trace évidente sur les flancs de toutes nos collines et particulièrement de celle de Malzéville? Ce sont là les vraies causes du creusement de nos vallées, du percement de nos défilés, causes éloignées, lentes, mais sûres, que le phénomène quaternaire dans sa brutalité a pu faire oublier longtemps, mais que les géologues modernes ont parfaitement reconnu.

On pourrait peut-être y joindre une autre cause plus hypothétique, plus difficile à démontrer, un mouvement lent d'exhaussement, qui serait venu donner à nos eaux leur maximum d'effet de destruction en exagérant leur pente de l'est vers l'ouest.

Toutes ces causes ont sans doute agi simultanément pour amener la destruction lente, pièce par pièce, de la barrière ou pour mieux dire, des barrières jurassiques, sur certains points désignés d'avance, points faibles, où la résistance des matériaux à enlever était moindre que partout ailleurs.

C'est ainsi que nous expliquons l'évolution normale de notre sol vers l'état actuel, pendant l'époque quaternaire qui a certainement été signalée dans nos pays par une période de refroidissement et de réchauffement, et jusqu'aux temps historiques.

A quelle époque l'homme est-il entré en scène dans nos régions ? Nous ne possédons sur cet événement que des renseignements à classer, mais qui cependant ont leur valeur, comme on pourra en juger par les découvertes suivantes.

Les seuls objets préhistoriques des alluvions, dont le gisement ait pu être étudié, sont : un andouiller de cerf, dont l'extrémité pointue, cassée vers le sommet, présente, des deux côtés, des surfaces usées et travaillées par l'homme. Il a été trouvé, dans les tranchées du chemin de fer de Toul à Colombey, par M. Olry, dans une couche de grouine calcaire à petits

éléments, dont l'épaisseur varie de deux à trois mètres au-dessous de la terre végétale. Cette grouine, d'origine assez récente, contient des coquilles subfossiles : *Bythinella viridis Drap, Lymneus truncatulus Müll,* espèces indiquées toutes deux comme existant en Lorraine, dans le catalogue des animaux sauvages de Lorraine, de Godron.

Nous devons aussi citer, pour mémoire, un silex blanc, de petite taille, forme couteau, taillé dans une roche vosgienne, que nous avons trouvé nous-même dans la partie supérieure des gravières ouvertes sur la droite de la route de Nancy à Fléville, non loin du château de Montaigu. Ces gravières appartiennent à la partie supérieure du diluvium caillouteux de la terrasse supérieure, c'est-à-dire à un niveau plus élevé que les lignites de Jarville, mais les sables et cailloux roulés bien stratifiés qui y affleurent ont été recouverts d'une puissante couche d'atterrissement fortement remaniée, surtout dans sa partie supérieure.

Il est à noter, cependant, qu'au contact de ces formations, il y a, dans l'angle nord de la gravière, des ossements de grands animaux, cheval, bœuf ou sanglier? qui ont été découverts par notre excellent ami et collaborateur M. Millot. Leur état de conservation, leur gisement, qui est celui du silex taillé, ne permettent pas de les considérer comme réellement fossiles.

Nous devons enfin à M. le professeur Fliche un renseignement qui doit prendre place ici.

Il nous a communiqué la découverte qu'il a faite d'un broyon de quartzite vosgienne d'assez grande taille, manifestement usé par l'homme à une de ses extrémités, dans la grouine de la chambre d'emprunt ouverte par la Société des forges de Namur, en face du pont fixe du canal de la Marne au Rhin, sur la route de Champigneulles. La grouine en ce point était, comme à Malzéville, recouverte de diluvium rouge. Le broyon n'a pas été trouvé en place, mais il est couvert de mouchetures de grouine adhérente, qui démontrent qu'il a séjourné longtemps dans cette roche.

C'est à la surface du sol que l'on rencontre les objets préhistoriques les plus anciens, dont le gisement ne diffère pas de celui des objets de date plus récente. Leurs caractères intrinsèques, mis en évidence par leur comparaison avec des types de provenance certaine, sont donc les seuls garants de leur haute antiquité.

Ce sont des armes grossières des types *chelléens* ou *acheuléen, magdalénien, moustérien* de M. de Mortillet, par conséquent taillés à grands éclats sur une seule ou sur les deux faces, de petite taille, en roches de pays, quartzites des alluvions des plateaux, silex du calcaire bajocien? La plupart de celles que nous possédons proviennent des environs d'Allain, de Colombey, et c'est aux recherches de M. Olry que nous les devons.

Les collections du Musée de la ville de Nancy, de MM. Husson, Guérin, en contiennent quelques-unes,

des environs de Pierre-la-Treiche, de Sion, de Pont-à-Mousson. Tous les amateurs de préhistorique qui se sont occupés de les recueillir, sont d'accord pour admettre qu'il n'y a pas de gisement spécial pour ces sortes d'armes, qu'elles se rencontrent partout à la surface du sol, aux mêmes endroits que les couteaux, les pointes de flèche en silex et les hachettes de pierre polie. Il est à remarquer aussi que ces armes ne se trouvent généralement qu'à une certaine altitude au-dessus du niveau des cours d'eau actuels, comme aussi la grande majorité des objets appartenant à l'époque de la pierre polie.

Les stations préhistoriques lorraines les plus célèbres sont incontestablement les grottes et fissures de la vallée de la Moselle, dans les environs de Toul, illustrées par les travaux de MM. Godron et Husson.

Une caverne, le Trou-Sainte-Reine, une fissure, le Trou-des-Celtes, situées la première à 12-13 mètres, la seconde à 21 mètres au-dessus du niveau de la Moselle, ont donné à ces savants explorateurs des ossements humains associés à divers objets, les uns préhistoriques, les autres plus récents, et à des débris d'animaux éteints ou émigrés.

Dans les deux gisements, la couche riche en fossiles était superficielle, immédiatement recouverte par places d'une croûte stalagmitique, et les ossements humains, comme ceux des animaux éteints ou émigrés, étaient, soit emballés dans une argile rouge, soit

emprisonnés dans des sortes de conglomérats, soit enfin, suivant l'expression de M. Husson[1], « mélangés à du diluvium » (Trou-des-Celtes). Ce diluvium caillouteux n'était que la partie superficielle, remaniée du diluvium vosgien, qui remplit toutes les fissures de nos collines jurassiques aux hauts et moyens niveaux.

Le remplissage de ces grottes et fissures n'a été qu'un épisode du dépôt des alluvions caillouteuses qui surmontent à Jarville les lignites glaciaires, mais il a dû se compléter plus tard par la formation sur place de l'argile rouge, le remaniement de ses parties superficielles et la production de croûtes stalagmitiques. Cette série de phénomènes nous conduit jusque vers la fin de l'époque du diluvium rouge, dont les caractères principaux, énoncés plus haut, se retrouvent dans les parties superficielles du remplissage de ces grottes et fissures.

Rien d'étonnant dès lors qu'on y rencontre le *Rhinoceros tichorhinus*, dont la présence a été constatée récemment par M. Gaiffe dans la terrasse la plus inférieure de la Moselle, au-dessous de Liverdun. Ce grand mammifère éteint est accompagné, dans les grottes et fissures des environs de Toul, de *Hyæna spelæa Goldf, Rhinoceros tichorhinus, Cervus tarandus*, mais on y constate l'absence de l'*Elephas primigenius Blum*, qui cependant n'est pas rare dans les environs

1. *Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul*, p. 23.

de ces stations, et spécialement dans la vallée de l'Ingressin, à des niveaux peu élevés au-dessus des eaux actuelles. S'ensuit-il qu'il ait déjà disparu de nos contrées, comme l'admettent quelques géologues, nous ne le pensons pas, car la coexistence du renne avec le mammouth est parfaitement démontrée dans nos régions par les découvertes faites en Alsace à Hernolsheim, près de Mutzig, à Lingolsheim, près de Strasbourg[1], dans un diluvium sableux inférieur au lehm vrai à coquilles terrestres.

Quoi qu'il en soit, le remplissage du Trou-Sainte-Reine et des Celtes a dû se terminer à une époque antérieure à celui de la grotte d'Oberlarg en Haute-Alsace, où le renne, l'élan, le castor, la marmotte, se rencontrent, sans autres animaux éteints que le *Bos primigenius*, mêlés à des objets préhistoriques, poterie primitive surtout, qui ont la plus grande analogie avec celle de Pierre-la-Treiche. En Haute-Alsace, comme en Lorraine, les débris de ces animaux sont mêlés à des objets datant les uns de l'époque préhistorique, les autres évidemment plus récents; mais leur étude approfondie démontre que les armes des types les plus anciens y font défaut, tandis que dans les grottes et fissures de Toul, on en trouve quelques-unes qui sont absolument comparables à celles dont nous venons de parler plus haut. Il nous semble donc que, malgré le mélange que l'on constate dans ces

1. *Abhandlungen... d'Andreæ*, pp. 28-29.

grottes, il faut tenir compte de la présence d'armes du type le plus ancien, accompagnant des animaux éteints ou émigrés. Quant aux débris humains trouvés par MM. Godron, Husson, Gaiffe, leur état de fragmentation permet à peine d'en tirer grand parti, au point de vue de leurs caractères anthropologiques.

L'homme aurait donc apparu dans nos régions à la même époque qu'en Alsace, et serait contemporain du renne, du rhinocéros à narines cloisonnées, et probablement aussi du mammouth.

En Lorraine comme en Alsace, nous passons brusquement de l'époque où l'apparition de l'homme peut être constatée pour la première fois, à celle où il est déjà armé de haches polies, de flèches en silex, et pourvu de poteries grossières, sans qu'il soit possible de reconnaitre une période de transition entre l'âge dit *paléolithique,* ou de la pierre éclatée, et l'âge *néolithique,* ou de la pierre polie.

Les sommets des plateaux des environs de Nancy, des coteaux de la région de la Seille sont extrêmement riches en hachettes brisées, plus ou moins calcinées, accompagnant des foyers avec armes de silex de forme variée, poteries, broyons et fusaïoles appartenant selon toute probabilité à l'époque de la pierre polie. La station typique de cet âge, pour les environs de Nancy, est celle qui se voit à la surface du diluvium rouge au-dessus de la grouinière de Malzéville, en face l'usine Xardel, à gauche du front d'abat-

tage actuel de la roche. Les divers objets qu'on y a rencontrés dans les recherches anciennes qui y ont été faites, nos propres trouvailles indiquent l'âge de la pierre polie, mais il est évident ici que cette station est bien postérieure au dépôt de ce diluvium.

Avec l'âge de la pierre polie, les preuves irrécusables de la présence de l'homme dans nos environs se multiplient, sans que cependant il soit possible de rien préciser encore sur la nature de ces populations primitives qui ne nous sont guère connues que par leurs armes et leurs poteries. Les haches polies, les broyons ne sont pas rares aux environs de Nancy; quant aux instruments en silex éclats, couteaux, pointes de flèches, ils se trouvent sur les flancs et sur les sommets de nos collines jurassiques, tandis qu'ils diminuent en général de fréquence vers le fond des vallées.

La raison de ce fait nous semble facile à trouver. Le fond de nos vallées n'était pas alors ce qu'il est maintenant. Les divagations des cours d'eau, les marécages en rendaient certainement l'abord difficile sinon impossible pendant une partie de l'année.

Le fait de l'existence d'anciens marais, d'anciens bras de rivières peut être démontré sans sortir de l'enceinte de Nancy, grâce aux gravières de Malzéville, aux travaux du chemin de fer de ceinture, aux fossés ouverts de tous côtés entre le canal de la Marne au Rhin et la Meurthe.

Si les haches polies non perforées de différents ty-

pes sont assez répandues aux environs de Nancy, il n'en est pas de même du type perforé, si connu et peut-être si ancien dans la vallée du Rhin. A notre connaissance, il est à peine représenté dans nos environs.

Quant à la matière première des haches polies, des instruments en silex, elle parait provenir surtout des roches vosgiennes pour les premiers, pour les seconds des roches coralliennes, crétacées et surtout tertiaires. Nos populations primitives allaient chercher plus loin encore que sur les confins de la Champagne où les silex tertiaires se trouvent en place, les éléments de certaines de leurs hachettes, nous voulons parler de celles qui sont en serpentine, en euphotide ou plus rarement en jadéite.

Les poteries qui accompagnent à peu près partout les instruments de la pierre polie sont si rarement entières qu'elles ne peuvent donner, sauf celle qui existe au musée lorrain malheureusement sans indice de provenance, qu'une idée très imparfaite de l'art de nos ancêtres à ce moment précis de la civilisation préromaine. La matière première a été généralement prise sur place, tant à Pierre-la-Treiche qu'à Malzéville, mais le mode de fabrication a varié, suivant que le vase devait subir plus ou moins l'action du feu. On rencontre dans presque toutes nos stations des poteries excessivement grossières associées à d'autres bien plus fines et faites souvent au tour. Le mode d'orne-

mentation est toujours extrêmement simple; ce sont des points ou des lignes associées en bandes circulaires sur les vases les plus fins, des impressions digitales grossières sur les plus frustes.

Malheureusement, nous ne possédons de l'époque de la pierre polie aucun débris humain suffisant pour permettre de saisir des caractères de races, ou de nous renseigner sur leurs habitudes funéraires.

Quand et comment le bronze est-il venu chasser le silex travaillé et la pierre polie, dans nos régions ? Cette étape de la civilisation n'a-t-elle pas été, comme on a tout lieu de le croire d'après les recherches les plus récentes, le résultat de relations commerciales ouvertes entre nos populations autochtones encore pourvues d'armes primitives et les Phéniciens ou les Étrusques de la Haute-Italie ?

Quoi qu'il en soit, le fait de l'existence dans nos contrées d'un *âge du bronze* paraît peu contestable, vu la fréquence de stations funéraires où le bronze figure presque seul, mais il faut reconnaître que si l'on y rencontre quelques instruments isolés (haches), de types archaïques, appartenant selon toute probabilité à l'âge où le bronze seul était connu, la majorité des objets trouvés dans ces conditions se rapporte nettement aux périodes dites *Hallstatdienne* et *Marnienne*, où sur le haut Danube et en Champagne se développait une civilisation qui a surtout mis en œuvre le bronze, quoique certainement le fer fût déjà connu.

Avec M. Cournault, dont la compétence sur ce sujet est si bien établie, nous remarquerons la rareté des épées, des armes de guerre en général, en l'opposant à l'abondance des haches et hachettes de divers types, des faucilles.

Le luxe et la vie paisible de nos populations de l'âge de bronze paraissent ressortir de la fréquence, dans toutes les stations, de bracelets, de torques, de fibules de différents modèles.

Trois stations de l'âge de bronze sont à citer aux environs de Nancy.

La première doit être maintenue sous la désignation assez vague « environs de Nancy », quoiqu'elle passe généralement pour avoir été placée à Frouard.

On y a trouvé un disque ou *tintinnabulum* semblable à celui qui avait été trouvé avec le mobilier funéraire d'un guerrier à Vaudrevange (Moselle), mais plus petit, deux faucilles, cinq haches à oreillettes, quatre haches à douille, dont l'une était ornée de stries très fines, une gouge de même travail, un marteau, quatre tubes auxquels étaient joints quatre groupes de trois anneaux faisant office de grelots, dix-sept bracelets creux ou pleins, une agrafe de ceinturon, en tout quarante-deux pièces, dont les plus importantes et spécialement le tintinnabulum se trouvent au Musée lorrain.

Toutes ces pièces étaient d'un beau travail et on hésite, comme pour ceux de Vaudrevange (Musée de

Saint-Germain), à les attribuer à l'industrie indigène. M. Cournault, sans affirmer qu'il s'agisse ici d'une importation étrusque, cite au Musée lorrain une anse de vase en forme de palmette, qui paraît devoir leur être attribué avec certitude.

Une seconde trouvaille non moins importante a été faite, non en une seule fois, paraît-il, mais en deux fois, dans les travaux faits à diverses reprises aux environs de Rosières-aux-Salines. Ce sont plutôt des cachettes que des stations funéraires, car il n'est pas fait mention d'ossements dans les relations de leur découverte. Suivant M. Raoul Guérin[1], qui tire ce renseignement de la collection Beaulieu, sans autre indication, en 1729, tout près d'une métairie, au lieu dit Monteau, au bas de Rosières-aux-Salines, un débordement de la Meurthe mit à découvert, sur la rive, près d'un millier de petites pointes de flèche en bronze, quelques morceaux de métal et des coins de bronze. Cette trouvaille fut portée tout entière à la cour de François III, duc de Lorraine, où elle fut dispersée.

En 1884, en creusant les fondations de la maison d'habitation de M. Ancel, manufacturier à Rosières-aux-Salines, les terrassiers rencontrèrent, à 2 mètres de profondeur, un sol ancien reconnaissable aux plantes de marais (Carex) restées en place. A ce niveau, un coup de pioche amena au jour 13 ou 14 bracelets

1. *Les Objets antéhistoriques du Musée lorrain,* 1868, p. 17.

de bronze, tous semblables d'ornementation. Quelques-uns furent malheureusement brisés. Le propriétaire, prévenu quelques heures plus tard, recueillit ceux qui restaient et déposa les plus beaux échantillons au Musée lorrain ; les bracelets étaient empilés les uns sur les autres en sens inverse, de telle sorte que le pic de l'ouvrier en pénétrant dans le cylindre formé par cette superposition, les ramena tous d'un seul coup. La fouille fut poussée jusqu'à $3^{m},50$.

Il n'en est pas de même de deux stations découvertes au commencement de l'année présente. Ce sont bien des stations funéraires, et il a été possible d'y reconnaitre le mode d'inhumation de nos populations de la fin de l'âge du bronze, du commencement de l'âge du fer, et certains de leurs caractères anthropologiques. Dans la première de ces stations, un grand nombre d'objets de bronze, bracelets pleins ou creux dont un avec une perle de verre émaillée engagée dans l'ouverture, torques, fibules, etc., objets de destination inconnue, ont pu y être recueillis, grâce aux soins de M. l'ingénieur Maillien qui dirigeait pour la maison Solvay, de Dombasle, les travaux de décapement d'une carrière à l'angle ouest du village de Villey-Saint-Étienne, entre le talus d'escarpement de la Moselle et la route de Toul. Tous ces objets ont été gracieusement offerts par MM. Solvay et C^ie^ au Musée lorrain, et nous ne saurions trop apprécier cette découverte qui nous permet d'affirmer que les Lor-

rains de la fin de l'âge du bronze ne brûlaient pas leurs morts, qu'ils les enterraient en les entourant de murs grossiers de pierre sèche, de peu de hauteur; que les squelettes sont accompagnés de leurs ornements, anneaux de jambe et de bras, sans traces de poteries jusqu'ici; que le verre et l'émail étaient connus à la fin de l'âge du bronze en Lorraine; que les relations avec l'Alsace et la Champagne paraissent démontrées par les formes et l'ornementation de la plupart des objets qui ont été trouvés dans la station funéraire de Villey-Saint-Étienne.

Les débris de squelettes que nous possédons et qui appartiennent à deux individus sont trop incomplets pour donner des notions certaines sur la race, mais cependant le frontal de l'un d'eux paraît indiquer une race apparentée à celle dite du Neanderthal plutôt qu'à celle de Cromagnon. Espérons que la continuation de travaux, en mettant à jour de nouvelles tombes, nous permettra de compléter ces renseignements qui sont les premières données positives sur le caractère anthropologique des populations primitives de la Lorraine.

Dans la seconde station, récemment découverte au-dessous du village de Domêvre-en-Haye dans un champ, le squelette humain étendu, ou les squelettes dont nous n'avons pu sauver aucun débris, était orné de grands bracelets de bronze aux bras et aux jambes.

Ces bracelets, outre leur forme originale, se font

remarquer par leur mode de fermeture qui indique un grand perfectionnement dans l'art du fondeur. Dans la région de la poitrine, d'après les cultivateurs de Domêvre et de Pierrefort, MM. Érard et Turc, qui l'ont découvert, se trouvait une série de rondelles de bronze, une rouelle ou roue à 4 jantes, une statuette de bronze de $0^{m},045$ de longueur.

Quelques-unes de ces rondelles portaient attachées par des fils enroulés de bronze, des perles de verre vert, de verre bleu, d'argile cuite; mais l'intérêt de cette trouvaille paraît surtout se concentrer sur la statuette grossière qui accompagnait ces objets composant, selon toute probabilité, un collier. Cette statuette, dont le sexe masculin était nettement accusé, se fait remarquer par son modelé, assez exact, malgré le manque complet de détails (nez, yeux, bouche), de la tête et des autres parties du corps. La tête paraît dolichocéphale et la statuette porte au cou un fil de bronze enroulé imitant un collier.

C'est, à notre connaisssance, la représentation humaine la plus ancienne qui ait été découverte dans nos régions; à ce titre, elle mérite une mention spéciale. Un autre fait nous a encore frappé dans cette trouvaille, c'est, avec l'absence absolue d'objets de fer bien conservés, la trace évidente d'objets de fer disparus rongés par la rouille. Les rondelles, la statuette en portent manifestement la preuve, et sont encroûtées par places d'une couche épaisse de rouille qui ne

peut provenir que d'objets de fer accompagnant les objets de bronze dans cette sépulture. Nous avons donc affaire ici à la fin de l'âge du bronze ou au commencement de l'âge du fer, et la sépulture de Domêvre paraît, de par l'ensemble des objets qui s'y rencontrent, appartenir à une époque plus récente que celle de Villey. Elle se rapproche plus que cette dernière des sépultures gauloises de la Marne, si bien étudiées par M. Nicaise.

Bien d'autres stations non moins intéressantes ont été découvertes dans nos régions, mais sans qu'il en soit resté d'autres traces que des objets isolés que nous retrouvons soit dans les musées, soit dans les collections particulières. Nous savons que certains amas de pierrailles à forme de tumulus peuvent, avec des ossements humains non calcinés, contenir des objets de bronze. Une trouvaille de ce genre nous a été indiquée dans la forêt de Haye par M. le professeur Fliche, et les récentes recherches de M. Barthélemy prouvent qu'il y a là une mine féconde de découvertes. En résumé, de l'ensemble des renseignements que nous possédons sur ces époques reculées de notre histoire se dégage, en Lorraine comme en Alsace, le fait de l'existence vers la fin de l'âge de bronze d'une population sédentaire, calme et paisible, peu belliqueuse, d'après le petit nombre d'armes qu'elle nous a laissées, enterrant ses morts sans les brûler, soit par inhumation simple, soit par inhumation sous

tumulus ou amas de pierrailles. Elle paraît avoir succédé à la population, relativement assez dense, enterrant également ses morts et les recouvrant d'amas de pierres qui couvrait nos plateaux et les flancs abrités de nos coteaux à l'époque de la pierre polie, et il n'est pas toujours aisé de faire dans les stations la part des deux époques, tellement elles se sont superposées ou mêlées dans les mêmes lieux.

La série des temps préromains se trouve donc close jusqu'à nouvel ordre, dans nos régions, par les périodes *hallstadtienne* et *marnienne*.

Pour être complet, il nous reste à signaler sur nos plateaux : l'abondance extrême d'amoncellements de pierres sèches ayant la forme de tumulus, les cavités ou mardelles qui se rencontrent si fréquemment dans les environs de Nancy (Cinq-Fontaines) ; les vestiges d'anciennes exploitations minières d'origine et d'âge inconnus ; les monuments mégalithiques qui s'y rencontrent et dont l'un des plus intéressants est la pierre du Jô, menhir se dressant à $2^{m},20$ de haut, debout sur la lisière nord de la forêt de Presle, au-dessus du village de Norroy, qui nous a été indiqué par notre excellent ami M. Thomas, vétérinaire en premier au 10^{e} hussards.

Les refuges, enceintes, traces de murs d'appareil plus ou moins grossier qu'on a observés dans nos limites, méritent aussi une mention particulière. Sur ce sujet si nouveau, on lira avec intérêt l'essai sui-

vant que, sur notre demande, notre ami et élève M. Barthélemy a joint à cette notice.

Parmi les monuments primitifs que nous ont laissés les premiers habitants de la Lorraine, il n'en est guère de plus complets et de mieux conservés que les camps et retranchements qui couronnent quelques-unes de nos collines.

Ces fortifications d'une construction grossière, toujours placées dans des conditions identiques, toutes situées sur des hauteurs d'où la vue s'étend au loin, constituaient des refuges difficiles à surprendre. Leurs constructeurs ayant choisi un emplacement défendu par la nature, tel que la lisière d'un plateau se terminant à l'abrupt, se contentaient d'entourer d'un rempart le côté qui se rattache au massif.

Les lignes de défense affectent presque toujours des formes courbes, souvent fort irrégulières, suivant la configuration de la position à occuper.

On trouve ces camps non seulement le long des rivières, mais aussi dans le voisinage de vallées sans cours d'eau, qui pouvaient servir de communications, de routes naturelles entre les différentes stations habitées.

Beaulieu et, après lui, plusieurs archéologues ont voulu y voir un système de forts postés près des rivières pour en défendre le passage à gué. Nous ne croyons pas que tel ait été leur but : nous sommes convaincu qu'ils furent élevés bien plutôt pour

servir de refuge aux populations voisines en cas de danger.

Plusieurs d'entre eux nous montrent des constructions de différentes époques : tantôt l'enceinte primitive a été renforcée par un mur parallèle au premier, comme au Camp d'Afrique ; tantôt encore le camp s'est trouvé trop étroit pour abriter une population devenue plus nombreuse, et un nouvel espace a été entouré de défenses : ce que nous voyons encore au Camp d'Afrique et peut-être aussi à Montenoy, à Tincry.

Beaulieu, dans son *Archéologie lorraine,* a signalé dans notre région un grand nombre de ces ouvrages. Nous ne nous occuperons que de ceux qui ont conservé des retranchements plus ou moins importants, et dont l'existence ne peut être mise en doute.

De tous ces monuments, le mur de la Fourasse, aux portes mêmes de Nancy, est peut-être le plus ancien. Sa conception, en effet, est des plus simples : la colline de la Fourasse, aux pentes très déclives, fait saillie en éperon sur la vallée de la Meurthe. Il a suffi d'isoler une partie de la colline du reste du plateau par une levée de pierres, laissant à l'escarpement des pentes le soin de défendre les autres côtés, pour obtenir un fort ou un refuge.

Ce rempart sans fossés, d'un développement de 338 mètres en ligne droite, a été élevé à l'aide de blocaille amassée à fleur du sol et alignée sur une hauteur de $1^{m}30$ avec 9 mètres de base.

En 1883, une tranchée pratiquée dans le mur, pour le passage d'une route, fournit une coupe parfaite de l'ouvrage. MM. Bleicher et Millot, à qui revient le mérite de cette découverte, reconnurent sous la couche superficielle de moellons, amoncelés sans beaucoup d'art, un massif de calcaire calciné sur place, produit en empilant par lits alternatifs la roche et le combustible, et renfermant encore des charbons, témoins indubitables de ce singulier mode de construction.

L'état de conservation des charbons a permis à M. le professeur Fliche d'affirmer qu'une seule essence, le hêtre, a servi à les produire. Le hêtre, essence unique, ou au moins dominante alors, ne forme plus aujourd'hui qu'un tiers à peine du peuplement dans cette partie de la forêt.

Un second ouvrage plus imposant, le Camp d'Afrique, à l'extrémité sud du plateau de Haye, a été l'objet de nombreuses publications depuis le commencement de ce siècle. Beaulieu nous en a laissé une description et un plan parfaits; nous lui empruntons maints renseignements.

Le massif de Haye se termine brusquement au-dessus du village de Messein par un escarpement rocheux absolument inaccessible. Des fossés et des remparts formidables, ayant aujourd'hui encore un relief de près de dix mètres, en ont fait une forteresse imprenable.

Deux retranchements, vallums avec fossés extérieurs, semblables de proportions et d'aspect, décrivent une ellipse allongée dont les branches viennent finir, en s'affaiblissant, à l'abrupt. Ces deux lignes de défense, parallèles sur tout le plateau, cessent de se suivre à partir de l'escarpement. Arrivé là, le rempart extérieur descend et enserre un petit plateau d'éboulement, appelé le marché du camp, pour remonter ensuite et rejoindre le vallum supérieur.

Les deux murs, si semblables extérieurement, diffèrent essentiellement comme mode de construction. Le vallum extérieur est simplement fait des déblais du fossé. Le rempart intérieur est constitué tout entier, sauf la couche superficielle, par du calcaire calciné, comme à la Fourasse. Mais ici la masse calcinée a 3 mètres de hauteur sur 10 mètres de base. La chaleur produite fut telle que les cailloux de granit et de porphyre du diluvium des plateaux, mêlés à la roche locale, ont été vitrifiés, et qu'on rencontre aussi des vitrifications provenant des éléments siliceux de l'argile du bajocien. Les débris de charbon de hêtre, déterminés par M. le professeur Fliche, sont très abondants.

Ces deux ouvrages à nucléus calcinés ne sont point probablement les seuls existant en Lorraine. Dès 1842, M. Victor Simon, dans une de ses notices sur le pays messin, signalait une découverte de ce genre sur une colline des bords de la Moselle, tout près de Metz.

En 1841, dit-il, un propriétaire, faisant défricher un terrain au-dessous du village de Lessy, découvrit des débris de construction dont la date doit remonter à des temps très reculés : « C'est un mé-« lange de galets calcaires, ramassés pêle-mêle sur « le sol, et de chaux sans sable, faite avec le calcaire « de la formation oolithique trouvé sur place et « cuite d'une manière très grossière, à en juger par « les débris de plantes charbonnées mêlés avec la chaux. » L'origine celtique, ajoute M. Simon, parait confirmée par divers instruments en bronze : faucilles, épingles, gouge, qui furent mis au jour par les mêmes travaux.

Ne quittons pas cette partie de la Lorraine, devenue allemande, sans parler des stations de Delme et de Tincry, qui sont assez peu connues.

A peu de distance, et à l'est de la nouvelle frontière, mais dans l'ancien département de la Meurthe, se dressent deux collines isolées, couronnées par l'oolithe inférieure : la côte de Delme, altitude 405 mètres, et la côte de Tincry, altitude 387 mètres.

Peu de chose à dire de la côte de Delme : la voie romaine de Strasbourg à Metz la gravit et en suit quelque temps la crête. A l'extrémité sud on voit les traces d'un camp romain ; la charrue a détruit les retranchements ; mais les débris de cette époque : tuiles, meules, débris de poterie fine, monnaies, sont encore abondants.

Ce camp a probablement remplacé une installation beaucoup plus ancienne, car on y trouve également de nombreux éclats de silex et des fragments de poterie noirâtre et mal cuite, bien caractéristique.

Sur un autre point élevé de la même colline, il y eut un véritable atelier de taille, les éclats de silex couvraient le sol.

La côte de Tincry, à 2 kilomètres de Delme, est un peu moins élevée que sa voisine ; le sommet, plat et boisé, a une longueur d'environ 1,500 mètres sur 500 à 600 mètres de largeur.

L'extrémité sud, dominant au loin la plaine, est entourée d'une enceinte d'un énorme développement. Cette forteresse, signalée par M. Arthur Benoit, a été visitée et en partie décrite par M. Cournault, dans une communication à la Société d'archéologie lorraine.

Le refuge comprend deux systèmes de défense : un premier retranchement partant de la lisière ouest du plateau, décrit un grand demi-cercle, d'environ 600 mètres de développement, et vient se confondre, au sud-est, avec le fossé du réduit ou seconde enceinte. Cette première ligne se compose d'un fossé extérieur de 2 à 3 mètres de profondeur et d'un mur haut de 3 mètres formé des déblais du fossé. Les bords de la crête ont été régularisés de main d'homme et rendus plus abrupts dans l'intérêt de la défense.

La seconde enceinte, parfaitement circulaire, et d'une superficie d'environ 90 ares, défend l'angle sud-est du camp, à l'endroit le plus escarpé.

Un fossé large et profond et un mur en blocaille et déblais d'environ 4 mètres de hauteur l'entourent complètement.

Il importe d'appuyer sur ce fait, que les fossés des deux enceintes se confondent et semblent prouver que les deux constructions résultent d'un même plan pour former un tout unique.

Une fouille pratiquée pour connaître les éléments de la construction ne nous a point laissé apercevoir de traces de feu ni de calcination ; rien que de la blocaille, telle qu'elle se trouve à fleur du sol.

En revanche, nous avons trouvé quelques éclats de silex dans le fossé même de l'enceinte extérieure.

On peut voir encore dans notre région de nombreuses traces de fortifications antiques : au sommet de la montagne de Cuite, à Jaillon, à Montenoy, où l'emplacement d'un camp est très reconnaissable malgré les grands changements apportés par la culture à la configuration du terrain.

Signalons enfin une petite enceinte carrée, d'un type tout différent, construite en blocs de grandes dimensions, située au-dessus du village de Malzéville. M. Cournault, qui l'a déblayée en partie, y a trouvé des traces d'habitations.

A qui attribuer toutes ces constructions ?

Il faut faire, semble-t-il, abstraction de tout sens critique pour y voir l'œuvre des Romains.

Ces camps furent bien nombreux, et un récent travail de M. le professeur Pfister a savamment démontré que les peuples de nos contrées n'ont opposé aucune résistance à la conquête. Du reste, nous connaissons par les auteurs latins les règles de la castramétation romaine, et nous ne pouvons vraisemblablement reconnaître ici l'œuvre des légions. Mais que les conquérants se soient installés, de gré ou de force, dans les centres habités, où ils trouvaient les commodités de la vie, c'était dans l'ordre des choses alors comme de nos jours.

Il semble donc qu'on doit laisser aux autochtones le mérite de ces ouvrages.

Aux époques primitives, les hommes se réfugiaient, en cas d'alerte, sur les hauteurs faciles à défendre; puis avec les progrès de la civilisation et de l'intelligence, ils augmentèrent la valeur de la défense par quelques amoncellements de blocs et des fossés. Plus tard enfin, une population plus dense, une civilisation plus avancée, une tendance plus grande à la sociabilité, réunirent les éléments de groupes de même origine. Les oppidums ne seront plus seulement des lieux de refuge, ils seront habités en toute saison, un marché s'y tiendra; ce sera la demeure des chefs et l'origine des villes.

Il serait téméraire de vouloir dès aujourd'hui re-

monter dans la nuit des temps pour fixer la date de ces monuments ; mais il est permis d'espérer que des recherches et des fouilles de plus en plus nombreuses permettront, dans un avenir prochain, d'éclairer cette question intéressante.

NOTICE SUR LA FLORE

DES

ENVIRONS DE NANCY

Parmi les collines jurassiques qui entourent la vallée de la Meurthe comme un cadre de verdure, le plateau de Malzéville, sur la rive droite, se distingue par son bois de pins et par les rochers anguleux et grisâtres qui le couronnent comme une ruine. Le botaniste arrivant à Nancy s'y rendra tout d'abord.

Cette promenade est recommandable à plus d'un titre. La côte, avec ses récifs de polypiers, est essentiellement calcaire ; les marnes et les dépôts diluviens sont trop peu développés pour en modifier la végétation. Aux plantes habituelles des formations jurassiques, cette localité joint quelques hautes raretés pour la flore lorraine. De plus, on embrasse de là une grande partie de la contrée, et l'on peut se rendre compte de sa topographie et de sa constitution géolo-

gique, introduction indispensable à une série d'herborisations.

Le sol rocailleux du plateau promet une assez maigre récolte. Cette stérilité contraste avec la richesse des pentes qui le limitent à l'ouest, à l'est, et au midi. Dans ces diverses directions : aux rochers de Malzéville, au col de Sainte-Geneviève, sur le gazon de Dommartemont, les points de vue sont étendus et variés.

A l'ouest, c'est la Haye, plateau boisé cher aux botanistes nancéiens; les sommets oxfordiens de Toul, que nous appelons volontiers les côtes à Orchidées, dominent la forêt. Au sud de Nancy, la falaise jurassique s'écarte brusquement vers l'ouest; et nous ne voyons plus qu'une plaine immense, occupée par le lias et le trias. Aux ondulations des premiers plans succèdent dans le lointain les contreforts des Vosges. Les dentelures de la ligne de faîte dessinent sur le ciel un horizon bleuâtre, depuis le Donon jusqu'aux Ballons d'Alsace et de Comté, avec le massif du Hohneck et du Rotabac au centre. Au nord, la Moselle, égarée à travers la chaîne jurassique pour aller à Toul, vient chercher la Meurthe à Frouard et continue dès lors la direction de cette rivière. Le plateau de Malzéville est un promontoire avancé d'une série de côtes oolithiques, séparées de la masse principale de ce terrain par la vallée alluviale de la Meurthe et de la Moselle; tandis qu'à l'est, la plaine de la

Seille s'étend à perte de vue. Dans cette direction, nous ne voyons plus que deux îlots, isolés comme celui que nous explorons et même mieux que lui : le Pain-de-Sucre et le Grand-Mont.

Nous embrassons du regard une partie importante de la Lorraine, qui se répartit en deux flores bien distinctes : la première a son foyer au Hohneck, point culminant du principal massif granitique des Vosges; l'autre est la flore de l'oolithe. Riches l'une et l'autre, ces deux flores sont absolument contrastantes, l'altitude venant s'ajouter à la nature du sol, pour rendre l'opposition plus absolue. Au système vosgien se relie la flore des grès vosgien et bigarré; au système oolithique se rattachent le lias et le trias calcaire. Ces groupements secondaires sont relativement pauvres et mal caractérisés. Aussi accepterons-nous volontiers comme botaniste, le dicton que l'on prête aux fiers montagnards vosgiens : « Sans Gérardmer, encore un peu Nancy, que serait la Lorraine? » Gérardmer a, plus que Nancy, attiré l'attention des étrangers. On devait s'y attendre. Pourtant la flore nancéienne est bien explorée et mérite de fixer un peu notre attention.

FLORE JURASSIQUE.

La flore jurassique des environs de Nancy est essentiellement calcicole. Le plateau de Malzéville nous

en donne une idée assez nette. Nous y trouvons : *Helleborus fœtidus, Hepatica triloba, Anemone pulsatilla, ranunculoides, sylvestris; Thalictrum sylvaticum,* qui manque à la flore d'Alsace, aussi bien que *Erysimum cheiriflorum* et *Orobus vernus; Fumaria Vaillantii; Corydalis cava, C. solida; Cheiranthus Cheiri, Dentaria pinnata; Thlaspi perfoliatum, Iberis amara; Viola alba, mirabilis; Reseda lutea; Monotropa Hypopitys; Stellaria glauca; Althæa hirsuta; Geranium rotundifolium; Linum tenuifolium; Hypericum hirsutum; Anthyllis vulneraria; Trifolium rubens, alpestre, fragiferum; Hippocrepis comosa; Cytisus Laburnum,* le rare *Orobus niger; Medicago falcata; falcato-sativa; Prunus Mahaleb, insititia; Sorbus latifolia;* de nombreuses espèces et formes de *Rosa,* étudiées par le Dr Humbert; *Sedum Telephium; Ribes nigrum; Turgenia latifolia; Caucalis daucoides; Orlaya grandiflora; Eryngium campestre; Laserpitium latifolium; Bupleurum falcatum, rotundifolium; Tordylium maximum; Peucedanum Cervaria; Asperula arvensis, cynanchica, Galium tricorne; Antennaria dioica, Cirsium acaule,* souvent caulescent; *Centaurea calcitrapa; Carduus nutans; Campanula glomerata; Specularia Speculum; Vincetoxicum officinale; Polygala calcarea; Cynoglossum officinale; Verbascum Lychnitis; Veronica persica, prostrata; Linaria striata, Elatine, Scrophularia aquatica; Orobanche Epithymum, Teucrii, Cervariæ, Medicaginis; Brunella grandiflora,*

vulgaris, alba; Teucrium Chamædrys, Botrys, montanum; Ajuga Chamæpitys, Nepeta Cataria, Lamium hybridum; Sideritis montana; Globularia vulgaris; Rumex scutatus, dont l'abondance avait déjà frappé Buch'oz (1764); *Daphne Mezereon; Thesium humifusum; Euphorbia amygdaloides, Lathyris; Scilla bifolia; Epipactis atro-rubens, latifolia; Cephalanthera pallens; Ophrys myodes, arachnites, apifera; Loroglossum hircinum; Limodorum abortivum; Aceras pyramidalis; Cypripedium Calceolus,* signalé par Buch'oz, mais non retrouvé; *Alopecurus utriculatus; Carex ornithopoda,* etc.

Sur la pelouse qui domine Dommartemont, et qui rappelle certains pâturages de montagnes, diverses plantes sont rabougries. Le *Lotus corniculatus* y est communément uniflore, ainsi que *Dianthus Carthusianorum* (β *nanus* de Godron); et le *Dianthus prolifer,* qui, suivant la *Flore de Lorraine,* est « commun dans les sables siliceux, rare ailleurs », abonde sous une forme qu'on pourrait rapporter à la var. β *nanus* Godron.

On rencontre avec quelque surprise, au sommet du plateau, *Herniaria glabra,* espèce assez nettement localisée en Lorraine sur les terrains arénacés. Mais ce qui nous frappe davantage dans cette florule, c'est la présence de *Primula grandiflora, Helianthemum Fumana, Goodyera repens* et *Pirola secunda.* Les deux premières sont propres aux climats plus doux;

les deux dernières caractérisent plutôt les hautes montagnes calcaires et sont très rares dans les Vosges; leur localité est ici très restreinte; par contre, les deux premières sont prospères, le *Primula grandiflora* surtout, que l'on trouve aussi sur le coteau voisin. Le *Primula variabilis,* qui n'est qu'un hybride (*officinali-grandiflora*), croit également sur le plateau.

Cette localité, isolée du reste de notre chaîne oolithique par la Meurthe et la Moselle avec leurs puissants dépôts d'alluvions siliceuses, rappelle à certains égards les caractères d'une flore insulaire, où quelques espèces anciennes ont trouvé un abri contre une concurrence qui les a bannies du reste de la contrée. Cette interprétation trouve un appui dans la facile naturalisation de plusieurs espèces nouvelles, accidentellement introduites. Le *Primula grandiflora* lui-même est peut-être dans ce cas.

Les abords du plateau de Malzéville offrent aussi quelque intérêt; on recueillera à la Poudrerie : *Barbarea patula; Medicago polycarpa;* au Pont-d'Essey: *Dianthus Armeria, Chondrilla juncea, Solanum nigrum,* var. *flavo-viride; Teucrium Scordium, Sisymbrium Sophia, Lepidium Draba, Cracca varia, Ammi majus, Galium elongatum;* aux Grands-Moulins: *Leonurus Marrubiastrum, Xanthium strumarium, Centaurea nigrescens, Potentilla supina, Blitum virgatum, Zanichellia brachystemon, Potamogeton acutifolius;*

près de l'église Saint-Georges : *Senebiera Coronopus, Lepidium ruderale, Medicago maculata.*

Dans une autre direction, on observerait plusieurs plantes naturalisées, telles que *Amarantus retroflexus, Tulipa silvestris,* au Pavillon ; *Amsinckia lycopsioides, Oxalis stricta* au pont de Malzéville. Sur le versant nord-ouest on a rencontré à Pixerécourt : *Polygonum mite, Torilis nodosa, Falcaria Rivini ;* le *Nardosmia fragrans* a disparu de cette localité, comme le *Trapa natans* des Grands-Moulins.

Les bords du canal, entre les ponts d'Essey et de Malzéville, offrent en abondance : *Helminthia echioides, Acorus Calamus, Geranium pyrenaicum, Ranunculus sceleratus, Cicuta virosa* qui, en 1862, n'habitait, en Lorraine, selon Godron, que le bord des eaux presque pures. *Quantum mutatus !*

N'oublions pas le *Diplotaxis tenuifolia.* Cette plante, si vulgaire ailleurs, n'est connue dans le département que sur les remparts de la Citadelle.

L'exploration de la côte de Malzéville nous donne une idée approximative de la flore jurassique ; mais les vallons encaissés connus dans le pays sous le nom de Fonds n'y sont pas représentés.

Les hôtes habituels des Fonds sont : *Asarum europæum, Allium ursinum, Ornithogalum pyrenaicum,* que l'on vend sur le marché de Nancy sous le nom d'asperge de bois ; *Gagea lutea, Paris quadrifolia, Orchis bifolia, Listera ovata, Neottia Nidus-avis,*

Tamus communis, Euphorbia dulcis, palustris; Arabis brassicæformis, sagittata, arenosa; Atropa Belladona, Digitalis lutea, Melica nutans, nebrodensis; rarement *Cypripedium Calceolus, Thlaspi montanum, Polygala comosa, austriaca,* etc.

Ces plantes remontent les flancs boisés, et, outre les espèces déjà citées, nous trouvons dans les forêts jurassiques : *Geranium pratense, Astragalus glycyphyllos, Spiræa filipendula, Rosa trachyphylla, Siler trilobum, Cephalaria pilosa, Inula salicina, Serratula tinctoria; Gentiana germanica, cruciata, ciliata; Lithospermum officinale, purpureo-cæruleum; Ribes alpinum, Melittis melissophyllum, Daphne Laureola, Phalangium ramosum, Sesleria cærulea, Carex montana, pilosa, digitata, Rhamnus cathartica, Lonicera xylosteum;* parfois *Lilium Martagon, Stachys alpina, Rubus saxatilis, Aronia rotundifolia, Veronica montana, Lathræa squamaria,* etc.

Les Mousses les plus caractéristiques des bois jurassiques de Nancy sont : *Physcomitrium patens; Barbula rigida, gracilis, lævipila, latifolia, tortuosa; Antitrichia curtipendula; Bryum piriforme; Mnium rostratum, roseum; Hypnum confervoides, rugosum* (Boulay, d'après le catalogue de Godron).

Les bois sont entrecoupés de chemins creux dont les corniches rocheuses sont couvertes de *Chroolepus aureum* et de *Seligeria pusilla,* dont l'abondance supplée à l'exiguïté, parfois d'*Asplenium viride.* Le *Pirola*

rotundifolia et le *Lathyrus silvestris* se plaisent sur ces pierres.

Sous le gazon touffu des plus larges allées fructifient en abondance plusieurs Mousses habituellement stériles.

Dans les stations arides et découvertes, nous indiquerons : *Vicia pisiformis, Cracca tenuifolia, Ervum gracile, Coronilla varia* et *minima, Lactuca perennis, Stachys annua* et *germanica, Allium sphærocephalum, Gagea arvensis, Carex humilis, Botrychium Lunaria,* et comme raretés : *Androsace maxima, Heliotropium europæum, Salvia Sclarea, Linum Leonii* et *austriacum, Ononis natrix, Aristolochia Clematitis, Ruscus aculeatus, Herminium clandestinum, Aceras anthropophora, Ophrys aranifera, pseudospeculum,* etc.

Au bord des cours d'eau et des étangs croissent : *Orchis incarnata ; Eleocharis ovata, uniglumis ; Sagina nodosa, Hippuris vulgaris, Ranunculus Lingua, Œnanthe peucedanifolia ; Senecio aquaticus, saliceto-rum ; Aster brumalis, Veronica Teucrium* qu'on retrouve en d'autres stations, par exemple au sommet de Barrine en compagnie d'*Anemone silvestris, Rosa pimpinellæfolia, Thesium alpinum*. Il est vrai qu'on peut appliquer ici la remarque que nous avons faite à propos de la nature insulaire des flores de côtes isolées.

FLORE VOSGIENNE.

La flore vosgienne a son foyer principal dans le massif du Hohneck, qui atteint 1,366 mètres d'altitude. De ce nœud rayonnent un certain nombre de chaînons, qui prolongent au loin la région montagneuse vers l'ouest, tandis qu'à l'est les contreforts sont courts et limitent de profondes vallées qui s'avancent jusqu'au pied des montagnes. Aussi les Vosges sont-elles plus escarpées sur le versant alsacien que sur le versant lorrain ; ce fait influe sur la distribution des plantes. La chaîne rejoint au sud le massif des Ballons qui sépare le bassin de la Moselle de celui de la Saône et se continue avec les monts Faucilles, série de collines négligées des botanistes comme des touristes. Elle se prolonge beaucoup plus au nord, mais en s'affaissant rapidement, et les grès atteignent la ligne de faîte. Ces grès, et particulièrement le grès vosgien, sont très puissants dans le département des Vosges. Les terrains primaires sont au contraire si réduits, qu'on peut les négliger, car leur flore n'a pas de caractères propres dans notre circonscription. La flore vosgienne se divise donc naturellement en flore vosgienne proprement dite, laquelle est essentiellement granitique, et en flore vosgienne inférieure dont le grès vosgien est le substratum habituel.

Le sol des hautes Vosges est surtout forestier ; le

hêtre et des sapins séculaires couvrent d'immenses espaces entrecoupés de prairies irriguées avec art, et de tourbières souvent formées aux dépens d'anciens lacs, dont plusieurs ne sont pas encore comblés.

En suivant les chemins de schlitt, ou les sentiers souvent coupés par les eaux, ou mieux encore en errant parmi les blocs granitiques couverts d'une épaisse toison de mousses laineuses, comme les *Rhacomitrium*, qui leur a valu le nom de MOUTONS DE GÉRARDMER, ou dans le chemin tracé par le torrent, au risque de nous suspendre aux grandes herbes si la pente approche trop de la verticale ; nous cueillerons sous les vénérables sapins : *Rumex montanus, Lunaria rediviva, Pirola uniflora, secunda, Potentilla micrantha, Taxus baccata, Luzula albida, Orchis sambucina, Malaxis paludosa, Listera cordata, Epipogium Gmelini, Corallorhiza Halleri, Lycopodium Selago ; Equisetum silvaticum ;* de nombreuses Fougères : *Polypodium Phegopteris, Dryopteris ; Polystichum Oreopteris ; Aspidium aculeatum ; Asplenium Adianthum-nigrum, germanicum, septentrionale ; Scolopendrium ; Struthiopteris crispa.*

On faisait autrefois beaucoup de charbon dans les forêts ; on en fabrique encore en divers points. L'emplacement de ces fours improvisés attire souvent l'attention du voyageur par sa vigoureuse végétation et par les espèces rares qui s'y réfugient. On y cultive le seigle au voisinage des huttes perdues

sur les flancs de la vallée des Charbonniers à Saint-Maurice.

Les bois des hautes Vosges sont sillonnés de mille ruisselets, qui s'élancent en cascades à travers les rochers ornés de plusieurs espèces entraînées de la région supérieure. La flore de ces torrents comprend: *Saxifraga stellaris;* les deux *Chrysosplenium; Valeriana tripteris; Spiræa Aruncus; Ranunculus aconitifolius* et *platanifolius; Aconitum Napellus* et *lycoctonum; Lonicera nigra; Mulgedium alpinum; Adenostyles albifrons; Petasites albus; Digitalis ambigua* et *purpurea; Geranium silvaticum; Convallaria verticillata,* etc.

Les lacs ont aussi leur végétation propre, indépendante de celle des tourbières. Les plantes caractéristiques sont: *Nuphar pumilum; Sparganium natans; Isoetes lacustris* et *echinospora; Myriophyllum alterniflorum.* Le *Calla palustris* vient plutôt sur leurs bords marécageux.

Les tourbières n'existent pas seulement dans les vallons encaissés, mais jusqu'au sommet des montagnes. L'aigrette soyeuse de l'*Eriophorum vaginatum* se balance au milieu des sphaignes sur les pelouses spongieuses du Ballon de Servance; l'*Andromeda poliifolia,* en compagnie des *Vaccinium Oxycoccos* et *uliginosum,* croît à quelques pas de la cime du Hohneck; en allant du col de Bramont à la Tête du Chat-Sauvage, vous rencontrez sur la crête un étang maré-

cageux, qui partage ses eaux entre l'Alsace et la Lorraine. La région des tourbières occupe toute la zone moyenne des Vosges et son extension a dû être plus grande encore, si l'on en juge au nombre des localités dont le nom est précédé du mot « FEIGNE » ou muni de la désinence « FAING ».

Le petit lac de Lispach va nous offrir un exemple classique de la flore des tourbières vosgiennes : « C'est une VAUCLUSE formée par des moraines, et les eaux du lac ne peuvent s'écouler qu'en filtrant à travers. L'étang est entouré d'une tourbière à Sphaignes ou SUPRA-AQUATIQUE, à sol oscillant et très compressible. Dans le cours des siècles, ce sol mouvant a été successivement peuplé par des Cypéracées (*Carex filiformis, limosa, pauciflora, vulgaris, ampullacea, canescens, gracilis, stellulata, leporina ; Rhynchospora alba,* etc.) ; des Joncées (*Juncus supinus, acutiflorus, effusus*) ; des Éricinées (*Calluna vulgaris ; Andromeda poliifolia ; Vaccinium Myrtillus, uliginosum*) ; des Hygrobiées (*Scheuchzeria palustris*) ; des Lycopodes (*Lycopodium inundatum*) ; des Droséracées (*Drosera rotundifolia, anglica, obovata*), etc. » (Kirschleger.) Outre les Sphaignes, les Mousses caractéristiques des tourbières vosgiennes sont : « *Hypnum stramineum, fluitans,* parfois *revolvens, exannulatum ; Polytrichum gracile, strictum ; Dicranum cerviculatum, Campylopus turfaceus.* » (Boulay.)

Les sommets émergeant au-dessus de la zone fores-

tière constituent les stations vosgiennes par excellence : ce sont, tantôt des dômes gazonnés connus sous le nom de CHAUMES, tantôt des rochers abrupts.

La flore des chaumes comprend surtout des plantes basses et rampantes. Sans cesse battues par un vent violent, exposées à de brusques alternances de brouillards et de soleil torride, celles qui, dressant leur tête au-dessus du niveau de la pelouse, résisteraient à ces agents atmosphériques, échapperaient plus difficilement à la dent des troupeaux qui font entendre au loin leurs clochettes si retentissantes dans le silence des hautes régions. Les plus typiques sont : *Nardus stricta ; Anthoxanthum ; Agrostis canina ; Luzula nigricans ; Orchis albida, viridis, globosa ; Thesium alpinum, montanum ; Anemone alpina ; Trollius europæus ; Viola lutea ; Silene rupestris ; Meum athamanticum ; Vaccinium Vitis-idæa ; Pinguicula vulgaris ; Gentiana campestris ; Myosotis alpestris ; Galium saxatile ; Antennaria dioica ; Gnaphalium norvegicum ; Hieracium aurantiacum ; Picris pyrenaica ; Leontodon pyrenaicus ; Thlaspi alpestre ; Lycopodium clavatum, Selago, alpinum, annotinum ; Botrychium rutaceum, matricarioides,* etc., entremêlés de Mousses abondantes.

La neige couvre longtemps ces pâturages. Pourtant, dès les premiers jours d'avril, nous y cueillons au milieu de la glace, parmi des fleurs vulgaires comme *Narcissus Pseudo-Narcissus, Corydalis cava, Scilla bifolia :* les *Leucoium vernum, Corydalis fabacea,*

Thlaspi alpestre avec sa forme à grandes fleurs appelée *Th. vogesiacum*. Sur le Rothenbach et les gazons voisins, depuis le chaume de Firschmess jusqu'au delà des pointes du Rheinkopf, l'Anémone des Alpes se montre déjà, mais sous une forme naine et velue à fleurs jaunâtres : *Anemone sulphurea*.

Plusieurs espèces de la plaine ne résistent à ces influences qu'à la condition de s'y adapter au point de devenir méconnaissables. Ainsi, le *Ranunculus silvaticus* a pour représentant le *R. aureus;* le *Serratula alpina* n'est qu'une variété « macrocéphale » du *S. tinctoria;* des relations du même ordre unissent le *Carlina longifolia* au *C. vulgaris;* l'*Hieracium pelleterianum* est un *H. Pilosella* velu et à grandes fleurs; le *Campanula linifolia,* le *Phyteuma Halleri,* le *Betonica montana,* sont des formes alpestres du *Campanula rotundifolia,* du *Phyteuma orbiculare,* du *Betonica officinalis*. Le hêtre, qui d'ailleurs se tient à quelque distance des points culminants, affecte l'aspect de buissons trapus et serrés, qui rappellent assez les ifs taillés.

Les gigantesques Angéliques annuelles ou bisannuelles des régions basses ou abritées cèdent la place à l'*Angelica pyrenæa,* petite herbe vivace, très abondante sur les pelouses vosgiennes. D'autres espèces vivaces tendent à se substituer, ici comme dans les Alpes, aux plantes annuelles : le *Jasione perennis* exclut le *J. montana*.

Quelques types particulièrement robustes élèvent seuls leurs tiges à croissance rapide et éphémère au-dessus du niveau de la pelouse : telles sont la grande Gentiane (quinquina des Vosges) et l'Arnica (tabac des Vosges). Mais c'est au bord des précipices que la végétation commence à s'élever avec le superbe Lis Martagon, le *Convallaria verticillata,* la Bistorte, la Parnassie, le *Dianthus superbus.*

Cependant, pour se faire une idée de toute la richesse de cette flore montagnarde, il est indispensable de s'engager dans les escarpements eux-mêmes. « Dans ces cirques immenses et majestueux, où l'humus s'entasse depuis des siècles entre les massifs de rochers, chaque espèce de plante rivalise de vigueur avec sa voisine, et nulle part, dans les Vosges, la végétation n'a plus d'activité. » (Mougeot.) Cette exubérante végétation se révèle au loin par les brillants panaches de : *Mulgedium alpinum* et *Plumieri ; Adenostyles albifrons, Pedicularis foliosa,* les Aconits et Digitales déjà cités, *Anemone narcissiflora, Allium Victorialis, Campanula latifolia, Ribes petræum,* auxquels sont entremêlés : *Luzula spadicea ; Streptopus amplexifolius ; Sedum repens ; Hieracium vogesiacum, intybaceum, alpinum, albidum, Magistri, Mougeoti, Schmidtii, præruptorum, auratum ; Centaurea montana; Galium boreale, montanum ; Melampyrum silvaticum; Bartsia alpina ; Veronica saxatilis ; Empetrum nigrum; Bupleurum longifolium ; Saxifraga Aizoon ; Rhodiola*

rosea; Rosa rubrifolia, alpina; Cotoneaster vulgaris; Sorbus Chamæmespilus, scandica; Potentilla salisburgensis, etc.

Le fond de chaque escarpement est occupé communément par une source, dont l'eau glacée arrose des espèces exceptionnelles. Le bord de la fontaine du Sibbaldia, ainsi nommée par Mougeot, le grand explorateur du massif du Hohneck, est couvert de *Sibbaldia procumbens, Pinguicula vulgaris, Epilobium trigonum, palustre, alpinum; Veronica saxatilis,* etc.

Le point culminant de la chaine des Vosges, le Ballon de Guebwiller (1,426 mètres) se dresse à l'extrémité d'un chainon détaché du massif principal au Rheinkopf. Il possède quelques plantes absentes du reste des Vosges: *Androsace carnea,* également inconnu au Schwarzwald et remplacé au Jura par l'*A. lactea; Phyteuma orbiculare,* var. *lanceolatum; Poa alpina,* var. *longifolia; Potentilla sabauda* D. C. forme du *P. salisburgensis* du Hohneck et des Ballons. Cette particularité est moins due peut-être aux 60 mètres dont le Ballon surpasse le Hohneck, qu'à son caractère plus nettement insulaire, à son isolement qui a protégé sa cime, mieux que le Hohneck, contre l'invasion progressive des plantes moins exclusives aux hautes régions, qui s'avancent sans obstacle vers les sommets du massif central par les plans inclinés qui les relient aux vallées vosgiennes. D'ailleurs une des plantes les plus alpines du Hohneck, le *Bartsia*

alpina, manque au Ballon de Guebwiller; d'autre part, les Ballons d'Alsace et de Servance, quoique relativement peu élevés, sont les seules localités vosgiennes du *Veratrum lobelianum.* Le *Cynoglossum silvaticum* ne caractérise pas non plus la flore alpine du Ballon de Guebwiller, puisqu'on le retrouve à une altitude bien moindre, à la cascade du Nydeck. De même, le *Carlina acaulis,* répandu aussi dans la Forêt-Noire, descend du Ballon dans les niveaux inférieurs de la plaine rhénane.

ÉTUDE CRITIQUE DE LA FLORE VOSGIENNE.

Telle que nous venons de la décrire, la flore vosgienne est une flore silicicole, dont nous n'apprécierons bien la nature qu'en la comparant à la végétation d'autres systèmes orographiques présentant quelques analogies avec les Vosges.

Le SCHWARZWALD, frère jumeau des Vosges, possède une flore presque identique. Pourtant le Feldberg, qui atteint près de 1,500 mètres, rappelle mieux les Alpes par ses pelouses émaillées de *Ranunculus montanus, Potentilla aurea, Gnaphalium supinum, Meum Mutellina, Centaurea phrygia, Spergula saginoides* et par ses escarpements qui nourrissent : *Soldanella alpina, Carduus defloratus, Crepis succisæfolia, Homogyne alpina, Bellidiastrum Michelii, Primula Auricula, Epilobium origanifolium,* toutes

plantes qui manquent aux Vosges. Il est vrai que certaines espèces des plus communes dans notre chaîne n'existent pas dans la Forêt-Noire. Ce sont : *Anemone alpina* et *narcissiflora ; Viola lutea ; Angelica pyrenæa ; Mulgedium Plumieri ; Hieracium alpinum, vogesiacum, intybaceum* (Kirschleger).

Le JURA diffère foncièrement des Vosges, malgré les analogies climatériques. Cette divergence résulte de la nature calcaire de la plus grande partie de ses montagnes. On n'y trouve pas : *Jasione perennis; Scabiosa suaveolens; Angelica pyrenæa; Vicia lathyroides; Mulgedium Plumieri; Leontodon pyrenaicus; Androsace carnea ; Gnaphalium norvegicum ; Myriophyllum alterniflorum ; Corydalis fabacea ; Viola lutea ; Hieracium alpinum, Magistri* (ni *gothicum*), *tridendatum,* etc. Le *Galium saxatile* n'y existe qu'aux confins des Vosges. Par contre, les nombreuses espèces calcicoles de la chaîne jurassique manquent aux Vosges ; mais celles qui n'exigent pas une altitude considérable se retrouvent autour de Nancy.

En opposition avec le Jura, l'Auvergne, malgré son éloignement, nous présente dans les MONTS-DORES une flore très analogue à celle des Vosges. Les forêts des deux chaines nous offrent : *Equisetum silvaticum ; Oxycoccos ; Mulgedium alpinum ; Adenostyles albifrons ; Rumex montanus ; 3 Circæa ; Blechnum ;* divers *Lycopodes ;* leurs tourbières : *Nuphar pumilum ; Andromeda ; Scheuchzeria ; Carex pauci-*

flora ; Isoetes lacustris ; leurs escarpements : *Sibbaldia ; Epilobium alpinum ; Rhodiola ; Hieracium alpinum* et *albidum ; Luzula albida ; Anemone narcissiflora.* Aux Monts-Dores manquent le *Calla,* le *Spiræa Aruncus,* les *Lycopodium annotinum* et *Chamæcyparissus ;* mais les Vosges leur envient le *Ligularia sibirica* et le *Trifolium alpinum,* etc. (Cosson et Lecoq.)

Bien moins élevées que les Vosges, les ARDENNES ne possèdent point les plantes des hautes montagnes. Grâce à une constitution assez analogue de leur sol, grâce aussi à leur latitude plus boréale, qui supplée en partie à l'altitude, elles rappellent notre flore, mais surtout celle des Vosges inférieures, par les espèces suivantes : *Galium saxatile ; Luzula albida ; Vaccinium Oxycoccos, Vitis-idæa, Myrtillus ; Centaurea montana ; Lysimachia nemorum ; Maianthemum ; Hypericum humifusum, pulchrum, montanum ; Polygala depressa ; Ranunculus platanifolius ; Viola palustris ; Arnica ; Scorzonera humilis ; Bistorta ; Comarum ; Hypochæris maculata ; Jasione montana ; Saxifraga decipiens ; Convallaria verticillata ; Blechnum ; Polystichum Oreopteris ; Lycopodium clavatum, inundatum.* La flore bryologique établit des liens encore plus intimes avec les Vosges moyennes, et par quelques espèces, avec la région alpine elle-même.

Mais c'est avec la flore des Alpes et principalement de l'OBERLAND BERNOIS que la comparaison est la

plus instructive; elle nous fait apprécier plus sûrement à quel niveau orographique correspondent les divers hôtes de notre région supérieure. L'altitude seule donne des renseignements insuffisants, et nous voyons dans l'Oberland de nombreuses espèces étrangères aux Vosges descendre bien au-dessous du niveau de nos points culminants. Nous citerons, parmi les plus communes : *Selaginella spinulosa; Senecio cordatus; Linaria alpina; Gentiana verna, asclepiadea; Saxifraga aizoides, rotundifolia; Tofieldia calyculata; Veratrum album; Arabis alpestris,* etc. Il n'est pas à dire que ces plantes ne s'acclimateraient pas dans les Vosges; il est même possible qu'elles y aient existé; mais, dans cette hypothèse, elles auraient eu à résister aux incursions des espèces des plaines amenées par les progrès de la culture et par l'adoucissement séculaire du climat, sans rester, comme en Suisse, en rapport avec les régions élevées d'où les graines peuvent venir les régénérer et s'opposer à leur destruction.

L'étude comparative de notre flore et de la flore suisse nous montre, à côté d'une foule d'espèces, que l'on peut considérer comme alpestres ou subalpines, plusieurs autres qui sont nettement alpines. Le *Bartsia alpina,* rangé par Humboldt « *supra limitem nivis perpetuæ* », abonde dans la région alpine du Jura et des Alpes. Les *Leontodon pyrenaicus; Hieracium aurantiacum, alpinum, vogesiacum; Androsace carnea;*

Sibbaldia ; Rhodiola ; Epilobium alpinum, etc., appartiennent à la flore alpine.

La flore alpine actuelle des Vosges est un vestige d'une végétation bien mieux représentée autrefois et dont la régression se continue encore. Bien des espèces alpines, ou même simplement montagnardes, semblent être sur le point de s'éteindre dans notre région, telles sont : *Androsace ; Sibbaldia ; Rhodiola ; Carlina acaulis ; Pirola uniflora* et même *secunda ; Veratrum lobelianum ; Lycopodium alpinum*, etc. On peut même en citer plusieurs qui, depuis un siècle et demi, ont disparu de la Lorraine : *Veratrum nigrum* (entre Saint-Dié et Sainte-Marie-aux-Mines : Mappus, 1740), *Polygala Chamæbuxus* (Champ-du-Feu : Mappus, 1740), *Chlora perfoliata* (prairies entre Framont et Molsicht : Buch'oz, 1764), peut-être *Primula Auricula*, qui existe au Schwarzwald ; Buch'oz la signale dans les Vosges, mais sans préciser la localité), *Pirola umbellata* (Ban-de-la-Roche : Oberlin, 1799). Au contraire, les nouvelles acquisitions de notre flore sont des plantes des régions basses ou du moins des lieux habités, comme *Rumex alpinus*, *Myrrhis odorata* autour des chalets vosgiens, si l'on excepte quelques plantes des hautes montagnes implantées au Hohneck par Mougeot, au Ballon par Nestler.

Les géologues nous apprennent que les Vosges ont été, à la période quaternaire, couvertes de glaciers, en

sorte qu'à l'époque où se formaient les moraines répandues dans nos forêts, la flore des Vosges devait être bien voisine de celle que nous offrent actuellement les Alpes. M. Fliche, en étudiant les lignites du Bois-l'Abbé, près d'Épinal, nous a révélé une flore boréale dans la zone entièrement cultivée de nos jours; et jusqu'aux portes de Nancy (lignites de Jarville), le pin, le mélèze, l'épicéa, formaient des forêts entrecoupées de marécages, où l'*Eriophorum vaginatum* croissait comme il fait aujourd'hui sur nos montagnes.

La flore alpine des Vosges a cédé successivement du terrain devant l'invasion des plantes des zones tempérées ; mais cette régression s'opère avec une vitesse fort inégale pour les divers groupes. Les Phanérogames ont été frappées les premières, parce qu'à la concurrence vitale des espèces sauvages s'est jointe la sélection artificielle, qui leur a opposé souvent les plantes utiles. Plus exigeantes que les plantes inférieures, elles présentent une résistance inversement proportionnelle à leurs besoins; les dernières survivantes se sont retranchées dans les plus hauts sommets des Vosges. Il n'en serait pas de même des Mousses ; car, d'après M. Boulay, elles sont représentées par 41 espèces alpines, ou par 29, si l'on supprime celles qui passent à la zone subalpine. Plus résistantes encore sont les Cryptogames infimes des ruisseaux et des tourbières. Les patientes investiga-

tions du Dr Lemaire nous ont déjà fait connaitre plusieurs Diatomées et Desmidiées signalées seulement en Scandinavie. Elles se retrouveront sans doute en partie dans les Alpes, insuffisamment connues à cet égard; car l'altitude et la latitude, dans des contrées aussi voisines que les Alpes et la Scandinavie, sont des facteurs sensiblement équivalents.

FLORE DES VOSGES INFÉRIEURES.

Les basses Vosges présentent, sur le grès vosgien, une autre flore silicicole, bien distincte de la précédente.

Les environs d'Épinal en donneront une idée d'autant plus nette, qu'on peut directement la comparer, d'une part, à la végétation granitique du bord de la Moselle et de quelques petits vallons encaissés, où l'on retrouve : *Impatiens Noli-tangere ; Silene rupestris ; Sanguisorba officinalis ; Orchis viridis ; Bistorta ; Aruncus ; Epilobium collinum ; Sedum annuum, villosum;* d'autre part, à la végétation calcicole, déjà suffisamment caractérisée à une demi-lieue de la ville, sur le muschelkalk du Saut-le-Cerf et du bois de la Voivre.

La première impression est celle d'un sol aride et ingrat. Les champs présentent les plantes des sables : *Teesdalia nudicaulis ; Silene gallica ; Dianthus prolifer ; Trifolium striatum, aureum ; Vicia lathyroides ; Ornithopus perpusillus ; Gnaphalium luteo-album ;*

Antennaria dioica ; Filago canescens, spathulata, arvensis, neglecta, minima, gallica ; Arnoseris minima ; Hypochæris glabra ; Erythræa pulchella ; Myosotis versicolor ; Stachys arvensis, à l'exclusion du *S. annua ; Galeopsis dubia ; Rumex acetosella ; Spiranthes autumnalis ;* accidentellement : *Erysimum cheiranthoides ; Plantago arenaria ; Salvia verticillata ; Centaurea solstitialis.* Des collines entières sont couvertes de *Calluna vulgaris,* la seule bruyère des Vosges ; *Pteris aquilina ; Epilobium spicatum ; Sarothamnus scoparius,* avec *Orobanche Rapum.* L'ajonc supporte difficilement notre climat ; sa spontanéité est douteuse dans les rares stations où il prospère, comme à la Calotine, près d'Épinal. En tous cas, on ne voit pas « dans les Vosges de superbes et impénétrables haies d'ajonc défier, en étalant leurs épines acérées, les efforts de l'homme et des animaux ». (Grenier.)

Dans les bois de pins, le sol est couvert de *Vaccinium Myrtillus,* dont le fruit appelé brimbelle dans le pays, est l'objet d'une grande consommation ; on le distille dans les hautes Vosges. On y trouve aussi à profusion : *Prenanthes purpurea ; Hypericum pulchrum, humifusum ; Molinia cærulea ; Equisetum silvaticum ; Digitalis purpurea ; Pirola minor ; Phalangium Liliago ; Maianthemum ; Genista germanica ;* dans les stations plus fraîches : *Lysimachia nemorum ; Scutellaria minor ; Blechnum ; Stellaria nemorum ;* plus rarement : *Jasione perennis ; Nasturtium silvestre ;*

Osmunda ; Botrychium Lunaria ; Oreopteris ; Lycopodium clavatum, Selago, Chamæcyparissus. Le Houx devient parfois arborescent ; ses rameaux dressés ont les feuilles entières. Inversement, les branches inférieures du hêtre, dans les forêts épaisses, ont leurs feuilles profondément dentées.

Les coteaux présentent des haies touffues de *Prunus Padus ; Rosa dumetorum, tomentosa, pomifera ; Potentila collina ; Cratægus monogyna.*

On trouve au bord des eaux ou dans les prairies humides : *Thalictrum flavum* et *pratense ; Nasturtium palustre ; Geranium palustre, Isnardia palustris ; Montia minor* et *rivularis ; Illecebrum verticillatum ; Corrigiola littoralis,* qui se retrouve loin des cours d'eau ; *Chrysosplenium oppositifolium ; Meum athamanticum ; Valeriana dioica ; Cicendia filiformis ; Limosella aquatica ; Scorzonera humilis,* etc.

Les prés tourbeux sont particulièrement intéressants. Le *Wahlenbergia heredacea* y forme de vrais champs sur le grès comme sur le granit. Jamais cette petite Campanulacée ne se retrouve sur les flancs des collines voisines ou sur les talus ombragés comme en Normandie. Les plantes que nous avons vues sur les chaumes, telles que *Parnassia, Arnica, Eriophorum vaginatum,* ne quittent pas ici les fonds tourbeux. C'est que la région du grès vosgien se distingue par des sécheresses annuelles, tandis que, sur les hautes montagnes granitiques d'une part, les

ruisseaux plus nombreux et les nuages cramponnés sans cesse à leurs flancs ; sur les côtes, d'autre part, les brouillards marins maintiennent un état hygrométrique toujours élevé. Les Sphaignes seules, avec quelques Mousses, s'élèvent sur les parois ombragées. La flore des prés tourbeux est riche en : *Drosera rotundifolia, intermedia ; Polygala depressa ; Viola palustris ; Elodes palustris ; Comarum ; Hydrocotyle ; Arnica ; Oxycoccos ; Menyanthes ; Pedicularis palustris* et *silvatica ; Calla palustris ; Sparganium simplex, minimum ; Juncus filiformis, obtusiflorus, tenageia ; Cyperus flavescens ; Schœnus nigricans ; Eriophorum gracile ; Eleocharis uniglumis ; Rhynchospora alba.* Les Carex et les Graminées des sols siliceux y sont largement représentés. On a trouvé aussi *Pilularia globulifera.* La partie la plus élevée des vallons tourbeux est généralement boisée. Le pin Weymouth, que l'on substitue aux bouleaux, aux aulnes, aux saules, aux bourdaines, y prospère admirablement.

Nos listes offrent quelques espèces intéressantes ; pourtant, bon nombre de plantes communes aux régions granitique et jurassique de la Lorraine manquent à cette florule ; mais les plantes inférieures, et particulièrement les Muscinées, lui assurent au moins une *aurea mediocritas,* car les grès semblent particulièrement propices à ces plantes. Rongé par les Lichens, le granit éclate sous l'effort des racines et des rhizomes que les Fougères et d'autres plantes plus éle-

vées enfoncent comme des coins dans ses fentes ; il se forme ainsi des creux où l'humus s'entasse. Le grès, au contraire, semble fondre : ses grains de quartz se désagrègent un à un et forment, au lieu de pierraille, un sable abondant. Sa surface, toujours nouvelle et toujours croulante, n'est favorable qu'aux Mousses capables d'enlacer, dans les mailles serrées de leurs rhizoïdes et de leur protonema, les parcelles de ce sol mobile. Nous avons donc, outre les Mousses des tourbières, les Mousses des sables et des rochers. Ces dernières sont surtout des Acrocarpes, comme les *Bryum, Mnium, Rhacomitrium, Barbula, Dicranella. Weisia, Campylopus, Campylostelium, Cynodontium, Dicranodontium, Diphyscium, Brachyodon ;* et entre toutes, la Mousse d'or brille dans les fentes des rochers de grès vosgien. Le *Schistostega osmundacea* est répandu dans les environs d'Épinal, au bois de Quarante-Semaines, aux rochers d'Olima, de l'Homme-Mort, etc. Les Hépatiques ne le cèdent en rien aux Mousses ; les *Mastigobryum* sont particulièrement abondants.

FLORE LIASIQUE.

A nos deux flores principales se rattachent des groupements secondaires qui procèdent de l'une et de l'autre, et participent à divers degrés aux caractères de chacune d'elles. Ces flores mixtes ne présentent

pas le même intérêt que nos flores jurassique et vosgienne. Cependant, pour donner une idée de ces associations, j'indiquerai quelques plantes signalées à Montaigu, localité liasique mélangée d'alluvions, qui se trouve aux portes de Nancy : *Myosurus minimus ; Cardamine amara ; Teesdalia nudicaulis ; Viola canina ; Spergula pentandra ; Arenaria leptoclados ; Cerastium quaternellum, semidecandrum ; Malva moschata ; Erodium pimpinellæfolium ; Trifolium striatum ; Comarum palustre ; Epilobium palustre* β *majus, obscurum ; Lythrum hyssopifolium ; Illecebrum verticillatum ; Galium uliginosum* ; *Filago arvensis ; Barkhausia taraxacifolia ; Myosotis hispida, versicolor ; Veronica verna ; Pedicularis silvatica ; Thymus Serpyllum.*

FLORE LITTORALE.

Il est une autre flore qui mérite une place à part, car, malgré sa faible extension et le petit nombre de plantes qui la composent, elle constitue une unité absolument indépendante : je veux parler de la flore marine des étangs salés de la vallée de la Seille. On trouve l'*Enteromorpha intestinalis* dans l'étang de Lindre, parfois dans le canal de la Marne au Rhin jusqu'à Jarville. Le pays de Dieuze, Vic, Château-Salins se distingue en outre par les espèces suivantes : *Ruppia rostellata, Glyceria distans, Triglochin maritimum, Juncus bulbosus* β Gerardi, *Ranunculus Baudotii,*

Spergula marina, Cerastium anomalum, Althæa officinalis, Apium graveolens, Lindernia pyxidaria, Aster Tripolium. La famille des Chénopodées y est remarquablement développée. A côté des formes communes, on en trouve plusieurs qui sont rares dans le reste de la contrée : *Chenopodium ficifolium, Blitum rubrum* genuinum, *Atriplex hastata* heterosperma, ou qui se présentent sous des variétés nettement littorales : *Blitum rubrum* salinum, *Atriplex hastata* salina. Enfin, les Salsolacées, qui sont des Chénopodées modifiées par l'adaptation au milieu salin au point de constituer une famille distincte, sont représentées par le *Salicornia herbacea.* D'autres formes palustres sans préférence pour le sel s'y développent mieux qu'ailleurs : *Lathyrus palustris, Elatine hexandra, Trigochin palustre, Samolus Valerandi,* etc.

Il est démontré que les plantes salicoles peuvent aussi se développer sans sel, qu'elles perdent simplement leur carnosité (Batalin); pourtant, nous ne voyons pas une seule de ces plantes dépasser en Lorraine les limites étroites de la zone des salines, tant il est vrai qu'elles ne trouvent que là d'avantages sérieux dans la lutte pour l'existence.

COLONIES.

L'influence capitale du sol sur la végétation est révélée par l'existence de divers représentants des

flores vosgienne ou jurassique en dehors des limites de ces flores. Les alluvions siliceuses de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, qui autrefois communiquait par la vallée d'Ingressin avec la vallée de la Moselle, portent souvent des plantes nettement vosgiennes. Godron, qui a étudié avec un soin tout spécial ces colonies, les attribue à des migrations de graines entraînées par les eaux diluviennes, ou même par les rivières à notre époque. Sans nier l'importance de cette cause, M. Fliche, se basant surtout sur l'étude de la flore quaternaire, considère plutôt ces colonies comme les vestiges d'un état antérieur où le caractère vosgien était plus répandu qu'il ne l'est actuellement. Quoi qu'il en soit, on peut suivre le *Digitalis ambigua* jusqu'au muschelkalk de Barbelouse, près d'Épinal, où Buch'oz l'indiquait déjà, le *Digitalis purpurea* au bois de Thaon, la Bruyère à Charmes, le *Sarothammus*, l'*Hypericum pulchrum* au bois de Tomblaine.

Le vallon de Bouxières constitue une intéressante colonie d'*Ulex*, de *Menyanthes* et de *Parnassia*. Sur les bords de la Moselle, entre Nancy et Toul, on trouve : *Impatiens Noli-tangere* à Messein, *Vicia lathyroides*, *Potentilla argentea* à Pont-Saint-Vincent, *Pirola minor* à Chavigny, *Phalangium Liliago*, *Centaurea montana*, *Aconitum lycoctonum* près de Maron. Cette dernière plante y était déjà connue au siècle dernier. La Fougère aquiline n'est pas rare dans la

forêt de Haye, mais exclusivement sur des îlots alluviaux.

Bien plus loin des Vosges, nous retrouvons une florule silicicole sur les sables infraliasiques de Breux, près de Montmédy. Le transport vosgien n'est plus admissible ici ; cette localité ne se relie pas non plus directement au massif ardennais. Nous y remarquons : *Teesdalia nudicaulis, Pirola minor, Viscaria purpurea, Cerastium quaternellum, Vicia lathyroides, Ornithopus perpusillus, Prunus Padus, Scleranthus perennis, Sambucus racemosa, Filago arvensis, Antennaria dioica, Scorzonera humilis, Galeopsis dubia, Panicum sanguinale, Ophioglossum vulgatum ;* et sur les grès verts : *Vaccinium Myrtillus, Digitalis purpurea* (Pierrot et Thirion).

D'autre part, on trouve dans les Vosges de véritables colonies jurassiques sur les îlots dolomitiques intercalés aux terrains siliceux. Les environs de Saint-Dié sont particulièrement riches à cet égard. Nous y rencontrons : *Clematis ; Aquilegia ; Berberis ; Thlaspi perfoliatum, arvense ; Lepidium campestre ; Anthyllis Vulneraria* ; Hippocrepis comosa ; Rosa arvensis*, rubiginosa* ; Epilobium hirsutum ; Caucalis daucoides ; Centaurea Scabiosa ; Picris hieracioides ; Scandix Pecten* ; Gentiana ciliata, cruciata ; Linaria spuria, Elatine ; Origanum vulgare* ; Teucrium Botrys ; Cephalanthera pallens, ensifolia ; Epipactis latifolia* ; Ophrys arachnites, muscifera* ; Melica uniflora* ; Festuca gi-*

*gantea**; *Specularia Speculum ; Bromus asper**, etc. (Les espèces marquées d'un *, d'après une liste dressée par M. Thomas de Saint-Dié et qui m'a été communiquée par le Dr Mathieu.)

On ne saurait invoquer au cas particulier l'entraînement par les eaux. Ici, comme pour les terrains salés ou simplement les ronds de charbonniers, on est forcé d'admettre que les graines des espèces les plus diverses, dispersées par des procédés multiples, se trouvent répandues à profusion bien loin de leurs localités classiques ; en sorte que, dès qu'un terrain est nettement propice à une espèce donnée et lui assure sur ses rivales un avantage sérieux, le germe fait rarement défaut.

Cette conclusion, qui ressort si clairement de l'étude des plantes supérieures, s'applique *à fortiori* aux infiniment petits. Mieux instruits des faits vulgaires de géographie botanique, nous pourrions vivre sans terreur au milieu de myriades de microbes, persuadés que toute graine est stérile en dehors de sa station ; et, au lieu de rêver l'extermination de nos ennemis invisibles, nous analyserions avec plus de soin le terrain où ils prospèrent, afin qu'ils ne le trouvent pas en nous.

Dr Paul VUILLEMIN,

Chef des travaux d'histoire naturelle à la Faculté de médecine.

NOTICE

SUR

L'INDUSTRIE MINÉRALE

DANS LE

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Le minerai de fer et le sel sont les seuls produits des mines de Meurthe-et-Moselle, mais ils sont répandus avec abondance dans le sol du département et ont permis aux industries basées sur leur emploi d'y prendre une importance de premier ordre. Le but de cette notice est seulement de donner une idée générale de la nature et de l'exploitation de leurs gisements, et quelques indications sommaires sur leur traitement dans les usines. Des renseignements détaillés sur les gites miniers, accompagnés de nombreuses coupes et analyses, sont contenus dans la *Description géologique des terrains de Meurthe-et-Moselle,* de M. Braconnier.

FER.

APERÇU GÉNÉRAL. — Un des traits les plus saillants de la structure du département de Meurthe-et-Moselle, est la longue ligne de côtes qui le traverse du sud au nord en passant près de Nancy, pour se prolonger ensuite vers Metz. Constituées d'une manière uniforme, toutes ces côtes sont formées de marnes argileuses liasiques, surmontées de bancs calcaires de l'oolithe inférieure; c'est au contact de ces deux terrains qu'apparaît le minerai de fer, sous forme d'une matière ocreuse et grenue, s'étendant en couches régulières sous les plateaux. Ce minerai est un oxyde de fer hydraté, à texture oolithique, et à gangue argileuse, calcaire ou siliceuse, toujours phosphoreux, dont on peut estimer en moyenne la teneur en fer métallique à 33 p. 100 et la teneur en phosphore à 0,6 p. 100 environ.

Le département renferme un autre minerai, également composé d'oxyde de fer hydraté, mais en grains ou rognons empâtés dans une argile rouge, et remplissant des poches superficielles irrégulières dans les calcaires de l'oolithe inférieure. Sa faible teneur en phosphore a fait rechercher autrefois ce « minerai de fer fort », pour la fabrication de la fonte au bois, de préférence à la « minette » oolithique, malgré son

prix plus élevé. Mais, depuis 1882, date de l'extinction du dernier haut-fourneau au bois, l'exploitation du minerai de fer fort, déjà très réduite, a complètement cessé.

NATURE DU MINERAI. — Le minerai oolithique est aujourd'hui seul employé dans les nombreuses usines de Meurthe-et-Moselle ; il se compose de petits grains ferrugineux arrondis, ou oolithes, réunis par un ciment plus ou moins abondant.

Les oolithes, qui sont la partie la plus riche du minerai, ont une forme sphéroïdale, souvent aplatie, et un diamètre de un demi à un quart de millimètre ; on trouve, en outre, disséminés dans la masse, des grains irréguliers de dimensions plus fortes. Chaque oolithe ferrugineuse est composée de couches concentriques de peroxyde de fer hydraté plus ou moins argileux, la couche extérieure, mince et dure, enveloppant comme une écorce le remplissage intérieur, plus terreux. Souvent accidentée légèrement, la surface des grains est lisse, brillante, et de couleur brune, avec nuances variant du jaune au rouge. Une analyse faite par M. Braconnier sur des oolithes bien isolées a indiqué une teneur en fer de 53 p. 100.

Le ciment qui réunit les oolithes est un mélange en proportions variables d'argile, de calcaire et de silicates ou silico-aluminates de fer, unis quelquefois à du carbonate de fer. Composé, dans certains mine-

rais, de calcaire pur, il est alors blanc ou grisâtre, cristallin, pauvre en fer, et donne rarement des produits riches. Dans les autres cas, il est gris noirâtre, vert, ou plus souvent d'un brun ocreux rougeâtre ou jaunâtre; les couleurs foncées s'éclaircissent et passent au jaune et au rouge, dans les parties des couches modifiées par les agents atmosphériques, au voisinage du sol et des cassures du terrain. La teneur en fer du ciment argilo-calcaire peut dépasser 35 p. 100; il contient toujours une proportion notable de ce métal, souvent à ses deux états d'oxydation, et la couleur verte, caractéristique du protoxyde, indique dans les parties qui la revêtent la présence exclusive, ou au moins la prépondérance de ce dernier.

De petits grains arrondis de quartz translucide accompagnent assez fréquemment les oolithes. Rares quand l'argile domine dans le ciment, ces grains peuvent devenir très nombreux s'il est calcaire, et abondent surtout dans les minerais friables, mal cimentés, qui peuvent passer à de véritables grès ferrugineux inutilisables.

L'aspect, la dureté, la richesse et la qualité du minerai varient avec le nombre et les dimensions des oolithes ferrugineuses et des grains quartzeux, et avec la nature et l'abondance du ciment. Leur cassure est irrégulière et grenue; leur couleur varie du vert au rouge violacé en passant par le jaune, avec toutes les nuances du brun; quelques minerais à gangue verte

sont légèrement magnétiques. Un ciment calcaire, uni à des grains de quartz abondants, donne au minerai une grande dureté ; l'absence de ciment, ou certaines gangues vertes très peu consistantes, correspondent au contraire à des minerais très friables, s'écrasant sous les doigts, et tous les intermédiaires peuvent se rencontrer entre ces extrêmes.

La teneur en fer atteint 48 p. 100 dans certains échantillons, mais pour la moyenne d'une exploitation elle se tient presque toujours entre 30 et 36 p. 100. Si elle descend au-dessous de 30 p. 100, le minerai à gangue argileuse ou siliceuse n'est plus guère utilisable ; quand la gangue est très calcaire, on peut au contraire l'exploiter comme « calcaire ferrugineux » à employer en mélanges, et, si le calcaire est très pur, descendre à des teneurs inférieures à 20 p. 100. La proportion de phosphore varie dans les minerais de 0,2 à 1 p. 100 ; et la teneur en soufre ne dépasse guère quelques dix-millièmes. Les proportions de chaux, de silice et d'alumine sont extrêmement variables ; on recherche surtout les minerais qui unissent à une bonne teneur en fer une composition de gangue permettant de les fondre seuls, sans addition de matières pauvres ou stériles. Cette qualité est assez rare, et le plus souvent l'élément calcaire fait défaut pour en doter les minerais, on estime donc tout particulièrement ceux où il est suffisant ou surabondant : ce sont les minerais calcaires, ainsi nommés par

opposition aux minerais marneux ou siliceux, où l'argile et la silice dominent dans la gangue, et qu'on ne peut fondre sans une addition calcaire augmentant la consommation de combustible.

STRUCTURE DES COUCHES. — Les couches formées dans le sol par le minerai de fer oolithique sont rarement homogènes sur toute leur hauteur, et se composent d'une série de bancs de qualités différentes, quelquefois soudés l'un à l'autre avec variation continue de composition, d'autres fois nettement séparés par des « décollements ». Dans les bancs eux-mêmes, le minerai est accidenté par des veinules irrégulières et des rognons lenticulaires d'argile marneuse ou de calcaires plus ou moins ferrugineux, et, vers la base du gisement, par des veinules de fer hydroxydé compact, disposées parfois en géodes renfermant une argile sableuse. Dans le sens horizontal, la masse du minerai n'est pas non plus continue : les couches sont presque toujours sillonnées par un ou deux systèmes de cassures parallèles, plus ou moins ouvertes, vides, ou remplies d'argile et de concrétions calcaires. Les fossiles ne sont pas rares dans le minerai et permettent d'y caractériser plusieurs niveaux; certains lits, littéralement pétris de coquilles, forment souvent la limite des bancs exploitables et sont désignés, dans les mines, sous le nom de coquillages. On trouve quelquefois des fragments de bois fossile, qui ont con-

servé leur structure et leur combustibilité, mais qui s'altèrent assez vite au contact de l'air.

Les variations de puissance des couches exploitables, rapides ou lentes suivant les directions où on les observe, indiquent une forme lenticulaire, très allongée dans un sens, et relativement étroite dans le sens perpendiculaire, la diminution d'épaisseur du minerai utilisable vers les bords de la lentille s'opérant, soit par une réduction réelle de puissance de la couche dans son ensemble, soit par un appauvrissement progressif des bancs exploitables, soit plus souvent par ces deux causes réunies; dans une même lentille, la qualité du minerai diminue très souvent avec son épaisseur.

Composition du gisement. — La formation ferrugineuse, constituée par les couches de minerai et leurs intervalles stériles, repose sur les argiles supérieures du lias, avec intercalation fréquente d'un banc gréseux, et porte une couche d'argile marneuse micacée qui la sépare des premiers calcaires de l'oolithe. Le nombre des couches ferrifères n'est pas constant, mais elles se groupent en trois étages, généralement faciles à distinguer, et séparés par des intervalles stériles marneux, savoir : un étage supérieur comprenant une couche de minerai surmontée de bancs calcaires plus ou moins ferrugineux, et quelquefois veinés de minerai, sur lesquels reposent directement

les argiles marneuses micacées, et deux étages inférieurs, dont chacun renferme une couche, ou quelquefois deux couches, séparées par un banc pauvre en fer. Dans le Luxembourg et les régions qui l'avoisinent en France et en Alsace-Lorraine, où la formation ferrugineuse est très développée, les diverses couches de minerai ont reçu des noms rappelant leur aspect le plus fréquent : la « couche rouge » surmontée des « calcaires ferrugineux » constitue l'étage supérieur, la « couche grise » représente l'étage moyen et la « couche noire » l'étage inférieur. L'étage moyen peut présenter en outre une « couche jaune » au-dessus de la couche grise, et la série doit être complétée par la « couche verte », qui apparaît en certains points à la base de l'étage inférieur. Très convenables pour une grande partie de l'arrondissement de Briey, ces dénominations ne pourraient êtres appliquées dans celui de Nancy, où les minerais des trois étages prennent les aspects les plus différents selon les points, n'ont rien de caractéristique dans leur couleur et leur texture, et ne se distinguent que par leurs positions relatives et leurs fossiles.

Partout où la formation ferrugineuse a été l'objet de travaux de reconnaissance, on l'a trouvée parfaitement caractérisée, et constituant un horizon géologique très net et très constant ; sa valeur industrielle est au contraire des plus variables, bien qu'elle se modifie un peu moins rapidement pour l'ensemble des couches

que pour chacune d'elles prise isolément : tandis qu'en certains points son épaisseur ne dépasse pas un petit nombre de mètres, et ne renferme que quelques décimètres de minerai inutilisable, elle peut atteindre en d'autres régions une trentaine de mètres de puissance, et donner plus de dix mètres de produits exploitables.

L'épaisseur des couches de minerais proprement dits, utilisables en Meurthe-et-Moselle, dépasse rarement trois mètres, reste le plus souvent voisine de deux mètres, et ne peut guère descendre au-dessous de un mètre sans rendre l'exploitation onéreuse; on trouve dans les calcaires ferrugineux, quand ils sont bien développés, des bancs exploitables d'une puissance plus grande, atteignant et même dépassant cinq mètres.

ALLURE DU GISEMENT. — La formation ferrugineuse paraît s'étendre sous tout le plateau que constituent les terrains de l'oolithe inférieure à l'ouest et au nord du département, sur un peu moins de la moitié de sa superficie, et se prolonge en Alsace-Lorraine, en Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg, et probablement, aussi, vers l'ouest, dans le département de la Meuse. Les couches ferrifères apparaissent à la surface du sol sur les versants des vallées creusées assez profondément dans le plateau, sur les pentes qui le limitent en le reliant à la plaine liasique, et sur les

flancs de toutes les côtes qui en ont été détachées par les érosions. Les affleurements les plus étendus occupent les environs de Nancy, où ils serpentent d'une manière continue à travers tout le département autour d'une ligne nord-sud de 70 kilomètres de longueur; mais ils y sont en grande partie masqués par des éboulis provenant des couches supérieures. Vers Longwy, la formation ferrugineuse affleure sur de grandes longueurs dans les vallées voisines de la frontière nord du département, entre Saint-Pancré et Villerupt; le développement des affleurements y est moins considérable qu'à Nancy, mais ils sont beaucoup plus nets, en raison de l'épaisseur plus grande de la formation, de la pente plus faible des terrains de recouvrement et des nombreuses attaques à ciel ouvert dont ils ont été l'objet. Entre Nancy et Longwy, près de Briey, un court affleurement, dû à un relèvement local, se montre dans la vallée du Couroy; il en existe d'autres plus importants au voisinage de la même ville, sur les versants de la vallée de l'Orne, mais au delà de la frontière.

Dans son ensemble, le gisement ferrifère, comme les terrains qui l'encaissent, plonge légèrement vers l'intérieur du bassin de Paris, c'est-à-dire vers l'ouest et le sud-ouest, avec une pente généralement comprise entre un et deux centimètres par mètre. Le sens de la pente est modifié quelquefois par les dénivellations accompagnant les failles; en outre, au

voisinage des affleurements, le plongement se fait souvent vers la vallée, par suite d'affaissements dans les terrains inférieurs, et les couches sont fréquemment brisées et disposées en gradins.

SITUATION ET IMPORTANCE DES EXPLOITATIONS. — Le minerai oolithique a été exploité à une époque très ancienne dans quelques points du département et des régions voisines, où l'on retrouve les galeries percées dans le gisement et les scories provenant du traitement ; inutilisé ensuite pendant des siècles, il a été repris vers 1834 et, depuis lors, sa production s'est rapidement accrue.

Ce minerai est exploité en Meurthe-et-Moselle à ciel ouvert et par galeries souterraines ; dans le premier mode d'exploitation, l'abatage du minerai est plus économique ; mais comme il exige en même temps l'abatage de tous les terrains de recouvrement, il est applicable seulement dans les localités où le minerai est à peu de distance du sol. Les minerais de fer exploitables à ciel ouvert, d'après la loi sur les mines, constituent des « minières » appartenant au propriétaire du sol qui les recouvre, et peuvent être exploitées par lui sans autre formalité qu'une simple déclaration. Les minerais de fer dont l'extraction nécessite des travaux souterrains constituent, au contraire, des « mines » proprement dites, formant une propriété distincte de la surface ; ils ne peuvent être exploités

qu'en vertu d'une concession accordée par le Gouvernement, sur une demande appuyée par des travaux de recherches, démontrant l'existence d'un gisement utilisable.

C'est d'abord sur les régions voisines des affleurements, plus facilement accessibles et exploitables, que se sont naturellement portés les travaux de reconnaissance et d'exploitation de la formation ferrugineuse, et des recherches placées franchement en plein plateau n'ont été entreprises que depuis un petit nombre d'années. Les parties du gisement déjà reconnues utilisables occupent trois régions distinctes dans le département, autour des villes de Nancy, Briey et Longwy.

Groupe de Nancy. — Autour de Nancy, les terrains explorés avec succès s'étendent sans interruption le long des affleurements entre Pont-Saint-Vincent et Marbache. Au sud de Pont-Saint-Vincent, les affleurements paraissent peu riches et les recherches sérieuses manquent; cependant, à l'extrémité sud du département, des travaux exécutés dernièrement à la côte de Sion ont donné des résultats assez satisfaisants pour motiver le dépôt d'une demande en concession. Au nord de Marbache, sur les versants des vallées de la Moselle et de ses affluents, quelques reconnaissances ont fourni des résultats médiocres et n'ont pas été poursuivies. Ces deux régions situées au

nord et au sud du groupe des mines de Nancy, sont en somme peu connues, et il en est de même de toute la partie de la formation située à quelque distance des affleurements. Entre Pont-Saint-Vincent et Marbache, tous les terrains voisins des affleurements ont été concédés, dans les vallées de la Moselle, de la Meurthe et de leurs affluents, ne laissant libres que quelques côtes isolées et les extrémités des plateaux détachés, sur la rive droite de la Moselle.

L'exploitation à ciel ouvert est à peu près impraticable dans cette région : en raison de la pente escarpée des terrains calcaires de l'oolithe au-dessus des affleurements de la formation ferrugineuse, celle-ci est recouverte, en effet, dès son origine, par une épaisseur considérable de terrains stériles. Quelques travaux à ciel ouvert ont été cependant exécutés autrefois à Chavigny et Agincourt, mais sont entièrement abandonnés depuis longtemps; l'exploitation souterraine est au contraire active.

Les concessions du groupe de Nancy sont maintenant au nombre de 46, présentant une superficie totale de 15.080 hectares, dont 10.450 hectares de terrain minier; 16 mines sont en activité et ont fourni 585.700 tonnes de minerai en 1885; 13 seulement d'entre elles sont l'objet d'une véritable exploitation, les travaux ne consistant dans les trois autres qu'en galeries de préparation ou de reconnaissance. Ces treize concessions sont indiquées dans

le tableau suivant par ordre de production décroissante.

NOMS DES CONCESSIONS.	SITUATION [1].	EXPLOITANTS.
Chavigny.	Ludres.	Société des forges et aciéries du Nord et de l'Est.
Marbache.	Marbache.	Haldy, Rœchling et Cie.
Ludres.	Ludres.	Dupont et Fould.
La Fontaine-des-Roches.	Messein.	Simon, Lemud et Cie.
Le Val-de-Fer.	Chavigny.	Société métallurgique de la Hte-Moselle.
Boudonville.	Maxéville.	Société de Vezin-Aulnoye.
L'Avant-Garde.	Pompey.	Société de Vezin-Aulnoye.
Bouxières-aux-Dames.	Bouxières-aux-Dames.	Société des forges et fonderies de Montataire.
Maxéville.	Maxéville.	Société des mines de Luxembourg et des forges de Sarrebrück.
Laxou.	Laxou.	Dietrich et Cie.
Champigneulles.	Champigneulles.	Société des hauts-fourneaux de Champigneulles.
La Grande-Goutte	Maron.	Bradfer et Cie.
Frouard.	Frouard.	Société des forges et fonderies de Montataire.

1. Les localités indiquées dans cette colonne sont les plus voisines de l'entrée des mines.

Dans les mines de Nancy, les calcaires ferrugineux de la partie supérieure du gisement sont très peu développés, et ceux que l'on extrait à Marbache proviennent de veines intercalées dans la couche exploitée. On peut utiliser selon les points un ou deux étages, dont la position varie dans les différentes mines, et, par suite des modifications rapides de la

composition des couches, les exploitants de deux concessions voisines peuvent être amenées à porter leurs travaux sur des étages différents.

GROUPE DE LONGWY. — Dans les environs de Longwy, les terrains miniers reconnus utilisables s'étendent le long de tous les affleurements compris entre Cosnes et Villerupt, dans les vallées du Coulmy, de la Chiers, de la Moulaine, de la Côte-Rouge et de l'Alzette, et sous le plateau qui s'étend au sud de ces affleurements, vers Tiercelet et Serrouville. La pente des terrains qui recouvrent la formation ferrugineuse étant souvent peu rapide, un grand développement a pu être donné à l'exploitation à ciel ouvert, surtout à Hussigny, et les minières exploitées, situées dans les communes de Villerupt, Saulnes, Hussigny et Herserange, ont fourni 361.000 tonnes de minerai en 1885. La plus importante d'entre elles est la minière de la Côte-Rouge, exploitée à Hussigny par les Sociétés de Maubeuge et de Denain et Anzin.

Les concessions du groupe de Longwy sont au nombre de 25, présentant une superficie totale de 8.077 hectares, dont 6.818 hectares de terrain minier; 20 d'entre elles bordent les affleurements, et 13 seulement sont exploitées; elles ont fourni 707.000 tonnes de minerai en 1885 et sont indiquées dans le tableau suivant, par ordre de production décroissante.

NOMS DES CONCESSIONS.	SITUATION.	EXPLOITANTS.
Herserange.	Saulnes.	Société des aciéries de Longwy.
Saulnes.	Saulnes.	G. Raty et Cie et F. de Saintignon et Cie.
Hussigny.	Hussigny.	Société des aciéries de Longwy et Société des forges de la Providence.
Longlaville.	Saulnes.	G. Raty et Cie.
Micheville.	Villerupt.	Ferry Curicque et Cie.
Mont-St-Martin.	Mont-St-Martin.	Société des aciéries de Longwy.
Lexy.	Rehon.	Société des forges de la Providence.
Godbrange.	Hussigny.	Syndicat des mines de Godbrange.
Mexy.	Longwy.	F. de Saintignon et Cie.
Senelle.	Longwy.	Boutmy et Cie.
Le Mont-de-Chat.	Longwy.	Société des hauts-fourneaux de la Chiers.
Moulaine.	Haucourt.	Société des aciéries de Longwy.
Villerupt.	Villerupt.	Cie des forges de Châtillon et Commentry.

Les calcaires ferrugineux sont très développés à Saulnes et à Hussigny, où ils présentent des étages exploitables de plusieurs mètres d'épaisseur, avec intercalation de nombreuses veines de minerai riche, et restent utilisables jusqu'à Villerupt. La couche rouge est exploitée dans toute la partie orientale de la région de Longwy, de Villerupt à Hussigny, et diminue d'importance vers l'ouest. La couche grise paraît s'étendre dans toute la région avec une puissance suffisante, mais la nature siliceuse et friable de son minerai a restreint en de nombreux points son exploitation, qui n'a quelque importance que dans la partie occidentale du groupe; c'est aussi dans cette seule partie que la couche noire est utilisable et exploitée.

GROUPE DE BRIEY. — Dans les environs de Briey il existe aujourd'hui dix concessions, dont une seule contient quelques affleurements peu étendus. Aucune d'elle n'est en exploitation, mais un puits est en fonçage pour la mise en œuvre de la mine d'Homécourt, appartenant à la Société de Vezin-Aulnoye ; les dix concessions occupent une superficie de 8,077 hectares, entièrement composés de terrain minier.

Un intérêt tout spécial s'attache à la région de Briey, en raison de l'importante campagne de recherches dont elle a été le théâtre de 1882 à 1885. Suivant les conseils de M. Genreau, ingénieur en chef des mines, trente sondages d'exploration, méthodiquement disposés, y ont été forés par les industriels du département et la Société du Creusot. Parties de Jœuf, point voisin des mines de Moyeuvre, les recherches se sont avancées progressivement dans la vallée de l'Orne, jusqu'à 20 kilomètres de distance des affleurements, découvrant, sur une étendue d'environ 14,000 hectares, un gisement exploitable en partie très riche. Quatorze demandes en concession ont suivi ces recherches et huit d'entre elles ont déjà abouti à l'institution des concessions de Homécourt, Auboué, Moutiers, Valleroy, Moineville, Giraumont, Jarny et Fleury, occupant 6.333 hectares.

Dans l'espace ainsi reconnu, la couche grise, ou moyenne, est de beaucoup la plus importante et la plus régulière ; son minerai, à grain fin et à gangue

verte, présente souvent une teneur en fer et une qualité excellentes, avec une puissance très avantageuse.

Au total, le département de Meurthe-et-Moselle a produit 1.674.000 tonnes de minerai en 1885, en occupant à son extraction 2,000 ouvriers environ. La plus forte production jusqu'à présent atteinte a été celle de 1884 qui s'est élevée à 1.970.000 tonnes.

Exploitation. — Minières. — Le canton de Longwy renferme seul aujourd'hui des minières à ciel ouvert, que rien ne distingue de simples carrières, au point de vue de l'exploitation, si ce n'est une forte proportion de déblais ; on y attaque la formation ferrugineuse et les terrains qui la recouvrent, soit en descendant verticalement sur toute la hauteur exploitée, qui atteint parfois une vingtaine de mètres, soit mieux par gradins successifs correspondant aux couches de minerai et aux bancs stériles. Les déblais provenant des terrains de recouvrement, des intervalles stériles entre les couches et des veines et rognons pauvres triés dans le minerai, sont entassés en arrière du front de taille ; de petites voies ferrées longeant sa base conduisent à l'usine ou au chemin de fer le minerai chargé en wagonnets.

A mesure que l'on s'éloigne des affleurements, l'épaisseur des terrains de recouvrement croit assez vite, en augmentant le prix de revient du minerai ; si celui-ci vient à dépasser la valeur du produit extrait,

l'exploitation cesse naturellement d'être possible, et l'arrivée de ce moment est souvent hâtée par les mouvements de glissement qui se produisent dans les argiles marneuses du toit de la formation, lorsque leur pied est coupé sur une certaine hauteur ; elles descendent dans les travaux, augmentent beaucoup le travail de déblaiement, et peuvent donner lieu à des dégâts superficiels assez considérables. La hauteur de découvert qu'il est possible d'atteindre ne parait guère dépasser une dizaine de mètres, et varie d'ailleurs beaucoup, selon le sens de la pente des couches et l'humidité des terrains. Les minerais exploitables à ciel ouvert n'occupent donc qu'une faible fraction des terrains miniers utilisables, et ne forment qu'une bande relativement étroite autour des parties concessibles du gisement. Comme leur exploitation est active, il est probable qu'ils seront assez rapidement épuisés.

Mines. — L'exploitation souterraine pourra fournir au contraire, pendant de longues années encore, les matières premières nécessaires à l'industrie sidérurgique. Elle ne porte aujourd'hui que sur les parties du gisement voisines des affleurements, et situées au-dessus du fond des vallées, de sorte que l'extraction du minerai et l'écoulement des eaux s'opèrent facilement, et sans machines, par des galeries percées à flanc de coteau ; les couches minérales étant d'ailleurs peu inclinées et d'une allure régu-

lière, l'exploitation est fort simple, et les diverses méthodes employées sont au fond peu différentes les unes des autres.

Une galerie principale dessert chaque champ d'exploitation ; des galeries secondaires parallèles, distantes de 50 à 100 mètres l'une de l'autre, se détachent de la galerie principale et sont reliées par quelques traverses, destinées à assurer l'aérage et à faciliter les communications. Toutes ces galeries ont en général 2 mètres à $2^{m},50$ de largeur et une hauteur voisine de 2 mètres, variable avec l'épaisseur de la couche exploitée ; elles déterminent de longs massifs, d'une largeur égale à la distance de deux galeries secondaires, qui sont pris le plus souvent comme suit : on ouvre successivement, à partir de chaque galerie secondaire, et généralement d'un seul côté, des « chantiers » parallèles, distants de 9 à 13 mètres d'axe en axe ; chacun d'eux entre d'abord dans le massif avec la largeur d'une galerie ordinaire, qu'il conserve sur une longueur de 6 à 10 mètres ; le front de taille est ensuite élargi, et le chantier continue à s'avancer sur une largeur de 3 à 7 mètres, avec une hauteur égale à celle de la couche exploitée, jusqu'à une distance de quelques mètres de la galerie secondaire suivante. Deux chantiers voisins ainsi terminés comprennent entre eux un long pilier de 5 à 8 mètres de largeur, qui est « dépilé » par tranches successives de 4 à 6 mètres, prises normalement à sa longueur, à partir du second

chantier tracé, en se rapprochant de plus en plus de la galerie secondaire d'où l'on est parti. Le dépilage est arrêté à quelque distance de cette galerie, au point où se sont élargis les fronts de taille. En opérant ainsi progressivement dans chaque massif, on enlève tout le minerai qu'il renferme, sauf deux bandes étroites longeant les galeries secondaires, dont l'une est continue, et l'autre interrompue par les entrées de chantiers. Elles servent à assurer la solidité des galeries secondaires, utilisées par le roulage pendant l'exploitation des massifs ; on réserve des piliers de protection analogues le long des traverses, s'il y a lieu, et d'autres, plus importants de part et d'autre de la galerie principale. Mais lorsqu'une portion de galerie devient inutile, par suite de l'épuisement de la partie du gisement qu'elle dessert, ses piliers de protection sont enlevés de la même manière que les piliers compris entre deux chantiers consécutifs. En résumé, l'exploitation comprend trois phases : 1° traçage des galeries ; 2° avancement des chantiers ; 3° dépilage. Dans un petit nombre de mines, la largeur des chantiers en avancement étant égale, ou à peu près, à leur distance d'axe en axe, le dépilage proprement dit n'existe plus, ou devient insignifiant.

Une variante très répandue consiste dans la substitution aux chantiers à large front de taille, pour le sectionnement des massifs en piliers, de simples recoupes, tracées suivant le même plan, mais larges de

2 mètres à 2m50 seulement ; on peut les considérer comme faisant partie des traçages, auxquels les dépilages succèdent alors immédiatement. Les recoupes sont parfois tracées de part et d'autre de chaque galerie secondaire, et les massifs sont en ce cas dépilés par moitié, au moyen des deux galeries qui les comprennent. Le dépilage lui-même s'opère aussi quelquefois par des tailles partant à la fois de deux recoupes voisines, pour se rejoindre au milieu du pilier qui les sépare ; la distance des recoupes est alors augmentée, et peut atteindre une vingtaine de mètres. Enfin on a substitué, dans une mine, au dépilage par tranches, un simple chantier en retour, revenant vers la galerie secondaire avec un front de taille de largeur égale à la distance de deux recoupes successives.

La méthode la plus avantageuse à employer n'est pas la même dans les différentes mines, et son choix est motivé surtout par la dureté du minerai, la solidité du toit et la hauteur de la couche, qui varie de 1 à 5 mètres ; quand cette hauteur dépasse 3m,50, elle est prise dans les chantiers en deux fois, par un gradin droit.

L'abatage du minerai s'opère au pic et à la poudre ; dans un bon nombre d'exploitations, l'emploi du fleuret et de la masse, pour le percement des trous de mines, est avantageusement remplacé par celui d'une perforatrice à mains : une tarière, mise en mouvement par une manivelle, porte une vis tournant dans un écrou fixe, qui la fait avancer progressivement ;

l'écrou est fixé sur un bâti en fer très simple et facile à manier, où il peut prendre la position et l'inclinaison désirées. Cet appareil donne d'excellents résultats dans les minerais tendres ou de dureté moyenne, mais devient d'un emploi difficile dans les minerais durs à ciment calcaire.

Aucun remblai n'est introduit dans les travaux; tous les vides produits sont abandonnés dès qu'ils ne sont plus utiles à la circulation, après enlèvement des bois de soutènement s'il est possible; le toit ne tarde pas à s'effondrer, et les mouvements de terrains se prolongent souvent jusqu'à la surface du sol, en y produisant des crevasses et des dénivellations. L'inconvénient de ces dégâts superficiels est faible en général, le dommage causé n'étant que momentané, et bien inférieur à la perte qui résulterait de l'abandon du minerai; des mesures spéciales de protection du sol ne sont nécessaires que s'il porte des habitations ou des constructions importantes, ou s'il renferme des sources utilisées.

Toutes les variantes de la méthode d'exploitation, rigoureusement appliquées, permettent l'enlèvement complet du minerai. En pratique la perte est souvent très faible; avec un mauvais toit cependant, ou avec une grande hauteur d'exploitation, l'enlèvement total du minerai peut devenir dangereux, et l'on est conduit à laisser une partie des piliers, en espaçant les tranches de dépilage, au lieu de les faire contiguës.

On agit aussi quelquefois de même, en vue de protéger la surface, quand les effondrements pourraient y causer des dégâts considérables ; mais les piliers ainsi abandonnés finissent souvent par s'écraser, et, s'il est absolument nécessaire d'empêcher les mouvements du sol, il faut se résoudre à ne tracer que quelques galeries dans la surface réservée, sans y exécuter de larges chantiers ni de dépilage. En dehors des piliers ou massifs abandonnés pour ces motifs, on doit presque toujours laisser dans la mine une partie des produits abattus, à cause de leur mauvaise qualité, c'est-à-dire, trier le minerai ; quelquefois très réduit, le triage est rarement nul, soit en raison des rognons pauvres contenus dans les couches, soit parce que l'abatage d'une partie du toit est rendu nécessaire, par un décollement dans ses bancs ou l'insuffisance de hauteur du minerai ; il devient très considérable quand un banc stérile continu est englobé dans la couche exploitée, et augmente alors beaucoup le prix de revient.

Les galeries principales de roulage sont généralement voûtées sur une certaine longueur à partir du jour, et les autres travaux simplement soutenus par des bois de chêne ou de sapin, ce dernier s'employant surtout dans les chantiers, et le premier dans les galeries de longue durée, où l'on peut le remplacer en partie par du fer. La quantité de bois nécessaire varie beaucoup avec la nature du toit; dans certains cas, elle est presque nulle dans les galeries et se réduit à

quelques chandelles isolées dans les chantiers; d'autres fois, au contraire, le toit doit être garni de dosses portées par des cadres complets très rapprochés. Après l'achèvement de chaque taille de dépilage ou d'un chantier à abandonner, la plus grande partie possible des bois employés à son soutènement est retirée pour un nouvel usage, par des ouvriers spéciaux. Très grande quand la pression du toit est faible, la proportion retirée devient insignifiante si une pression très forte écrase rapidement les bois, et l'opération du déboisage doit souvent alors être abandonnée.

L'aérage des travaux s'opère facilement en les mettant en plusieurs points en communication avec l'extérieur par des galeries ou des puits, de très légères différences de pression suffisant pour établir un courant d'air entre ces ouvertures. On se sert souvent à cet effet d'anciens puits de recherches, et les fissures naturelles du terrain contribuent aussi à assurer l'aérage, qui est partout satisfaisant.

Plusieurs mines sont tout à fait sèches; dans les autres, l'eau se présente en nappe à la base des couches ou descend dans les travaux par des cassures du terrain; elle est évacuée par des galeries d'écoulement; une simple rigole dans la galerie d'extraction peut souvent suffire, mais des galeries spéciales sont quelquefois nécessaires pour empêcher une partie des chantiers d'être arrêtés par les eaux après les grandes pluies ou les fontes de neige.

Des voies ferrées étroites, légèrement établies, s'avancent partout jusqu'aux fronts de taille des chantiers, où le minerai abattu est chargé en wagonnets; ils sont poussés à bras jusqu'au jour si l'extraction est faible, mais presque toujours seulement jusqu'aux voies principales de roulage, où des chevaux prennent les trains formés par leur réunion. Pour faciliter le roulage intérieur, les galeries sont tracées, autant que la disposition du gite le permet, de manière à offrir aux wagonnets pleins une légère pente, depuis le chantier jusqu'à la sortie de la mine.

Dans quelques exploitations, le débouché de la galerie d'extraction est peu distant et à peu près au niveau des usines employant leurs produits, ou des estacades de chargement sur canal ou sur chemin de fer, et des voies presque horizontales suffisent pour amener les wagonnets de la mine à leur point de déchargement. Mais, la plupart du temps, la galerie débouche à flanc de coteau, à une certaine hauteur au-dessus de ce point. Si la distance horizontale à parcourir est faible, on rachète la différence de niveau par un ou plusieurs plans inclinés automoteurs, où les wagonnets sont maintenus par des câbles, enroulés sur un tambour à la tête du plan; la descente des wagonnets pleins entraine la montée des wagonnets vides et, s'il y a lieu, des bois et autres fournitures nécessaires à l'exploitation, et un simple frein suffit pour régulariser le mouvement, qui n'exige aucune dépense de

force. Si la distance horizontale à parcourir est forte, on peut joindre des voies horizontales aux plans inclinés, ou établir une pente à voie continue, avec traction par chevaux ou par locomotives. Un petit nombre de mines, n'ayant pu installer de voies ferrées, doivent faire leurs transports par voie de terre, procédé toujours très coûteux.

Les nouvelles concessions instituées sur les plateaux, et portant sur des parties du gisement situées à un niveau inférieur à celui au fond des vallées exigeront, pour leur mise en œuvre, le fonçage de puits et l'installation de machines pour l'extraction du minerai et des eaux. L'exploitation y sera donc un peu moins simple que dans les mines actuellement ouvertes ; celle de la concession d'Homécourt, aujourd'hui en préparation, fournira des renseignements précis sur les difficultés à vaincre, qui ne seront pas sans doute très considérables.

Résultats économiques. — Dans les exploitations à ciel ouvert, le prix d'abatage du minerai oscille autour de 45 cent. par tonne. Les frais d'abatage et de transport aux remblais des stériles portent le prix de revient du minerai sur place à 1 fr. ou 1 fr. 50 c. dans les minières actuelles ; il faut y ajouter les frais généraux, les frais de transport aux lieux de consommation, et le « tocage » payé au propriétaire du sol, généralement compris entre 20 cent. et 60 cent., mais

s'élevant parfois à 1 fr. par tonne de minerai. Dans les exploitations souterraines, les mineurs reçoivent pour l'abatage et le triage du minerai, les fournitures de poudre et d'huile, l'entretien des outils et la pose des bois du chantier, un salaire de 80 cent. à 2 fr. par tonne de minerai extrait, suivant la dureté de la couche et l'importance du triage; ces prix sont du moins appliqués dans les chantiers larges en avancement et les dépilages; on y ajoute, pour les galeries, un supplément par mètre d'avancement variant de 3 fr. à 15 fr. La dépense de bois varie, selon la nature du toit, de 15 cent. à 50 cent. environ par tonne de minerai, et le roulage intérieur, dépendant de la distance à parcourir, se tient à peu près entre les mêmes limites. Il faut ajouter à ces dépenses celles d'entretien des galeries et du matériel, de direction et de surveillance, et diverses dépenses accessoires, qui portent le prix de revient de la tonne de minerai à la sortie de la mine à 2 fr. 50 c. environ en moyenne, avec variation de 2 fr. à 4 fr. selon les points. Pour avoir le prix à l'usine, il faut y ajouter les frais de transports extérieurs, qui sont quelquefois presque nuls, et d'autres fois peuvent dépasser 1 fr. 50 c.

Le prix de revient du minerai, rendu à l'usine, se tient en général entre 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. et dépasse rarement 4 fr.; ces prix très bas expliquent facilement l'extension prise par la fabrication de la fonte en Meurthe-et-Moselle.

USINES MÉTALLURGIQUES. — Ce département renferme aujourd'hui 53 hauts-fourneaux, répartis dans 22 usines[1], capables de fournir annuellement, en pleine marche, environ 1.400.000 tonnes de fonte, soit les deux tiers de la plus grande production atteinte en France, et les sept huitièmes de celle de 1885. Dans l'état actuel de l'industrie, il est impossible d'utiliser complètement cet énorme outillage, et 33 fourneaux seulement sont en feu, dont plusieurs ont subi un ralentissement dans leur marche. La production s'est élevée à 707.000 tonnes en 1885, soit 43 p. 100 de celle de la France entière pour la même année ; elle avait atteint en 1883 un maximum de 783.000 tonnes.

Sur les 22 usines renfermant des hauts-fourneaux, 14 ne produisent que de la fonte brute, et 8 seulement renferment des ateliers de transformation fabricant des produits finis, ou au moins d'une élaboration plus avancée ; ce sont 3 forges, 3 fonderies et 2 aciéries ; on doit ajouter à cet outillage 2 forges non attenantes à des hauts-fourneaux, qui portent à 24 le nombre total des établissements métallurgiques du département ; 22 d'entre eux sont en activité et occupent un personnel de 6,000 ouvriers environ. Ils se sont installés autant que possible à proximité des mines appelées à les alimenter, et forment comme elles trois groupes distincts, voisins de Nancy, Briey et Longwy. Bien que la région de Briey ne contienne

1. Non compris 3 usines qui paraissent abandonnées.

encore aucune exploitation, elle renferme cependant une importante usine, alimenté par une mine voisine d'Alsace-Lorraine et ne consommant ainsi que des minerais étrangers; les usines de Nancy emploient exclusivement les minerais de fer indigènes, et celles de Longwy un mélange de ces deux sortes. Le tableau des pages 398 et 399 donne la liste par région des usines de Meurthe-et-Moselle, avec des indications sommaires sur leur consistance, et la provenance des minerais qui les alimentent. Il montre que le groupement de deux hauts-fourneaux est le plus fréquent.

Toutes les usines sont construites au voisinage de chemins de fer et raccordées avec eux; ce sont, pour le groupe de Nancy, les lignes de Paris à Strasbourg, de Nancy à Chalindrey et de Nancy à Longuyon, et, pour le groupe de Longwy, ceux de Longuyon à Longwy et à Mont-Saint-Martin, et de Longwy à Villerupt. Deux établissements ne sont cependant pas raccordés directement au réseau français : l'usine de Gorcy en est assez éloignée, et se relie aux chemins de fer belges par la ligne particulière de Gorcy à Signeulx; l'usine de Jœuf est à deux kilomètres de la station d'Homécourt-Jœuf, et ne se relie qu'à l'Alsace-Lorraine par le chemin de Moyeuvre, qui lui amène les minerais et les cokes; ses produits finis doivent être envoyés par voie de terre à Homécourt. Le raccordement serait peu facile à Gorcy et sera sans

doute remplacé par un tramway; à Jœuf il est empêché par des motifs militaires. Les usines de Villerupt sont raccordées à la fois aux chemins de fer français et allemands à deux niveaux différents.

Les usines de Nancy sont desservies en outre par le canal de la Marne au Rhin et le canal de l'Est, qui facilitent beaucoup l'arrivée des matières premières et l'expédition des produits. L'avantage procuré par ces voies d'eau et par la proximité plus grande des régions industrielles de l'est et du centre de la France, compense celui qui résulte pour les usines de Longwy d'un prix plus bas des matières premières, et met les deux groupes dans des conditions économiques analogues.

Le minerai oolithique, la castine et le coke sont en général les seules matières employées pour la fabrication de la fonte en Meurthe-et-Moselle.

Le minerai provient en majeure partie du département lui-même, et, pour un quart environ, du Luxembourg, d'Alsace-Lorraine et de Belgique; sauf de petites quantités de minerai indigène ou luxembourgeois, il est produit en totalité dans des exploitations appartenant aux maîtres de forges qui l'emploient, et son commerce est des plus restreints. Le minerai du département est employé partout, sauf à Jœuf, et l'est exclusivement dans le groupe de Nancy; les minerais de Belgique sont employés à Gorcy, ceux d'Alsace-Lorraine à Jœuf et à Villerupt, et ceux du Luxembourg dans plusieurs usines du groupe de Longwy.

LISTE PAR RÉGION DES US

SITUATION.	PROPRIÉTAIRES.	NO
		RÉGION
Neuves-Maisons.	Société métallurgique de la Haute-Moselle.	
Jarville (n° 1).	— des forges et aciéries du Nord et de l'Est	
Jarville (n° 2).	Id.	
Maxéville.	— de Vezin-Aulnoye	
Champigneulles.	— des hauts-fourneaux de Champigneulles.	
Champigneulles.	— des forges de Champigneulles et Liverdun . . .	
Frouard.	— des forges et fonderies de Montataire	
Liverdun.	— des forges de Champigneulles et Liverdun . . .	
Pompey.	Dupont et Fould	
Dieulouard.	Gouvy et Cie.	
Pont-à-Mousson.	Haldy-Rœchling et Cie	
		RÉGION
Jœuf.	De Wendel et Cie	
		RÉGION
Rehon.	Société des forges de la Providence	
Longwy.	F. de Saintignon et Cie	
Longwy.	Société des hauts-fourneaux de la Chiers	
Longwy (Senelle).	— de Senelle-Maubeuge.	
Mont-St-Martin.	— des aciéries de Longwy.	
Haucourt (Moulaine).	Id.	
Saulnes.	G. Raty et Cie	
Hussigny (Godbrange).	Société Lorraine industrielle	
Villerupt.	Compagnie des forges de Châtillon-et-Commentry . . .	
Villerupt.	Société des mines de M.-et-Moselle et usines de Villerupt.	
Villerupt (Micheville).	Ferry Curicque et Ci	
Gorcy.	Société des forges de Gorcy	

MEURTHE-ET-MOSELLE.

ILIERS de nsfor- tion.	ORIGINE DES MINERAIS.	OBSERVATIONS.
NCY.		
»	Concession du Val-de-Fer.	
»	— de Chavigny.	
»	Id.	
»	— de Boudonville et de l'Avant-Garde.	
derie.	— de Champigneulles.	
rge.	»	
»	— de Bouxières-aux-Dames et de Frouard.	
rge.	»	En chômage.
rge.	— de Ludres.	
rge.	»	
derie.	— de Marbache.	
IEY.		
érie.	Alsace-Lorraine.	
NGWY.		
»	Concessions de Lexy et d'Hussigny ; Luxembourg.	
»	— de Mexy, Saulnes, Godbrange.	
»	— du Mont-de-Chat; Minières; Luxembourg.	
»	— de Godbrange; Minières; Concessions de Mexy et Senelle.	
érie.	— de Mont-Saint-Martin, Herserange, Moulaine, Godbrange, Hussigny ; Minières.	
»	»	En chômage.
»	— de Saulnes, Longlaville, Godbrange.	
»	Minières; Luxembourg.	
»	Concession de Villerupt; Alsace-Lorraine; Luxembourg.	
»	Minières.	
lerie.	Concession de Micheville ; Luxembourg.	
rge.	Belgique ; Luxembourg.	

Le prix de revient du minerai aux usines varie de 2 fr. 50 c. à 4 fr.

Le coke est fourni par la Belgique, l'Allemagne et le Nord de la France, et les quantités de ces trois provenances importées dans le département étaient environ, en 1885, dans le rapport des nombres 6, 3 et 1. L'emploi des cokes français va probablement prendre une importance beaucoup plus grande, grâce aux tarifs nouvellement établis sur les chemins de fer du Nord et de l'Est. Le prix du coke aux usines oscille actuellement autour d'une vingtaine de francs, avec une certaine différence en faveur de Longwy.

La castine, qui est quelquefois inutile, et qui est souvent remplacée par des calcaires ferrugineux, surtout dans le groupe de Longwy, s'exploite au voisinage des usines, dans la formation calcaire qui recouvre le gisement ferrugineux.

Il faut noter, en dehors de ces matières d'un emploi courant, les scories de forges, les minerais de fer riches et purs de Bilbao, et les minerais de manganèse du Nassau et de Grèce, qui sont employés en petites quantités, pour la fabrication des fontes spéciales.

Les matières premières arrivant à l'usine sont simplement mises en tas sur parc en attendant leur emploi, ou versées des wagons dans des accumulateurs, d'où elles peuvent ensuite être chargées dans les wagonnets de l'usine, par la seule ouverture d'une trappe à la partie inférieure. Les minerais subissent un cas-

sage à la main, ou au moyen de broyeurs à mâchoires, et peuvent être desséchés dans les accumulateurs par un chauffage obtenu au moyen des gaz des fourneaux.

Presque partout les wagonnets contenant les charges sont élevés au niveau des gueulards au moyen de cages guidées suspendues à des câbles, et mues à la vapeur ou par des pistons hydrauliques; à Maxéville et à Senelle, le monte-charge vertical ainsi disposé est remplacé par un plan incliné à forte pente, où les wagonnets circulent sur des trucs.

La hauteur des hauts-fourneaux varie de 14 à 22 mètres et leur production en fonte d'affinage de 12 à 130 tonnes par jour. Ces deux éléments sont allés longtemps en augmentant progressivement, mais un arrêt dans cette voie s'indique depuis un certain temps, et il ne paraît pas qu'il y ait avantage à dépasser 18 à 20 mètres de hauteur, et une production d'une centaine de tonnes par jour. C'est à peu près dans ces dernières conditions que sont établis un grand nombre de fourneaux du département, surtout parmi ceux de création récente. On a conservé dans quelques anciens fourneaux les gros piliers portant une tour épaisse de maçonnerie autour du massif réfractaire, mais presque partout la cuve est portée sur des colonnes en fonte, avec garniture peu épaisse en briques ou simple chemise de tôle; un haut-fourneau entièrement nu a même été construit à Liverdun. Les parties basses des fourneaux sont entière-

ment dégagées et rafraichies par des courants d'eau. Les gueulards sont plus souvent ouverts que munis d'une fermeture à cup-and-cône ; dans le premier cas, la prise de gaz s'opère en même temps par l'espace annulaire entourant la trémie de chargement et par un tube central. Les gaz combustibles issus du fourneau sont en général plus que suffisants pour le chauffage du vent et la production de la vapeur nécessaire aux machines soufflantes.

Ces machines sont assez variées, mais pour la plupart verticales et à traction directe ; le type le plus répandu est celui de Seraing, du système Woolf, avec distribution à soupapes mues par des cames, et cylindre à vent placé au-dessus des cylindres à vapeur. L'air est soufflé à la pression de 10 à 18 centimètres de mercure et chauffé avant son introduction dans le fourneau dans des appareils en fonte ou en briques.

Les anciens appareils en fonte, où l'augmentation de température de l'air est obtenue par son passage à l'intérieur de tuyaux chauffés, ont été conservés dans plusieurs usines, notamment à Pont-à-Mousson, Champigneulles, Jarville, Maxéville, Rehon. Mais ils ont été remplacés, dans toutes les installations récentes, par les appareils Whitwel ou Cowper, grands massifs cylindriques de briques réfractaires, que l'on fait traverser successivement par les gaz en combustion et par l'air destiné au fourneau ; les premiers échauffent les briques et le second s'empare de la cha-

leur emmagasinée et peut atteindre une température de 800°. En raison de ces alternances, qui ne sont pas d'égales durées, trois appareils au moins sont nécessaires pour la marche d'un fourneau, et leur nombre est souvent porté à quatre. Ils sont entourés d'une enveloppe en tôle et s'élèvent à une hauteur voisine de 18 mètres.

Les hauts-fourneaux du département produisent trois sortes principales de fonte, entre lesquelles la production totale de 707.000 tonnes de l'année 1885 s'est partagée comme suit :

364.500 tonnes de fonte blanche d'affinage ;

225.500 tonnes de fonte grise de moulage ;

117.000 tonnes de fonte spéciale pour la déphosphoration par le procédé Thomas-Gilchrist, fonte manganésée, très phosphoreuse et peu siliceuse.

Les laitiers, dont l'accumulation est fort gênante pour les usines, reçoivent toutes les applications dont ils sont susceptibles ; coulés en fosse, et cassés ou taillés, ils fournissent des pavés ou des matériaux d'empierrement ; granulés par coulée dans l'eau, ils donnent un sable propre à la confection des mortiers et dont le mélange avec de la chaux peut être moulé en briques d'assez bonne qualité ; mais on n'en utilise ainsi que la moindre partie, et le reste doit être entassé sur des terrains acquis dans ce but ; ils y sont conduits en pains coulés dans des wagonnets à parois mobiles, ou en plaques provenant

de la coulée sur le sable, ou à l'état granulé, et leur transport s'opère par traction de chevaux ou de locomotives.

La fonte d'affinage est en majeure partie exportée hors du département, mais elle y est aussi traitée dans les forges de Pompey, Champigneulles, Dieulouard et Gorcy, qui ont produit 42.400 tonnes de fer et et 1.500 tonnes d'acier puddlé en 1885. Quelques fontes étrangères sont consommées pour la fabrication de ce dernier et de certains fers de qualité.

Les fours à puddler, où s'opère l'affinage de la fonte, sont souvent doubles, pour la fabrication des fers communs, cette disposition donnant une économie de combustible, et sont chauffés directement à la houille. Plusieurs fours à réchauffer sont munis de gazogènes. Dans tous ces fours, les gaz chauds sont utilisés à la production de la vapeur nécessaire à la manœuvre des laminoirs et marteaux-pilons, dans des chaudières horizontales ou verticales. Les fers et aciers sont laminés en barres marchandes et fers profilés de toutes sortes, ou forgés en pièces diverses, et particulièrement en pièces destinées au matériel des chemins de fer.

La fonte grise est transformée en objets moulés dans les fonderies de Pont-à-Mousson, Champigneulles et Micheville; il existe aussi de petites fonderies annexées à la plupart des forges, mais travaillant presque exclusivement pour les usines qui les

renferment. La fonderie la plus importante est celle de Pont-à-Mousson, tout particulièrement outillée pour le moulage des tuyaux de conduites de toutes dimensions. On produit, en outre, dans les fonderies, des colonnes, des coussinets et des pièces mécaniques de toutes sortes.

Le procédé Thomas-Gilchrist, employant l'outillage Bessemer pour la transformation des fontes phosphoreuses en aciers ou fers fondus, est appliqué, depuis 1883, dans les usines de Mont-Saint-Martin et de Jœuf, qui possèdent le monopole de son emploi dans le département de Meurthe-et-Moselle; elles contiennent ensemble 9 convertisseurs de 10 à 12 tonnes et ont produit 91.300 tonnes d'acier déphosphoré en 1885, dont 37.000 tonnes de rails, le reste étant expédié en majeure partie hors du département, à l'état de lingots ou de barres brutes, et transformés dans de nombreux laminoirs.

Les convertisseurs sont munis d'un garnissage de dolomie légèrement argileuse, cuite à haute température, broyée, et agglomérée avec du goudron; on y charge, avec de la chaux, la fonte liquide provenant directement du haut-fourneau dans une poche mobile. Le soufflage dure une vingtaine de minutes, pendant lesquelles s'éliminent successivement le silicium, le carbone et enfin le phosphore, qui passe presque entièrement dans la scorie très basique obtenue. Après une prise d'essai prouvant que l'opération est termi-

née, et après écoulement des scories, on donne au métal la qualité voulue par addition d'une certaine proportion de ferromanganèse ou de spiegel et l'on procède à la coulée dans les lingotières. Tous les mouvements des appareils sont obtenus au moyen de pistons hydrauliques. Les lingots qui doivent être laminés sont, autant que possible, sortis encore rouges de leurs lingotières et portés de suite aux fours à réchauffer, et, au moyen de puissants laminoirs munis de tous les accessoires nécessaires pour faciliter les mouvements, peuvent être transformés en rails en deux chaudes. Les lingots sont d'ailleurs de dimensions très variables, selon l'usage auquel ils sont destinés.

Dans la période difficile que traverse en ce moment l'industrie sidérurgique, il est peu probable que l'outillage de production de la fonte, déjà plus que suffisant, soit notablement accru ; les efforts se porteront surtout vers la transformation de la fonte brute et notamment vers la fabrication des métaux déphosphorés fondus, qui tendent de plus en plus à se substituer aux produits du puddlage.

Les ressources minières contenues dans le département, que de nouvelles recherches étendraient certainement, sont déjà suffisantes pour alimenter, pendant un très grand nombre d'années, les fourneaux actuels en pleine production ; on pourrait même se contenter longtemps encore des minerais extraits au voisinage des affleurements, si les avantages écono-

miques procurés par l'emploi des minerais de qualité supérieure, ne poussaient à l'exploitation de ceux qui ont été, en certains points, reconnus en profondeur.

SEL

GISEMENT. — Les concessions de mines de sel instituées dans le département de Meurthe-et-Moselle sont échelonnées à l'est de Nancy, dans les vallées de la Meurthe et du Sanon, depuis Nancy jusqu'à Rosières-aux-Salines et Einville-au-Jard; elles portent sur le gisement des marnes irisées inférieures, où le sel forme une série de couches assez régulières, peu inclinées et séparées par des bancs d'argile gypseuse et salée. D'autres dépôts de sel gemme ont été rencontrés, dans l'étage inférieur du muschelkalk, par un sondage foré à Lunéville en 1832, mais sont restés inutilisés jusqu'à présent. Le gisement salifère des marnes irisées se divise lui-même en deux faisceaux de couches, séparés par un intervalle argileux de 30 à 40 mètres d'épaisseur, et dont le plus élevé est seul exploité, le second n'ayant été atteint qu'en trois points par des travaux d'exploration, à Varangéville, Dombasle et Gellenoncourt. Il ne sera plus question dans ce qui suit que du faisceau supérieur, dont l'importance est considérable : au puits de la mine de Saint-Nicolas, où il est bien développé, il comprend 11 couches de sel offrant ensemble une

épaisseur de $63^{m},70$ répartie sur une hauteur totale de $87^{m},36$; la couche inférieure seule a 21 mètres de puissance.

Chacune des couches de sel gemme est formée d'une succession de bancs superposés peu épais, de quelques centimètres de hauteur, réguliers et bien distincts, quoique souvent soudés entre eux, et se différenciant par de légères variations de teinte. Le sel qui les compose est un agrégat de cristaux cubiques enchevêtrés en tous sens, dont les dimensions dépassent un centimètre ; il est translucide et de couleur grisâtre, et présente une cassure irrégulière et lamelleuse. A la base des couches, les cristaux peuvent devenir beaucoup plus petits, et donner un sel à texture grenue ou fibreuse.

On trouve habituellement dans le sel gemme une certaine quantité d'argile grise disséminée ; elle se présente, en outre, dans les couches, en minces veinules horizontales régulières, séparant les bancs, et en veines verticales d'épaisseur et de direction très variées, généralement évasées vers le haut, et souvent accompagnées de nodules de sel en gros cristaux blancs et limpides. Le réseau formé par ces veines verticales, relevé à la mine de Rosières-aux-Salines, dans l'exploitation de la onzième couche, n'a rien de régulier, et rappelle beaucoup le réseau des fissures d'une masse boueuse desséchée. Outre l'argile, le sel contient un peu d'anhydrite, et, dans les couches su-

périeures, des noyaux de polyhalite d'une couleur rouge de chair.

Entre les couches de sel, les bancs argileux sont mêlés de gypse, d'anhydrite et de sel fibreux en veinules irrégulières. Souvent très dures au moment de l'abatage, ces roches perdent leur consistance au contact de l'air humide, et, sous l'action de l'eau, se transforment rapidement en boue, par la dissolution du sel qu'elles contiennent.

La pente des couches de sel est généralement faible, et comprise entre 1 et 4 centimètres par mètre; elles affectent des formes lenticulaires et ne s'étendent pas toutes sur la même surface, de sorte que leur nombre et leur épaisseur sont variables; la plus étendue et la plus épaisse paraît être la couche inférieure, qui occupe le onzième rang à Varangéville. Malgré l'importance déjà prise par l'exploitation, l'exploration du gisement est encore très sommaire, car la plupart des travaux sont restés dans le voisinage du canal de la Marne au Rhin ou du chemin de fer de Paris à Strasbourg; quelques sondages seulement sont à trois kilomètres de ces voies de communication, et un seul, foré comme travail de recherche en 1884, près de Gellenoncourt, en est distant de 6 kilomètres; on ne connaît donc de la formation salifère en Meurthe-et-Moselle qu'une bande relativement étroite entre Nancy et Einville. Les renseignements obtenus suffisent cependant pour indiquer une diminution assez

rapide de la puissance des couches vers le Sud-Est et l'Est : deux sondages forés dans ces directions, l'un près de Rosières, l'autre près d'Einville, ont même donné des résultats négatifs. Vers le nord, au contraire, il est très probable que le gisement se prolonge sur de grandes étendues, pour se relier à celui de Vic et de Dieuze, qui occupe le même niveau géologique, et présente des caractères tout semblables. Les bons résultats du sondage de Gellenoncourt confirment cette opinion ; de nouvelles recherches seraient nécessaire pour la rendre certaine et pour fournir quelques indications sur la limite orientale de la grande lentille formée par le gisement salifère.

Ce gisement n'a pas d'affleurements ; la profondeur du toit de la première couche de sel varie dans les travaux exécutés jusqu'à ce jour de 40 à 240 mètres.

Le tableau suivant donnera une idée de la variation, du nombre et de l'épaisseur des couches dans les parties connues de la formation.

LOCALITÉS.	NOMBRE de couches	ÉPAISSEUR de la couche inférieure	ÉPAISSEUR totale du sel.	ÉPAISSEUR des bancs stériles intermédiaires.
Varangéville. Mine de St-Nicolas.	11	21	63,70	23,66
Einville. Puits Saint Laurent . .	4	5,33	18,93	3,45
Gellenoncourt. Sondage de recherche	9	14,35	41,15	28,40
Flainval. Sondage n° 14 de la concession.	3	6,30	15,00	14,75

EXPLOITATION. — Les anciennes salines de Rosières, qui existaient seules autrefois dans la vallée de la Meurthe, fabriquaient le sel raffiné au moyen d'eau salée peu riche, pompée à une faible profondeur. A la suite de la découverte du sel gemme à Dieuze, en 1819, la même substance a été recherchée à Rosières en 1821, et trouvée à la profondeur de $66^{m},80$, mais c'est en 1845 seulement que la première concession, dite de Rosières-aux-Salines, a été accordée sur le gisement reconnu près de cette localité. Dix-neuf autres concessions ont été instituées depuis dans la même région, et forment avec la première un groupe continu occupant une superficie de 12.477 hectares. Vu l'épaisseur des couches de sel, une telle étendue serait suffisante pour alimenter pendant des siècles les usines existantes ; on n'a du reste utilisé jusqu'ici dans les quinze concessions exploitées qu'une petite partie de cette surface, sur une fraction seulement de l'épaisseur du gisement. Ces concessions sont énumérées dans le tableau suivant, en allant de l'ouest à l'est.

TABLEAU.

NOMS des concessions.	SITUATION des travaux.	USINES ALIMENTÉES.	PROPRIÉTAIRES.
Sainte-Valdrée.	Laneuveville.	Saline de Sainte-Valdrée.	Société des Salines de Sainte-Valdrée.
Les Aulnois.	Laneuveville.	— des Aulnois.	— des Mines de sel gemme et salines des Aulnois.
Pont de Saint-Phlin.	Laneuveville.	— de Laneuveville.	— des Salines de Laneuveville-devant-Nancy.
Art-sur-Meurthe.	Art-sur-Meurthe.	— d'Art-sur-Meurthe.	— de Saint-Gobain.
La Madeleine.	Laneuveville.	Soudière de la Madeleine.	Daguin et Cie.
Saint-Nicolas.	Varangéville.	Saline de Saint-Nicolas-Varangéville.	Daguin et Cie.
Rosières-aux-Salines.	Varangéville.	— de Rosières-Varangéville.	Société des Mines de sel gemme et salines de Rosières-Varangéville.
Dombasle.	Dombasle.	— de Dombasle.	Octobon et Cie.
Portieux.	Rosières.	— de Rosières.	Société des Mines de sel gemme et salines de Rosières.
Flainval.	Dombasle.	Soudière et saline de Varangéville-Dombasle.	Solvay et Cie.
Crévic.	Sommerviller.	Saline de Crévic.	Société des Salines de Crévic-Sommerviller.
Sommerviller.	Sommerviller.	— de Sommerviller.	— des Salines de Sommerviller.
Maixe.	Maixe.	— de Maixe.	— des Salines de Maixe.
La Sablonnière.	Einville.	— d'Einville.	— des Salines d'Einville-Maixe.
Saint-Laurent.	Einville.	— de Saint-Laurent.	— des Mines de sel et salines de Saint-Laurent.

Le sel peut être extrait à l'état solide, ou en dissolution dans l'eau, ce qui conduit à deux méthodes d'exploitation très différentes. Le sel gemme, toujours légèrement mêlé d'argile, convient lorsqu'il n'est pas nécessaire d'avoir un produit tout à fait pur, et qu'il doit être utilisé ou expédié à l'état solide. S'il s'agit au contraire de fabriquer sur place du sel raffiné ou de la soude à l'ammoniaque, par le traitement d'eaux salées, au lieu d'extraire le sel gemme pour le dissoudre dans l'usine, il est plus simple et plus économique d'opérer la dissolution dans le gisement lui-même et d'employer une pompe pour l'extraction.

SEL GEMME. — Le sel gemme n'est exploité que dans les concessions de Rosières-aux-Salines, de Saint-Nicolas et de Saint-Laurent, par trois puits placés à proximité du canal de la Marne au Rhin, et les travaux n'ont acquis un certain développement que dans les deux premières; ils sont seulement amorcés à Saint-Laurent. Dans ces trois mines, l'exploitation porte sur une hauteur de $4^m,50$ à $4^m,70$ à la base de la dernière couche, qui est la onzième à Varangéville et la quatrième à Einville, et dont le mur est à la profondeur de 160 mètres au puits de Saint-Nicolas, de 125 mètres à celui de Rosières et de 127 mètres à celui de Saint-Laurent.

Le mode d'exploitation du sel gemme, par piliers abandonnés, se rapproche de celui de nombreuses

carrières souterraines et ne présente aucune difficulté : des galeries de 10 mètres de largeur sont tracées dans deux directions rectangulaires, de manière à découper entre elles des piliers carrés de 10 mètres de côté. On laisse ainsi dans la mine le quart de la masse totale, quantité suffisante, vu la résistance du sel, pour soutenir les terrains supérieurs et prévenir les effondrements. Grâce à la très grande cohésion du sel gemme, on peut d'ailleurs atteindre sans crainte d'éboulements partiels la largeur de 10 mètres pour les galeries, et tout boisage est rendu inutile.

Les mines de sel sont absolument sèches : aucune venue d'eau n'a été rencontrée dans les travaux, et les puits d'extraction, munis de cuvelages en bois exécutés avec soin, ne fournissent que des suintements insignifiants, recueillis dans un puisard inférieur et extraits à de longs intervalles.

Les grandes dimensions des excavations rendent facile l'aérage des travaux, bien qu'ils ne communiquent avec l'extérieur que par un puits unique dans chaque mine ; il suffit souvent, pour assurer cet aérage, du simple mouvement de l'air dans les compartiments du puits. Il est complété au besoin par un ventilateur, que des conduites en planches mettent en communication avec les chantiers éloignés du puits.

L'abatage du sel gemme s'opère exclusivement aujourd'hui au pic et à la poudre, et les trous de mine sont toujours percés au moyen de perforatrices à

main, semblables à celles dont il est fait usage pour le minerai de fer. La hauteur de $4^m,50$ est prise en deux fois, par un gradin renversé : deux entailles verticales sont d'abord tracées au pic, de chaque côté du chantier, pour limiter les piliers à réserver ; les mineurs procèdent ensuite à l'abatage de la partie inférieure de la couche, sur $1^m,80$ à 2 mètres de hauteur ; après un avancement de quelques mètres dans ces conditions, ils s'élèvent sur les tas de sel abattu et attaquent la partie supérieure, haute de $2^m,50$ à $2^m,90$. Les deux phases du travail sont souvent facilitées par la présence, au plafond des chantiers, d'une légère veinule de marne aidant au décollement des bancs. L'abatage du sel est payé, toutes fournitures comprises, à raison de 4 fr. 50 environ par mètre cube de vide produit, donnant, après triage des parties argileuses, un peu plus de 2 tonnes de sel gemme.

Des wagonnets poussés à bras sur de petites voies ferrées conduisent le sel gemme trié des chantiers au puits d'extraction, où ils sont élevés dans des cages guidées suspendues à des câbles plats d'aloès et mues par une machine à vapeur. 150 ouvriers sont occupés dans l'intérieur des mines.

On a employé longtemps, à la mine de Saint-Nicolas, un procédé d'exploitation tout spécial, qui consistait à creuser trois entailles verticales sur les côtés et au centre du chantier, au moyen d'eau lancée sous pression, de manière à découper des piliers peu larges,

très faciles à abattre ensuite à la poudre ; tandis qu'on opérait très aisément, de cette façon, l'abatage du sel gemme, on obtenait en même temps de l'eau salée propre à la fabrication du sel raffiné, et les deux modes d'exploitation se trouvaient ainsi réunis. Très séduisant au premier abord, et capable d'ailleurs de donner d'excellents résultats dans certains cas, ce procédé présentait à Saint-Nicolas, et présenterait dans toutes les mines voisines, un grave inconvénient, en raison de la nature du sol des travaux, composé d'argiles salées : les eaux incomplètement saturées qui descendaient des entailles et celles qui débordaient de leurs canaux de conduite, plus ou moins bien entretenus, s'infiltraient dans ce sol, y dissolvaient les veinules de sel, et le transformaient en terrain pâteux sans résistance, hors d'état de supporter la pression des terrains supérieurs, transmise par les piliers. Cette dernière cessant à un moment donné d'être contrebalancée, toute la mine s'est effondrée d'un seul coup, et en quelques secondes, sur une étendue de 9 hectares environ. Quelques phénomènes précurseurs, mouvements du sol et fissuration de piliers, avaient heureusement fait éloigner les ouvriers de la zone dangereuse. Survenu le 31 octobre 1873, cet effondrement instantané a causé dans le sol une commotion ressentie jusqu'à Nancy. La dénivellation de la surface a atteint $3^{m},50$, et ses effets sont encore visibles dans la saline de Saint-Nicolas. Après cet événe-

ment, les entailles à l'eau ont été naturellement abandonnées, et l'on a pu remarquer alors qu'elles ne donnaient pas tout le bénéfice sur lequel on croirait devoir compter en les employant : quand les travaux sont étendus, le développement de la canalisation à entretenir élève le prix de revient à peu près au même taux que l'emploi exclusif du pic et de la poudre.

Le sel gemme, sortant de la mine en blocs irréguliers, est vendu en majeure partie en cet état, ou seulement après avoir été égrugé au moyen d'un concasseur et de cylindres broyeurs. Il se vend de 8 à 11 fr. la tonne et s'emploie surtout pour la fabrication de la soude. La production des mines s'est élevée, en 1885, à 94.350 tonnes.

Exploitation par dissolution. — Plus simple et d'installation bien moins coûteuse que l'exploitation du sel gemme, celle de l'eau salée est beaucoup plus répandue, et s'opère dans les 15 concessions utilisées. En général, la dissolution porte seulement sur la partie supérieure du gisement, que l'on atteint au moyen de trous de sonde. Les sondages d'exploitation sont garnis sur toute leur hauteur de tubes en fer, percés de trous au niveau des couches de sel, pour y permettre l'accès de l'eau douce, qui provient le plus souvent de nappes souterraines recoupées pendant le forage ; si elles sont très voisines de la surface ou si leur débit insuffisant nécessite l'emploi d'eau

étrangère, celle-ci est simplement introduite par l'ouverture supérieure des tubes ; si les nappes d'eau se trouvent à une certaine profondeur, on ménage à leur niveau des trous dans le tubage comme à sa partie inférieure.

Le trou de sonde ainsi disposé, on y installe une pompe, dont le tuyau d'aspiration descend jusqu'au point le plus bas que l'on se propose d'attaquer dans les couches de sel. L'eau douce dissout le sel sur les parcis du sondage et se sature peu à peu; si la pompe est mise en marche, l'eau salée formée, réunie par sa densité à la partie inférieure, est extraite au jour et remplacée par une égale quantité d'eau douce qui dissout de nouveau le sel, de sorte qu'il s'établit un mouvement continu. Au commencement, le degré de salure de l'eau obtenue baisse rapidement à mesure que la pompe fonctionne, en raison de la faible étendue superficielle du sel mis en contact avec l'eau; mais une chambre d'érosion se produit peu à peu dans la couche attaquée, et la salure de l'eau augmente progressivement de régularité avec les dimensions de cette chambre. On arrive très rarement cependant à obtenir une saturation complète, ou même un degré de salure tout à fait constant, à moins de se contenter de quantités très limitées d'eau salée.

La marche des sondages d'exploitation par dissolution est quelquefois interrompue par des éboulements dans les chambres d'érosion, qui peuvent fausser et

briser les tubes du sondage et de la pompe, et nécessiter d'importantes réparations. La durée d'un sondage est d'ailleurs limitée, car il est généralement mis hors de service, quand le lac souterrain qu'il forme atteint des dimensions suffisantes pour amener l'affaissement des terrains supérieurs. Plusieurs exploitations ont déjà amené des effondrements de cette nature, dont les plus importants sont survenus dans les concessions d'Art-sur-Meurthe, de Saint-Nicolas et de la Sablonnière. Le contour des terrains affaissés se rapproche beaucoup d'une ellipse dont le grand axe suit la ligne de pente des couches de sel et qui s'étend surtout en amont des sondages. Il avait une longueur de 170 mètres à Art-sur-Meurthe et de 180 mètres à Saint-Nicolas, et la dénivellation a atteint 2 mètres dans cette dernière concession.

Les effondrements causés par l'exploitation de l'eau salée ne présentent aucun danger particulier ; ils s'annoncent par de légers mouvements du sol, sensibles surtout dans les maçonneries et les organes des machines, et s'effectuent lentement, avec écoulement d'eau salée par les orifices des trous de sonde. Pour éviter toute conséquence grave, il suffit de placer les sondages à distance convenable des constructions ou voies de communication qui ne doivent pas être atteintes. Selon les positions respectives du sondage et du point à protéger, par rapport à la ligne de pente des couches, et selon l'épaisseur et la nature des ter-

rains de recouvrement, cette distance peut varier dans de larges limites ; elle doit être beaucoup plus grande si le trou de sonde atteint le gisement en aval du point à protéger, que si la disposition contraire se présente. Des décisions administratives récentes ont fixé la distance de protection à 250 mètres pour le canal de la Marne au Rhin et à 500 mètres pour le chemin de fer de Paris à Strasbourg, ce qui paraît très suffisant pour assurer, dans tous les cas, la sécurité de ces voies de communication.

Sources salées. — On rencontre parfois dans les puits ou sondages, avant de pénétrer dans les couches de sel, des venues naturelles d'eau salée saturée douée d'une force ascensionnelle assez considérable, qui se trouvent au contact du sel, au toit de la première couche, ou un peu au-dessus, dans les marnes gypseuses qui la recouvrent. La venue d'eau salée, s'opérant dans un vide ou dans des terrains très désagrégés, se décèle généralement, lors du forage, par une chute rapide de la sonde, en même temps que par une modification du niveau de l'eau dans le sondage ; sa présence est confirmée si la pompe donne rapidement de l'eau saturée et limpide, ne baissant pas de degré par une extraction prolongée.

Les eaux salées naturelles sont dues à la dissolution, sur des grandes longueurs, de la partie supérieure du gisement, par des eaux qui circulent à sa

surface dans les canaux formés par des fissures incomplètement ouvertes du terrain. Provenant des affleurements des marnes irisées ou de nappes souterraines par des cassures suffisamment ouvertes, ces eaux se saturent de sel à mesure que leur parcours s'allonge sur le gisement, et finissent par n'y plus produire aucune corrosion ; elles doivent leur force ascensionnelle à leur communication avec les niveaux supérieurs qui les fournissent, et s'élèvent dans les trous de sonde ou les cassures naturelles qu'elles rencontrent, comme dans la deuxième branche d'un siphon. Les eaux salées peuvent ainsi parvenir très près de la surface du sol, ou même l'atteindre, après avoir perdu une partie de leur salure par mélange avec des eaux douces, comme on l'observe au sondage de la concession de Portieux, à Rosières-aux-Salines. C'est par une ascension d'eau salée de ce genre dans des canaux naturels que se forment les sources et puits salés, dont les eaux recueillies à la surface, ou pompées à faible profondeur, servaient seules autrefois à la fabrication du sel dans la région de l'Est.

Le source salée du sondage de Portieux y débouche à $5^{m},40$ au-dessus de la première couche de sel gemme. Une source analogue a été trouvée dans le puits Saint-Laurent, à Einville, à $1^{m},15$ au-dessus de cette couche, sortant d'une marne dure par une fissure inclinée à 70° et tapissée de gypse. L'eau salée qu'elle fournit est complètement saturée ; sa force

ascensionnelle est de 8 atmosphères et son débit sans pression de 400 litres environ par minute. Captée derrière un cuvelage en bois exécuté avec soin, elle est élevée par des pompes pour l'usage de la saline, le puits restant utilisé pour l'exploitation du sel gemme.

D'autres sources salées, placées aussi au toit de la première couche, mais au contact du sel, alimentent des sondages forés dans les concessions de Rosières-aux-Salines, Sommerviller, Crévic et Dombasle ; partout ailleurs, le sel parait être exploité par simple dissolution, et ce dernier état de choses se traduit toujours, dans les mines à grande production, par la multiplication du nombre des sondages ; il en a déjà été foré 33 dans la seule concession de Flainval.

La rencontre d'une venue naturelle d'eau salée met un sondage d'exploitation dans une situation infiniment plus favorable que s'il devait servir à la dissolution du sel sur place. Tant que l'extraction ne dépasse pas le débit de la source, généralement considérable, on obtient une eau constamment saturée et limpide, sans avoir à redouter ni les éboulements intérieurs endommageant les tubes, arrêtant la marche, et exigeant des réparations coûteuses, ni les grands affaissements qui dégradent le sol et mettent les sondages hors de service ; la dissolution se fait en effet loin du trou de sonde, et les couches de sel restent intactes dans son voisinage. La sécurité est surtout très

grande quand la source est complètement séparée des couches de sel gemme, comme au puits Saint-Laurent. On a pu constater dans ce dernier, lors d'une réparation du cuvelage, qu'après une extraction continue d'eau salée pendant cinq années, l'état de la source n'avait nullement changé. En raison de ces garanties de sécurité, les mesures prises à l'égard des exploitations par dissolution en vue d'assurer la sécurité des voies de communication ont pu ne pas être étendues aux sondages ou puits reconnus d'une façon certaine comme exploitant seulement des sources salées.

Pour qu'un sondage obtienne les avantages que procure une veine d'eau salée saturée, il n'est pas indispensable qu'il la rencontre; il suffit qu'il en soit assez voisin pour être mis rapidement en communication avec elle par la chambre d'érosion que l'on formera à sa base. Dès que la jonction est opérée, tout se passe à peu près comme si la source salée avait été recoupée par le forage; ce cas s'est présenté très nettement au sondage n° 1 du vallon du Rouault dans la concession de Rosières-aux-Salines.

Si l'extraction d'eau salée dépasse le débit de la source, une partie doit en être fournie par la dissolution du sel sur place, et les inconvénients des sondages ordinaires reparaissent, quoique atténués. C'est ainsi qu'au puits sondage n° 5 de la saline de Rosières-Varangéville, la lac souterrain formé s'étendant

peu à peu, l'exploitation a dû être arrêtée, pour ne pas compromettre la mine de sel gemme située au-dessous.

L'eau salée des sondages en exploitation régulière marque 21° à 25° ½ à l'aréomètre de Baumé et contient 240 à 320 kilogrammes de sel par mètre cube, cette dernière teneur correspondant à la saturation. Quand elle n'est pas atteinte, on augmente souvent le degré de la dissolution, avant son emploi, en la faisant passer sur du sel gemme, et l'on consacre à cet usage, dans les salines jointes à des mines de sel gemme, les produits les moins purs de l'extraction.

USINES. — L'eau salée est employée à la fabrication du sel raffiné et du carbonate de soude dans 14 salines et 2 soudières, occupant près de 2.000 ouvriers, déjà énumérées dans le tableau donné ci-dessus des concessions exploitées, et toutes situées sur le canal de la Marne au Rhin, sauf celles de Dombasle et de Rosières, desservies seulement par le chemin de fer de Paris à Strasbourg. Arrivant des sondages par des tuyaux en fonte, cette eau salée se déverse dans des réservoirs en bois ou en maçonnerie cimentée, où elle se clarifie par le repos, après addition d'une petite quantité de chaux destinée à la purifier, et après saturation par du sel gemme s'il y a lieu.

Dans 13 salines, le sel raffiné est obtenu simplement par évaporation de l'eau salée dans de grandes

poêles rectangulaires en tôle de 6 à 8 mètres de largeur sur une vingtaine de mètres de longueur et $0^{m},50$ environ de profondeur, couvertes de hottes en bois. Pour le sel fin, dont la fabrication exige une ébullition et une agitation continuelles, on emploie des poêles de moindre surface, n'ayant que le tiers environ des précédentes, et quelquefois des poêles rondes, munies d'agitateurs mécaniques.

Chaque poêle est chauffée en général par deux foyers rapprochés brûlant sur des grilles à étages des charbons menus de la Sarre, et les gaz chauds circulent plusieurs fois sur la poêle dans des carneaux contigus avant de se rendre à la cheminée. Pour les sels ordinaires et avec une eau salée saturée, on consomme environ une tonne de houille pour fabriquer deux tonnes de sel.

Le sel déposé dans les poêles en est extrait au moyen de rables à des intervalles réguliers, et séché avant sa mise en magasin sur les parois extérieures des hottes en bois qui recouvrent ces poêles. On grossit le grain de sel en allongant ces intervalles et diminuant en même temps la température d'évaporation; par la variation de ces deux éléments, on arrive à produire toutes les sortes demandées par les consommateurs, lesquelles sont généralement désignés par le nombre d'heures consacrées à leur formation.

A chaque extraction de sel, les poêles reçoivent

une nouvelle charge d'eau salée et marchent ainsi d'une manière continue pendant quelques semaines. Un arrêt pour nettoyage est rendu nécessaire, au bout de ce temps, par les incrustations dures que forme au fond des poêles, le sulfate de chaux toujours contenu dans l'eau salée. Il est utile aussi d'évacuer les eaux-mères, où se concentrent les sels de magnésie.

A la saline de Maixe, on applique à la fabrication du sel fin le procédé Piccard-Weibel, dont le principe est d'employer toute la chaleur contenue dans la vapeur fournie par l'eau salée, pour évaporer une nouvelle quantité de cette eau, de manière à obtenir finalement d'une part le sel, et de l'autre l'eau qui le dissolvait, à l'état liquide et à faible température. L'eau salée chaude étant introduite dans un récipient fermé, la vapeur qu'elle dégage est aspirée par une machine qui la refoule après compression et augmentation correspondante de température dans des tubes traversant la même eau salée; elle l'échauffe en se condensant et produit une nouvelle quantité de vapeur qui suit la même marche; l'eau de condensation achève de se refroidir en traversant et échauffant l'eau salée destinée à l'alimentation de l'appareil, qui s'opère d'une manière continue. Le sel est extrait au moyen d'un double tiroir. L'appareil, ayant été primitivement porté à la température convenable, n'exige plus aucun chauffage ultérieur pour la fabrication du

sel ; la machine seule consomme du charbon et l'on obtient une économie notable de combustible, sur le procédé d'évaporation à l'air libre. L'importance de cette économie est réduite pour les salines de la région par le bas prix de la houille, qui varie de 10 à 13 fr. la tonne à l'usine.

La production du sel raffiné n'éprouve pas de grandes variations annuelles ; elle s'est élevée, en 1885, à 135.000 tonnes.

Les deux soudières de Dombasle et de la Madeleine fabriquent le carbonate de soude par la réaction du bicarbonate d'ammoniaque sur le sel en dissolution, qui fournit un précipité de bicarbonate de soude, et qui se réalise en faisant arriver de l'acide carbonique dans une eau salée saturée, chargée d'ammoniaque. Le bicarbonate de soude est reçu sur un filtre, lavé et transformé par la calcination en carbonate de soude. L'acide carbonique nécessaire à la fabrication est obtenu par la cuisson du calcaire dans des fours à chaux, et la chaux résultant de cette opération est employée à la régénération de l'ammoniaque, transformée en chlorhydrate d'ammoniaque dans la réaction.

Le carbonate de soude, obtenu sec et en poudre, est d'une grande pureté si les eaux salées ont été purifiées, avant leur emploi, de la magnésie et de la chaux qu'elles renferment, et s'expédie surtout en cet état. On en transforme cependant une partie

en cristaux de soude, par dissolution dans l'eau et cristallisation, et une partie en soude caustique, par l'action de la chaux sur une dissolution chaude. La production du carbonate de soude s'est élevée, en 1885 à 77.000 tonnes. Cette industrie a pris en peu de temps un essor considérable et tend toujours à augmenter d'importance; la fabrication du sel, dont la consommation est peu susceptible d'accroissement, et dont les débouchés sont limités par la concurrence des sels de mer, est au contraire à peu près constante, et l'outillage dont elle dispose est aujourd'hui plus que suffisant. Quelle que soit d'ailleurs l'importance prise par ces industries, le sel renfermé dans les gisements du département est tellement abondant, qu'il est capable de les alimenter d'une manière presque indéfinie.

COUSIN,
Ingénieur des mines.

UNE ŒUVRE D'INITIATIVE LOCALE

LE CANAL DE L'EST

Si quelque étranger venu de loin pour assister aux réunions du congrès scientifique qui se tient à Nancy surprend, parmi ceux qui l'accueilleront, un sentiment de profonde tristesse ; s'il s'étonne de trouver réunis en aussi grand nombre, les savants qui faisaient la gloire de la vieille Université de Strasbourg, les noms les plus respectés de ces familles d'Alsace et de Lorraine qui, depuis plusieurs siècles, ont versé leur sang sur tous les champs de bataille où s'est montré le drapeau de la France, qu'il interroge. On lui fera voir à quelques kilomètres à peine de cette ville une frontière sans défense, on lui rappellera les ineffaçables souvenirs de l'année maudite.

La guerre de 1870 a profondément modifié toutes les conditions d'existence de notre contrée. Non content de couvrir de ruines ce pays naguère si pros-

père et si florissant, d'exiger du moindre village une rançon arbitraire, de livrer sans merci nos malheureuses populations aux savantes exactions de sa politique, le vainqueur a laissé aux flancs de cette province une plaie béante dont la cicatrisation est à jamais impossible.

La mutilation de la France avait bouleversé toutes les communications du Nord-Est. La ligne de voies navigables qui reliait les bassins de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe à ceux de la Saône et du Rhône était rompue et les finances de l'État semblaient épuisées par la rapace avidité d'un ennemi impitoyable.

Dans ces conjonctures cruelles, un homme que l'on aurait pu croire des premiers abattu par les rigueurs de l'implacable destinée qui, en l'arrachant de son pays d'adoption et en le frappant dans ses intérêts personnels, l'atteignaient doublement, M. l'ingénieur en chef Frécot, confiant dans la vitalité et la laborieuse économie de la France, proposa à l'Administration de rétablir sur le versant occidental des Vosges la voie navigable que nous venions de perdre.

« Les malheureuses régions de l'Est, dit-il dans son rapport au Ministre, si cruellement éprouvées par l'invasion, ont droit à toute la sollicitude des pouvoirs publics. Le meilleur de tous les dédommagements à leur attribuer, c'est celui qui leur permettra de se relever par le travail, de développer leurs industries,

d'y appeler au besoin celles du territoire annexé. Pour cela, il est nécessaire de les doter de voies de communication faciles, économiques et susceptibles de remplacer avantageusement celles dont elles ont été privées depuis l'annexion. »

Une volonté obstinée ne suffit pas pour triompher de résistances qui s'appuient sur des motifs aussi légitimes que ceux que l'on pouvait alléguer en ce moment, et M. Frécot aurait peut-être vu son projet relégué dans les cartons des bureaux du ministère, si M. Varroy, avec la double autorité de son titre d'ingénieur et de membre de l'Assemblée nationale, n'était venu démontrer la haute utilité de l'entreprise.

M. Varroy appliqua tous ses efforts à faire triompher le projet de M. Frécot; il se mit à la tête d'un groupe de députés de la Meurthe, des Vosges et de la Haute-Saône et proposa au Gouvernement d'avancer à l'État, au taux de 4 p. 100, les fonds nécessaires à la construction de cette grande voie de communication. Lorsque l'on songe qu'à cette époque on était en pleine Commune et que le crédit de l'État ne lui permettait pas d'emprunter à moins de 7 p. 100, comme l'a démontré le grand emprunt de 1871, on doit reconnaître que l'offre faite au nom des départements de l'Est était bien hardie et révélait une foi profonde dans leurs sentiments patriotiques.

C'est dans la séance du 15 avril 1871, près d'un mois avant la signature définitive du traité de Franc-

fort, que M. Varroy exprima à la tribune de l'Assemblée nationale le vœu de voir le Gouvernement se préoccuper de la situation faite aux départements de de la région de l'Est par l'interruption du grand réseau navigable qui mettait ces départements en communication avec le bassin de la Saône et du Rhône. Le Ministre des travaux publics, M. de Larcy, déclara que le Gouvernement considérait comme un devoir de donner satisfaction au vœu exprimé et annonça que l'Administration venait de prescrire l'étude du rétablissement des voies navigables sur le territoire français.

Les projets furent préparés avec une activité indescriptible par M. Frécot, secondé par MM. les ingénieurs Derome et Holtz.

Le 24 juillet 1871, le conseil général des ponts et chaussées émettait un avis favorable, et le 7 août, une décision ministérielle complétant le programme et reconnaissant la nécessité de rétablir par la vallée de la Meuse, la communication qui, avant la guerre, était à la veille d'être exécutée entre la Meuse et la Moselle par les vallées de la Chiers et de l'Orne, prescrivait, non seulement d'étudier la jonction de la Moselle à la Saône, mais d'y ajouter la canalisation de la basse Meuse dont les projets avaient été préparés par les soins de M. l'ingénieur en chef Colle, et le raccordement de cette rivière avec le canal de la Marne au Rhin. Le projet ainsi complété réalisait l'exécution

de la grande voie entre Anvers et Marseille et confondait les intérêts des départements des Ardennes et de la Meuse avec ceux de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Haute-Saône.

La loi du 10 août 1871 contenait des dispositions autorisant les conseils généraux à s'entendre pour traiter des intérêts communs à plusieurs départements. On en fit la première application. La commission interdépartementale, réunie à Paris le 19 février 1872, constituait son bureau et choisissait pour son président M. le général Chanzy.

Les études terminées, le projet général fut soumis à l'enquête exigée par l'ordonnance du 15 février 1835.

Les formalités de l'enquête eurent lieu pendant le mois de juillet 1872. Les commissions départementales fonctionnèrent sous la présidence de MM. Cunin-Gridaine (Ardennes), Benoit (Meuse), Varroy (Meurthe), Mougeot (Vosges) et marquis d'Andelarre (Haute-Saône). Les représentants les plus autorisés des industries des départements traversés par la voie navigable vinrent, ainsi que les représentants des chambres de commerce, des communes et des villes, déclarer l'urgence de l'exécution de la grande mesure projetée. L'enquête fut partout une éclatante manifestation en faveur de l'utilité des nouveaux canaux.

« Cette enquête, disait M. le colonel Fervel au

conseil général de Meurthe-et-Moselle, a un caractère tout spécial et aussi nouveau que consolant.

« C'est d'abord le franc réveil du plus intelligent et du plus large esprit d'association. Ainsi, c'est sans restriction que la Meuse et les Ardennes confondent leur cause avec la Moselle et la Saône. Toutes les commissions établissent la solidarité entre les deux canaux qui... constituent deux tronçons d'une voie navigable unique, celle du bassin du Rhône aux plaines de la Belgique et aux bas-fonds de la Hollande. Invariablement, on a réclamé avec énergie l'exécution d'urgence, simultanée et complète du tout.

« Mais c'est dans l'ordre moral surtout que l'enquête s'élève. Sa grande, son incessante, j'allais dire son unique préoccupation, c'est l'ensemble de tous les intérêts nationaux, c'est le désir d'attacher à l'œuvre en projet le triple caractère d'une réparation nationale envers les provinces les plus éprouvées, d'un acte de justice si légitimement dû aux industriels d'Alsace-Lorraine qui se rétablissent ou viendront reconstituer leurs établissements sur le sol français; enfin, le caractère d'une éminente utilité publique, qui ne peut manquer de concourir puissamment à reconstituer la fortune de notre cher et malheureux pays.

« Dans tous ces procès-verbaux, on sent passer comme un souffle patriotique. Devant la frontière éventrée, la chose publique prime tout. En face de la

rive droite du Rhin, le canal servira de lien à la rive gauche ; il nous rapprochera plus intimement de nos deux amies des mauvais jours, la Belgique et la Suisse ; il appellera le Midi à l'aide du Nord, ou bien encore, comme une coupure en arrière de nos brèches, il masquera les gués de la Haute-Moselle et de la Meuse. »

Le projet complètement connu par la publicité donnée à l'enquête, provoqua de toutes parts de vifs témoignages de sympathie ; les conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Gard, de la Côte-d'Or, du Rhône appuyèrent de leurs vœux les efforts du syndicat ; à l'étranger, de Liège et de Namur surtout, l'approbation des pouvoirs publics se manifesta, non seulement par des protestations d'intérêt, mais aussi par l'engagement demandé et obtenu du gouvernement belge de mettre la Meuse, sur le territoire de la Belgique, en état de navigabilité, dans les délais jugés nécessaires pour la construction du nouveau canal. De tous les points parcourus par la nouvelle voie navigable, affluèrent les délibérations des corps municipaux, des chambres de commerce venant encourager les ingénieurs et les conseils généraux dans l'accomplissement de l'œuvre entreprise. A l'Assemblée nationale, MM. de Larcy, Krantz, Raudot, d'Andelarre ; auprès de l'Administration, MM. Guibal, Tarbé de Saint-Hardouin, Collignon ; dans les conseils généraux, MM. Bazoche, colonel Fervel, Riché, Cha-

vanne, Bompard, Gailly, général Chanzy, Vivaux, Noblot (de la Haute-Saône); d'autres encore, dont la liste serait trop longue, se firent les chaleureux apôtres de cette idée et parvinrent à gagner à cette cause bien des esprits effrayés par la grandeur de l'entreprise.

M. Frécot, appuyé et soutenu par M. Varroy, continua avec énergie à imprimer à la direction de cette œuvre colossale l'activité et l'élan qui lui donnent un caractère tout spécial au milieu des grandes entreprises de notre époque.

Le 7 octobre 1872, se réunissait à Nancy le bureau de la commission interdépartementale. L'ingénieur en chef présenta tout son programme financier dans lequel, généralisant le système auquel on avait eu recours pour la canalisation de la Sarre et pour celle de la Moselle, entre Metz et Frouard, il proposait de demander, non plus à un petit nombre de grands industriels, mais à tous les intéressés de garantir les intérêts des capitaux nécessaires à l'exécution du canal.

Le syndicat devait avancer le capital de 65 millions jugé à première vue nécessaire pour ouvrir la nouvelle voie navigable; l'État s'engageait à rembourser ce capital en 20 annuités et à payer les intérêts de toutes les sommes versées au taux de 4 p. 100. Le taux actuel du crédit public ne permettant pas de trouver à emprunter le capital à un taux d'intérêt

égal à celui qu'on devait recevoir de l'État, il y avait un écart d'environ 2 p. 100 dont les départements devaient se couvrir eux-mêmes par la perception de droits de navigation pendant une période qui ne devait pas dépasser 28 années après l'achèvement du canal.

L'État ne garantissant pas aux prêteurs cet écart d'intérêts de 2 p. 100, il fallait aviser à créer un fonds spécial de garantie. Pour cela, on divisa le canal en 500 portions de 1 kilomètre et l'on demanda aux villes, aux industriels, aux négociants de la région traversée, de garantir pendant 28 années la somme nécessaire pour parfaire l'insuffisance éventuelle des produits du péage.

En résumé, on demandait à 500 personnes de garantir une somme qui pouvait s'élever à 2.300 fr. par an, par part et par kilomètre et cela pendant 28 ans, en admettant que le péage ne fournisse aucune recette. Si le péage devait procurer quelques ressources, la garantie souscrite ne devait plus porter que sur la différence entre le produit kilométrique et l'annuité de 2.300 fr. pour laquelle chaque part se trouvait engagée.

C'était un sacrifice considérable, d'autant plus lourd que l'on s'adressait à une partie de la France plus éprouvée que toute autre par une guerre désastreuse; à des villes, à des communes chargées de dettes pour satisfaire un ennemi impitoyable et réparer d'immenses désastres; à des industriels et des

commerçants gravement atteints par cette crise épouvantable.

Mais, lorsque les sentiments généreux entrainent un peuple, il ne sait s'arrêter. Les derniers bataillons allemands quittent à peine les rives de la Meuse et de la Moselle où leur occupation s'est fait sentir si lourdement jusqu'au dernier jour; les places publiques des rues et des villages sont encombrées par les convois des émigrants qui fuient leur sol natal et ont tout abandonné pour vivre et mourir Français; les femmes viennent de se dépouiller de leurs bijoux pour payer la rançon de la France. L'heure est aux sacrifices, aux élans généreux, on ne compte plus, on ne calcule plus. A peine a-t-on fait valoir le côté patriotique de ce projet, son caractère d'œuvre nationale; à peine a-t-on laissé entrevoir que, dans une certaine mesure, il peut contribuer à défendre notre sol, à réparer nos pertes, que, de toutes parts, on demande comme une faveur de prendre part à cette œuvre, que l'on regarde comme un insigne honneur d'associer son nom à celui des hommes qui ont foi en la France et en son invincible courage.

« On demande 500 parts de dévouement, a dit M. Krantz à la tribune de l'Assemblée nationale, 2.000 sont souscrites en quelques jours et les ingénieurs doivent réduire bien des demandes, repousser bien des souscriptions dont la garantie ne leur paraît pas suffisante. »

Ce mouvement, commencé à Nancy, s'étend de proche en proche, les Ardennes souscrivent 410 parts; la Meuse, 318; Meurthe-et-Moselle, 716; les Vosges, 311; la Haute-Saône, 176. Les Belges s'associent à cette œuvre, et l'Assemblée générale des Charbonnages de la province de Liège souscrit 220.000 fr. pour sa part, dans ce fonds de garantie.

Les délais nécessaires pour amener les conseils généraux des cinq départements à une résolution uniforme, la lenteur inséparable de la procédure du Conseil d'État appelé à donner son avis sur l'ensemble de l'opération, ne furent pas du temps perdu pour la marche de l'affaire.

Le 21 janvier 1873, paraissait le rapport général de l'ingénieur en chef, résumant fidèlement toutes les phases de l'entreprise jusqu'à ce jour et entrant dans des détails techniques du plus haut intérêt. Cette œuvre remarquable eut une influence considérable sur les délibérations des conseils généraux et contribua à prolonger cet élan d'enthousiasme qui avait signalé le projet dès les premiers jours.

Le 20 mars 1873, le conseil général des ponts et chaussées donnait son approbation au projet définitif et, quelques jours plus tard, le Ministre des travaux publics transmettait cette délibération en y joignant ses plus vives félicitations.

Le 29 mai, la commission interdépartementale qui avait secondé M. Frécot avec tant de dévouement

dans les longues et délicates résolutions qu'entrainait un projet de cette importance, entrepris dans des circonstances si difficiles, remit ses pouvoirs à la commission syndicale nommée par les Conseils généraux pour la remplacer.

Malgré les hautes et importantes fonctions de gouverneur général de l'Algérie que lui avait conférées le Gouvernement de la République, M. le général Chanzy avait présidé toutes les réunions et s'était toujours trouvé prêt à faire toutes les démarches nécessaires pour faire triompher l'œuvre du rétablissement sur la nouvelle frontière des voies navigables dont il s'était prononcé l'un des premiers et plus ardents promoteurs. Ne pouvant assister désormais aux réunions, il céda la présidence à M. Varroy, désigné par la nouvelle commission pour diriger les intérêts du syndicat. L'élection à la présidence de M. Varroy qui avait contribué pour une si large part à la réussite du projet, fut complétée par la nomination, comme vice-président, de M. Bompard, délégué du conseil général de la Meuse.

Le Ministre des travaux publics présenta le projet de loi à l'Assemblée nationale le 13 février 1874. M. Krantz, qui avait depuis le début si vivement encouragé le syndicat et lui avait donné d'utiles conseils, fut chargé du rapport dont nous ne pouvons donner ici que les conclusions :

« Ce travail d'utilité publique est destiné à relever

nos départements de l'Est de la dure condition qui leur a été faite par la guerre et les traités, mais son action ne se bornera pas à cette partie de notre territoire, elle s'étendra jusqu'aux rives de la Méditerranée. Pour mieux dire, notre pays tout entier en ressentira les heureux effets.

« La conception de cette grande œuvre est pure de toute idée de lucre et de spéculation ; c'est l'État qui exécutera lui-même les travaux, les départements ne pourront pas recevoir un centime au delà des sommes par eux déboursées et les souscripteurs des actions de parts de garantie ne seront appelés à intervenir que s'il y a des pertes à couvrir.

« Les obligations émises par le syndicat sont gagées, d'abord par un péage qui paraît plus que suffisant, ensuite par les cinq départements eux-mêmes et enfin par deux mille garants solvables. Il y a là un luxe de garantie qui élève pour la sûreté, ces obligations à la hauteur de celles de nos meilleures compagnies de chemins de fer.

« Combien il serait à désirer que cet ensemble de conditions morales et matérielles fût aussi bien réalisé par les nombreux projets de travaux publics qui surgissent en ce moment de tous les points de notre territoire.

« En se confédérant pour une œuvre aussi importante, nos cinq départements de l'Est ont fait preuve d'un bon sens, d'une fermeté et d'un patriotisme que

l'on ne saurait trop louer. Leur œuvre accomplie, ils seront devenus les émules de ces États de Bourgogne et de Languedoc, dont l'activité s'est autrefois signalée par tant de grands ouvrages; une part aussi, dans le mérite de l'œuvre, doit être reportée à la loi du 10 août 1871, qui a prévu la possibilité de ces fédérations pacifiques et en a facilité le fonctionnement.

« Les nations comme les individus se jugent dans l'adversité. Quand un pays, au sortir de cruels désastres, ne perd pas courage, qu'il conserve la foi dans ses destinées, l'espoir en l'avenir, qu'il se remet au travail avec résolution, le monde le respecte et Dieu lui vient en aide. »

La loi votée, la commission syndicale s'occupa immédiatement de se procurer les 65 millions jugés alors nécessaires pour assurer l'exécution du canal. Après une première tentative faite près des sociétés de crédit pour les inviter à se charger de la partie financière de l'opération, la commission se décida à faire directement appel aux prêteurs. Un premier emprunt de 2.160,000 fr. au taux de 5 p. 100, affecté à la canalisation de la Moselle, entre Toul et Pont-Saint-Vincent, avait été couronné de succès, bien qu'on n'eût ouvert la souscription que dans le seul département de Meurthe-et-Moselle. Un second emprunt de 3 millions avait été contracté près de la Caisse des dépôts et consignations. L'émission d'un emprunt public de 12 millions fut décidée. Le taux de l'em-

prunt avait été arrêté ainsi que tout ce qui concernait la confection et la conservation des titres, M. le Ministre des finances avait autorisé les receveurs des finances à prêter leur concours à la souscription publique, lorsque, le 18 décembre 1874, la Société du Crédit foncier de France vint faire de nouvelles offres. A la suite de longues et laborieuses discussions, le traité fut conclu. Le syndicat s'engageait à rembourser en 28 ans les sommes empruntées au moyen des annuités fournies par l'État ; le surplus devant être fourni par les produits du péage. Quelques jours après, les 5 et 6 janvier 1875, la Société du Crédit foncier émettait par voie de souscription publique des obligations départementales en représentation du prêt consenti au syndicat.

Toutes les opérations financières du syndicat furent exposées dans un rapport présenté par le président de la commission aux Conseils généraux en avril 1885 : « Aujourd'hui, dit M. Marquis, rapporteur de la commission nommée par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, la construction du canal de l'Est a passé de l'état de projet à celui de réalité prochaine ; de telles œuvres sont les titres d'honneur des assemblées qui ont su les comprendre, les accueillir, les adopter. Et quand l'occasion se présente d'apprécier une fois de plus la vigilance et l'abnégation de leurs promoteurs, de leurs défenseurs et de leurs organisateurs, qui se refuserait à ren-

dre à de si utiles services l'hommage public qui leur est dû. »

Pendant ce temps, une impulsion énergique était donnée aux travaux. Un an seulement après le vote de la loi et indépendamment de la section de Toul à Pont-Saint-Vincent déjà ouverte à la navigation sur une étendue de 21 kilomètres, les lots adjugés et les projets approuvés s'étendaient sur la plus grande partie du parcours du canal et s'élevaient à près de 30 millions.

Nommé, le 26 décembre 1879, Ministre des travaux publics, M. Varroy dut abandonner la présidence de la commission syndicale. Mais dans la situation élevée où l'avait appelé sa haute compétence en matière de travaux publics, il sut en maintes occasions témoigner le profond intérêt qu'il portait à l'œuvre entreprise par le syndicat. Désireux de réserver à M. Frécot l'honneur d'achever le canal de l'Est, il le nomma inspecteur général de 1re classe à l'heure où la retraite allait sonner pour lui. C'était lui assurer le temps d'achever l'entreprise dont il avait été l'apôtre, c'était aussi, hélas ! lui procurer la dernière et suprême satisfaction qu'il eût rêvée, celle de tomber comme le soldat au champ d'honneur, avant d'avoir connu le repos. M. Varroy fut remplacé comme président de la commission par M. Salmon, conseiller général du département de la Meuse.

Les travaux du canal de l'Est se poursuivaient avec

activité, plus des deux tiers de la grande voie navigable étaient livrés à la navigation. On voyait arriver déjà au delà de Nancy des bateaux amenant des charbons belges et le bief de partage était presque terminé ; les droits de péage sur les sections ouvertes à la navigation dépassaient déjà 100,000 fr., lorsqu'en 1879, pendant la discussion du budget, un amendement émanant de l'initiative de quelques députés, s'appuyant sur le renchérissement des denrées causé par les mauvaises récoltes, proposa la suppression des droits de navigation à partir du 1er octobre 1880. Cette mesure fut votée d'urgence et promulguée avec la loi de finances dont elle faisait partie.

Ce vote inattendu plaçait le syndicat du canal de l'Est dans une situation difficile. Conserver le péage sur cette voie navigable, alors que cet impôt cessait d'être perçu sur tous les canaux de France, c'eût été punir nos départements de l'Est du concours patriotique qu'ils avaient prêté à l'État dans des circonstances difficiles. La commission fit, auprès du Gouvernement, les démarches nécessaires pour défendre les intérêts qui lui étaient confiés.

Depuis 1872, le taux de l'intérêt de l'argent avait considérablement diminué. Une combinaison heureuse permit, moyennant certains avantages offerts par le Gouvernement à la Société du Crédit foncier, de rembourser par anticipation la dette du syndicat.

Dès lors, la garantie d'intérêts dont les cinq dépar-

tements avaient si généreusement assumé la charge, se trouvait sans objet et la mission du syndicat prenait fin.

L'achèvement du canal de l'Est se trouvait ainsi assuré, et grâce à l'activité avec laquelle les travaux furent menés, M. Frécot eut la satisfaction de livrer à la navigation les 500 kilomètres de canal dans les délais qu'il s'était imposés lui-même huit ans auparavant.

Les deux hommes qui ont le plus contribué à la création du canal de l'Est ne sont plus ; tous deux sont morts sur leur champ de bataille, après avoir épuisé leurs forces au service de leur pays ; tous deux ont donné ce rare exemple de patriotisme, d'hommes arrivés, l'un au Ministère, l'autre aux plus hauts grades de son administration, ne se servant de leur autorité que pour le bien et dans l'intérêt du pays. Leurs collaborateurs dévoués, M. Picard, président de section au Conseil d'État, et M. l'ingénieur en chef Denys ont écrit la biographie de MM. Varroy et Frécot. S'il nous était possible de nous dégager dans une certaine mesure des liens qui nous rattachent à eux, ce n'est pas le génie, ce n'est pas le talent que nous aimerions à louer en eux, c'est un côté de leur caractère sous lequel ils se ressemblaient de tous points : une grande bonté et une exquise bienveillance.

Le canal de l'Est est terminé, et son trafic, dès les premières années d'exploitation, prend un développement rapide et continu. Entre autres résultats acquis,

il ouvre à l'industrie métallurgique de notre région des débouchés nouveaux dans les bassins de la Saône et du Rhin, et appogte ainsi une atténuation sensible à la crise qui sévit sur elle. Il permet également aux salines et soudières de l'Est d'étendre leur marché dans des contrées jusqu'alors fermées pour elles. Deux grandes voies navigables de premier ordre, le canal de l'Est et le canal de la Marne au Rhin, desservent maintenant l'Est de la France et, se complétant l'une par l'autre, se rattachent dans toutes les directions d'une manière économique, soit à notre réseau de navigation intérieure, soit à quelqu'un de nos principaux ports de mer.

Un seul chiffre suffit pour faire ressortir l'importance des services que rendent ces canaux. En 1885, dans le seul département de Meurthe-et-Moselle, le mouvement des ports s'est élevé à un million six cent mille tonnes. Plus des trois quarts de ce trafic appartiennent à des établissements riverains qui sont venus chercher à proximité de la voie navigable, les transports à bon marché et dont l'existence est intimement liée à celle des canaux.

A quelques lieues de la frontière, on ne saurait perdre de vue le développement considérable que les Allemands donnent depuis 1870 à leur navigation intérieure. Non seulement ils canalisent ou améliorent tous leurs grands fleuves par l'accomplissement régulier et progressif d'un programme judicieuse-

ment ordonné ; non seulement ils les dotent de ports tels que ceux de Mannheim, de Francfort, de Ruhrort, vers lesquels viennent converger les voies ferrées et dont les installations peuvent faire concurrence à celles des grands ports maritimes les mieux organisés ; mais encore, ils se préparent à les relier par une série de canaux destinés à desservir admirablement leur pays.

En 1884, le mouvement de la Sprée à Berlin était de trois millions sept cent mille tonnes, celui de l'Elbe à Hambourg de deux millions quatre cent mille tonnes, celui du Rhin à Emmerich de quatre millions cinq cent mille tonnes ; dans la même année, le trafic du port de Ruhrort, situé à plus de deux cents kilomètres du littoral, atteignait près de cinq millions de tonnes. Ces chiffres, comparés à ceux qu'accusent les statistiques françaises de nos voies navigables, sont tristement significatifs.

Au moment où nos voisins font les plus violents efforts pour nous faire une guerre sans merci sur le terrain industriel, il est juste de reporter notre souvenir sur ceux de nos concitoyens qui nous ont donné des armes pour soutenir la lutte et d'adresser un hommage reconnaissant à ces hommes qui nous ont montré qu'il ne fallait jamais perdre confiance dans les forces et dans les destinées de la France.

L. VIANSSON,
Membre des Académies de Metz et de Nancy.

L'ÉCOLE FORESTIÈRE

DE NANCY

Parmi les nombreux établissements d'instruction dont s'honore la ville de Nancy, il faut mentionner l'École nationale forestière qui représente à elle seule, en France, tout l'enseignement forestier supérieur.

Cette École a été créée, sur l'initiative de M. le marquis de Boutheiller, par une ordonnance royale de 1824; avant cette époque, le personnel de l'Administration des forêts se recrutait, pour les emplois inférieurs, parmi les gardes préposés à la surveillance, et pour les positions élevées, soit parmi les jeunes gens de bonne famille débutant en se faisant grader successivement dans les bureaux, soit parmi les officiers blessés retraités. Bien peu d'agents, dans ce personnel, étaient assez instruits pour faire face aux exigences de leurs fonctions, et c'est pour parer à cette insuffisance que l'École de Nancy fut fondée.

Les débuts furent modestes. En dehors du cours d'économie forestière professé par M. Lorentz, qui

fut le premier directeur de l'École et qui avait fait des études spéciales en Allemagne, on n'enseignait aux élèves que l'allemand, des notions d'histoire naturelle, de mathématiques et de dessin. Naturellement, les professeurs improvisés cherchaient leur voie; la science forestière française était à fonder, et ce ne fut qu'après un certain temps que, grâce au dévouement, à l'intelligence et à la volonté de M. Lorentz, secondé ensuite par M. Parade, l'enseignement grandit en s'établissant sur des bases solides.

La première promotion, formée de 24 élèves, fut nommée le 19 janvier 1825 et entra à l'École le mois suivant; elle fut partagée en deux sections pour la sortie, qui eut lieu en août 1826 et 1827, de telle sorte qu'une moitié fit deux ans et demi d'études et l'autre dix-huit mois seulement. Les promotions se succédèrent ainsi tous les ans, comprenant une moyenne de douze élèves jusqu'en 1837.

Pendant cette première période, les élèves logeaient en ville et n'étaient astreints à la présence à l'École que pour les cours.

Un mois environ, pendant le semestre d'été, était consacré à des excursions forestières, soit en Alsace, soit en Allemagne.

L'ordonnance réglementaire du 1er août 1827, confirmant celle du 24 août 1824, avait décrété la fondation de l'École à Nancy, l'acquisition d'une maison où se feraient les cours, où seraient établis une bi-

bliothèque et un cabinet d'histoire naturelle, et dans laquelle serait logé le directeur ; il devait y avoir de plus un terrain pour les pépinières et les cultures forestières nécessaires à l'instruction des élèves.

Le personnel enseignant était composé de trois professeurs : un d'histoire naturelle, un de mathématiques, un d'économie forestière, de législation et de jurisprudence. On leur adjoignit un maitre de dessin et un maitre d'allemand. L'un des trois professeurs devait remplir les fonctions de directeur.

On n'avait pas tardé à voir toutes les imperfections de l'enseignement et les dangers que présentait la liberté complète laissée aux élèves.

L'ordonnance du 31 octobre 1838 réorganisa les cours et, vu l'importance du droit, depuis la promulgation du Code forestier en 1827, créa une chaire spéciale pour cette étude ; les autres cours étaient ceux d'économie forestière, de mathématiques, d'histoire naturelle, de constructions forestières et de dessin, et enfin celui de langue allemande, confiés chacun à un professeur spécial. En même temps, on casernait les élèves, qui continuaient seulement à prendre leurs repas en ville et jouissaient de la liberté de leurs soirées. La surveillance était exercée par deux inspecteurs des études.

Cette organisation dura jusqu'en 1858, sauf le cours d'allemand, qui fut supprimé dès 1848.

A cette époque, on décida la nomination d'un

sous-directeur, celle d'un inspecteur des études et de deux adjudants de surveillance. En même temps, le cours de mathématiques appliquées était réuni à celui de construction, ce qui réduisit à quatre le nombre des professeurs titulaires; mais on nomma un professeur adjoint de mathématiques et un autre d'économie forestière.

En 1866, on nomma également un répétiteur au cours d'histoire naturelle, et en 1868, un autre au cours de droit.

En 1871, une nouvelle réorganisation eut lieu, à la suite de laquelle on maintint les quatre professeurs titulaires et les quatre adjoints; on voulait encore rehausser le niveau de l'enseignement à l'École forestière, à mesure qu'elle était plus appréciée et rendait plus de services.

En conséquence, on résolut de conserver à Nancy, comme élèves de 3e année, ceux qui étaient déjà sortis de l'École : ce fut comme un stage près des anciens maîtres.

Pour cette année d'application, on créa un cours d'agriculture et de chimie agricole et un cours d'économie politique ; on rétablit à l'École le cours d'allemand.

Un cours militaire théorique et pratique était également indispensable à des jeunes gens que la loi allait dispenser du service militaire dans l'armée active pour les enregistrer, pendant toute leur vie

de fonctionnaire, dans le cadre des chasseurs forestiers.

L'année de stage fut partagée en deux semestres : un d'hiver, pendant lequel ces jeunes gardes généraux complétaient leurs connaissances théoriques en même temps qu'ils étudiaient la gestion administrative et apprenaient le traitement des affaires dans les deux cantonnements de Nancy (Est et Ouest), qu'on avait pour ces motifs remis et confiés à l'École en 1863 et en 1873; pendant le semestre d'été, ils prenaient part aux opérations de martelage, d'estimation, d'arpentage et de récolement dans les forêts gérées par l'École, et devaient être envoyés en mission pendant trois mois pour étudier plus spécialement les futaies feuillues, les futaies résineuses et les travaux de reboisement et d'extinction des torrents.

Les stagiaires logeaient en ville et recevaient un traitement.

L'institution du stage à l'École a été supprimée à partir de l'année scolaire 1880-1881, pour des raisons d'un ordre purement administratif. Un décret du mois d'avril 1881 a rattaché à la conservation de Nancy les forêts qui avaient été données à l'École pour lui servir de champ d'études scientifiques et administratives, sous le nom de 4e *bis* conservation. En échange, une décision du 27 février 1882 lui rendit la gestion technique de près de 3.000 hectares choisis dans les parties les plus intéressantes des fo-

rêts des environs de Nancy et décida la création d'une station de recherches forestières, sous la présidence du directeur de l'École, avec le concours des professeurs; un agent spécial, du grade de sous-inspecteur, est attaché à cette station.

Au point de vue matériel, le développement de l'École a suivi une marche parallèle à celle de l'enseignement. Les directeurs de l'École, aidés par l'Administration centrale, n'ont laissé échapper aucune occasion favorable pour obtenir les crédits extraordinaires indispensables à l'accomplissement de l'œuvre créée par Bernard Lorentz. L'humble maison de 1827 s'est successivement agrandie, en s'annexant des terrains limitrophes, pendant la période de 1866 à 1876; de vastes bâtiments, appropriés à leur emploi spécial, se sont élevés autour d'elle.

Ils se composent : 1° de la direction, avec jardin privé et jardin botanique, dans lequel un chalet isolé sert d'infirmerie; 2° d'un vaste bâtiment servant à loger le sous-directeur, l'inspecteur des études, les adjudants et le personnel inférieur attaché au service administratif de l'École; au rez-de-chaussée sont installées les collections de minéralogie, géologie, zoologie et entomologie; 3° du pavillon des élèves, où se trouvent les amphithéâtres, les salles d'études et 40 chambres; 4° d'une vaste galerie des modèles et du laboratoire de chimie.

On peut dire qu'au point de vue matériel rien ne

manque plus à l'École forestière ; les élèves, quel que soit leur nombre, y sont confortablement logés ; au point de vue scientifique, outre leur enseignement régulier, ils ont à leur disposition une bibliothèque renfermant plus de 3.000 volumes et des collections de toute nature, parmi lesquelles on doit surtout signaler celle des bois indigènes et exotiques, unique en France. Toutes ces collections ont été rassemblées, étiquetées et disposées avec le plus grand art, par M. Mathieu, le savant professeur qui, pendant quarante-deux ans (1838-1880), a occupé la chaire d'histoire naturelle à l'École. Comme œuvre principale, il faut mentionner la pépinière forestière de Belle-Fontaine, située dans la forêt domaniale de Haye et d'une contenance de 6 hectares ; c'est là qu'a été placé le monument élevé par souscription des anciens élèves à la mémoire du fondateur de l'École, Bernard Lorentz, et à celle d'Adolphe Parade, son gendre et continuateur.

Depuis sa fondation, l'École de Nancy a reçu, par voie de concours, 1.332 élèves pour le service de l'État ; 9 élèves ont été envoyés par la liste civile pour le service des forêts qui en faisaient partie. Elle a en outre donné l'instruction complète ou partielle à 23 élèves libres français et à 142 élèves étrangers appartenant à toutes les nationalités ; dans ce dernier nombre ne sont pas compris les 94 élèves que, depuis 1868, le gouvernement anglais a officiellement

envoyés à l'École, après les avoir recrutés par voie de concours, et qui sont destinés au service forestier des Indes.

Cinq directeurs se sont succédé à l'École forestière depuis sa fondation, ce sont : MM. Bernard Lorentz (1825-1830); de Salomon (1830-1838); Parade (1838-1865); Nanquette (1865-1880); et enfin M. Puton, le directeur actuel, nommé le 28 septembre 1880.

BOPPE,
Sous-directeur de l'École forestière de Nancy.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE

PAR LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'EST

Meurthe-et-Moselle et Vosges.

Les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges comptent parmi les plus industriels de France. Comme puissance de force motrice à vapeur, Meurthe-et-Moselle occupe le septième rang avec environ 27.000 chevaux-vapeur et à peu près 700 moteurs; et les Vosges le dixième ou douzième rang avec 14.509 chevaux pour 518 machines, sans compter les nombreux moteurs hydrauliques alimentés par tous les cours d'eau qui baignent ces départements.

Meurthe-et-Moselle est un des neuf départements qui consomment le plus de combustible avec un chiffre qui, en 1883, dépassait 1.800.000 tonnes par an, la plus grande partie vient de Belgique pour la région de Longwy, et d'Allemagne pour celle de Nancy; les charbons français du Nord, grevés de frais de transports très grands, entrent pour une petite

part dans cette consommation. Néanmoins, depuis quelque temps surtout, grâce à des tarifs plus réduits, ils tendent à être plus employés.

En ce moment, la plupart, sinon toutes nos industries, se plaignent d'une pénurie d'affaires; les marchés français et étrangers diminuent leurs demandes, et tous les débouchés intérieurs comme extérieurs sont disputés par les concurrents d'autres nationalités.

INDUSTRIES RELATIVES A L'ALIMENTATION.

BRASSERIE. — Il existe de nombreuses brasseries à Saint-Nicolas, Vézelise, Dombasle, Maxéville, Nancy, Tantonville, etc., en Meurthe-et-Moselle; Vittel, Xertigny, Charmes, etc., dans les Vosges. Les produits fabriqués dans la région sont très estimés, les plus grands établissements sont Vittel, Xertigny, la Brasserie de l'Est, à Maxéville, et surtout celle de Tantonville. Créée en 1839, cette usine est devenue la plus puissante de France, elle fabrique 100.000 hectolitres par an.

MALTERIE. — Beaucoup de brasseries fabriquent en même temps le malt, mais il existe aussi des usines qui ne font que le malt, entre autres celles de M. Poirot, à Pont-à-Mousson; de M. Adrien, à Nancy; mais celle qui produit le plus en France est la malte-

rie de M. Bonnette, à Nancy, qui dispose de 25 chevaux-vapeur.

MOULINS. — La minoterie est représentée par de grandes usines, pour la plupart dotées d'un outillage nouveau pour la mouture par cylindres ; il existe des moulins importants à Briey, Chaudeney, Tomblaine, Rosières, Nancy, Frouard. La maison Simon Bouchotte-Vilgrain et C^ie^ seule livre annuellement plus de 180.000 quintaux de produits dans ses deux moulins de Frouard et Nancy.

SUCRERIE. — Il existe une seule sucrerie, à Jarny-Conflans, qui occupe 325 ouvriers et produit 6.500 quintaux de sucre par an.

CHICORÉE. — MM. Daniel-Vœlker ont installé depuis quelques années une usine à Bayon, où ils disposent de 25 chevaux-vapeur et emploient 78 ouvriers.

ARTS CHIMIQUES.

SOUDE. — La soudière de la Madeleine a été récemment installée et semble encore dans une période de développement.

A Dombasle-sur-Meurthe, MM. Solvay et C^ie^ ont créé la plus grande fabrique de soude du monde en-

tier; ils fabriquent par an 71.000 tonnes de soude, dont 35 p. 100 pour l'exportation. Ils utilisent 2.600 chevaux-vapeur, brûlent 131.000 tonnes de combustible, occupent 1.253 personnes.

Ces deux usines travaillent par le procédé à l'ammoniaque, qui permet la fabrication directe du carbonate de soude. Essayée il y a un certain nombre d'années par MM. Schlœsing, Rolland à Puteaux et Turck à Sommerviller, cette méthode avait été abandonnée. Elle a été reprise à Couillet par M. E. Solvay, qui, le premier, l'a appliquée d'une façon réellement industrielle.

PRUSSIATE DE POTASSE. — La Société des mines de Bouxwiller fabrique depuis la guerre le prussiate de potasse à Laneuveville-devant-Nancy et fait environ 19.000 kilogrammes de produits par mois avec une quarantaine d'ouvriers et des moteurs de la force de 12 chevaux.

ENGRAIS. — M. Xardel fait à Malzéville les engrais, le noir animal, les sels ammoniacaux; il occupe 38 personnes. La prospérité toujours croissante de cette spécialité semble prouver que nos agriculteurs tendent à faire de plus en plus de la culture intensive.

DISTILLERIE. — Citons les kirsch renommés de

Fougerolle, Aillevillers (Haute-Saône), Val-d'Ajol (Vosges).

INDUSTRIE DU BOIS.

SCIERIES. — Il est inutile de rappeler que le département de Meurthe-et-Moselle, et surtout son voisin des Vosges, possèdent un grand nombre de scieries ordinaires. Outre les sciages ordinaires, on y fait les sciages spéciaux, on fabrique les caisses et la parqueterie, surtout à Nancy et à Saint-Dié, où MM. Frientz frères occupent 41 personnes et utilisent 40 chevaux-vapeur. Les traverses de chemins de fer sont sciées et injectées principalement à Nancy et Nomexy.

MEUBLES. — On fabrique beaucoup de meubles pour la France et l'étranger à Saint-Ouen-les-Parey, Contrexéville, Rupt, Villotte. A Bulgnéville, un établissement mécanique occupe 30 ouvriers.

TONNELLERIE. — La grosse tonnellerie est surtout représentée par MM. Frühinsholz frères, qui ont installé à Nancy une succursale de leur maison d'Alsace; ils ont 90 ouvriers, emploient 40 chevaux-vapeur, produisent 162 cuves, 542 foudres, 15.887 fûts, dont un dixième va à l'étranger. Cette usine possède des outils très curieux et uniques en leur genre, tant en France qu'en Allemagne; elle mérite une visite.

VANNERIE. — Cantonnée surtout dans l'arrondissement de Lunéville, ses produits s'élevaient déjà, en 1882, à 550.000 fr., et depuis la culture de l'osier tend à s'accroitre.

VERRERIE, GLACERIE, CRISTALLERIE.

Industrie très ancienne dans Meurthe-et-Moselle et Vosges à cause des forêts que possèdent ces départements, et dans lesquelles les fabricants puisaient facilement leur combustible. Il existe 8 établissements.

VERRERIE. — La verrerie de M. Daum, à Nancy, fait environ 400.000 kilogrammes de gobeleterie par an, dont 5 p. 100 pour l'extérieur. Elle occupe 185 personnes.

Croismare, près de Lunéville, Clairey (Vosges), Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle), font aussi la gobeleterie; cette dernière parait une des plus anciennes du pays: elle a 2 fours Bœtius, une belle taillerie, 30 chevaux-vapeur.

La plus importante, non seulement de la région, mais peut-être de France, est celle de Portieux, où travaillent 821 ouvriers; elle produit la gobeleterie sous les formes les plus variées (plus de 8.000 modèles); elle a 110 chevaux-vapeur de force; elle exporte le cinquième de sa production. Grâce à son

outillage perfectionné, fours Siemens, procédés particuliers de gravure, de taillage, de coupage, elle livre des produits de premier choix. Cette usine fait partie de la même société que celle de Vallerysthal, aujourd'hui annexée.

GLACERIE. — A Cirey, la Compagnie de Chauny-Saint-Gobain-Cirey possède une de ses grandes glaceries; elle y occupe 562 personnes, elle a des machines de la force de 580 chevaux et livre par an 90.000 mètres carrés de glaces, dont 20.000 mètres carrés hors de France. Ses glaces sont très appréciées.

CRISTALLERIE. — La plus vaste cristallerie de France est celle de Baccarat (Meurthe-et-Moselle); elle occupe 2.203 hommes, femmes et enfants, et utilise la force de 302 chevaux par moteurs hydrauliques et à vapeur. Cette usine est supérieurement outillée, elle emploie des appareils nouveaux pour le réchauffage, le coupage, la taille, la gravure; c'est là qu'on a appliqué pour la première fois, croyons-nous, le coupage au gaz; la ventilation, si intéressante pour certains ateliers, a fait l'objet dans cette usine d'études presque classiques; pour avoir de bons ouvriers, l'usine les prend jeunes, les élève dans de magnifiques écoles où elle leur enseigne entre autres choses le dessin.

VERRES DE MONTRES. — Dans l'usine de Lunéville, on en fait 3.600 grosses par an.

PEINTURE SUR VERRE. — Citons enfin la peinture sur verre et faïence de M. Gallé, dont les remarquables produits ont valu à l'artiste qui dirige et possède cet atelier les plus hautes distinctions.

CUIRS ET PEAUX.

TANNERIE. — Les tanneries sont nombreuses, il y en a à Pont-à-Mousson, Saint-Dié, Épinal, Nancy, etc.

EXTRAIT DE TANNIN. — MM. Luc et Patin exploitent depuis peu à Nancy le procédé Gondolot, qui permet d'extraire du bois lui-même le principe tannant, d'actionner ainsi rapidement les peaux et de réduire la durée de l'ancienne et onéreuse mise en fosse.

CORROIERIE. — A côté, M. Luc possède une corroierie qui compte parmi les plus belles de France. Ces deux usines absorbent 110 chevaux-vapeur.

CHAUSSURES. — Depuis la guerre, cette fabrication a pris à Nancy un grand développement. Des machines, actionnées par des moteurs de la force totale

de 110 chevaux, font et ajustent les diverses parties de la chaussure. Trois usines, celles de MM. Legris, Pernot, Cahen, sont éclairées par l'électricité.

IMPRIMERIE, CARTONNERIE, PAPETERIE.

PAPETERIE. — Très importante dans les Vosges, elle n'existe pas en Meurthe-et-Moselle. Les usines les plus intéressantes sont celles de Docelles, Kertoff, Raon, Laval, Ranfaing, Rambervillers; l'ancienne usine du Souche, qui possède une remarquable fabrique de pâte de bois; la grande fabrique d'Étival, qui fait en outre la pâte chimique de bois. M. Geissler fait aux Chatelles des cartons de bois. MM. Morel, Bercioux, Masure, des papiers à la cuve à Arches.

MM. Adt frères ont créé depuis l'annexion, à Pont-à-Mousson, une succursale de leur usine de Forbach. Ils occupent 529 personnes fabriquant par an pour 673.000 fr. d'articles de carton laqué, 332.000 boutons, 720.000 bobines, dont ils exportent une partie en Amérique et en Angleterre.

IMPRIMERIE. — L'imprimerie est très ancienne dans notre région. C'est même à Pont-à-Mousson et Saint-Nicolas que cette industrie semble avoir débuté.

Citons les imageries renommées d'Épinal et Pont-à-Mousson, et la grande imprimerie Berger-Levrault

et C^ie^ à Nancy, qui donne du travail à plus de 400 ouvriers; fondée en 1676 à Strasbourg, elle a été transportée à Nancy en 1871. Cette usine fait tout ce qui se rapporte au livre : imprimerie, typographie, lithographie, gravure, reliure, fonte de caractères.

CÉRAMIQUE.

La fabrication de la faïence est, depuis le commencement du XVIII^e^ siècle, une des principales industries de la région.

1° La faïencerie de Lunéville, qui occupe aujourd'hui près de 1.100 ouvriers, est la plus ancienne de ces manufactures qui se sont multipliées en Lorraine depuis un siècle et demi.

Jacques Chambrette, ayant trouvé à Lunéville des argiles et des sables propres à la fabrication de la faïence, y fonda vers 1729 un établissement pour lequel il obtint des privilèges des ducs Léopold (1729) et François III (1731), et du roi Stanislas (1749), ainsi que le titre de manufacture royale. Dès les premières années, il repoussa l'importation anglaise et hollandaise, et put exporter ses produits jusqu'en Italie et en Pologne ; dans cette période de prospérité, il créa des succursales, entre autres celle de Saint-Clément (1758), qui était située dans la généralité de Metz et pour laquelle le roi Louis XV lui accorda des privilèges semblables à ceux dont il jouissait en

Lorraine. Secondé par des artistes de grand talent, dont le plus connu est le sculpteur Cyfflée (qui travailla à Lunéville de 1746 à 1763, puis à Saint-Clément), Chambrette produisit des chefs-d'œuvre, aujourd'hui fort rares, et laissa à ses enfants une riche collection de moules. Malheureusement, sa mort fut le signal d'une décadence rapide : Gabriel Chambrette et son beau-frère durent vendre la manufacture de Saint-Clément en 1763, et abandonner celle de Lunéville à leurs créanciers en 1772.

Acquise par Sébastien Keller en 1786, l'ancienne manufacture royale se releva et grandit peu à peu jusqu'à ce jour, où elle appartient encore à MM. Keller et Guérin.

La faïencerie de Lunéville produit encore aujourd'hui la faïence proprement dite, à pâte rouge avec un émail stannifère d'un blanc laiteux, et utilise les anciens moules de Cyfflée (1724-1806), de Clodion (1738-1816), de Lemire (1740-1819), etc. ; mais la plus grande partie de sa fabrication consiste dans la faïence fine, ou porcelaine opaque, beaucoup plus dure et plus solide que l'ancienne, et composée d'une pâte blanche et d'un émail transparent : ses éléments principaux sont le kaolin, les argiles de Champagne, le feldspath et le silex.

Les 260 chevaux-vapeur ou chevaux hydrauliques et la main-d'œuvre des 1.100 ouvriers (hommes, femmes et gamins), produisent annuellement environ

5.000 tonnes de porcelaine opaque, y compris les articles de fantaisie, et 800 tonnes de faïence stannifère.

Le salaire moyen du personnel est d'environ 3 fr. 40 c. par jour. Il varie, pour les adultes, depuis 2 fr. 40 c. pour certains manœuvres jusqu'à 10 fr. pour certains faïenciers ou peintres payés à façon.

Une société de secours mutuels et une caisse de retraite pour la vieillesse sont alimentées par des versements hebdomadaires, effectués par moitié par les ouvriers, et par moitié par les patrons.

2° La manufacture de Niderviller, près Sarrebourg aujourd'hui annexée, a été fondée en 1754 par le baron de Beyerlé; elle a produit, surtout sous son successeur, le comte de Custines, des services en faïence décorée, des vases et des statuettes d'une finesse d'exécution, d'une variété et d'une richesse de formes et de couleurs qui leur donnent une valeur artistique exceptionnelle.

Niderviller appartient aujourd'hui à MM. Dryander frères, qui ont presque entièrement renoncé à la poterie d'art pour se consacrer à la fabrication courante.

3° La manufacture de Saint-Clément, créée en 1758, a d'abord été la succursale de Lunéville, et donné des produits analogues, soit communs, soit artistiques.

MM. Thomas frères y continuent la fabrication de

la faïence stannifère, en ordinaire et en fantaisie, sans aborder la porcelaine opaque.

4° La fabrique de Bellevue, près Toul, date aussi du siècle dernier; elle est surtout connue par ses vases de jardin, revêtus d'émaux de grand feu.

M. Aubry occupe environ 60 ouvriers, et produit annuellement 110 tonnes de faïence, tant ordinaire qu'artistique.

5° Lunéville compte, outre la faïencerie Keller et Guérin, une manufacture de poêles en faïence et de poterie vernissée, qui occupe depuis le commencement du siècle environ 50 ouvriers: Elle a été longtemps dirigée par M. Evrat, et appartient aujourd'hui à son gendre, M. Zeiller.

6° M. Muller occupe à Raon-l'Étape 50 ouvriers, et livre annuellement à la consommation plus de 200 tonnes de faïence stannifère et de poteries vernissées.

7° Les petites fabriques des Islettes, de Clermont-en-Argonne, de Vaucouleurs, de Rambervillers, qui méritent d'être citées pour la valeur de leurs produits, ont disparu à peu près complètement depuis le commencement de ce siècle.

Cependant la Lorraine est restée au premier rang pour la production céramique, et le XIX^e^ siècle a vu s'y fonder de nouvelles usines, installées dès le début en vue d'une production considérable et économique, beaucoup plus que pour une production artistique.

8° Nous devons citer d'abord, bien que le principal établissement soit annexé aujourd'hui, les faïenceries de MM. Utzschneider et Cie, à Sarreguemines, avec succursale à Digoin (Saône-et-Loire).

Ces vastes usines emploient, croyons-nous, environ 5.000 ouvriers, et mettent en œuvre les procédés les plus récents. Elles livrent au commerce français et étranger de la porcelaine opaque blanche et décorée, et de la porcelaine proprement dite, en moindre quantité.

9° MM. d'Huart frères dirigent à Longwy une manufacture de faïence fine créée par leur père, et actuellement l'une des sept plus importantes de France: ces sept établissements sont ceux de Bordeaux, de Choisy-le-Roi, de Creil et Montereau, de Gien, de Longwy, de Lunéville, et enfin de Sarreguemines et Digoin.

10° La fabrique de MM. Fénal frères, à Pesonne, près Badonviller, a été installée tout récemment dans de vastes proportions, et cherche à prendre rang parmi celles que nous venons de citer. Elle compte déjà 335 ouvriers, et produit annuellement 1.440 tonnes de faïence fine, et 200 tonnes de faïence commune.

MM. Fénal exploitent en outre une briqueterie et une tuilerie importantes.

11° Deux artistes de grand mérite, M. Gallé et M. Majorelle, ont dirigé à Nancy deux ateliers de

décoration sur faïence très appréciés dans la région, et ont produit des modèles et des décors très riches et très variés. Malheureusement, ils ont l'un et l'autre cru devoir renoncer récemment à cette spécialité peu rémunératrice, en présence de la concurrence des grandes usines et de la baisse des prix.

MÉTALLURGIE.

L'extraction des minerais de fer, leur transformation en fonte, et de celle-ci en ses dérivés, constituent l'industrie la plus importante du département.

Le développement considérable de la production de la fonte dans notre région est dû à des gisements importants de minerai oolithe d'excellente qualité et d'exploitation facile.

Ces minerais déjà connus au VI^e^ siècle, ainsi que cela est attesté par les armes, les débris de vases et d'outils trouvés dans d'anciennes galeries de mines à Ludres, Messein, Hussigny et Chavigny, et les débris de laitiers et de minerais trouvés sur de nombreux points du département, ont commencé à donner lieu à une exploitation importante vers 1834 à Moyeuvre et à Hayange, dans les établissements de Wendel, perdus pour la France en 1870.

En 1837, près de Nancy, à Chavigny, fut construit un petit haut fourneau au bois, et un peu plus tard le haut fourneau de Champigneulles.

Vers 1847, furent construites les usines d'Ars-sur-Moselle, depuis annexées à l'Allemagne.

Puis, vers 1855, de nombreux hauts fourneaux dans les environs de Nancy, et à une époque plus récente les usines du groupe de Longwy.

Enfin, depuis 1870, MM. de Wendel dont les usines étaient annexées, reconstruisirent sur le territoire français l'usine de Jœuf, et MM. Dupont et Dreyfus qui étaient dans le même cas, celle de Pompey.

L'ensemble de ces usines produit annuellement 60 p. 100 des fontes de moulage produites en France, 38 p. 100 de celles d'affinage, ou 43 p. 100 de la production totale de la fonte en France, ainsi que le montrent les tableaux graphiques ci-dessous, lesquels font en même temps ressortir la progression de la place prise par notre département dans la production de la France.

L'accroissement relatif de production des fontes de moulage a été beaucoup plus rapide que celui des fontes d'affinage et leur part de la production française totale est plus considérable que celle des fontes d'affinage.

Ces graphiques sont faits en représentant par 100 pour chaque année la production française totale et proportionnellement celle du département de 1872 à 1885.

La partie hachée représente la part de la production totale prise par le département. La partie non

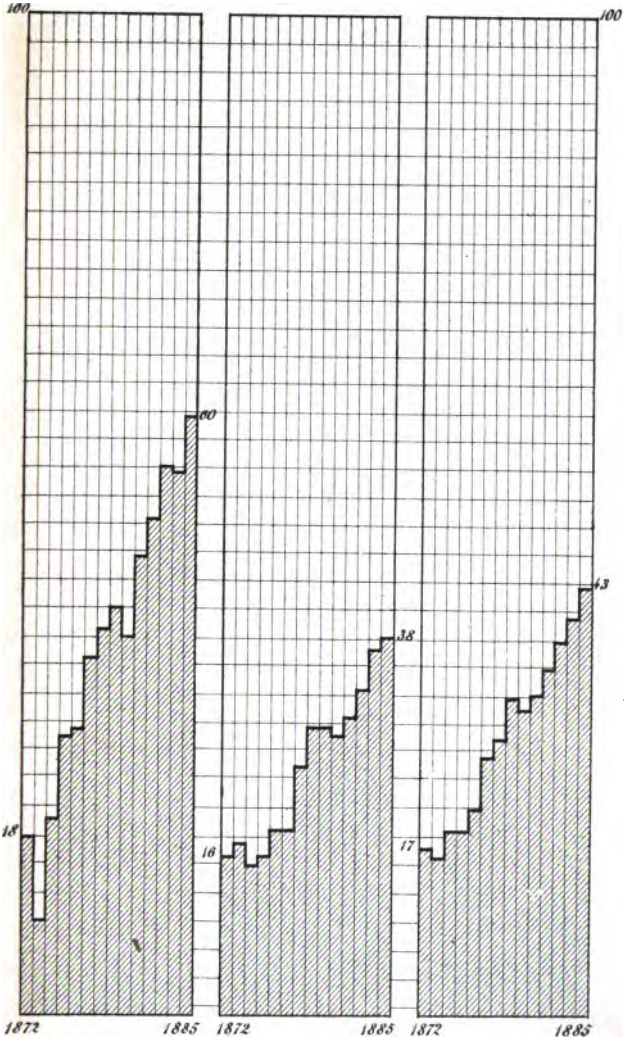
100
60
18
1872
1885
100
38
16
1872
1885
100
43
17
1872
1885

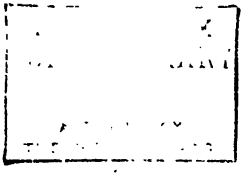

hachée celle du reste de la France. La production totale étant représentée par l'ordonnée 100 pour chaque année de 1872 à 1885.

A peu près dans la même période de temps, les fontes du Cleveland, provenant de minerais anglais analogues à ceux de notre département, ont pris une part de la production anglaise aussi importante que celle prise par les fontes lorraines en France.

La fonte est produite dans notre département par 22 sociétés possédant 57 hauts fourneaux, presque tous de grandes dimensions, installés avec tous les perfectionnements apportés depuis quelques années à cette fabrication.

La puissance de production de notre département en fonte est telle que si tous les hauts fourneaux marchaient en plein, il pourrait, au lieu de 43 p. 100 de la consommation de la fonte en France qu'il produit actuellement, satisfaire certainement à 75 p. 100 de ses besoins.

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DES HAUTS FOURNEAUX DU DÉPARTEMENT.

SOCIÉTÉS.	USINES.	NOMBRE de hauts fourneaux.
GROUPE DE NANCY.		
Haute-Moselle.	Neuves-Maisons . .	2
Champigneulles-Liverdun.	Liverdun.	3
Aciéries du Nord-Est.	Jarville.	4
Vezin-Aulnoy.	Maxéville.	2
Montataire.	Frouard	3
Dupont et Fould.	Pompey	2
Karcher et Westermann.	Champigneulles. . .	2
Hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson.	Pont-à-Mousson . .	4
		22
GROUPE DE LONGWY.		
de Lambertye.	Cons-la-Granville . .	1
Providence.	Rehon.	3
Société de Gorcy.	Gorcy	3
Raty et Cie.	Saulnes	3
Ferry Curicque et Cie.	Villerupt.	2
Société des mines de Meurthe-et-Moselle et usines de Villerupt.	Id.	2
Châtillon-Commentry.	Id.	2
Lorraine industrielle.	Hussigny.	2
Senelle d'Huart.	Senelle.	1
Senelle Maubeuge.	Senelle.	2
de Saintignon et Cie.	Longwy	2
Société de la Chiers.	Longwy	2
Aciéries de Longwy.	Mont St-Martin. . .	7
de Wendel.	Jœuf.	3
		35

Les principales usines s'occupant des dérivés de la fonte sont :

Jœuf et Mont-Saint-Martin, produisant des aciers par le procédé basique Thomas Gilchrist, sous forme de lingots, rails, tôles, barres..., etc.

Cette fabrication toute récente semble appelée à un grand avenir.

Pompey, Champigneulles et Gorcy, produisant des fers puddlés sous forme de tôles, fers laminés, fils de fer, pièces pour matériel de chemins de fer.

Pont-à-Mousson, produisant des fontes moulées de toutes sortes, mais principalement les tuyaux de canalisation d'eau et de gaz, dont il se fabrique dans cette usine 3 kilomètres par jour.

Champigneulles, produisant des fontes moulées de toutes formes.

Dieulouard, produisant des aciers transformés sur place en outils, ressorts, etc.

L'ensemble de l'industrie métallurgique du département occupe pour ses usines environ 9.000 ouvriers, représentant un salaire approximatif de 9.900.000 fr.

MM. Leveille et C^ie^ fabriquent des boulons à Frouard ; il existe plusieurs manufactures importantes de limes à Nancy. La chaudronnerie occupe 230 ouvriers à Nancy et Frouard, chez MM. Munier et chez M. Cabirol à Jarville, M. Somme fait la chaudronnerie de cuivre et de fer ; il y a des fonderies de deuxième fusion et de grands ateliers de construction à Nancy, Saint-Dié, Raon.

MM. Dietrich et Cie ont établi d'immenses ateliers pour la construction de wagons à Lunéville.

Citons enfin les ateliers d'instruments agricoles de M. Meixmoron de Dombasle, un des successeurs du célèbre agriculteur Mathieu de Dombasle. Les différentes machines en fonction dans ce groupe représentent pour Meurthe-et-Moselle plus de 21.000 chevaux-vapeur.

TEXTILES ET TISSUS.

Les Vosges forment un des principaux centres de l'industrie cotonnière en France. Dans toutes les vallées, sur presque tous les cours d'eau, on voit des filatures et surtout des tissages. La première de ces deux industries s'est beaucoup développée depuis l'annexion. Les industriels de l'Est ont cherché à reconstituer de ce côté de la montagne les belles industries que nous avons perdues. Les établissements les plus importants des Vosges sont à Remiremont, Ranfaing, Senones, Cornimont, Saulxures, Moyenmoutier, Grange, Saint-Dié, etc. En Meurthe-et-Moselle, MM. les fils d'Emmanuel Lang font à Nancy 500.000 kilogrammes de filés et 600.000 mètres de tissus par an, avec 565 personnes et des machines de la force de 350 chevaux. La filature de Blainville dispose de 350 chevaux hydrauliques, de 360 chevaux-vapeur et produit environ 1.000 tonnes

de filés par an. MM. Veil, Leman et C^ie possèdent des filatures et tissages assez vastes au Val-et-Châtillon ; leurs machines à vapeur ont la force de 140 chevaux.

IMPRESSIONS. — TEINTURES. — BLANCHIMENT. — MM. Anthoni-Mœbs et C^ie font à Remiremont les filés de couleur.

MM. Bœringer, Zurcher et C^ie ont importé à Épinal la fabrication mulhousienne des tissus imprimés. MM. Vincent, Ponnier et C^ie possèdent à côté de leurs filatures des Vosges, le blanchiment de Moyenmoutier. Après la guerre, a été construite la blanchisserie et teinturerie de Thaon, remarquable autant par la perfection de ses produits que par les diverses institutions ouvrières qu'y a créées son habile et intelligent directeur-fondateur, M. Lederlin.

Les toiles de Gérardmer sont fort appréciées, faites en partie à la main dans la montagne ; il existe quelques tissages mécaniques à Gérardmer, Lepange, le Tholy, Saulcy.

M. Velin fabrique à Rambervillers un drogué très connu dans le commerce.

M. Colas dirige à Pierrepont les fabriques de drap de MM. Demachy, Seiller et C^ie, qui sont peut-être celles qui ont la plus grande capacité de production de France, on y fait 620.000 mètres de tissus de laine par an avec 1.315 ouvriers et 1.243 chevaux de force.

L'usine de Roche, près de Montigny, occupe une centaine d'ouvriers et fait des draps spéciaux.

Il existe à Nancy plusieurs fabriques de broderies mécaniques et à la main et des manufactures de flanelle.

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.

Chapeaux de paille. — C'est une industrie florissante en Lorraine, il existe des usines à Épinal et à Lunéville, mais cette fabrication a pris surtout son developpement à Nancy où 9 maisons occupent un nombre considérable d'ouvriers; les plus grandes sont celles de M. de Langenhagen, de MM. Wild frères et C^ie^, ces derniers produisent par an plus de 1.800.000 chapeaux, occupent dans l'usine seulement plus de 400 ouvriers et 1.500 à 1.800 au dehors dans les environs de Nancy et de Sarralbe. La fabrique de Nancy expédie en Amérique, voire même en Chine, des panamas et autres chapeaux parfaitement faits et beaucoup moins coûteux que les produits exotiques, les pailles de ces panamas viennent de la République de l'Équateur.

La fabrication de chapeaux de paille semble avoir été connue en Lorraine dès le XVI^e^ siècle et en 1772 un des ancêtres de MM. Wild créait la manufacture de Nancy.

FEUTRES. — Gérardmer fabrique des feutres en tous genres.

DIVERS.

L'État possède une importante manufacture de tabac à Nancy.

Ouvriers et ouvrières y trouvent de l'occupation.

A Lunéville, M. Villard fabrique par an plus de 500.000 pièces de jouets d'enfants, il occupe 130 ouvriers à l'usine qui dispose d'un moteur de 25 chevaux.

Citons enfin l'École professionnelle de l'Est, école fondée à l'aide des capitaux privés. Les industriels de la région, suivant l'exemple de ceux de Mulhouse, ont pris à honneur de doter la région d'un établissement professionnel, des ateliers sont annexés à l'école, l'instruction y est donnée par des professeurs et par des ingénieurs; une 5e année a été créée pour donner aux jeunes gens les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour qu'ils puissent rendre service à l'industrie. Au bout de cette cinquième année, les élèves passent un examen devant un jury composé de membres de la Société industrielle.

Meurthe-et-Moselle possède un centre de puissantes salines et des mines de fer et carrières de chaux hydraulique très estimées, cette partie est traitée par M. Cousin.

ROGÉ, KELLER, SCHWAB

L'ENSEIGNEMENT

ET

LA SCIENCE AGRICOLES

EN LORRAINE

LA STATION AGRONOMIQUE DE L'EST

ET

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE MATHIEU DE DOMBASLE

La Lorraine a été le berceau de l'enseignement agricole dans notre pays. C'est non loin de Nancy, à Roville, qu'a été érigée, en 1822, par notre illustre compatriote Mathieu de Dombasle, la première école française d'agriculture. C'est de Roville qu'est parti, sous l'ardente et infatigable impulsion de son fondateur, le mouvement qui a abouti à la création d'un outillage perfectionné, à l'établissement de la comptabilité agricole et à l'introduction, dans la pratique

culturale, de méthodes fondées sur l'expérimentation raisonnée.

En 1843, l'école de Roville disparut, laissant une trace lumineuse dans les annales de l'agriculture française. Trois hommes, dont le nom restera cher aux agriculteurs français, Bella, Nivière et Rieffel, s'inspirant de l'exemple donné à Roville par leur maitre éminent, dotaient, vers la même époque, le centre et l'ouest de la France d'écoles appelées à répandre l'enseignement scientifique et pratique de l'agriculture dans ces régions.

En 1869, le congrès libre des agriculteurs, tenu à Nancy, émettait, sur la proposition de son secrétaire général, le vœu de la création, à Nancy, d'une école régionale destinée à continuer l'œuvre de Mathieu de Dombasle[1]. Les événements de 1870-1871 firent ajourner la réalisation de ce vœu, qui fut repris en 1877, par son promoteur, à l'occasion du centenaire de l'illustre agronome lorrain. Deux années s'écoulèrent avant que les difficultés inséparables de toute création nécessitant à la fois le concours de l'État, du département et des particuliers, eussent été aplanies, et c'est seulement le 31 octobre 1879 que vit le jour l'École pratique de Tomblaine, placée par ses fondateurs sous le patronage de Mathieu de Dombasle.

En novembre 1867, M. V. Duruy, alors ministre

1. V. *Compte rendu du Congrès agricole tenu à Nancy en juin 1869*, par L. Grandeau. In-8°, Sordoillet. Nancy.

de l'instruction publique, pénétré des services que l'enseignement supérieur est appelé à rendre à l'art agricole, instituait près la Faculté des sciences de Nancy une chaire spéciale de chimie et physiologie appliquées à l'agriculture. Au même moment, s'associant à son collègue du département du commerce et des travaux publics, dont relevaient les institutions agricoles, le ministre de l'instruction publique concourait, par voie de subvention, à la création de la Station agronomique de l'Est.

S'inspirant à la fois de l'esprit qui avait présidé, de 1837 à 1840, aux recherches expérimentales qui ont illustré Bechelbronn et Rothamsted, et de l'organisation des stations de l'Allemagne, qui mettent au service des cultivateurs et des éleveurs de leur région les laboratoires et les autres installations scientifiques dont elles disposent, le professeur de chimie et de physiologie appliquées à l'agriculture fondait à Nancy la première station agronomique française dans l'acception propre du mot.

Exclusivement consacrées à des recherches scientifiques personnelles, les fondations de M. Boussingault à Bechelbronn et de sir J. B. Lawes à Rothamsted, qui ont créé l'expérimentation scientifique appliquée à l'étude de la production végétale et animale, différaient essentiellement des stations agronomiques proprement dites, en ce que les agriculteurs ne pouvaient y faire exécuter pour leur compte les analyses

ou études nécessaires à la direction de leur exploitation rurale.

Les stations agronomiques ont en effet un double objet : destinées par les travaux de leurs directeurs à suivre la voie féconde inaugurée en France par M. Boussingault en 1837, poursuivis en Angleterre sans interruption, depuis 1842, par MM. Lawes et Gilbert, les stations étudient expérimentalement dans leurs laboratoires, dans leurs champs et dans leurs étables d'expériences les problèmes fondamentaux de la nutrition des plantes et des animaux. De plus, mettant à la disposition du public leurs laboratoires et les enseignements fournis par les résultats de leurs recherches personnelles, les directeurs des stations organisées à l'instar des établissements similaires de l'Allemagne, renseignent les cultivateurs sur les meilleurs procédés culturaux, sur l'alimentation des animaux de la ferme, sur les matières fertilisantes, sur les sols, les eaux, les aliments du bétail, etc. Les stations exécutent les analyses de terres, de fourrages, de produits qui leur sont envoyés par les intéressés ; en un mot, leurs directeurs sont les conseillers naturels des agriculteurs de la région. Institutions scientifiques en rapport constant avec les cultivateurs dont elles peuvent guider très utilement les opérations en s'appuyant sur l'étude des terres, en les soustrayant par le contrôle des matières fertilisantes et des fourrages concentrés aux agissements des fraudeurs, si préjudi-

ciables aux intérêts et à la bourse des cultivateurs, les stations agronomiques concourent donc, par leurs recherches spéciales et par leurs rapports directs avec les intéressés, au progrès et à la défense de l'agriculture.

L'école d'agriculture est destinée à instruire les fils des propriétaires et des fermiers; la station est appelée à continuer cette instruction dans une autre voie, à stimuler l'esprit d'expérimentation et de recherche et à prévenir, dans une large mesure, les déboires causés par l'ignorance ou par un excès de confiance dans les réclames de certains négociants éhontés dont les agissements causent, à l'heure qu'il est, tant de préjudice encore à la fortune du cultivateur.

Après ce préambule, nous allons donner quelques indications sommaires sur l'organisation et le fonctionnement de la *Station agronomique de l'Est* et de l'*École pratique Mathieu de Dombasle*.

I. — STATION AGRONOMIQUE DE L'EST.

Fondée à la fin de l'année 1867, la Station agronomique compte 19 ans d'existence. Nous allons faire connaitre à grands traits son personnel, son organisation, ses installations et la direction de ses travaux.

1. ORGANISATION. — La Station agronomique de l'Est est un établissement privé, subventionné par les

ministères de l'agriculture et de l'instruction publique. Son personnel se compose d'un directeur, d'un chimiste attaché au laboratoire, d'un agent comptable, d'un garçon de laboratoire [1]. Bien que ne faisant pas partie du personnel de la Station, MM. Thiry, directeur de l'École Mathieu de Dombasle, Boiret et Foussat, professeurs d'agriculture et d'horticulture, et Guillaume, surveillant général à la même école, comptent au nombre des collaborateurs les plus dévoués et les plus utiles du directeur de la Station. M. Thiry dirige, avec la haute compétence que lui donne sa longue pratique agricole, les cultures expérimentales instituées d'un commun accord avec le directeur de la Station à l'École de Tomblaine. MM. Boiret et Foussat surveillent ces cultures et concourent très utilement aux pesées des récoltes ; M. Guillaume fait les observations météorologiques journalières à l'aide des appareils et instruments installés

1. *Directeur :* M. L. Grandeau.
Chimiste : M. A. Bartmann.
Agent comptable : M. Knecht.
Depuis sa fondation, les chimistes qui se sont succédé au laboratoire de la Station sont : MM. A. Petermann, aujourd'hui directeur de la Station agricole de Gembloux (Belgique); Leclerc, actuellement directeur du laboratoire de recherches de la Compagnie générale des voitures à Paris, ancien directeur du laboratoire agricole de Mettray; Ph. Bonâme, qui a dirigé ensuite pendant sept ans la Station agronomique de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

par la Station agronomique à l'École de Tomblaine ; il en réunit et coordonne les résultats.

Grâce au précieux concours de ces collaborateurs dévoués, le directeur de la Station agronomique est à même de poursuivre, dans la voie à la fois scientifique et pratique, de nombreuses expériences sur la production végétale qu'il ne pourrait mener à bien sans leur aide. Les expériences culturales, pour conduire à des résultats concluants et utiles, exigent en effet une surveillance de tous les instants et le concours éclairé du praticien. Il ne suffit pas de tracer un programme d'expériences, il faut le réaliser et de son exécution intelligente et ponctuelle dépendra avant tout la possibilité de conclure utilement et de généraliser les résultats obtenus. Le directeur de la Station agronomique saisit chaque occasion qui se présente de témoigner à M. Thiry et au personnel placé sous ses ordres sa gratitude pour les soins et le zèle apportés dans les expériences entreprises à Tomblaine en collaboration avec lui.

2. INSTALLATIONS SCIENTIFIQUES. — Les installations de la Station agronomique peuvent se ranger dans les diverses catégories suivantes :

a) *Au siège de la Station.* — Laboratoire de chimie comprenant tous les appareils, instruments et dispotions nécessaires pour les analyses de sols, engrais, eaux, fourrages, etc. Ce laboratoire, pourvu de gaz et d'eau courante, d'une chambre noire et d'une

petite salle de végétation, se prête à toutes les recherches de chimie et de physiologie agricoles. Des cases de végétation installées dans le jardin attenant au laboratoire et un observatoire météorologique pourvu des principaux appareils enregistreurs complètent l'installation de la Station.

b) *A la Faculté des sciences.* — Deux vastes laboratoires qui servent non seulement à la préparation des cours de chimie et de physiologie appliquées à l'agriculture, mais aussi à des recherches de chimie et de physiologie végétales. Un préparateur spécial, M. A. Vivier, licencié ès sciences, est attaché à ces laboratoires.

Tous les ans, un certain nombre de jeunes chimistes français et étrangers sont admis à travailler dans les laboratoires de la Station agronomique. Cette année, MM. Paparelli, de Frosinone (Italie), et Carnu, de Bucarest, y ont complété leur instruction en chimie agricole et exécuté des recherches intéressantes, le premier sur la composition de l'olivier et de ses produits, le second sur les terres noires de Russie et de Roumanie. Les élèves de l'École Mathieu de Dombasle qui, après les deux années de cours, désirent se perfectionner dans la chimie agricole, sont admis au laboratoire de la Station.

c) *A Tomblaine.* — Avant 1879, date de la création de l'École pratique d'agriculture, la Station possédait ses champs d'expériences à Jarville. Depuis

1879, c'est à l'École qu'ont été installées toutes les expériences culturales de la Station agronomique.

Une installation spéciale, unique en son genre, je crois, a été faite à Tomblaine pour l'étude comparative de sols absolument différents par leur nature physique et chimique, et placés dans des conditions identiques d'exposition et de température, etc. Vingt cases de végétation, dont moitié possèdent chacune une surface de 20 mètres carrés et l'autre 5 mètres carrés seulement, ont été remplies deux à deux de chacun des sols suivants :

1° Sol argileux ;
2° Sol silicéo-argileux et calcaire ;
3° Sable siliceux ;
4° Crayon de Champagne ;
5° Tourbe.

Ces terres représentent cinq groupes principaux de sols essentiellement différents par leur origine minéralogique, par leur composition chimique et par leur constitution physique. Chacune de ces terres rapportées dans ces cases séparées l'une de l'autre par des parois étanches et cimentées à une profondeur de 1 mètre repose sur un lit de cailloux de 50 centimètres d'épaisseur, servant au drainage naturel du sol. Les dix grandes cases et cinq des petites présentent la disposition qu'on vient d'indiquer ; les cinq autres petites cases, remplies des mêmes sols que les précédentes, n'en diffèrent qu'en ce que le

fond de chacune d'elles est absolument étanche et muni d'un tuyau qui permet de récolter au dehors les eaux de drainage. Le fond de ces cases est cimenté, légèrement déclive ; les eaux qui ont traversé la couche de terre végétale d'un mètre de profondeur se réunissent au centre de la case et s'écoulent au dehors dans des vases jaugés qui servent à mesurer la quantité d'eau qui filtre à travers le sol. De plus, l'une des faces de ces cinq petites cases est libre et, dans la paroi verticale qui les ferme, on a disposé, à $0^m,25$ et à $0^m,50$ de profondeur, des thermomètres dont les températures sont relevées chaque jour. Un pluviomètre, des thermomètres à minima et à maxima placés à diverses hauteurs au-dessus du sol ; un thermomètre et un baromètre enregistreurs, un héliographe de Campbell, complètent l'installation de la Station agronomique à l'École pratique d'agriculture.

Les dispositions que nous venons d'indiquer brièvement permettent une série d'observations et d'expériences du plus haut intérêt pour l'étude physiologique des sols et de leurs récoltes. En effet, elles fournissent les éléments suivants sur l'importance desquels il est inutile d'insister :

1° Température de l'air et pression atmosphérique ;

2° Température du sol à la surface, à $0^m,25$ et à $0^m,50$ au-dessus de la surface ;

3° Quantités d'eau tombées ;

4° Quantités d'eau ayant filtré à travers la couche d'un mètre d'épaisseur;

5° Durée d'insolation;

6° Variations du poids et de la composition des récoltes suivant les sols;

7° Variations du poids et de la composition des récoltes suivant les fumures;

8° Influence des fumures sur les propriétés physiques et chimiques des sols.

Les terres des cases ont été complètement analysées, leur volume et leur poids déterminés au moment de leur mise en place. Les eaux des lysimètres sont également analysées. En un mot, l'ensemble des propriétés chimiques et physiques des sols, leurs rapports avec les eaux météoriques et avec l'atmosphère, l'influence de la nature du sol et des fumures sur les récoltes peuvent être étudiés aussi complètement que possible dans ces cases de végétation. Cette installation a, en outre, l'avantage de servir à l'instruction des élèves de l'École d'agriculture, sous les yeux desquels elle place des sols très différents, types des grandes catégories de terres livrées à la culture dans l'Est de la France.

En ce qui concerne la nutrition des animaux, l'installation très complète des laboratoires de recherches et des stalles d'expériences de la Compagnie générale des voitures à Paris, placés sous la direction du directeur de la Station agronomique et

de son collaborateur distingué, M. A. Leclerc, offre toutes les ressources désirables pour l'étude des problèmes de statique chimique de la nutrition des animaux [1].

d) *Travaux de la Station agronomique.* — En dehors des analyses de sols, d'engrais, d'aliments et de fourrages que la Station fait journellement pour le public (analyses dont le nombre s'élève à 500 environ par année) et des renseignements que le directeur de la Station donne aux cultivateurs, chaque jour plus nombreux, qui s'adressent à lui, la Station agronomique de l'Est poursuit, depuis sa fondation, des recherches expérimentales sur la production agricole végétale et animale dans diverses directions. Le concours dévoué et désintéressé que M. Thiry prête au directeur de la Station a permis d'entreprendre, depuis quatre années, des essais méthodiques de culture, dont le but principal est l'étude du rôle des phosphates sous diverses formes et l'influence de la semence dans la production végétale et, en particulier, dans celle des céréales. Le sol de Tomblaine, particulièrement pauvre en chaux et en acide phosphorique, se prête admirablement à ces essais, dont la plupart ont reçu déjà une publicité suffisante pour que nous puissions nous dispenser

1. La description de ces laboratoires se trouve dans les *Études expérimentales sur l'alimentation du cheval de trait*, par MM. L. Grandeau et A. Leclerc. In-4°. 1884. Berger-Levrault et C^ie^.

d'entrer dans de longs détails à leur sujet[1]. Le résultat général de ces expériences a été de démontrer la possibilité de produire dans un sol médiocre jusqu'à 30 quintaux de blé, avec une dépense totale qui n'excède pas 400 fr. par hectare.

En résumé, la Station agronomique de l'Est possède une organisation et une installation permettant d'aborder fructueusement la plupart des études qui sont relatives à la culture du sol, à l'alimentation du bétail et aux questions qui intéressent plus directement l'agriculture lorraine.

II. — ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE MATHIEU DE DOMBASLE.

Créée, comme nous l'avons dit plus haut, en 1879, l'École de Tomblaine compte six années d'existence. La proximité de Nancy a permis de donner à l'enseignement de l'École une physionomie et une valeur que peu d'écoles d'agriculture possèdent. La Faculté des sciences et l'École nationale forestière, grâce au zèle désintéressé de leurs professeurs, ont fourni à l'École la plus grande partie de son corps enseignant; les collections de la Faculté et ses laboratoires ont offert, dès l'origine, des éléments d'instruction et

1. V. *Production agricole en France*, in-8°, Berger-Levrault et C^ie^, et *Annales de la Science agronomique française et étrangère*. — 2 vol. par an. Berger-Levrault et C^ie^.

d'études qu'on ne rencontre pas dans les écoles éloignées d'un centre universitaire. Le succès des élèves de l'École de Tomblaine à l'École nationale de Grignon et à l'Institut national agronomique est là pour attester l'excellente instruction qu'on peut acquérir à l'École Mathieu de Dombasle.

La durée de l'enseignement, à la fois théorique et pratique, est de deux ans; quelques jeunes gens font à l'École une troisième année, durant laquelle ils se perfectionnent dans la pratique agricole ou dans la chimie au laboratoire de la Station agronomique.

Voici la composition du corps enseignant et le programme des cours de l'École :

a. — COURS PROFESSÉS DANS LES LOCAUX DE LA FACULTÉ DES SCIENCES.

Chimie et physiologie appliquées à l'agriculture. — M. L. Grandeau, doyen de la Faculté des sciences, directeur de la Station agronomique.

Physique générale et météorologie. — M. Bichat, professeur à la Faculté des sciences, président de la commission météorologique départementale, membre du Conseil général.

Histoire naturelle. — M. Le Monnier, professeur à la Faculté des sciences, directeur du Jardin botanique.

Chimie générale. — M. Arth, licencié ès sciences, chef des travaux chimiques à la Faculté des sciences.

Géologie et minéralogie. — M. Wohlgemuth, docteur ès sciences, chargé de cours à la Faculté des sciences.

b. — COURS PROFESSÉS A L'ÉCOLE.

Agriculture et économie rurale. — M. Boiret, ancien élève de l'École nationale d'agriculture de Grand-Jouan.

Topographie et nivellement. — M. Barré, ancien professeur à l'École forestière, inspecteur des forêts en retraite.

Législation agricole et économie politique.—M. Puton, inspecteur général des forêts, directeur de l'École forestière.

Génie rural. — M. Lapointe, ingénieur, membre de la Société centrale d'agriculture.

Dessin graphique. — *Comptabilité.* — M. Guillaume, surveillant général, pourvu du brevet supérieur de l'enseignement primaire et du certificat d'aptitude pédagogique.

Langue française. — *Histoire et géographie.* — M. Mauguin, surveillant, instituteur pouvu du brevet supérieur.

Mathématiques. — M. Thiéry, préparateur à la Faculté des sciences.

Langue allemande. — M. Dapp, professeur d'allemand aux Écoles municipales de Nancy, pourvu du certificat d'aptitude pour l'enseignement de la langue allemande.

Zootechnie et vétérinaire. — M. Berbain, ancien élève de l'école d'Alfort, vétérinaire inspecteur des abattoirs de Nancy.

Horticulture et arboriculture. — M. Foussat, ancien élève de l'école d'horticulture de Versailles.

Instruction militaire. — Les élèves, devant jouir du bénéfice du volontariat, sont exercés au maniement des armes.

Des promenades botaniques et géologiques, des applications diverses complètent l'enseignement scientifique donné à l'École Dombasle.

c. — Enseignement agricole pratique.

L'enseignement pratique est donné par M. Thiry, directeur de l'École, membre de la Société centrale d'agriculture, membre du conseil d'arrondissement, et par M. Noirtin, ancien élève de l'École Mathieu de Dombasle, chef de pratique à l'établissement. Une ferme expérimentale de la contenance de 22 hectares est annexée à l'École dans le but d'initier les élèves à la conduite et au maniement de tous les instruments et outils perfectionnés, dont l'emploi est tous les jours plus nécessaire. Tous les perfectionnements dans les méthodes de culture sont

étudiés sous leurs yeux. On leur montre à employer avec discernement les engrais de toute nature. Ils sont initiés aux soins à donner au bétail et aux méthodes les plus économiques d'alimentation, à la laiterie, etc.

Outre les excursions faites régulièrement dans les fermes les mieux tenues du département, des visites de concours agricoles permettent de compléter cet enseignement en mettant sous les yeux des élèves les solutions diverses que comporte le problème agricole suivant les milieux différents où l'on se trouve placé : climats, sols, débouchés, etc. Ces excursions sont un excellent moyen d'enseignement pratique ; car, en comparant les unes aux autres les fermes qu'ils étudient ainsi, les élèves peuvent se rendre compte des avantages que présentent les assolements divers, les plantes agricoles variées, et les différentes spéculations sur le bétail qu'ils rencontrent. — De l'ensemble de leurs observations, ils pourront, plus tard, quand ils seront à la tête d'une ferme, tirer tous les éléments nécessaires pour les guider, sans hésitation ou danger de revers, dans les choix du système de culture et de l'assolement qu'ils devront adopter.

Le personnel administratif comprend un directeur chargé de l'administration générale de l'École, un professeur d'agriculture, un professeur-surveillant général, un professeur-surveillant chargé de la comptabilité, un jardinier-chef, professeur d'horticulture, tous logés à l'École.

Le personnel administratif et les professeurs sont nommés directement par arrêté du ministre de l'agriculture.

Un comité de perfectionnement et de surveillance est institué, auprès de l'École, conformément à la loi de 1875. Ce comité est composé de trois membres nommés par le ministre de l'agriculture et de trois membres désignés par le conseil général de Meurthe-et-Moselle ; il est présidé par l'inspecteur général de l'agriculture de la région.

L'École compte, en ce moment, 22 élèves.

La ferme de 22 hectares annexée à l'École est entièrement consacrée à des cultures expérimentales; chacune des pièces de cette ferme a sa comptabilité spéciale; les semences, les engrais et les récoltes sont pesés; les sols et les engrais sont analysés; il en est de même pour les produits dont la composition chimique forme la principale base d'évaluation en argent, comme la pomme de terre et la betterave sucrière.

Chaque année, le directeur de l'École et le directeur de la Station agronomique discutent les fumures à appliquer, les expériences à entreprendre. De cette entente sont nées les cultures expérimentales de blés étrangers, avec fumures convenablement appropriées, dont les résultats ont, à juste titre, attiré l'attention des cultivateurs sur l'École Mathieu de Dombasle.

L'assolement des champs de Tomblaine, dont la jachère nue est bannie, il est à peine besoin de le dire, est le suivant pour la campagne 1885-1886 :

Culture potagère (école botanique et arboriculture)	3	»
Blé	3	»
Avoine	4	»
Seigle	»	70
Prairies temporaires	5	45
Betteraves	2	50
Prairies naturelles, cultures diverses, tabac, légumes	2	55

Près de huit hectares sont consacrés, cette année, à l'étude de l'influence des phosphates de diverses provenances et à divers états (phosphates naturels, français et étrangers, phosphate précipité, superphosphate, guano, scories de déphosphoration de la fonte, etc.) sur la production des céréales.

Une partie du parc attenant à l'École est occupée par les machines agricoles, l'écurie, l'étable et la bergerie; l'autre est consacrée à l'arboriculture, à l'horticulture et au jardin botanique comprenant, outre les spécimens des plantes agricoles, des plates-bandes affectées aux nombreuses variétés de blé, avoine, seigle, orge, pommes de terre indigènes ou étrangères.

L'École Mathieu de Dombasle, placée sous la direction aussi désintéressée que zélée et intelligente de M. Thiry, réunit, on le voit, tous les éléments d'enseignement scientifique et pratique qu'il est possible de souhaiter; les succès de ses anciens élèves, nombreux déjà malgré la récente fondation de l'École, n'ont rien de surprenant pour ceux qui ont visité l'École et étudié son organisation.

En dehors des établissements d'enseignement agricole dont nous venons d'esquisser rapidement l'organisation, la Lorraine compte une école dont il convient de signaler l'existence et les résultats excellents, bien que son existence remonte à peine à quatre années. Par testament, M. G. Descomtes,

maire à Ménil-la-Horgne (Meuse), a légué toute sa fortune, s'élevant à 400,000 fr. environ, au département de la Meuse, « à la charge de créer et d'entretenir, sur les immeubles dépendant de sa succession, une école théorique et pratique d'agriculture et d'horticulture où seront instruits et entretenus gratuitement autant de jeunes gens que les revenus de ses biens le permettront ». — Le département de la Meuse, de concert avec le ministre de l'agriculture, a créé, à Ménil-la-Horgne, une école primaire d'agriculture. Les enfants y sont admis à l'âge de 12 ans et y passent quatre années. L'école est dirigée avec beaucoup de compétence et de talent par M. Doyen, ancien surveillant général et professeur à l'École Mathieu de Dombasle. Une visite à Ménil-la-Horgne est des plus intéressantes. L'École Descomtes peut être citée comme un modèle d'organisation d'un genre d'école jusqu'ici inconnu en France et qui a fait ses preuves de l'autre côté du Rhin. Il est à souhaiter que l'enseignement primaire agricole donné à Ménil-la-Horgne se propage et que le généreux exemple de M. Descomtes trouve des imitateurs.

Une Société centrale d'agriculture, dont le siège est à Nancy, et des comices d'arrondissement à Toul, Briey et Lunéville, complètent les institutions agricoles du département de Meurthe-et-Moselle.

L. GRANDEAU.

TABLE DES MATIÈRES

Essai historique et descriptif sur la ville de Nancy, par M. E. B. 1
L'art en Lorraine, par M. J. K. 161
Statistique démographique et hygiène, par le Dr Sogniès. 211
Anthropologie de la Lorraine, par le Dr Collignon. . . 245
Service météorologique et climat de Nancy, par M. Millot. 261
Géologie et archéologie préromaine des environs de Nancy, par M. le professeur Bleicher 279
Notice sur la Flore des environs de Nancy, par M. Vuillemin 333
Notice sur l'industrie minérale dans le département de Meurthe-et-Moselle, par M. Cousin. 367
Le canal de l'Est, par M. Viansson. 429
L'École forestière, par M. Boppe. 449
Statistique industrielle, par la Société industrielle de l'Est, par MM. Rogé, Keller et Schwab 457
L'enseignement et la science agricoles en Lorraine, par M. Grandeau. 481

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 419
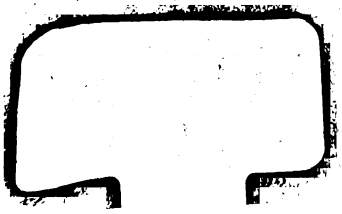
ED 060 14